DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12807 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 2 AVRIL 1986

M. Reagan face à l'Europe verte

Vieux paradoxe du monde industriel, les Etats-Unis et la CEE n'ont jamais cessé de s'affronter sur le terrain agricole. Le ton employé cette fois-ci des deux côtés de l'Atlantique est à la mesure des enjeux économiques : pratiquement guerrier.

Washington, une fois de plus, a tiré le premier. La Maison Blanche se déclare prête à en découdre et à imposer quotas et droits de douane sur les produits européens. A moins que les Douze n'acceptent de compenser d'une façon ou d'une autre les pertes de marché des agriculteurs américains en Espagne et au Portugal, du fait de l'application à ces deux nouveaux membres des règles de l'Europe verte.

La menace est à la fois claire et ambiguë. Les mesures de rétorsion pouvant englober certains produits industriels européens ne sont en effet pas exclues tant que ne seront pas précisées – elles doivent l'être cette semaine – les intentions américaines. La réplique communautaire est pour l'instant tout aussi belliqueuse. Face à une « agressivité inutile », la Commission se déclare prête à relever le gant, tout en rappelant les risques d'une « confrontation ouverte ».

Pour mieux prendre ses marques, chacun excipe de son bon droit. Les Etats-Unis jouent les consciences libre-échangistes après avoir réduit les subventions à des agriculteurs en sérieuse difficulté, mais dissimulent d'un voile pudique une sensible augmentation des aides à l'exportation. Les Européens estiment contradictoire la volonté des Etats-Unis de tirer parti d'un élargissement de la Communauté qu'ils ont appelé de leurs vœux, pour tenter de torpiller à nouveau la politique agricole commune, l'un des piliers de la CEE.

Bataille de titans ? Ce n'est pas certain. Face au géant américain, les Européens sont moins soudés que les premières réactions de la Commission ne pourraient le laisser croire. Les Douze n'ont pas tous la « tête agricole », et Washington sait qu'en élargissant ses menaces de rétorsion au secteur industriel il dispose d'un bon moyen de semer la zizanie dans le camp adverse. La France et l'Italie seraient les premières touchées par une guerre agricole ouverte, les Pays-Bas et le Danemark sans doute aussi. Mais la RFA verrait sûrement d'un très mauvais œil se dégrader les relations américano-européennes au nom d'une volonté exportatrice qu'elle ne partage pas dans le domaine agricole.

Il existe plusieurs niveaux de négociations que les deux parties utiliseront à plein au cours des semaines et des mois à venir pour éviter l'irréparable. Les contacts bilatéraux pourraient reprendre de façon discrète en marge de la réunion ministérielle de l'OCDE dès la mi-avril à Paris. Les discussions dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) laissent la porte ouverte à un compromis si les Etats-Unis acceptent de discuter des conséquences globales, et pas seulement agricoles, de l'élargissement de la CEE, comme le demandent les Européens. Restent enfin les discussions en cours sur les négociations commerciales multilatérales souhaitées par le président Reagan pour définir des règles du jeu plus adaptées aux échanges mondiaux. Le moins qu'on en puisse dire est que les passes d'armes actuelles sur l'agriculture ne favoriseront pas des contacts sereins si une solution viable ne finit pas, comme par le passé, par l'emporter.

(Lire page 29 l'article de JACQUES GRALL.)

DÉSENGAGEMENT PARTIEL AU LIBAN

La France décide de retirer ses observateurs à Beyrouth

Le Quai d'Orsay a annoncé officiellement mardi matin 1er avril le retrait des observateurs installés en mars 1984 à Beyrouth. Les quarante-cinq « casques blancs » ont quitté leurs trois postes d'observation dans la capitale libanaise. Leur évacuation devrait s'opérer en deux ou trois jours.

La décision du gouvernement français a été prise, indique le communiqué du Quai, « en accord avec les autorités libanaises ».

Le retrait des observateurs français de Beyrouth a été annoncé officiellement ce mardi 1er avril par le Quai d'Orsay. Les quarante-cinq « casques blancs » restant sur le terrain devaient être rassemblés dès ce mardi dans la partie est (chrétienne) de Beyrouth ; le matériel et les gendarmes en assurant la garde seront évacués dans les trois jours de la résidence des Pins, siège du commandement du corps des observateurs, après avoir été la résidence de l'ambassadeur de France au Liban puis le PC de la force multinationale. La résidence des Pins, située sur la ligne de démarcation, séparant les deux secteurs, chrétien et musulman de Beyrouth, au passage du Musée, devrait être totalement abandonnée.

Pour tenter d'éviter toute bataille à propos de la milice qui pourrait s'en emparer, la France essaye, avec l'aide du Comité de sécurité, rassemblant, outre l'armée libanaise, les trois principales milices (druze, chiite et chrétienne) de déterminer avant son retrait qui pourrait l'occuper. La décision de retrait des « casques blancs » français prise unilatéralement par Paris fait suite à l'assassinat, le 12 mars dernier, d'un septième observateur, tué alors qu'il se trouvait dans l'enceinte de la résidence des Pins.

F. Ch.

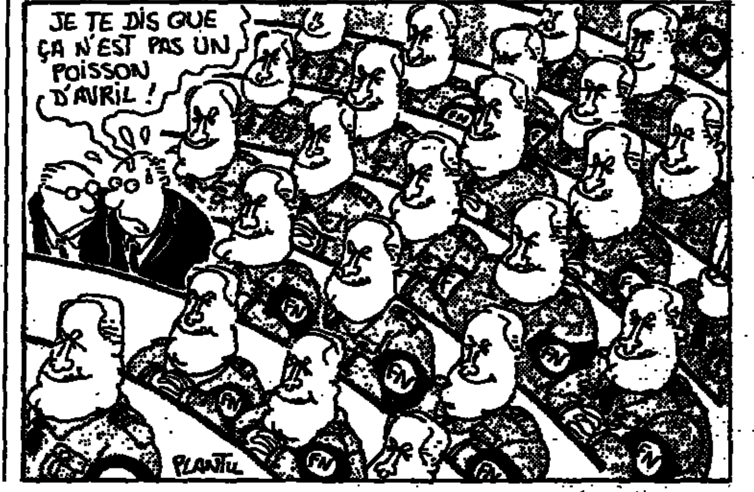
(Lire la suite page 3.)

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

L'étroitesse de la majorité complique les premiers votes

La huitième législature de la Ve République débute le mercredi 2 avril, à 16 heures. Les 577 députés commenceront par entendre un discours de leur doyen d'âge, M. Dassault, en présence du premier ministre, M. Chirac. L'étroitesse de la nouvelle majorité compliquera les premiers votes, et d'abord l'élection de M. Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée. C'est lui qui lira le message du président de la République, que celui-ci a préparé durant le week-end au fort de Brégançon.

(Lire page 8 l'article de THIERRY BRÉHIER.)



Accident d'avion au Mexique

Cent soixante-six morts dont neuf Français.

PAGE 11

La tension sikhs-hindous

Grève de protestation à Delhi contre les « tueries du Pendjab ».

PAGE 4

Les élections au Soudan

Une consultation qui aggravera la division du pays.

PAGE 3

Un geste du Vatican

Rome a levé sa sanction contre le « théologien de la libération » Leonardo Boff.

PAGE 12

Le PS, parti attrape-tout ?

Une [illegible] militants [illegible]

PAGE 9

Le Monde SCIENCES

Il y a [illegible] d'années...

[illegible] pour raconter l'histoire [illegible]

Lasers à tout faire...

Pages 13 et 14

LES ACCUSATIONS CONTRE L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

M. Waldheim rattrapé par son passé...

De notre envoyé spécial

Vienne. – Qui connaîtra un jour la vérité sur la traversée du IIIe Reich par un jeune homme ambitieux nommé Kurt Waldheim, aujourd'hui candidat à la présidence de la République d'Autriche ? Lui seul, probablement, et encore... Le travail de *Verdrangung*, ce refoulement au fond de la conscience d'un passé gênant, a été mené si parfaitement à son terme par l'ancien secrétaire général de l'ONU qu'il ne doit plus bien savoir maintenant où il en est lui-même. Sinon, comment cet homme blanchi sous le harnois diplomatique, qui connaît le poids des mots, aurait-il pu s'enferrer de la sorte dans la spirale des mensonges, des demi-vérités, des omissions signifiantes ?

Depuis un mois, depuis que sont connues les accusations portées par le Congrès juif mondial sur le passé nazi de M. Kurt Waldheim, il n'est pas de jour qui n'ait apporté son lot de précisions sur une période qui couvre sept ans de sa vie, de 1938 à 1945. Une image, encore bien floue, certes, commence à apparaître de ce personnage, dont la grande silhouette dégingandée est, malheureusement pour lui, reconnaissable entre toutes sur les clichés qui paraissent dans *Stern* ou dans le magazine autrichien *Profil* : cravaté de noir et botté comme les étudiants nazis dans les rues de Vienne, ou en uniforme d'officier de la Wehrmacht, Kurt Waldheim est bien là, physiquement. Quant à savoir où était alors son âme...

Il ne faut pas trop compter sur les discours de M. Waldheim sur son passé pour en savoir plus. Au début de l'actuelle campagne électorale, une brochure a été diffusée à plusieurs millions d'exemplaires dans tout le pays afin de mieux faire connaître le candidat au public. Une feuille électorale classique, destinée, bien sûr, à mettre en valeur les éminentes qualités politiques et humaines du candidat. M. Waldheim, dans un entretien « intime », parle de son passé, de sa jeunesse, des difficultés qu'il a rencontrées, étudiant d'origine modeste, pour se hisser jusqu'aux sommets, à accéder à la « *plus haute fonction mondiale* ». Le IIIe Reich, la guerre, se résument à une phrase dans ce long entretien : « *Après ma blessure au front, déclaré inapte au combat, j'ai rédigé ma thèse de doctorat en droit, que j'ai soutenue en 1944.* »

Quelques semaines d'enquête ont suffi au Congrès juif mondial pour modifier sensiblement cette biographie, à laquelle s'est toujours tenue M. Waldheim depuis son entrée dans la vie publique. Avant-guerre, alors qu'il entreprenait ses études de droit, le jeune homme savait parfaitement ce qu'il voulait : devenir diplomate. « *Pour moi, ce n'était pas une profession, c'était la profession* », dit-il dans sa brochure. Nous sommes en 1938, peu après l'annexion de l'Autriche par Hitler. Pour être diplomate, il vaut mieux être officier, et le fin du fin, c'est d'entrer dans la cavalerie, l'arme noble... Le jeune étudiant s'inscrit à un club d'équitation. Dans sa petite ville de Basse-Autriche, à Tulln, il ne faisait que du dressage. C'est ainsi qu'il devint membre du corps de cavalerie des SA, organisation paramilitaire nazie, le 18 novembre 1938, à la veille de fêter son vingtième anniversaire. Quelques mois auparavant, il avait adhéré à la Ligue des étudiants nationaux-socialistes.

Les faits sont attestés par les archives du Reich, réapparues récemment dans le feu des polémiques (1).

Kurt Waldheim est-il « entré en nazisme » par conviction ? Probablement pas.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 7.)

(1) La fiche établie par le RJM (ministère de la justice du Reich) est formulée de la sorte : « *Nom : Waldheim; prénom : Kurt; date de naissance : 2-12-1918; religion : catholique; origine ethnique : sang allemand attesté par les certificats des ascendants; profession du père : inspecteur primaire; fortune : aucune; adhésion à des organisations : corps de cavalerie SA le 18-11-1938, Ligue des étudiants national-socialistes le 1-4-1938.* »

Etre historien aujourd'hui

par RENÉ RÉMOND

« Etre historien aujourd'hui », tel fut le thème qui ordonna pendant quatre jours la réflexion d'une quinzaine d'historiens, parmi les plus éminents, venus d'autant de pays appartenant à toutes les grandes aires culturelles, réunis à l'initiative de l'UNESCO. L'organisation de cette rencontre avait été confiée à la Commission française pour l'UNESCO et aux historiens de notre pays.

L'intitulé paraîtra peut-être déconcertant : l'historien n'est-il pas assujetti à des règles immuables, indépendantes des lieux et des temps, celles de la recherche de la vérité ? En fait, l'histoire, dans son élaboration, n'échappe pas à l'histoire : elle est tributaire de son environnement.

L'historien, prenant une conscience plus juste de ses déterminations, s'est affranchi des illusions du positivisme, qui croyait à la possibilité d'accéder à la vérité totale dans la neutralité de l'esprit et guéri de la superbe que lui inspirait cette certitude. Si ce n'est pas une excuse à se dispenser de l'effort pour tendre à l'objectivité, c'est une invitation à prendre une conscience exacte de ses limitations.

L'activité de l'historien est bel et bien modifiée par tous les changements, à commencer par ceux qui affectent la définition de son champ d'investigation, considérablement étendu, et la nature de ses sources, prodigieusement diversifiées. La diffusion des résultats de son travail n'est pas moins transformée par les innovations qui ont bouleversé les rapports avec les médias : la connaissance de l'histoire passe aujourd'hui autant par la télévision que par l'enseignement. Enfin, les relations entre ceux qui font profession d'écrire l'histoire et la société dont ils font partie évoluent, elles aussi, au rythme des fluctuations de l'esprit public.

Les échanges de vues entre les représentants d'autant d'écoles historiques, nationales ou continentales, la confrontation de leurs pratiques personnelles comme de leurs expériences collectives n'ont pas seulement vérifié cette dépendance du métier d'historien à l'égard des circonstances : ils ont aussi révélé des analogies surprenantes, des convergences inattendues et jusqu'à des concomitances entre des pays aussi divers. Par exemple pour la sociologie et la démographie de la profession.

L'essor en France de l'histoire, qui assure à notre école un grand prestige dans le monde, est dû plus qu'on ne pense à la croissance de l'enseignement supérieur dans les années 1960-1973 : la multiplication des emplois, l'expansion des universités ont créé un appel d'air qui a suscité de nombreuses vocations, encouragé les recherches, favorisé les publications. Mais depuis une douzaine d'années le mouvement s'est inversé, avec pour conséquences l'arrêt du recrutement, le vieillissement du corps, et à terme, probablement, le tarissement de la recherche et la rétraction de la production historique. Quiconque s'interroge sur l'avenir de la discipline ne peut échapper à une inquiétude anxieuse.

(Lire la suite page 21.)

débats

LES FONCTIONNAIRES LE POUVOIR ET L'OPINION

Le changement de majorité va-t-il être accompagné d'un important mouvement dans l'administration ? Rémy Prud'homme compare les comportements américain et français et Alain Leroux s'interroge sur les critiques de tous bords qui pleuvent sur la fonction publique et leur efficacité pour une lutte contre la bureaucratie.

Haro sur l'administration !

Le soutien de l'opinion et le courage politique ne suffiront pas à remettre de l'ordre dans la maison.

par ALAIN LEROUX (*)

QUE notre administration soit décriée n'est pas un fait nouveau. Les tentures des salons et la sciure des bistros en sont depuis des siècles les témoins imperturbables. Ce qui paraît neuf, en revanche, c'est que ces injures ordinaires ne sont plus les seules à faire siffler les oreilles des fonctionnaires. Depuis peu, journaliste et politicien, chacun à sa manière, enfoncent le même clou, avec le *même entrain. Si ce renfort* mérite d'être noté, c'est que l'on accorde le plus grand crédit à ces deux citoyens. L'un est informé, l'autre est influent. A eux deux, ils *détiennent les clés de notre mystère* social.

Le journaliste…

Soit ! Il est pourtant des domaines où *ni l'un ni l'autre* ne sont réellement armés pour percer l'énigme. Ainsi en est-il de cette administration, dont ils font pourtant la coupe réglée.

Lorsqu'il parvient à conquérir un *moment de liberté, le journaliste* écrit son livre. Cette tâche lui donne l'opportunité de fonctionner comme il a toujours rêvé de le faire : par enquête. Et puisque le thème doit être à la mesure de l'ambition, ce sont des pans entiers de l'organisation sociale qui passent à l'instruction.

Ce faisant, le *journaliste s'attaque* à plus gros que lui. Car si sa méthodologie foncière se révèle efficace pour le traitement de problèmes circonscrits, personnalisés, intimes, l'inadaptation de son approche est non moins évidente dès qu'il s'agit d'appréhender de vastes ensembles : interroge-t-on les masses ? Soupçonne-t-on les foules ?

Par les temps qui courent, notre administration est devenue la cible *privilégiée de ces enquêtes en free-lance.* Immanquablement, de telles entreprises viennent souligner les perversions et les turpitudes de notre fonction publique, ce dont tout un chacun ne demande qu'à être persuadé.

Le triomphe est donc réel, d'autant que la profession s'y entend *pour lui faire la courte échelle.* La traque avaricieuse des « privilégiatures » (1), l'enquête de mœurs sur les « danseuses de la République » (2), la dénonciation antistalinienne d'une « nomenklatura française » (3), sont ainsi les dernières (et les plus remarquables) productions du genre.

Certes, les privilèges existent, et peut-être même parfois une amorce de corruption. Sans aucun doute, l'irresponsabilité et la *folle* excitation du pouvoir peuvent amener à la gabegie, aux gouffres financiers, aux grands projets imbéciles. Les révélations du journaliste ne sont donc pas négligeables. Mais elles ne suffisent pas à boucler le dossier. Car si la dénonciation moralisatrice fait vendre les livres, elle n'est que d'un piètre secours pour remédier *aux dysfonctionnements d'une* administration.

…le politicien…

La verve du politicien a, elle, d'autres origines. Depuis la Libération, nos gouvernants avaient pris soin de ménager une administration qui a toujours valu son poids d'électeurs. Or, en 1980, Raymond Barre ose s'en prendre directement à l'administration publique. En taxant les fonctionnaires de « nantis », *il* transgresse un véritable tabou politique. Son initiative conforte une série *d'analyses qui expliquent les malheurs* de la France par l'inquiétante césure qui la traverse. On y oppose les Français « du front » au contact de la concurrence internationale, et ceux « de l'arrière », barricadés dans leurs statuts. Les uns entretiennent le sursaut national, au risque d'y perdre l'emploi et la santé. Les autres entretiennent leur santé et leur emploi, au risque de couler la nation. C'est « la France à deux vitesses » (4). Plus exactement la France en perte de vitesse.

Aujourd'hui, cette idée audacieuse a largement contaminé le « microcosme ». Et s'il fait encore bon être fonctionnaire, il ne fait plus bon le proclamer. A l'exception du dernier carré communiste, il n'y a plus de case, sur l'échiquier politique, où l'administration française ne soit jugée disproportionnée, dispendieuse, discourtoise. Il faut évidemment se féliciter de ce soudain consensus. *Mais il convient aussi de* voir ses limites. Car si un coup d'arrêt à l'expansion administrative *est devenu nécessaire*, il peut se révéler bientôt insuffisant, faute d'avoir compris en profondeur la dynamique de l'organisation bureaucratique. Le courage politique est certes une bonne chose. Adossé à une sensibilité de l'opinion publique convenablement mise en éveil par le journaliste, il peut déboucher sur une action véritable. Mais si la connaissance fait défaut, cette *volonté politique va vite se réduire à* un seul principe : il faut agir ! Et tout principe n'est qu'une sale manie s'il se suffit à lui-même.

…et le scientifique ?

Pourtant, cette connaissance est là à portée de la main. Cela fait vingt ans que le sociologue démonte les cercles vicieux qui entraînent le « phénomène bureaucratique ». Cela fait quinze ans que le juriste et le politologue mettent au clair le *rôle de ces fonctionnaires très spéciaux*, situés aux confins de l'administration et du pouvoir de tutelle : les technocrates. Cela fait dix ans que l'économiste explique comment la rationalité du bureaucrate provoque l'irrationalité de la bureaucratie. Et, depuis peu, une approche nouvelle, conduite en terme de pouvoir, délimite les zones critiques où *se frictionnent les pouvoirs dominants* (administratif, politique, syndical…).

Toutes ces analyses existent. Leurs angles d'attaque diffèrent et se complètent pour procurer une *meilleure compréhension des tendances lourdes.* Et s'il est vrai que leurs approches sont plus pesantes que celles retenues par le journaliste ou le politicien, c'est parce qu'elles respectent l'ascèse méthodologique que se sont donnée les sciences humaines. Car c'est à ce prix que la connaissance progresse ! Par quel miracle un phénomène complexe pourrait-il être rendu par des formules à l'emporte-pièce ?

Alliée à la sensibilisation de l'opinion publique et au courage politique, la connaissance scientifique permettrait de mettre un peu d'ordre dans la maison. Encore faudrait-il que cette connaissance s'évade du ghetto universitaire dans lequel elle est tenue ! En ce domaine au moins, il serait utile que le scientifique partage l'audience réservée au journaliste et au politicien. Hélas ! pour un Michel Crozier dont les travaux parviennent à forcer le barrage, c'est par *dizaines* que l'on recense les papiers hâbleurs et répétitifs, les discours hâtifs et racoleurs.

(*) Professeur à l'université d'Aix-Marseille-III, directeur de recherche au CERFIA (Institut européen des affaires), auteur de *Grands Economistes et partis politiques*, Economica, 1985.

(1) François de Closets : *Toujours plus !*, Grasset, 1982.

(2) J.-P. Gaudard : *les Danseuses de la République*, Belfond, 1984.

(3) A. Wickham et S. Coignard : *la Nomenklatura française*, Belfond, 1986.

(4) L. Stoléru : *la France à deux vitesses*, Flammarion, 1982.

Le système des dépouilles à la française

Les défauts de la formule américaine sans en avoir les avantages.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

SYSTÈME des dépouilles : l'expression est américaine, ainsi que la pratique qu'elle désigne. Aux Etats-Unis, le président nouvellement élu nomme la plupart des cadres de l'administration. Ces nominations sont « politiques » à un double titre. Elles sont le fait des politiciens au pouvoir. Elles prennent ouvertement en compte les engagements politiques des candidats, et se font selon des critères de fidélité davantage que selon des critères de compétence. Depuis une dizaine d'années, le système français *change de plus en plus vite et semble* s'aligner sur le système américain. En réalité, il le déborde, sur au *moins cinq points.*

Tout d'abord, le champ des nominations politiques est beaucoup plus étendu en France qu'aux *Etats-Unis.* Cela est la conséquence ou le corollaire direct d'une plus grande intervention *de l'Etat dans notre* pays. Aux Etats-Unis, la nomination politique de directeurs de théâtre, de PDG de société, de présidents de chaîne de télévision ou d'administrateur de la Bibliothèque nationale est évidemment inconcevable. Il y a plus. Les nominations dans l'administration, en France comme aux Etats-Unis, se limitent aux nominations visibles, les autres fonctionnaires étant protégés par leur statut. Mais dans les théâtres ou dans les entreprises publiques, les nominations politiques sont la partie émergée d'un iceberg : elle entraînent à *leur tour d'autres nominations politiques*, moins visibles, mais néanmoins aussi réelles.

Responsabilités ou sinécures ?

Deuxièmement, le pouvoir de nomination est davantage contrôlé aux Etats-Unis qu'en France. Là, les amis politiques pressentis par le président doivent passer un véritable examen devant une commission du Sénat ; leurs compétences sont examinées, leur passé discuté. Ici, le gouvernement et le président décident en conscience, et souverainement.

Troisièmement, les nominations politiques américaines interviennent toutes au début du mandat du président, alors que les nominations politiques *françaises s'étalent sur toute* la durée de la vie d'un gouvernement. Elles sont même particulièrement nombreuses lorsque cette vie est menacée, comme on peut le voir depuis quelques mois. Corrélativement, aux Etats-Unis, les responsables nommés par le pouvoir politique s'en vont avec lui ; en France, dans beaucoup de cas, ils restent. La pratique française prive la nomination politique de sa justification : faciliter la mise en œuvre d'une politique démocratiquement décidée. Loin d'être instrument de l'alternance, comme aux Etat-Unis, le système des dépouilles à la française est une façon d'empêcher l'alternance.

Quatrièmement, les dépouilles américaines correspondent toutes à des postes de responsabilité, alors que certaines dépouilles françaises sont des sinécures. Pas toutes, bien *sûr*, et les *directeurs* des *grandes* sociétés publiques ou des ministères français ne chôment certes pas (encore qu'on ait vu le numéro deux d'une très grande entreprise nationalisée trouver le temps de prendre la tête d'une liste aux élections européennes ainsi que le contrôle d'un parti, ce qui laisse songeur). Mais certains postes dans les grands corps de contrôle, dans les inspections générales ou dans le corps diplomatique n'impliquent pas nécessairement une activité intense. C'est du moins ainsi que certains bénéficiaires voient leurs nominations : un écrivain récemment nommé au Conseil d'Etat après un passage à l'Elysée déclarait ingénument : *« Je vais enfin me remettre à écrire des romans. »*

Cinquièmement, il faut bien le dire, *les nominations politiques* sont beaucoup plus lucratives en France qu'aux Etats-Unis. D'abord parce que *les salaires offerts aux responsables* de ministères américains sont relativement faibles : beaucoup de *personnalités ainsi nommées par le* président, qui sont souvent des juristes ou des cadres d'entreprises *bien rémunérés, voient diminuer* leurs revenus en acceptant les postes qui leur sont proposés. On ne saurait en dire autant des nominations politiques à la française, en particulier dans les entreprises publiques : dans pratiquement tous les cas, les revenus des bénéficiaires augmentent, et généralement dans des proportions considérables. Mais, surtout, on l'a dit, les dépouilles américaines sont temporaires, alors que les dépouilles françaises sont, dans beaucoup de cas, définitives. La nomination à vie dans une sinécure est un cadeau énorme qu'on peut évaluer à 4 ou 5 millions de francs (si, si, calculez ce que représentent 300 000 francs par an pendant vingt ou trente ans, ou bien le capital nécessaire pour produire 300 000 francs chaque année), et qui ne coûte rien au pouvoir politique qui le fait.

Le système des dépouilles américain a souvent été critiqué, notamment par des Français, non sans raison. Il affaiblit l'administration. Ceux qui y rentrent savent qu'ils n'atteindront jamais le poste de directeur, quels que soient leurs mérites. Le moins que l'on puisse dire est que cela n'attire pas les meilleurs. D'autre part, la fidélité politique, même contrôlée par le Sénat, n'est pas une garantie d'efficacité. Du moins le système donne-t-il aux politiciens élus un moyen de mettre en œuvre leur politique. Le système des dépouilles à la française a les défauts du système américain sans en avoir l'avantage. Il fait du mal à l'administration. Il en fait aussi à la politique. L'augmentation des nominations politiques, d'autant plus qu'elle intervient au moment où les visions et les projets des grands partis se rapprochent, accrédite l'idée que le combat politique n'est rien d'autre que la lutte pour les places. Si certains ont à y gagner, la démocratie a tout à y perdre.

(*) Professeur à l'université Paris-XII.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG, PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

Soudan

Les élections générales contribueront à aggraver la division du pays

Les dirigeants soudanais ont tenu leurs engagements et, pour la première fois depuis dix-sept ans, près de six millions de Soudanais, sur une population totale de vingt millions, se rendront aux urnes pour désigner une Assemblée constituante de deux cents soixante-quatre membres. Celle-ci aura pour tâche essentielle de remplacer le régime militaire provisoire qui a dirigé le pays depuis la chute du maréchal Nemeiry le 6 avril 1985.

Cependant, ces élections qui devaient en principe sceller l'unité du Soudan contribueront à aggraver sa division, puisque plus de la moitié des habitants du Sud-Soudan, siège de la rébellion armée que dirige le colonel John Garang ne participeront pas à la consultation électorale, qui va durer du 1ᵉʳ au 16 avril. Selon les autorités, l'abstention massive de l'électorat sudiste, qui toucherait trente-sept des soixante-huit circonscriptions du Sud, est uniquement due au faible nombre d'inscrits dans ces régions. En vérité, cette situation reflète le nouveau rapport de forces qui s'est créé dans le Sud entre les troupes loyalistes qui ne contrôlent pratiquement que la province de l'Equatoria et les guérilleros de l'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS) du colonel Garang qui sont omniprésents dans les provinces du Haut-Nil et de Bahr-El-Ghazal où ils viennent de remporter d'importants succès militaires.

Tous les efforts du gouvernement central de négocier un accord de compromis avec les autonomistes du Sud se sont heurtés à l'intransigeance de John Garang, alimentée en partie par le fait que son mouvement a réussi à paralyser les deux projets les plus prometteurs de pays : les champs pétrolifères de Bentiu qui devaient normalement être opérationnels à partir de 1986 et le canal de Jonglei appelé à fournir à l'agriculture six milliards de mètres cubes d'eau supplémentaires.

Le gouvernement de Khartoum n'a cependant pas facilité l'entreprise de réconciliation en s'abstenant d'annuler sans réserve la charia (loi islamique) imposée par le président Nemeiry, tout au moins dans les trois provinces méridionales dont les populations sont en majorité animistes ou chrétiennes. Il semble toutefois que les dirigeants soudanais viennent de faire un pas en direction du colonel Garang en portant, à la veille des élections, l'estocade à la charte d'intégration économique égypto-soudanaise, moribonde depuis un an, c'est-à-dire en décrétant la dissolution des institutions communes qui en étaient le support.

Cette concession, réclamée depuis plusieurs mois par le colonel Garang, vient trop tard pour satisfaire les guérilleros, d'autant plus qu'elle paraît ne pas concerner l'accord de défense commune égypto-soudanais de 1976, qui prévoit une intervention militaire de l'un des deux pays aux côtés de l'autre.

Pour leur part, les partisans de John Garang verront surtout dans cette décision un cadeau fait au *« nouvel allié libyen »* dont le regain d'influence au Soudan s'est manifesté ces dernières semaines par l'envoi de deux Tupolev *« prêtés »* à l'armée soudanaise, qui s'est d'ailleurs empressée de les utiliser à plusieurs reprises contre les positions rebelles au Sud-Soudan.

La « connection libyenne »

Malgré les mises en garde répétées de Washington, les dirigeants soudanais ne sont pas du tout disposés à mettre fin à leur alliance avec la Libye. Il se pourrait même que les résultats des élections renforcent la *« connection libyenne »*. On s'attend, en effet, que le principal vainqueur de la consultation électorale soit le Parti de l'Oumma, dirigé par l'ancien premier ministre Sadiq el Mahdi, arrière-petit-fils et héritier politique du Mahdi, qui entretient de bons rapports avec la Libye et l'Arabie saoudite, mais garde ses distances avec l'Egypte. Le parti Oumma tire ses racines des Ansars, disciples de la doctrine traditionnelle religieuse du Mahdi, mais, sous l'autorité de Sadeq el Mahdi, cette formation s'est recentrée et préconise une version moderniste de la loi islamique, une économie mixte, une politique de non-alignement et un système de gouvernement présidentiel.

Selon les sondages, le Parti d'union démocratique, dirigé par M. Cherif el Hindi, qui bénéficie du soutien de la secte musulmane des Khatmias et qui prône une politique d'unité arabe, à commencer avec l'Egypte, pourrait être la seconde formation de l'Assemblée.

Le grand inconnu de la consultation sera le score qu'obtiendra le Front islamique national du Dr Hassan el Tourabi, le dirigeant des Frères musulmans soudanais qui ne s'était dissocié qu'*in extremis* du régime de Nemeiry. Cette formation est, en effet, la seule à suggérer que le prochain gouvernement s'inspire de la charia introduite en 1983 par l'ancien président Nemeiry et dont le Dʳ Tourabi avait été l'un des principaux inspirateurs. L'abolition franche de la loi islamique n'est, en fait, demandée clairement que par le Parti communiste soudanais, qui revendique, en outre, un rôle prédominant du secteur public dans le développement économique du pays.

J. G.

● *Manifestation d'étudiants palestiniens en Cisjordanie.* – L'armée israélienne est intervenue lundi 31 mars en lançant des grenades lacrymogènes afin de disperser quelque trois cents étudiants palestiniens qui manifestaient sur le campus de l'université de Bir-Zeit (Cisjordanie occupée). Les étudiants ont scandé des slogans nationalistes favorables à l'OLP, brandi des drapeaux palestiniens, incendié des pneus et lancé des pierres contre des véhicules israéliens. Le porte-parole de l'armée israélienne a minimisé l'importance de la manifestation. *« Il n'y a eu ni heurts ni victimes »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Liban

La France décide de retirer ses observateurs à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Envisagé depuis plusieurs mois, le retrait des observateurs avait longtemps été reporté autant par crainte des réactions de la communauté chrétienne, toujours prompte à accuser Paris d'abandonner le Liban, que par souci de ne pas toucher à un fragile *statu quo* sur le terrain. Les déclarations de certaines personnalités françaises proches de la nouvelle majorité qui, lors de leur séjour au Liban, en particulier dans les régions chrétiennes, avaient exhorté Paris à accroître son soutien à ce pays auraient également incité l'ancien gouvernement à laisser à M. Chirac le soin d'officialiser la décision. On souligne à Matignon que l'Elysée a été tenu « très précisément au courant » de celle-ci. M. Boidevaix, émissaire spécial du gouvernement, qui s'était rendu à Beyrouth les 10 et 11 mars dans le cadre de l'affaire des otages, aurait informé le président Gemayel des intentions françaises.

De quatre-vingts au départ, le nombre des observateurs, au fil des derniers mois, avait discrètement diminué pour atteindre quarante-cinq aujourd'hui. Les « casques blancs » avaient aussi dû évacuer les postes particulièrement exposés où ils devenaient des cibles trop tentantes et trop faciles pour toutes les milices. Cette décision ne contrariera sans doute pas Damas, qui n'a jamais vu d'un bon œil la présence française dans une région qu'elle estime être de son unique ressort.

Les observateurs français étaient arrivés à Beyrouth en mars 1984, au lendemain du retrait du contingent français de la force multinationale, atténuant par là même l'impact négatif d'un départ opéré, après celui des Etats-Unis, de l'Italie et de la Grande-Bretagne, sous la pression syrienne. Paris répondait ainsi à un souhait du président Gemayel qui, au lendemain de la conférence de Lausanne, avait sollicité la présence d'observateurs français pour contrôler le cessez-le-feu décidé lors de ce sommet. Tous les dirigeants libanais avaient alors donné leur accord à cette présence.

Leur rôle consistait à consigner quotidiennement les violations du cessez-le-feu, et à en faire rapport au comité de sécurité. La situation, il est vrai, a bien changé depuis le lendemain de la conférence de Lausanne, qui avait tenté de dégager les bases d'un règlement de la question libanaise. Depuis de longs mois, le rôle des observateurs apparaissait de plus en plus vain, d'autant plus que le comité de sécurité quadripartite ne se réunit plus qu'épisodiquement, et que les voies de passage que contrôlaient les observateurs sont quasi fermées.

Légitime, cette décision marque toutefois un nouveau recul de la France au Liban, même si on laisse entendre qu'elle ne laisse pas présager, pour le moment, d'un retrait des coopérants encore en poste à Beyrouth-Ouest. Paris maintient aussi près de 1400 soldats au sud du Liban dans le cadre de l'ONU.

F. Ch.

LE COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY

Voici le texte du communiqué diffusé par le Quai d'Orsay ce mardi 1ᵉʳ avril en fin de matinée :

« En accord avec les autorités libanaises, il est mis fin à la mission du contingent d'observateurs français mis en place en mars 1984, à la suite de la conférence de Lausanne, pour observer l'application du cessez-le-feu. Ces observateurs ont accompli pendant deux ans, au prix des plus grands sacrifices, une action efficace et appréciée de toutes les parties.

» L'évolution de la situation sur place ne leur permet plus de remplir leur mission comme il convient : c'est pourquoi il a été décidé d'y mettre un terme. La mise en œuvre de cette mesure fait l'objet d'une concertation avec le Comité quadripartite. »

AFRIQUE

LA COOPÉRATION SELON LE RPR

Les francophones d'abord

Reconstruire et rétablir la confiance : tels sont, semble-t-il, les objectifs essentiels du RPR s'agissant de la politique de coopération de la France. Le mouvement de M. Chirac a rassemblé ses propositions dans une brochure dont le titre – *Une politique nouvelle de coopération* – et le contenu contredisent l'idée, largement répandue, selon laquelle l'action des socialistes dans ce domaine, loin de marquer une « dérive », s'est rapidement conformée à celle des gouvernements successifs de la Vᵉ République.

Ce projet, qui a été établi sous la direction de MM. Koscimko-Morizet, secrétaire national du RPR chargé des affaires internationales et Michel Guillou, délégué national au développement, reprend pour l'essentiel les idées que M. Guillou, devenu chargé de mission au cabinet de M. Michel Aurillac, nouveau ministre de la coopération, développe dans un livre récemment paru (1).

Le constat n'est pas tendre pour la gauche, coupable de tiers-mondisme. Celui-ci a *« échoué »* : l'approche idéologique et le concept même de nouvel ordre économique mondial (défendu par M. Mitterrand) *« sont battus en brèche »*, peut-on lire dans cette brochure. Le résultat est que *« les dirigeants africains ont mal supporté les interventions politiques des socialistes dans leurs affaires intérieures, particulièrement indiscrètes et fréquentes dans la première partie du septennat, le néo-paternalisme socialiste prétendant connaître mieux que les Africains eux-mêmes ce qui leur convenait »*.

Cette affirmation, qui ne manquera pas de faire sourire ceux qui ont encore en mémoire les critiques faites justement par des « dirigeants africains » dans le passé, concernant un certain interventionnisme de la politique africaine menée par les gouvernements de droite, est suivie par quelques autres. Sur le passé, les auteurs n'ont *« aucun complexe de culpabilité »*, parce que la colonisation *« n'a été que rarement colonialiste »*.

Si le Nord doit aider le Sud, c'est d'abord pour un *« impératif de solidarité »*, imposé par *« notre héritage chrétien et humaniste »*, ensuite *« pour des raisons d'intérêt mutuel »*, les pays africains étant *« nos clients »*. Les auteurs insistent sur ce point : *« Ce mythe de la coopération-pénitence, de la coopération-repentir est une invention de la propagande des marxistes, gobés par des tiers-mondistes complexés. »*

Le problème est de savoir quel type d'*« association »* durable le pays du Nord peuvent offrir à ceux du Sud. Et ceux-ci, tout en étant aidés par les premiers, doivent *« d'abord compter sur eux-mêmes »*. Pour le RPR, il ne s'agit ni de *« plaquer artificiellement notre civilisation sur leurs sociétés »*, ni de maintenir des *« structures sociales archaïques qui paralyseraient tout progrès »*. *« Il n'est rien de plus néfaste et réactionnaire*, est-il indiqué, *que l'idéologie socialiste qui magnifie les systèmes primitifs de propriété collective et entrave toute perspective d'évolution économique et sociale. Le prétendu respect des coutumes est souvent un alibi pour l'immobilisme et la perpétuation des inégalités. »*

Les grandes orientations

Le RPR propose notamment de créer des « sociétés d'investissement industriel » dans les pays en voie de développement, ainsi qu'un « fonds de développement économique solidaire », ces deux structures devant faciliter l'investissement local. Dans ce domaine, les auteurs reconnaissent l'« utile contribution » du Fonds spécial pour l'Afrique, créé par la gauche. S'agissant des immigrés, il est prévu que la procédure de naturalisation *« ne doit en aucun cas être automatique »* et doit comporter une *« période probatoire »*. De plus, dès le début de son travail en France, l'immigré devrait cotiser à une « compte d'épargne retour ».

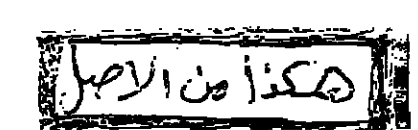
S'agissant des grandes orientations, le RPR insiste surtout sur la priorité qui doit ête accordée à la coopération bilatérale, éloignée *« de prétentions mondialistes au-dessus de nos moyens »*. Dans ce domaine, les pays francophones sont des partenaires privilégiés, ce qui, pour la France, *« n'est pas compatible étant donnés les moyens limités dont elle dispose, avec une dispersion mondiale de nos efforts de coopération »*. Avec les « francophones », des *« traités d'association pour le codéveloppement »* doivent être conclus. Mais, reconnaissent les auteurs, *« la conjoncture n'autorise pas à envisager dans l'immédiat d'importantes augmentations budgétaires »*.

Le RPR entend, d'autre part, redonner à un *« ministère de la coopération et des relations culturelles, scientifiques et techniques »* ses *« vraies dimensions »* et *« rendre aux coopérants et aux agents de l'administration centrale, désabusés et découragés par la pagaïe et la politisation, leur foi et leur dynamisme »*.

Reste à savoir si ces orientations très « volontaristes » seront appliquées par la nouvelle majorité. M. Michel Aurillac, qui donnera une conférence de presse jeudi 3 avril, apportera sans doute un début de réponse sur ce point.

L. Z.

(1) *Une politique africaine pour la France*, par Michel Guillou. Editions Albatros, collection « Club 89 », 60 F.



A TRAVERS LE MONDE

CANADA

Le sénateur Hébert met un terme à sa grève de la faim

Ottawa. — Le sénateur libéral, Jacques Hébert, soixante-deux ans, a annoncé, lundi 31 mars, la fin de la grève de la faim qu'il avait entreprise le 9 mars dernier dans les locaux du Sénat canadien pour obtenir du gouvernement fédéral le maintien d'un programme de travail communautaire pour les jeunes (*le Monde* du 23 mars). M. Hébert a pris cette décision à la suite de la formation pendant le week-end d'une commission spéciale par un groupe de personnalités, dont le sénateur libéral, Jean Chrétien. Cette commission tentera de trouver les moyens nécessaires à la poursuite du programme dit Katimavik, lancé il y a une dizaine d'années par M. Hébert et permettant une rémunération minimale de jeunes travailleurs en contrepartie de tâches communautaires. Le gouvernement conservateur avait mis fin l'an dernier à ce programme. — *(AFP.)*

CHINE

Pékin et les PC est-européens

Pékin. — La Chine cherche à rétablir des liens avec tous les partis communistes d'Europe de l'Est, mais n'envisagera pas de le faire avec Moscou tant que les *« trois obstacles »* seront maintenus, a déclaré un porte-parole du Parti communiste chinois lundi 31 mars à Pékin. Ces trois obstacles sont : soutien de l'URSS à la présence vietnamienne au Cambodge, occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques et maintien de forces soviétiques à la frontière nord de la Chine. C'est la première fois, relèvent les observateurs, que le PC chinois indique officiellement qu'il poursuit une stratégie à deux niveaux concernant ses relations avec le PC soviétique, d'une part, et, d'autre part, avec les autres PC d'Europe de l'Est. M. Wu Xingtang, porte-parole du PCC, a déclaré : *« Pour ce qui est de l'Europe de l'Est, la Chine est prête à rétablir ses relations avec tous les partis »*, mais que le faire avec l'Union soviétique est *« actuellement hors de question »*. — *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Quarante-quatre morts dans l'accident survenu à un avion militaire

Maputo. — Quarante-quatre personnes ont été tuées, dimanche 30 mars, lors de l'accident d'un Antonov-26 des forces armées mozambicaines, qui s'est écrasé peu après le décollage près de la ville de Pemba, capitale de la province de Cabo-Delgado, dans le nord-est du pays. Mme Maria Chipande, épouse du ministre mozambicain de la défense, M. Alberto Chipande, qui était, comme son mari, fondatrice du Front de libération du Mozambique (devenu le FRELIMO, parti unique), figure parmi les victimes, ainsi que plusieurs responsables du FRELIMO. L'accident a fait également cinq blessés, tous dans un état grave. Le commandant des forces aériennes du Mozambique, le général Hama Thai, s'est rendu sur place pour diriger une enquête sur les causes de cet accident. Le mardi 1er avril a été décrété journée de deuil national. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

OUGANDA

Le président Museveni annonce la fin de la « guerre de libération »

Kampala. — Le président ougandais, M. Yoweri Museveni, a annoncé, dimanche 30 mars, que l'Armée nationale de libération (NRA) contrôle désormais tout le pays et que la « guerre de libération » était terminée. Les combattants de la NRA, dont les actions de guérilla remontent à 1981, progressant du sud vers le nord, ont peu à peu pris le contrôle de toutes les villes du pays, repoussant les troupes de l'ancien régime militaire du général Tito Okello. La dernière ville importante, Arua, ville natale de l'ancien président Idi Amin Dada et capitale de la province du Nil-Occidental (nord-ouest de l'Ouganda), a été conquise la semaine dernière, a indiqué la radio de Kampala. Des combats auraient encore lieu dans deux petites agglomérations situées au nord d'Arua, Koboko et Yumbe. Le ministre ougandais des affaires étrangères, M. Ibrahim Mukiibi, a, d'autre part, lancé un appel à la communauté internationale pour que celle-ci vienne en aide à son pays ravagé, a-t-il indiqué, par vingt années de destructions et de génocide. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

URUGUAY

Démission du gouvernement

Montevideo. — Le gouvernement uruguayen a remis, lundi 31 mars, sa démission au président Julio Sanguinetti. Dans un communiqué, les dix ministres démissionnaires indiquent qu'ils entendent donner ainsi *« toute latitude* [au président] *pour une éventuelle refonte »* du gouvernement avant la signature d'un accord avec les partis d'opposition. M. Sanguinetti, un centriste, a pris ses fonctions en mars 1985 après douze ans de régime militaire. Il négocie depuis des mois un accord avec l'opposition, l'action de son gouvernement étant entravée par l'absence d'une majorité parlementaire. Les effets de cette paralysie du pouvoir se sont faits notamment sentir dans le domaine économique. — *(AFP, Reuter.)*

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Lange serait prêt à venir à Paris

M. David Lange, premier ministre de Nouvelle-Zélande, se déclare prêt à venir à Paris *« n'importe quand »* pour y discuter avec les dirigeants français des relations entre son pays et la France. Dans une interview accordée à *Libération* du 1er avril, M. Lange fait une nouvelle fois état de sa *« bonne volonté »* à l'égard de la France et rappelle ce qu'il avait déjà souligné précédemment, notamment dans un entretien accordé au *Monde* (en date du 28 février). D'abord que les négociations avec Paris sur la question des réparations dans l'affaire du *Rainbow Warrior* sont au point mort ; ensuite qu'il n'est pas question d'un *« marchandage »* en vue de la libération des deux agents français incarcérés en Nouvelle-Zélande, le capitaine Dominique Prieur et le commandant Alain Mafart. Lors de l'entretien qu'il nous avait accordé, M. Lange avait notamment regretté qu'à la fin de l'été dernier M. Mitterrand n'ait pas donné suite à une proposition de rencontre dont le chef de gouvernement néo-zélandais avait pris l'initiative et dont le lieu et la date avaient été laissés à la convenance du président français. Dans l'entourage de M. Lange on avait à plusieurs reprises déploré l'*« attitude de repli »* de Paris et la difficulté de renouer le dialogue au niveau politique.

ASIE

Inde

Grève de protestation à New-Delhi contre les «tueries du Pendjab»

De notre correspondant

New-Delhi. — *« Si on laisse les hindous s'approcher du temple sikh, ce sera le massacre ! »* Sombre prophétie, énoncée par un officier de police de Delhi, qui illustre bien le climat général d'appréhension prévalant, ce mardi matin 1er avril, à l'aube de la grève déclenchée dans la capitale par un grand parti de droite hindouiste (le BJP) et soutenue par toute l'opposition, communistes exceptés. Grève de protestation contre les *« tueries du Pendjab »* (quarante morts la semaine dernière), grève dangereuse, puisqu'il est toujours possible qu'une journée d'action contre le terrorisme sikh dégénère en pogrom.

Lundi, à Delhi, des militants du BJP avaient manifesté pour réclamer l'arrêt du *« massacre des innocents »* au Pendjab. Plus de mille d'entre eux avaient été brièvement détenus pour s'être approchés, menaçants, d'un temple sikh du vieux quartier. Pour la journée de mardi, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi n'a pas voulu prendre de risques inutiles ; la police a annoncé que les manifestations, discours publics, slogans et réunions de plus de quatre personnes sur la voie publique étaient interdits pour au moins vingt-quatre heures.

Minoritaire à Delhi, comme partout en Inde hors du Pendjab, la communauté des « disciples » (sikh en sanscrit) se souvient avec horreur de la véritable Saint-Barthélemy déclenchée contre elle après l'assassinat d'Indira Gandhi. Trois mille sikhs furent assassinés durant soixante-douze heures de folie organisée et méthodique. Ce bain de sang, les sikhs, dans leur immense majorité, font tout pour en éviter la répétition. Toutes leurs organisations politico-religieuses, en dehors des trois mouvements extrémistes (1), ont multiplié les *« fermes condamnations »* du terrorisme sikh et les appels angoissés à l'*« harmonie intercommunautaire »*. Le message adressé à la majorité hindoue est clair : *« Nous ne sommes pas responsables des activités criminelles d'une infime minorité, ne vous en prenez pas à nous. »*

L'Akali Dal, le parti modéré des sikhs au pouvoir dans le Pendjab, a appelé les commerçants sikhs de la capitale à garder, mardi, leurs rideaux tirés. La veille, M. Surjit Singh Barnala, le ministre en chef du Pendjab, avait rappelé que six des huit personnes abattues le 29 mars à Nakodar par des terroristes enturbannés, étaient elles-mêmes de confession sikh.

L'offensive meurtrière des séparatistes — encore trois morts lundi au Pendjab — semble avoir été déclenchée par ce qu'ils appellent le *« lâche assassinat »* de neuf de leurs militants, abattus le 26 mars par les forces de sécurité à Anandpour-Sahib, autre ville « sainte » avec Amritsar. Ce jour-là, plusieurs centaines d'activistes s'étaient jetés sabre au clair sur le podium où discourait le chef des modérés. M. Barnala avait failli y laisser sa vie. Le lendemain, neuf hindous étaient tués dans un parc de Ludhiana au pistolet-mitrailleur. La cible avait été choisie pour provoquer la colère hindoue : les victimes participaient à un exercice d'entraînement physique organisé par le RSS, une organisation musclée de l'extrême droite hindouiste.

Les inquiétudes de M. Gandhi

Revendiqué à la fois par le Dashmesh Regiment, mouvement armé clandestin du séparatisme, et par un tout nouveau Commando du Khalistan — du nom de l'Etat sikh indépendant rêvé par les activistes, — l'attentat s'inscrivait dans une stratégie typique. Il s'agit à la fois d'effrayer les hindous du Pendjab pour qu'ils quittent la région (2) et de provoquer la fureur des autres pour qu'ils terrorisent à leur tour les minorités sikhs de Delhi, Bombay ou Calcutta, les forçant ainsi à rentrer au Pendjab. Ainsi, peu à peu débarrassé de sa minorité hindoue et repeuplé par ses enfants prodigues, le Pendjab « khalistanais » serait-il formé *de facto*.

Trois des terroristes qui avaient participé au mitraillage de Nakodar ont été arrêtés. Une vaste chasse à l'homme a été ouverte au Pendjab pour retrouver leurs cinq complices. Neuf villes de la région demeurent soumises à un couvre-feu total ou partiel, toutes les localités sont quadrillées par les forces paramilitaires. La surveillance à la frontière avec le Pakistan a également été renforcée.

M. Barnala a directement accusé ses voisins musulmans de soutenir la rébellion sikh, et M. Gandhi a écrit au président Zia Ul Haq pour lui rappeler sa promesse de ne fournir aux terroristes sikhs ni refuge, ni armes, ni entraînement. Le Pakistan proteste toujours énergiquement de son innocence.

Vingt mille hommes de troupe paramilitaires sont en faction aux côtés de la police pendjabie, et le gouvernement local vient d'en réclamer cinq mille de plus. A l'instar des extrémistes qui se sont attaché les services d'anciens soldats sikhs, M. Barnala a annoncé que son gouvernement pourrait recourir aux retraités sikhs de l'armée indienne pour *« lutter contre la menace terroriste inspirée de l'extérieur »*. *« Le temps pour tous les habitants du Pendjab de se joindre à la lutte est venu »*, a-t-il ajouté.

A New-Delhi, M. Rajiv Gandhi juge la situation *« très sérieuse »*. Il a présidé lundi une réunion avec les chefs de l'opposition parlementaire. Il a été décidé de présenter un front commun au terrorisme et d'apporter *« le soutien maximum à M. Barnala »*. La majorité et l'opposition se sont mises d'accord, selon M. Arun Nehru, vice-ministre de l'intérieur, sur *« une stratégie commune »* aux termes de laquelle *« rien ne sera fait ou dit qui puisse affaiblir la position de M. Barnala »*.

Le gouvernement a, d'autre part, assuré l'opposition qu'il était prêt à dépêcher au Pendjab *« autant de troupes paramilitaires qu'il faudra »*. L'interdiction faite depuis deux ans aux étrangers de visiter l'Etat des sikhs a été prorogée jusqu'au 2 juillet prochain.

PATRICE CLAUDE.

(1) Il s'agit de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF), du Damdami Taksal, le *« séminaire »* sikh des fondamentalistes, et de l'United Akali Dal, petit parti dirigé par le père de Bhindranwale, le *« grand prêtre »* séparatiste tué avec six cents de ses hommes au Temple d'or, en juin 1984.

(2) Le Pendjab est le seul Etat indien où les sikhs sont légèrement majoritaires (52 %).

● *Sauvetages en mer de Chine.* — Le bateau *Cap-Anamur-II*, affrété par le comité ouest-allemand Cap Anamur et l'organisation française Médecins du monde, a recueilli, samedi dernier, cent deux réfugiés vietnamiens en mer de Chine, a annoncé, lundi 31 mars, à Bonn, M. Rupert Neudeck, président du comité ouest-allemand. Depuis le début de sa campagne, il y a un mois, le *Cap-Anamur-II* a pris à son bord deux cents personnes. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CORRESPONDANCE

La situation au Nicaragua

Nous avons reçu une lettre de François Biot, de la communauté dominicaine de La Tourette, dont nous publions les extraits suivants :

Au cours d'un récent séjour dans ce pays, j'ai vécu avec des paysans dans les régions de Chinandega et de Somotillo, et j'ai pris part à une rencontre régionale des Délégués de la parole de Dieu, souvent également animateurs de coopératives paysannes. J'ai rencontré des responsables des partis politiques, ainsi que les cadres de la réforme agraire, le président de la commission des droits de l'homme et les rédacteurs du projet de Constitution (souvent des pères jésuites !). Constitution qui, vous le savez, s'inspire des trois principes fondamentaux : pluralisme politique, économie mixte, non-alignement. Enfin, j'ai rencontré des professeurs d'université, ainsi que des théologiens, des philosophes et des sociologues du centre Antonio-Valdivieso ou à l'institut historique Centre-Amérique.

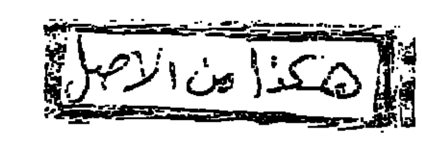
De tous ces contacts, débats, discussions, il résulte une vue du Nicaragua quand même fort différente de celle que résume l'article intitulé « L'heure des durs » dans *le Monde* daté 29-30 décembre 1985.

J'ai circulé en toute liberté dans le pays, avec mon seul visa ordinaire. Et j'ai rencontré, au cours de ces voyages, de nombreux Nicaraguayens circulant en toute liberté, eux aussi. Les seuls contrôles dont j'ai été non pas l'objet (il n'y en a pas eu), mais le témoin, concernait les véhicules dans lesquels je me trouvais, ainsi que la vérification de l'absence d'armes dans les bagages des passagers. Cette absence de contrôle policier envers les personnes se vérifie même à quelques kilomètres de la frontière du Honduras.

Pendant les fêtes de la Purisima, du 29 novembre au 8 décembre, des centaines de réunions se sont tenues, sans restriction apparente.

Les journaux ont continué de paraître, même *la Prensa*, qui exprime chaque jour des positions ouvertement anti-sandinistes (et ce malgré une censure préventive qui ne me paraît pas être d'une efficacité extrême). Les écoles privées continuent tranquillement leur travail, soutenues par les finances publiques (il est vrai que ce dernier point est critiqué par le cardinal Obando comme une atteinte à la liberté !).

Croyez-vous vraiment qu'un pays de trois millions d'habitants (en majorité des paysans), sans industrie ni technologie avancée, puisse être une menace réelle pour les deux cent trente-huit millions d'habitants des Etats-Unis ? Au point qu'il faille contribuer, par n'importe quel moyen, à son écrasement idéologique, même au prix de l'objectivité ? Ne faudrait-il pas plutôt faire en sorte que la France, ou même l'Europe, parvienne à faire entendre un peu plus, même au grand allié nord-américain, la voix de la raison, dans une telle question ?



ASIE

Philippines

Les musulmans dans l'attente d'un « geste » de Mme Aquino

De notre envoyé spécial

Zamboanga. – Perché sur une hauteur des environs de Zamboanga, l'immense bâtiment blanc du conseil exécutif régional, avec ses coupoles de style moderne islamique, son aspect grandiose et ses bureaux quasiment vides, est le symbole de l'autonomie inachevée concédée par le régime Marcos à la minorité musulmane de Mindanao.

L'accord de Tripoli (1976) entre le gouvernement philippin et le chef du Front national de libération Moro (MNLF), Nur Misuari, conclu sous l'égide de la Conférence islamique, prévoyait l'autonomie pour les treize provinces de Mindanao. Deux seulement, les régions 9 (Zamboanga) et 12 (Cotabato), l'ont obtenue.

De surcroît, cette autonomie est limitée ; par rapport aux dispositions de l'accord, elle apparaît à certains musulmans comme une duperie. Nur Misuari n'a d'ailleurs pas poursuivi avec le gouvernement Marcos les négociations qui auraient dû prolonger l'accord, estimant que celui-ci n'avait pas été convenablement appliqué. A la fin des années 70, la lutte armée du MNLF avait repris. Sans doute avait-elle moins d'ampleur qu'au cours des années 70 (l'insurrection musulmane aurait fait alors près de cent cinquante mille morts dans la population civile et trente mille dans les rangs des combattants), mais les combats n'en étaient pas moins quotidiens et meurtriers.

Depuis le début de la campagne électorale en décembre 1985, ils avaient pratiquement cessé, et Zamboanga, qui fut comme l'archipel de Sulu le lieu d'affrontements violents au milieu des années 70, est calme.

« Les meurtres, en recrudescence, sont des règlements de comptes non politiques : certains profitent de la période de flottement qui a suivi la chute de Marcos », nous dit l'archevêque, Mgr Croces.

Comme dans le reste des Philippines, Zamboanga vit une période transitoire : aucune autorité, ni les élus ni les responsables de la police, ne sait si elle est encore en place et personne ne prend d'initiatives, chacun faisant des aller-retour à Manille pour connaître son sort.

La question musulmane, qui paraît, pour l'instant, en sommeil, peut redevenir un facteur d'instabilité pour le gouvernement de Mme Aquino si celle-ci ne tient pas ses promesses électorales. *« Nous devons reconnaître que nous avons échoué dans notre effort pour trouver une solution au problème de Mindanao »*, dit Nur Utattalun, président de l'assemblée régionale. *« Mais, pour l'instant, le nouveau gouvernement n'a fait aucune proposition. On attend »*, ajoute-t-il.

Les communistes d'abord

A Manille, M. Abul Kheyr Alonto, représentant du Parti fédéral musulman (une des couvertures légales du MNLF), ne mâche pas ses mots : *« Si le gouvernement ne parvient pas à stabiliser la situation, ce que l'on appelle ici la « révolution » pourrait conduire à une véritable révolution : les atermoiements peuvent, en effet, nous conduire à dissoudre le parti et à déléguer tous les pouvoirs au MNLF, c'est-à-dire à la lutte armée. »*

Le gouvernement de Mme Aquino procède par priorités. Sur le front insurrectionnel, son principal problème est la rébellion communiste. La question musulmane passe au second plan des préoccupations. Mme Aquino n'en a pas moins pris des engagements lorsqu'elle exprima sa sympathie à *« nos frères musulmans qui furent les premiers à combattre la tyrannie de Marcos, payant un lourd tribut en vies humaines. (...) Il faut satisfaire leurs aspirations à l'autonomie dans le respect de l'intégrité territoriale, des droits et libertés de tous les citoyens et de la sécurité nationale »*.

> *Le nouveau gouvernement accordera-t-il davantage d'autonomie à la minorité musulmane de Mindanao ?*

Lorsque son mari, Ninoy Aquino, rencontra Nur Misuari en 1983 au Proche-Orient, il s'était déjà déclaré favorable à une application pleine et entière des accords de Tripoli. Au cours d'une autre rencontre en octobre 1985, le beau-frère de la présidente, Agapito Aquino, avait confirmé au chef du MNLF qu'elle entendait respecter les engagements du dirigeant assassiné envers les musulmans. Ceux-ci soutinrent en majorité sa candidature.

Le 22 mars, Mme Aquino a créé une commission chargée de reprendre le dialogue avec le MNLF. L'un de ses membres, M. Data Michael Mastura, a cependant précisé : *« Nous ne sommes pas encore au stade de la négociation. »* Pour l'ancien gouverneur de la région de Maguindanao, lui aussi membre de la commission, *« la clé de la paix à Mindanao passe par la mise en œuvre intégrale des accords de Tripoli »*. Le sultan de Sulu, Jamal ul Kiram III, qui se réclame de Nur Misuari, estime pour sa part que, *« si le gouvernement reste trop longtemps dans l'expectative, la situation peut lui échapper »*.

La tâche du gouvernement Aquino est d'autant plus délicate que le mouvement musulman est divisé en trois courants : le Front islamique de libération de Mindanao, que dirige Hashim Salamat, l'Organisation de libération Bangsa Moro et la tendance la plus militante du MNLF qui se réclame de Nur Misuari.

Ce clivage politique recouvre, en fait, des rivalités tribales. Alors que Nur Misuari est soutenu par la tribu des Taosugs, originaires de l'archipel de Sulu, et traditionnellement guerrière, Hashim Salamat a derrière lui les Maguindanaons de la régon de Cotabato. Le Bangsa Moro de Dimas Pundato et Macapanton Abbas recrute parmi les Maranaos de la région de Lanao-del-Sur. L'un des grands desseins de Nur Misuari avait été d'essayer de faire sortir la communauté musulmane de telles rivalités et de donner au MNLF une base populaire de type moderne. La situation présente, caractérisée par la résurgence des luttes internes, témoigne de la faillite de cette entreprise. Aux clivages traditionnels se sont ajoutées les divisions que M. Marcos a su habilement créer par une politique d'autonomie assortie des habituelles pratiques de corruption. Une bonne partie des musulmans qui se sont prêtés au jeu du régime se trouvent aujourd'hui dans une position inconfortable.

Le grand problème auquel se heurtent les musulmans philippins est celui de leur unité face au nouveau pouvoir. Chaque dirigeant, soucieux d'apparaître comme l'interlocuteur du gouvernement, minimise l'autorité des autres. Ainsi, le sultan Abbas, du Bangsa Moro, qui a passé dix ans en exil en Malaisie, a-t-il refait surface à Manille peu après la chute de Marcos (avec lequel il avait plus ou moins flirté). Il nous a déclaré que Nur Misuari a perdu le contrôle du MNLF et que vingt des trente-cinq membres de son comité central ont rejoint son courant.

Rivalités personnelles

Ce sont bien plus des rivalités personnelles que des divergences politiques qui divisent le mouvement musulman. Tant les modérés d'Abbas que les radicaux d'Hashim Salamat, qui l'année dernière appelaient à la « guerre sainte » avec des accents fondamentalistes, au demeurant sans grand écho dans une communauté où le fanatisme religieux ne semble pas prévaloir, sont pour l'application intégrale des accords de Tripoli. C'est également la ligne suivie par Nur Misuari. Ce dernier apparaît sur le terrain comme le véritable leader du mouvement, bénéficiant en outre du soutien de la conférence islamique.

L'application des accords de Tripoli suppose de nouvelles négociations, afin de résoudre les questions restées en suspens : création d'une force militaire régionale intégrée à l'armée régulière, autonomie financière du gouvernement autonome et sa participation aux profits tirés de l'extraction des matières premières.

A Rio-Hondo, misérable village sur pilotis d'une communauté musulmane de Zamboanga, on n'entre pas dans les subtilités des rivalités politiques. Vivant, ou plus exactement survivant, de la pêche, les habitants, dont la plupart avaient fui les zones de combats dans les années 70, ne paraissent pas avoir constaté de grands changements dans leur vie quotidienne depuis la mise en place du gouvernement autonome et ils n'attendent guère d'amélioration dans le futur proche.

Le fatalisme des masses musulmanes pauvres tranche sur l'inquiétude des chrétiens qui craignent de devenir des *« citoyens de deuxième classe »* si les accords sont appliqués à la lettre. Ils ont immigré massivement dans les années 50 et constituent aujourd'hui la majorité de la population de Mindanao. Les musulmans ne dominent que dans l'archipel de Sulu et dans la région de Lanao-del-Sur. Dans la péninsule de Zamboanga, chrétiens et musulmans sont en nombre égal, mais les premiers ne sont représentés au conseil régional exécutif que par un membre sur cinq. Etant donnée la faiblesse des pouvoirs du gouvernement régional, les chrétiens ne s'étaient jusqu'à présent guère inquiétés. *« La seule chose qu'ait faite le gouvernement régional fut d'instituer les jours fériés musulmans, dont nous profitons aussi »*, dit l'archevêque.

La grande question que se posent les chrétiens de Mindanao est de savoir si le gouvernement Aquino accordera aux musulmans une plus grande autonomie que celle que leur avait concédée M. Marcos. *« Nous devrions être protégés par les jésuites qui conseillent Cory »*, dit en souriant un prêtre.

PHILIPPE PONS.

OCÉANIE

Australie

Le débat nucléaire divise l'opinion

De notre correspondante

Sydney. – Plus de trois cents personnes ont manifesté récemment à travers l'Australie en faveur de la paix et du désarmement nucléaire.

Aux cris de *« Non aux mines d'uranium ! »*, *« Non aux bases américaines en Australie ! »* et, en français : *« Foutez-nous la paix sans terrorisme nucléaire ! »*, des Australiens de tous les âges ont exprimé leur peur à l'idée que leur pays puisse devenir une *« cible prioritaire »* en cas de guerre nucléaire, comme vient de l'envisager leur ministre des affaires étrangères, M. Hayden.

Alliée des Etats-Unis au sein du pacte de l'ANZUS, l'Autralie abrite sur son sol une douzaine d'installations militaires américaines. Trois bases sont d'une grande importance stratégique.

La base de North-West-Cape, en Australie occidentale, est un lien de communication vital entre les Etats-Unis et leur flotte de sous-marins nucléaires dans l'océan Indien et dans le Pacifique.

Au centre de l'Australie, la base de Pine-Gap, contrôlée par la Central Intelligence Agency, emploie plus de quatre cent cinquante personnes. Elle permet aux Américains, pense-t-on, d'écouter les communications militaires et les signaux radar des Soviétiques et des Chinois. Depuis Pine-Gap, les Américains peuvent également surveiller les essais des missiles soviétiques.

La base de Nurrungar, dans le désert de l'Australie du Sud, permet aux Américains d'être avertis à l'avance d'une attaque de missiles soviétiques. Grâce aux radars de Nurrungar, les Etats-Unis pourraient, en cas d'attaque, disposer de trente minutes, au lieu de quinze minutes, pour s'organiser.

Ces bases américaines, les travaillistes semblent plutôt bien s'en accommoder depuis leur entrée en fonctions en 1983. Mais cela n'empêche pas le débat sur leur présence d'aller bon train.

Les pacifistes, ici, ne manquent jamais une occasion de dénoncer la politique *« hypocrite »* du gouvernement fédéral : l'Australie, d'une part, se fait signataire du traité de Rarotonga qui vise à établir une zone dénucléarisée dans le Pacifique. D'autre part, elle accueille dans ses ports, contrairement à la Nouvelle-Zélande, les navires américains porteurs d'armes nucléaires et abrite sur son sol des bases vitales pour l'arsenal nucléaire américain.

Le débat s'est intensifié ces derniers mois. Le contrat de dix ans qui lie à Pine-Gap Américains et Australiens arrive à expiration en octobre 1987. Un préavis d'un an doit être donné si l'une ou l'autre partie décide de ne pas renouveler le contrat. Par ailleurs, la conférence nationale du Parti travailliste, au cours de laquelle le Parti définit les grandes options de sa politique, se tiendra en juillet. La position officielle que le Labour y défendra, et qui sera vraisemblablement retenue, est celle qu'ont adoptée au mois de mars les tenants de la droite et du centre du parti, sous l'impulsion de M. Beazley, ministre de la défense, et de M. Hayden, ministre des affaires étrangères, en dépit d'une vive opposition de l'aile gauche. La motion reconnaît que l'Australie court un risque : *« Les bases américaines en Australie peuvent constituer en soi des cibles nucléaires. »* Mais *« leur présence est un élément essentiel dans l'équilibre nucléaire global. Sans la capacité de surveillance et de détection rapide qu'elles assurent, tout effort à venir en faveur du contrôle des armes et du désarmement sera entravé plutôt que renforcé »*. Et la motion conclut : *« Par conséquent, les bases existantes peuvent demeurer sur le sol australien aussi longtemps qu'elles continuent de remplir ce rôle. »*

L'aile gauche du parti a promis de manifester sa vive désapprobation lors de la conférence nationale.

SYLVIE CROSSMAN.

EUROPE

Irlande du Nord

Vingt-quatre heures d'affrontements : des dizaines de blessés

Belfast. — Treize policiers et trente-six civils ont été blessés, lundi 31 mars à Portadown (40 kilomètres au sud de Belfast), où les traditionnels défilés protestants ont dégénéré en bataille rangée avec la police.

Environ trois mille protestants ont défilé le matin en dépit de l'interdiction de la manifestation et ont pénétré dans les quartiers catholiques en bousculant les forces de l'ordre sur leur passage. Un peu plus tard dans la journée, plusieurs centaines de jeunes gens s'attaquaient à nouveau aux forces de l'ordre à coups de pierres.

Les policiers ont riposté en tirant des balles en plastique pour dégager le pont principal de la ville et ouvrir le passage aux véhicules blindés de l'armée.

Une trentaine de personnes ont été arrêtées dans d'autres endroits de la province, la plupart d'entre elles appartenant à l'UDA, une organisation paramilitaire protestante.

L'accord anglo-irlandais en question

Des affrontements ont également eu lieu lundi à Belfast. Une dizaine de policiers ont été blessés alors qu'ils tentaient de canaliser un défilé protestant. Plusieurs incidents se sont encore produits à Belfast et Lisburn dans la nuit de lundi à mardi.

Les manifestants protestaient contre l'accord anglo-irlandais signé en novembre dernier, qui associe Dublin à la gestion des affaires de la province. — *(AFP.)*

Grande-Bretagne

Hampton Court, le palais du roi Henri VIII gravement endommagé par un incendie

Londres. — La veuve d'un général britannique est portée disparue lundi 31 mars après l'incendie qui a sérieusement endommagé une partie du palais historique de Hampton Court, l'un des hauts lieux touristiques britanniques, situé au bord de la Tamise, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Londres.

Lady Gale, quatre-vingt-six ans, la veuve du général Sir Richard Gale, qui commanda la 6e division aéroportée britannique lors du débarquement en Normandie en 1944, habitait le palais, dans un des appartements accordés à vie par la Couronne aux sujets « méritants » du royaume. Selon ses voisins, elle avait pour habitude de se coucher à la chandelle.

L'incendie, qui a fait rage plusieurs heures, a gravement endommagé l'aile sud du château de briques rouges, une résidence du roi Henri VIII, datant du seizième siècle, qui abrite de nombreux appartements de fonction, ainsi que les locaux des employés du palais.

La galerie des Cartons, conçue par Sir Christopher Wren et contenant des tableaux et des tapisseries, dont un tableau détaillant la scène du Camp du Drap d'or, a été détruite, mais une partie de la collection avait été temporairement déménagée, selon un porte-parole du ministère de l'environnement.

Une partie du toit de l'aile sud, qui abrite également les Grands Appartements, s'est écroulé, provoquant l'effondrement de deux étages du palais.

Les pompiers et employés du palais ont monté une opération d'évacuation d'urgence pour sauver de nombreuses œuvres d'art, mais l'étroitesse des couloirs et le nombre important de petites pièces a rendu leur tâche particulièrement difficile.

La reine Elisabeth, le prince Charles et la princesse Margaret se sont rendus lundi après-midi au palais de Hampton Court. — *(AFP).*

Espagne

LA DISSOLUTION DU PC PROSOVIÉTIQUE

A quatre-vingts ans, Enrique Lister rentre dans le rang...

De notre correspondant

Madrid. — La larme à l'œil, les vétérans du parti contemplent la scène : deux figures historiques se retrouvent après seize ans de séparation. A quatre-vingt-dix ans, Mme Dolores Ibarruri, la Pasionaria, accueille à bras ouverts le fils prodigue qui, à près de quatre-vingts ans, rentre *au bercail communiste :* M. Enrique Lister, hier encore pourfendeur des renégats et des « traîtres » aux traditions marxistes-léninistes. *« Ça fait si longtemps que tu es parti, j'espère que tu ne reviens pas pour mettre des bâtons dans les roues des jeunes »,* dira la Pasionaria.

La scène se déroulait le 24 mars, au siège du PCE (Parti communiste espagnol). Enrique Lister, le pro-soviétique de toujours, le chantre de l'internationalisme prolétarien et du « *socialisme réel* », *réintégrait* ainsi le sein d'une formation qui, de son côté, poursuit vaille que vaille son aggiornamento, rangeant au placard les derniers dogmes *hérités de la IIIe Internationale.* Un PCE que le même Lister, il y a quelques années à peine, qualifiait de *« cadavre en décomposition »,* et dont le secrétaire général de l'époque, M. Santiago Carrillo, n'était, à ses yeux, qu'un *« gangster de la politique ! ».*

En avril prochain, le PCOE (Parti communiste ouvrier espagnol), *la squelettique formation* prosoviétique, dont M. Lister est le secrétaire général, tiendra un congrès extraordinaire destiné à entériner son intégration au sein du PCE. En Catalogne toutefois, seule région où le PCOE dispose *d'une implantation qui ne soit* pas fantomatique, les militants renâclent encore à rejoindre les rangs de ce PCE « social-démocratisé » et *« pratiquant la collaboration de classes ».* Mais la cause est sans doute entendue : *comment imaginer un* PCOE sans Lister ?

« Lister a voulu mourir dans son parti », affirme, *mi-goguenard mi-attendri, un dirigeant* du PCE. Il est vrai que ce retour au parti « officiel » marque sans doute la fin d'une trajectoire politique peu banale, celle d'un homme victime de son dogmatisme, certes, mais qui aura été *de tous les combats.*

Né en 1907 en Galice, tailleur *de pierres comme son père,* Lister émigre à Cuba, où il s'inscrit à vingt ans au Parti communiste. Son rôle d'« agitateur » au sein du mouvement syndical lui vaudra de reprendre bientôt le bateau de retour. Revenu en *Galice, il ne tarde pas à récidiver,* ce qui lui vaut de sérieux déboires avec la dictature vieillissante du général Primo de Rivera : trois emprisonnements pour faits de grèves.

Lister sera sans doute le seul communiste espagnol exilé en URSS... avant même la guerre civile. *Recherché par la police* après avoir fait le coup de feu contre des propriétaires terriens près de Séville, il se réfugie à Moscou, où il vivra durant trois *ans, participant à la construction* du métro et suivant des cours de formation militaire. De retour en Espagne en 1935, il est chargé, dans la clandestinité, de l'infiltration du PCE au sein des forces armées.

C'est comme simple milicien qu'il s'engage dans l'armée républicaine *après le coup* d'Etat franquiste. *Mais il prend rapidement* du galon, devient officier « sur le tas » : il commande une brigade en octobre 1936, une division trois mois plus tard. *La* fameuse « division Lister » sera alors de tous les coups durs : on la verra participer à la bataille de Madrid et, en mars 1937, défaire les « chemises noires », les troupes italiennes envoyées *par Mussolini à Guadalajara. Puis on* la retrouvera sur le front à la bataille de Brunete, en juillet 1937, et lors de l'offensive sur l'Ebre, en juillet 1938. C'est aussi *Lister qui sera chargé de* mettre au pas, en mai 1937, les *anarchistes d'Aragon,* alliés des républicains mais dont les communistes ont juré la perte.

« Il était temps »

En mars 1939, Lister, qui vient d'être nommé colonel, quitte l'Espagne, en pleine débâcle *républicaine. Il ne dépose pas* le fusil pour autant : une fois *« passé à l'Est »,* il combattra contre les troupes hitlériennes en URSS et en Yougoslavie. En 1946, il passe en France, où il se voit chargé de la direction militaire *de la guérilla antifranquiste,* qui échouera lamentablement. En 1950, il gagne la Tchécoslovaquie puis, à nouveau, l'Union soviétique.

Lorsque le PCE commence à changer, prêchant en Espagne les thèses de la « réconciliation nationale » et prenant discrètement ses distances de Moscou, Lister, lui, ne change pas. *Jusqu'au début des années 60, il* défendra au sein du parti les thèses de l'« insurrection armée » et du « soulèvement national ». Lorsque le PCE condamne, en septembre 1968, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, *il se montre d'abord* circonspect. Mais, après l'expulsion du parti, en décembre 1969, de deux dirigeants prosoviétiques, il lance une virulente campagne contre M. Carrillo, qu'il accuse d'être « antisoviétique », « antimarxiste » et, curieusement... « stalinien ».

Finalement expulsé à son tour du parti en septembre 1970, il *fonde un PCE rival, qui deviendra* ensuite le PCOE. Mais, prisonniers de leurs querelles internes, incapables de faire réellement concurrence au parti « officiel », les « prosoviétiques » espagnols se verront rapidement abandonnés *par Moscou. L'entreprise* de Lister (qui rentrera en Espagne en novembre 1977) avait échoué. Il l'aura finalement reconnu en confessant le 24 mars dernier : *« Il était temps d'admettre que cette voie était sans avenir. »* A quatre-vingts ans, il aura finalement pris acte, lui aussi, de la nécessité de changer.

THIERRY MALINIAK.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Conseil de l'Europe »

de Jean-Louis Burban

Le Conseil de l'Europe fait depuis longtemps partie de ces organismes dans la familiarité desquels les spécialistes ont coutume de vivre, mais que le grand public ignore, ou confond, avec d'autres : par exemple avec le conseil européen, qui rassemble les gouvernements des Douze. Pour achever de brouiller les esprits, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe siège dans le même hémicycle, à Strasbourg, que celle de la CEE !

Maître de conférences, à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Institut des hautes études européennes de Strasbourg, Jean-Louis Burban a donc fait œuvre utile en dissipant, dans le style synthétique et clair qui est généralement celui de la collection « Que sais-je ? », un certain nombre de malentendus. Et en rappelant, au moment où l'on parle surtout de l'Europe communautaire, qu'existe aussi, et depuis fort longtemps, celle des Vingt et un.

Il est vrai que, lorsque entra en vigueur, en 1949, la « convention portant statut du Conseil de l'Europe », les pays intéressés n'étaient encore qu'une dizaine. Mais cet élargissement-là devait aller bon train, et l'on peut dire aujourd'hui que l'Europe du Conseil est celle de l'ensemble des démocraties du continent. A l'exception de la Finlande (cependant associée à bon nombre de ses travaux) et réserve faite du problème posé par la Turquie, que ses gouvernements militaires ont mis en difficulté avec l'organisation.

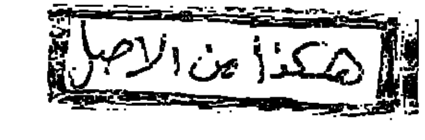
Le « grand œuvre » du Conseil, comme le note l'auteur, est précisément la défense des droits de l'homme. Là aussi, que de confusions entre sa Commission européenne des droits de l'homme, la Cour internationale de justice de La Haye et la Cour de justice européenne de Luxembourg ! Pourtant, *« dans l'histoire des relations internationales, le Conseil de l'Europe est à l'origine de la première tentative sérieuse de protection internationale »* de ces droits, écrit avec raison M. Burban, avant de détailler le mécanisme de cette protection. Non sans souligner au passage l'importance du recours individuel, que la France et l'Espagne n'ont accepté qu'en 1981. Quitte à rappeler aussi que, sur quelque dix mille recours individuels enregistrés à ce jour, environ trois cent quatre-vingts seulement ont été déclarés recevables.

Mais le Conseil de l'Europe, c'est aussi une « puissance tribunicienne » et une coopération non juridictionnelle importante : en matière économique, culturelle, sociale, en faveur de la défense des consommateurs ou de celle de l'environnement, dans le domaine de la santé publique, les Vingt et un y ont trouvé un forum que leurs gouvernements gagneraient sans doute à mieux exploiter. Ne serait-ce que pour contribuer à démentir *« toute une littérature désabusée »* sur la construction européenne, dont certains annoncent périodiquement l'imminent fiasco. S'agissant du Conseil de l'Europe comme d'autres organes du Vieux Continent, écrit fort justement Jean-Louis Burban, *« il convient de relativiser, et d'abord quant au temps. Trente années peuvent paraître longues à une génération de fédéralistes impatients (...), mais une telle période est brève dans l'histoire bimillénaire de l'Europe ».*

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *Le Conseil de l'Europe*, de Jean-Louis Burban, PUF (coll. « Que sais-je ? », 128 pages.





EUROPE

LES ACCUSATIONS CONTRE L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

M. Waldheim rattrapé par son passé...

(Suite de la première page.)

Les traditions familiales porteraient à croire que le jeune Kurt était plutôt dans la mouvance idéologique de ces catholiques conservateurs qui ont vu le déferlement nazi sur l'Autriche d'un fort mauvais œil. Certains témoins de l'époque affirment même que Kurt Waldheim avait, lycéen à Tulln, distribué des tracts anti-nazis.

La suite de sa carrière le prouvera, le jeune homme est avant tout soucieux d'arriver, de remplir ses devoirs envers une famille qui a fait de gros efforts pour lui permettre de faire des études coûteuses. Alors, partout, à l'université comme plus tard dans la Wehrmacht, Kurt Waldheim fermera les yeux et se bouchera les oreilles.

Avant la guerre, lorsque les trottoirs de Vienne devaient être nettoyés avec des brosses à dents par des juifs encadrés par des SA vociférants, lorsque ses camarades d'études qui n'avaient pas la chance, comme lui, de posséder un certificat d'aryanité en bonne et due forme disparaissaient les uns après les autres, ce que tout le monde a vu, lui ne le verra pas.

Pas plus que, mobilisé dans les Balkans, officier de renseignements à l'état-major du général Alexander Lohr, basé à Salonique, il n'eut connaissance des déportations massives de juifs grecs qui eurent lieu durant son séjour... *« J'étais à 6 kilomètres de la ville, et je n'étais au courant de rien... »*, affirme-t-il aujourd'hui. Simon Wiesenthal, qui au début de l'affaire avait très fermement pris position en sa faveur, trouve que là vraiment, c'est trop : *« On ne parlait que de cela au mess des officiers... »*, affirme le chasseur de nazis, qui prend maintenant ses distances avec M. Kurt Waldheim.

Reste l'accusation la plus grave, celle qui ferait de M. Waldheim plus qu'un simple suiveur du nazisme, un criminel de guerre ayant participé à la sauvage répression des partisans yougoslaves de juillet 1942 à la fin de 1944. Si le lieutenant Waldheim figure bien sur la liste des criminels de guerre établie par les autorités yougoslaves après la guerre, il ne faudrait pas en conclure que ce dernier se serait rendu coupable personnellement de crimes précis : il était de coutume que tout l'état-major d'une unité engagée dans des opérations de ce genre figure automatiquement sur ces listes. Le secrétaire général du Congrès juif mondial, M. Elan Steinberg, reconnaît d'ailleurs que ce n'est pas en tant que criminel de guerre que M. Waldheim est mis en cause par son organisation. *« Ce que nous voulons mettre en lumière, c'est la manière dont une personnalité internationale est parvenue à une position éminente en mentant sur son passé... »*

En fait, l'ascension de M. Waldheim, dans son pays d'abord, puis sur la scène internationale, se fonde sur ce que les Anglo-Saxons appellent un *« understatement »*. M. Waldheim s'est persuadé, a persuadé le monde entier que, après tout, il n'avait fait que son devoir, contraint et forcé, à l'instar de la majorité du peuple autrichien.

Un peuple autrichien qui se trouve aujourd'hui dans la confusion la plus totale. Le ton de la presse, le discours de l'homme de la rue à Vienne en témoignent. On ne veut toujours pas croire ces rumeurs venues de l'étranger. *« Pourquoi quelqu'un que le monde entier a trouvé bon pendant dix ans devrait-il être mauvais pour l'Autriche ? »* Tel est le leitmotiv.

Une vague nationaliste et chauvine

Certains vont plus loin, accusant le Congrès juif mondial de mener sciemment une campagne de calomnies destinée à ternir l'image de l'Autriche au travers de celle de son éventuel futur président. Le journal du Parti populiste, la formation qui soutient la candidature Waldheim, reproche aux organisations juives de *« ne voir que les petites taches brunes sur l'uniforme d'un officier de la Wehrmacht, et d'oublier les grosses taches rouges sur celui des généraux israéliens »*. La presse, à de rares exceptions près comme le journal du Parti socialiste et le magazine *Profil*, défend M. Waldheim de toute son énergie, n'évitant pas toujours l'antisémitisme, comme cet éditorialiste du *Kronenzeitung*, quotidien populaire à grand tirage, qui met en parallèle l'attitude miséricordieuse du pape Jean-Paul II, qui consent à visiter une synagogue, preuve d'un pardon à ceux qui ont tué le Christ, et celle de juifs qui n'est que vengeance...

Autant dire que la campagne électorale est maintenant totalement dominée par l'« affaire ». Le Parti populiste (OEVP) est contraint de durcir sa campagne, espérant se laisser porter par la vague nationaliste et chauvine qui se développe dans le pays.

Samedi dernier sont apparues sur les murs les nouvelles affiches : plus un portrait souriant de M. Waldheim, mais un mot d'ordre écrit en lettres rouges : *« Nous, Autrichiens, votons pour qui nous* [souligné] *voulons. Alors, justement maintenant Waldheim. »*

Le pauvre candidat socialiste, le docteur Steyrer, est complètement oublié dans la tourmente. On ne parle ni de lui ni de son programme. Le Parti socialiste essaie néanmoins de retourner en sa faveur une opinion qui était jusque-là plutôt favorable au candidat conservateur. On a rajouté des bandeaux sous le portrait de M. Steyrer, où l'on peut lire : *« Un Autrichien dont on peut être fier... »* Mais dans toute cette affaire, le Parti socialiste et le chancelier Sinowatz marchent sur des œufs. Il leur faut tout à la fois montrer que leur candidat est le plus apte moralement à représenter l'Autriche, tout en évitant de paraître emboîter le pas d'une organisation étrangère.

Personne aujourd'hui à Vienne ne s'aventure à faire des pronostics sérieux sur l'issue de la mêlée. Et d'ailleurs certains font remarquer que le Parti populiste n'a pas encore déposé officiellement la candidature de M. Waldheim. Ce qui devrait être fait, assure-t-on au secrétariat du candidat, le 3 avril, date limite de dépôt des candidatures. A moins que d'ici là, ne parviennent de New-York des nouvelles qui remettraient tout en cause...

LUC ROSENZWEIG.

SA par anti-nazisme

Dans les propos autobiographiques rapportés par Eric Rouleau en 1977 (1), M. Kurt Waldheim explique comment il est entré dans les SA par anti-nazisme en 1938 :

« A tout prendre, je préférais être militaire que civil. La police surveillait les membres de ma famille, épiait nos faits et gestes et pouvait, à tout moment, nous arrêter (...). Les anti-nazis étaient moins exposés dans l'armée, d'abord parce qu'ils étaient plus nombreux que dans l'administration civile et aussi parce que la surveillance était moins rigoureuse. J'avais été frappé par la liberté relative des propos que tenaient les militaires, par les critiques du régime hitlérien que formulaient en ma présence des commandants de l'unité de cavalerie à laquelle j'appartenais (...). »

Selon les documents rassemblés par le Congrès juif mondial, M. Kurt Waldheim était officier dans une unité de l'armée allemande stationnée dans les Balkans en 1942, puis il fut placé à la tête d'une unité de renseignement en 1943, après avoir participé à une opération particulièrement brutale contre les partisans en Yougoslavie. Les documents publiés par la presse yougoslave le mettant en cause pour la période allant de juillet 1942 à décembre 1944. Voilà ce que disait M. Kurt Waldheim dans sa biographie de 1977 :

« Alors que je me trouvais sur le front oriental, j'ai été blessé à la jambe. Je fus aussitôt rapatrié, ce qui me permit de reprendre mes études de droit dès 1942. Deux ans plus tard, j'obtins mon doctorat après avoir présenté une thèse sur les concepts fédéralistes de Konstantin Frantz, un diplomate allemand contemporain de Bismarck. (...)

» A mon retour à Vienne, en 1942, il n'était plus possible de quitter l'Autriche. Entre-temps, les frontières avaient été fermées hermétiquement. J'étais surveillé par les autorités militaires qui se livraient à des vérifications régulières pour s'assurer que je me consacrais réellement à mes études. »

(1) *Un métier unique au monde*, Kurt Waldheim, en collaboration avec Eric Rouleau. Stock, 1977.

RFA

Ecologistes et pacifistes ont manifesté pendant quatre jours

Bonn. – Le mouvement pacifiste ouest-allemand a affirmé avoir mobilisé 360 000 manifestants lors des traditionnelles « marches de Pâques » pour la paix et le désarmement, qui se sont achevées lundi 31 mars par une grande manifestation écologiste à Wackersdorf (Bavière).

Ces marches, qui ont pris pour cible l'initiative de défense stratégique américaine (IDS) et le nucléaire civil ou militaire, se sont déroulées dans plus de cent cinquante villes à l'appel des pacifistes, des écologistes, des Eglises, des syndicats et du parti d'opposition social-démocrate SPD. La participation a été inférieure à celle de l'an passé.

Plus de 80 000 personnes (30 000 selon la police) ont manifesté à Wackersdorf contre la construction de la première centrale de retraitement de combustibles irradiés de RFA. Des incidents sans gravité ont opposé lundi après-midi la police, qui a fait usage de lances à eau, à une centaine de manifestants, dont plus de 70 ont été interpellés.

Samedi matin, la police avait évacué un village de tentes et interpellé 280 écologistes, après avoir découvert un attirail pour la fabrication d'engins explosifs destinés, selon elle, à des attaques contre la centrale. Plus de 190 militants placés en garde à vue avaient été libérés lundi matin.

Au cours d'un meeting à Francfort, des responsables syndicaux et du SPD ont vivement critiqué l'engagement de la RFA dans l'IDS et la course aux armements nucléaires. La « guerre des étoiles » a été dénoncée notamment dans la région de la Ruhr et à Hambourg, où des appelés en uniforme ont défilé sous la bannière *« Les soldats contre l'IDS »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA TENSION ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

« L'URSS ne claquera pas la porte face aux provocations américaines »

écrivent les « Izvestia »

Moscou. – M. Gorbatchev a réagi modérément, lundi 31 mars, au rejet par M. Reagan de sa proposition visant à organiser rapidement un sommet soit à Londres, soit à Rome pour négocier un arrêt total des essais nucléaires. Au cours du dîner offert en l'honneur du président du Mozambique, M. Machel, le secrétaire général a notamment déclaré : *« L'URSS a proposé aux Etats-Unis de conclure immédiatement un accord sur l'arrêt des essais nucléaires, en tant que premier pas important sur la voie de la liquidation des armes nucléaires. » « Nous attendons de la part de Washington une approche responsable de notre proposition »*, a poursuivi M. Gorbatchev, qui n'a pas mentionné le rejet de sa proposition par M. Reagan.

Auparavant, le dirigeant soviétique avait dénoncé *« la brutalité cynique »* des *« ingérences ouvertes des impérialistes américains dans les affaires du Nicaragua, de l'Angola, de la Libye et d'autres pays »*.

Lundi également, les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement, ont écrit que *« l'URSS ne claquera pas la porte »* face aux *« provocations »* américaines. Au nombre des dernières *« provocations »* de la Maison Blanche, le quotidien énumère la poursuite des essais nucléaires américains, la décision de réduire de cent cinq personnes la représentation soviétique à l'ONU et l'entrée de deux navires de guerre américains dans les eaux territoriales soviétiques, en mer Noire.

« L'utilisation des conflits régionaux »

« Techniquement, il eût été facile de couler les navires de guerre américains [en mer Noire], affirment les *Izvestia, mais on ne prend pas de décision politique responsable en se fondant sur les seules possibilités techniques (...) » « Nous sommes suffisamment forts, confiants et civilisés pour réagir sans hystérie aux provocations* (...), *et nous n'allons pas claquer la porte »*, ajoute le journal, sous la signature de son commentateur, Alexandre Bovine.

De son côté, l'agence Tass a affirmé lundi que l'administration américaine *« intensifie son option en faveur du déclenchement de conflits régionaux qui vise à empêcher le règlement pacifique de la situation dans les points chauds de la planète »*.

Dans une dépêche émanant de Washington, aux accents d'un véritable réquisitoire contre la diplomatie américaine, l'agence officielle soviétique se demande s'il n'est pas *« clair que la politique de « néoglobalisme », et plus précisément l'exportation de la contre-révolution, est incompatible avec l'esprit de Genève »*, qui a vu le jour après le sommet Reagan-Gorbatchev en novembre dernier.

Evoquant la situation actuelle, notamment en Afghanistan, au Nicaragua et en Angola, Tass accuse Washington de *« se comporter de manière de plus en plus arrogante et provocatrice dans l'arène internationale, tandis que la rhétorique par laquelle elle cherche à camoufler sa politique de confrontation devient de plus en plus hypocrite »*.

Après avoir indiqué que les Etats-Unis s'apprêtent à livrer de *« nouvelles armes »* à la résistance afghane via le Pakistan, l'agence écrit : *« Le régime de Zia Ul Haq* [le président pakistanais] *devrait se rendre compte du danger des aventures dans lesquelles ses protecteurs d'outre-Atlantique cherchent à l'entraîner. Il risque gros. »*

Tass qualifie de *« rétrograde, anti-populaire et, par conséquent, vouée à l'échec »* la politique étrangère de Washington et appelle les Etats-Unis *« à évaluer la situation internationale de manière lucide et à renoncer à la politique de confrontation et de déclenchement de conflits »*. – *(AFP, AP.)*

LA PRÉPARATION DU SOMMET DES SEPT A TOKYO

M. Nakasone rappelle que les délégations doivent être limitées à trois membres

Tokyo. – Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, a déclaré, lundi 31 mars, qu'il ne s'opposait pas à la venue du premier ministre français, M. Jacques Chirac, au sommet de Tokyo, mais il a souhaité que la France limite sa représentation, comme chaque pays, à trois personnes par session plénière, indique l'agence Kyodo.

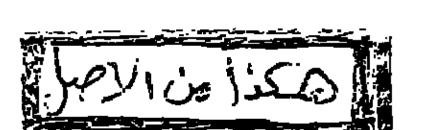
La règle veut aussi que seul le chef de l'exécutif – en l'occurrence M. François Mitterrand – participe aux réunions au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des Sept, a précisé M. Nakasone. M. Chirac a annoncé son intention de participer au sommet, du 4 au 6 mai prochain. Jusqu'à présent, les participants étaient, outre le chef de l'exécutif, les ministres des affaires étrangères et des finances.

D'autre part, quatre roquettes de fabrication artisanale ont été tirées, lundi à Tokyo, contre le palais Akasaka, qui doit accueillir le sommet. Les roquettes, tirées d'un véhicule garé à proximité, n'ont pas explosé, mais un policier a été blessé au cours de l'attaque. Le palais n'a pas subi de dommages.

L'extrême gauche a déjà revendiqué les attaques à la roquette contre le palais impérial et l'ambassade des Etats-Unis, à Tokyo, le 25 mars. Le groupe Chukaku-Ha (Fraction noyau central) a notamment endossé la responsabilité de celui d'Osaka, vendredi dernier, contre les locaux de la police. Ces attentats n'avaient fait ni victime ni dégâts importants.

Près de douze mille policiers ont été placés en état d'alerte dans la capitale afin de prévenir toute tentative de ce genre à l'occasion du sommet des Sept et des cérémonies devant marquer, le 29 avril, le soixantième anniversaire de l'accession de l'empereur Hirohito au trône.

La palais Akasaka, qui se trouve au centre de Tokyo, comprend la résidence du prince héritier Akihito et une résidence pour les invités officiels. – *(AFP.)*



politique

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Plus d'interrogations que de certitudes

La rentrée parlementaire, qui aura lieu le *mercredi 2 avril*, intervient dans un climat de brouillard politique. Les cinq cent soixante-dix-sept députés élus le 16 mars qui vont prendre le chemin de l'Assemblée nationale sont, en effet, plus porteurs de questions qu'envahis de certitudes.

Rarement l'avenir a paru aussi *flou à l'orée d'une nouvelle législature*. La seule évidence, pour ces représentants du peuple, est qu'ils *auront à retourner devant leurs électeurs* avant cinq ans, terme théorique de leur mandat, et selon un *mode de scrutin différent de celui* qui leur a permis de l'emporter il y a un peu plus de deux semaines. Cette perspective n'en réjouit aucun et en inquiète plus d'un.

Tout le reste n'est qu'interrogation, d'autant que les événements de ces dernières semaines doivent rendre prudents tous ceux qui sont tentés par les pronostics.

Sous le double effet de la proportionnelle et de la cohabitation, le Parlement devait retrouver un lustre et un pouvoir perdus depuis longtemps. Le principal centre de décision aurait même dû quitter l'Elysée pour regagner le Palais-Bourbon. Il semble bien, en fait, avoir directement gagné l'hôtel Matignon. La victoire limitée de la droite classique *était censée accroître la marge* de manœuvre du président de la République. Pour l'heure, elle a renforcé *la liberté d'action du chef du gouvernement*. Les anti-cohabitationnistes notoires, si hardis avant l'insuccès relatif de M. Raymond Barre, se retrouvent condamnés à apporter leur soutien à M. Jacques Chirac. Pour solidifier sa majorité gouvernementale, le premier ministre va pouvoir — sans grand *risque — engager* la responsabilité de son gouvernement devant la représentation nationale, probable*ment dès le 9 avril, lorsque l'Assem*blée aura achevé la mise en place de ses outils de travail (bureaux et *commissions), ce qui ne devrait pas* se faire sans difficultés.

Les majorités les plus faibles numériquement sont souvent paradoxalement les plus fortes politiquement. Tel est en tout cas l'espoir affiché par le nouveau premier ministre. M. Chirac doit toutefois en douter un peu, puisqu'il a décidé de demander au Parlement le droit de légiférer par ordonnances dans les deux domaines essentiels de son programme : le « redressement » économique — et particulièrement par la dénationalisation de nombreuses entreprises du secteur public — et le retour au scrutin majoritaire pour les élections législatives.

L'Assemblée nationale sera donc ainsi mise sur la touche, dès son *entrée en fonctions, pour ce qui tou*che aux deux points prioritaires sur lesquels se sont fait élire les députés de *la nouvelle* majorité. *Il* faut remonter à 1967 pour trouver une situation analogue. C'était déjà au lendemain d'élections qui n'avaient accordé à la majorité qu'une avance d'un seul siège.

Les députés si légitimement fiers de leur nouveau mandat vont-ils *facilement accepter de se dessaisir* d'une si grande part de leurs pouvoirs ? Les oppositions, qu'elles se *situent à gauche ou à l'*extrême droite, certainement pas. Mais elles ne pourront se livrer qu'à un baroud d'honneur. La majorité gouvernementale devra — de gaieté de cœur ou non — en passer par le bon vou*loir de M. Chirac. Il lui faudra* attendre quelque peu, et surtout les premières difficultés du gouverne*ment, pour manifester ses réserves.*

Avec M. Jacques Toubon, au secrétariat général du RPR, et *M. Pierre Messmer, gardien du tem*ple gaulliste, à la présidence du groupe, le premier ministre ne devrait pas avoir de difficultés avec ses amis les plus proches. D'autant que les membres les plus anciens de son mouvement qui pourraient se sentir écartés des responsabilités, ont l'habitude d'une fidélité à toute épreuve. Tout autre sera peut-être le comportement de l'UDF.

Rivalités

M. Raymond Barre, lui, n'a pas oublié la guerre à peine larvée que lui ont menée les députés chiraquiens au temps où il siégeait lui-même à l'hôtel Matignon. L'ancien premier ministre a à peine caché qu'il pourrait être tenté de laisser ses amis *« renvoyer l'ascenseur »* si l'on ose dire... M. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, s'est déjà présenté en gardien sourcilleux de la plate-forme de gouvernement mise au point par le RPR et l'UDF avant les élections, alors même que certaines mesures paraissent déjà *devoir être atténuées. L'un comme* l'autre n'ont certainement pas l'intention de laisser M. Chirac agir *à sa guise, mais leur rivalité pourrait* aussi faciliter la tâche du chef du gouvernement. La lutte sourde que menaient déjà *à la fin de la précé*dente législature l'ancien président de la République et son ancien premier ministre pour asseoir leur leadership sur les députés UDF va certainement reprendre de plus belle. Mais, aujourd'hui, il y a un troisième camp dns la confédération : celui de ceux qui sont décidés à jouer la carte de M. François Léotard ; malgré leur entrée en force au gouvernement, *il leur reste quelques* alliés au sein du groupe parlementaire.

En outre, la droite retrouve une situation qu'elle ne connaissait plus depuis 1978 : tous ses membres n'appartiennent pas à la majorité gouvernementale. Mais toute *alliance — même ponctuelle —* avec le Front national sera autrement plus difficile qu'elle pouvait l'être entre *le bloc majoritaire de l'époque* et les centristes ou réformateurs d'opposition. Ne serait-ce que parce *que l'idée de cette alliance constitue* un sujet de discorde, tant au RPR qu'à l'UDF.

Le comportement des amis de M. Jean-Marie Le Pen est justement l'une des grandes inconnues de cette rentrée parlementaire. Comment se couleront-ils dans le moule — habituellement bien huilé — de la vie du *Palais-Bourbon ? En accepteront-ils* facilement les règles — écrites et non écrites ? De la réponse à cette question dépend la qualité des séances. *Le* risque pour l'institution parlementaire serait d'avoir aux deux extrêmes de l'hémicycle des groupes privilégiant l'affrontement au débat, groupes décidés à ne faire de concession ni aux amis du président de la République ni à ceux du premier ministre.

Un premier test en sera donné dans les huit jours à venir avec la *composition du bureau de l'Assem*blée et des bureaux des six commissions permanentes. L'élection de *M. Jacques Chaban-Delmas* au « perchoir » est acquise, mais il lui faudra — peut-être — attendre le troisième tour, et donc la possibilité d'une majorité relative. La faible avance en sièges du RPR et de l'UDF (deux de plus que la majorité absolue), liée à l'impossibilité pour les ministres dont l'élection en tant que députés est contestée de se faire remplacer immédiatement par leur suivant de liste au Palais Bourbon, réduit encore la liberté de manœuvre de la majorité gouvernementale. *Elle va aussi lui compliquer singuliè*rement l'accession à la présidence de toutes les commissions, comme elle en a émis l'intention, malgré la demande des socialistes d'en détenir deux. Là aussi il lui faudra soit attendre le troisième tour soit négocier avec le Front national.

Les communistes ayant refusé tout principe d'accord en réunion de président de groupes, la composition *du bureau de l'Assemblée ne pourra* se faire — en tout état de cause — par « consensus ». Il faudra donc procéder à un vote pour les vice-présidents, un pour les questeurs, un pour les secrétaires. Les conditions de ces scrutins — et la place qui sera faite au Front national et au Parti communiste — donneront une précieuse indication sur le climat des premiers mois de cette nouvelle *législature.*

THIERRY BRÉHIER.

1956-1986 : la première séance

Nous réservons aux dix-neuf femmes désignées pour siéger en notre Assemblée une très déférente et chaleureuse bienvenue. L'intérêt, à nos yeux, évident de l'Assemblée nationale, c'est que nos compagnes soient, de plus en plus nombreuses, associées à nos travaux. » Applaudissements. L'orateur ajoute : *« La participation des femmes à la direction des affaires publiques n'a que trop tardé. »*

Ainsi parle Marcel Cachin, député communiste, doyen d'âge de l'Assemblée, en ouvrant la première séance de la nouvelle législature, le 19 janvier 1956.

La foule des grands jours est là : il y a du nouveau dans l'ordinaire de la IVe République. Inat*tendue, la vague poujadiste* a déferlé, déjouant tous les pronostics. On se bouscule pour voir les cinquante et un « produits » de cette bizarrerie politique agitée et dérangeante. Et qui a fait bien des victimes électorales : en Seine-Maritime, un ministre en exercice, qui s'appelle Jean Lecanuet, a été battu.

Au nombre de ces cinquante et *un députés (plus un apparenté,* l'ex-commissaire Jean Dides, « héros » de l'obscure affaire des fuites en 1954) : le jeune Jean-Marie Le Pen.

Aujourd'hui, les uns et les autres font jeu égal.

Le jeune Le Pen d'il y a trente ans est là, en tout cas, et bien là. Privilège — non renouvelable — *de l'âge, il prend place, le 19 jan*vier 1956, avec l'un de ses compagnons, et... quatre communistes, à l'éphémère bureau provisoire de l'Assemblée, le temps de cette première séance.

Pour très peu de temps, le héros d'extrême droite du quar*tier Latin demeure coi. Bientôt,* on va l'entendre parler haut et ferme avec la verve propre à ceux qui ont « sorti les sortants ».

Aujourd'hui, 19 janvier 1956, la parole est au seul vénérable Cachin. Un mot pour les vieillards *durement touchés par l'hiver.* Une phrase pour appeler au secours de... la représentation *proportionnelle Adolphe Carnot,* Jules Guesde et Jean Jaurès. Une tirade pour condamner les *« indignes propos »* de ceux qui ont osé parler, dans la presse de l'époque, d'une France en déclin.

Les *« travailleurs français »*, que Marcel Cachin évoque plus longuement ? *« Ils veulent que « ça change ». Et c'est un fait qu'un nombre croissant d'entre eux ont désormais la nostalgie du Front populaire. »*

Et le François Mitterrand de 1956, député de la Nièvre, n'est-il pas un peu nostalgique ? Son UDSR aurait fondu comme neige au soleil sans les providentiels apports de l'outre-mer. Qu'*importe,* il n'a pas dit son dernier mot. Et les radicaux ? Ce n'est plus ce que c'était, pour *eux non plus. Leur dégringolade* ne fait que commencer...

Les amateurs, les curieux, ont trop attendu de cette première séance d'il y a trente ans. Elle durera vingt minutes. Rien de spectaculaire ne s'y passera ou ne s'y dira. Marcel Cachin lève la séance. Le plus drôle et surtout le moins drôle, ce sera pour un peu plus tard.

Vive la proportionnelle

Trente ans après, la foule des grands jours sera là, le 2 avril, pour la première *séance* de la *nouvelle législature. Il y a du* nouveau dans l'ordinaire de la Ve République : les premiers méandres de *la* cohabitation et, de retour au Parlement, Jean-Marie Le Pen et les siens. Autres temps (?), autre vague (?). La dernière — moins inattendue, sinon par son ampleur — a nom Front national.

En 1956, les poujadistes *d'Union et fraternité française ne* faisaient tout de même pas le poids, face aux cent quarante-*neuf communistes et assimilés.*

MICHEL KAJMAN.

M. Gouyou Beauchamps préparera la nouvelle loi sur l'audiovisuel

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a *confié* à M. Xavier Gouyou Beauchamps l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la communication audiovisuelle. *Cette loi devrait être* soumise au Parlement avant ou pendant l'été et reprendrait les principales réformes prévues par la plate-forme UDF-RPR.

[Né le 25 avril 1937, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Xavier Gouyou Beauchamps a été chargé des questions d'information auprès de M. Edgar Faure, au ministère de l'agriculture, puis de l'éducation nationale, de 1966 à 1969. Conseiller technique pour la presse et l'information *de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors* ministre des finances, il suit ce dernier à la présidence de la République où il devient, de 1974 à 1976, le chef du service de presse. Il est nommé président de la SOFIRAD en 1977. Préfet hors cadre depuis 1981, il continue de conseiller M. Giscard d'Estaing.]

● *Le cabinet du garde des sceaux.* — Au cabinet du garde des sceaux, ont été nommés conseiller technique MM. Jérôme Turot et Dominique Matagrin. Maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Turot est chargé des problèmes *administratifs, constitutionnels* et budgétaires. Magistrat à l'administration centrale, M. Matagrin s'occupera des prisons et aussi des questions budgétaires. D'autre part, M. Jean-Paul Guénot, magistrat à la chancellerie, sera chargé des relations avec le Parlement.

PRÉCISION. — *M. Léger et l'Association professionnelle des magistrats.* — M. Philippe Léger, directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, nous prie de préciser qu'il n'est pas et n'a jamais été membre de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). M. Alain Terrail, secrétaire général de l'APM, nous avait présenté M. Léger comme adhérent de cette association (*le Monde* du 29 mars).

● *FO et la chasse aux sorcières à la télévision.* — Le syndicat Force ouvrière de TF 1, dans un communiqué, *« dénonce préventivement toute chasse aux sorcières »*, rappelant qu'il avait eu la même attitude en 1981. FO estime *« que ceux qui ont été injustement exclus, placardisés, doivent être réintégrés »*.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Tjibaou : « un retour en arrière serait dramatique »

Dans une interview publiée mardi 1er avril par le *Journal de Nouvelle-Calédonie*, le président du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, se déclare prêt à dialoguer avec le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons : *« On ira le voir, s'il nous invite. A lui de décider. »*

Le chef du mouvement indépendantiste néo-calédonien ajoute que M. François Mitterrand demeure pour lui *« un allié objectif »*. Il rend hommage au gouvernement socialiste qui, *« après avoir pataugé »*, a fait accomplir, selon lui, *« des progrès immenses »* dans la voie de l'indépendance.

Le FLNKS, dit-il, *« continuera à jouer le jeu des institutions »* à condition que l'actuel statut provisoire « Pisani-Fabius », qui doit *normalement mener* à un scrutin d'autodétermination avant la fin de 1987, ne soit pas *« cassé »* par le *nouveau gouvernement. « Ou bien ils* [les nouveaux dirigeants français] *sont intelligents, ils gardent le cap de ces institutions jusqu'en 1987, et nous continuons. Ou bien ils ne sont pas intelligents, et ils cassent la baraque »*, déclare M. Tjibaou.

« La revendication d'indépendance ne va pas aller en diminuant. Nous sommes incontournables. Un retour en arrière (...) serait dramatique. A ceux qui doivent prendre des décisions de bien réfléchir aux conséquences de leurs actes », avertit le président du FLNKS.

« Tant qu'il y aura un Canaque vivant, il demeurera un témoin pour dire [aux non-Canaques] : *« toi tu n'es pas d'ici »*, ajoute M. Tjibaou. *« Alors le choix est simple : ou bien ils cherchent à éliminer les Canaques, (...) ou bien ils font preuve d'intelligence et de raison, (...) et ils discutent avec les Canaques de l'avenir. Si les représentants du RCPR* (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) *sont reponsables, qu'ils discutent avec nous. Qu'ils acceptent d'abord de se rendre compte qu'ils sont chez les Canaques. Ensuite on pourra discuter. Nous avons toujours dit que nous étions prêts à engager la discussion sur le contenu de l'indépendance »*, conclut M. Tjibaou.

SELON UNE NOUVELLE ENQUÊTE

M. Pordéa ne serait pas une « taupe rouge » mais un agent de la secte Moon

L'« affaire Pordéa » rebondit : dans un livre consacré à *l'Empire Moon*, Jean-François Boyer, grand reporter à TF 1, affirme que la presse française et la presse britannique ont été délibérément induites en erreur dans leurs enquêtes sur les circonstances dans lesquelles l'ancien diplomate roumain a été élu à l'Assemblée européenne, en juin *1984*, sur la liste de *M. Jean-Marie* Le Pen.

Selon lui, la question de savoir si M. Gustav Pordéa a acheté ou non sa place sur cette liste (moyennant *500 000 dollars, comme l'affirme* notamment la femme de M. Le Pen), dans le cadre d'une opération d'infiltration montée par les services secrets roumains, ouvre une *« fausse route »*.

M. Pordéa est bel et bien un *« agent infiltré »*, soutient l'auteur de ce volumineux ouvrage, mais il s'agit en vérité d'un *« agent »* de la secte Moon à laquelle il appartient, dit-il, depuis 1978. Jean-François Boyer fonde ses affirmations détaillées *sur plusieurs conversations qu'il* a eues avec différents dirigeants moonistes, et en particulier avec le secrétaire général pour la France de l'organisation CAUSA, branche politique de l'AUCM (Association pour l'unification du christianisme mondial).

Or, ce dirigeant n'est autre que M. Pierre Ceyrac, élu député du Front *national le 16 mars dans le* Nord. Jean-François Boyer met également en cause le rôle déterminant tenu, selon lui, dans les négociations intervenues entre M. Le Pen et la *secte Moon* afin d'assurer la *présence* de M. Pordéa à l'Assemblée de Strasbourg, par l'écrivain Jean Marcilly, auteur en 1984 d'une hagiographie du chef de file de l'extrême droite mais en conflit ouvert avec lui depuis qu'il a pris le parti de Mme Pierrette Le Pen dans ses démêlés familiaux.

Enfin, l'auteur de *l'Empire Moon* ajoute que l'élection de M. Ceyrac à l'Assemblée nationale ne constitue qu'une autre étape de l'*« opération d'infiltration »* montée en France par cette secte anticommuniste internationale.

★ *L'Empire Moon*, éditions La Découverte, 420 p. 95 F.

DEUX LIVRES SUR LES INSTITUTIONS FACE A L'ALTERNANCE ET A LA COHABITATION

Vive la Ve !

La constitution de la Ve République est la meilleure que la France ait connue depuis la Révolution de *1789 :* telle est la certitude enthousiaste que développe M. Pierre Pascallon, professeur agrégé des facultés de droit et de sciences économiques, dans un « plaidoyer » *documenté. L'auteur montre com*ment le texte élaboré par de Gaulle est à la fois *« ferme et souple »*, et de quelle façon il a pu s'adapter aux tempéraments des hommes qui, en *un quart de siècle, ont dû l'utiliser.*

M. Pascallon souligne que la *Constitution de 1958, modifiée en* 1962, ne repose pas seulement sur les pouvoirs d'un président élu directement par le peuple. Elle possède aussi un *« pilier coutumier »*, la majorité *parlementaire que ne peut* pas dégager un scrutin à la représentation proportionnelle. Car pour que le régime soit efficace, la cohérence politique s'impose entre le président et la majorité, qui soutient le gouvernement.

Toutefois, l'auteur estime nécessaire d'enlever au président de la République le droit de réviser la *Constitution par référendum, selon* l'article 11, ainsi que l'a fait de Gaulle lui-même. Il y voit, en effet, une tentation qui légitimerait tous les plébiscites, ce qui n'existe pas avec la seule procédure de l'article 89, qui fait intervenir le Parlement avant de recourir au peuple. *L'ouvrage de M. Pascallon, enfin,* fourmille de tableaux et de rappels qui en font un instrument de référence précieux et maniable.

Au moment où la France traverse une période pour le moins originale de son histoire politique avec la cohabitation, la lecture de l'ouvrage de MM. Bernard Tricot et Raphaël Hadas-Lebel prend un intérêt qui dépasse les limites *d'un cours* de Sciences-Po. Les auteurs, membres du Conseil d'Etat, bien que de *générations différentes*, n'ont pas seulement une vue juridique des institutions politiques françaises. Dans la filiation des Donnedieu de Vabres et des Goguel, ils en ont une pratique *de l'intérieur grâce à leur passage* au pouvoir, le premier à l'Elysée auprès de de Gaulle, le second à Matignon sous MM. Messmer, Chirac et Barre.

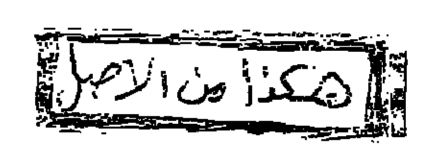
L'un des intérêts de l'ouvrage de ces deux auteurs est qu'il enchaîne *l'histoire en replaçant les institutions* actuelles dans la suite de l'épopée qui, sur notre sol, s'est écoulée en mille ans depuis le Bas-Empire romain. Après une description du fonctionnement de la Ve République, MM. Tricot et Hadas-Lebel se retrouvent d'accord avec M. Pascallon pour estimer que la France possède depuis 1958 une *« Constitution »* qui a résisté à la guerre d'Algérie, à la crise de mai 1968, au départ de de Gaulle et à l'alternance *politique de 1981. Tous ceux-là refu*sent le régime présidentiel, qui instaurerait une *« monarchie élective »*.

Toutefois, le *« temps des incertitudes »* commence pour la Constitution de la Ve République, et il exige de la vigilance. La principale inquiétude de MM. Tricot et Hadas-Lebel vient également de l'instauration, en *1985*, de la représentation proportionnelle pour élire les députés. Bien que rédigé avant le 16 mars 1986, leur ouvrage contient en conclusion un intéressant *vade-mecum* de la cohabitation *qui*, pour le moment, correspond, en gros, à ce qui se passe depuis que M. Mitterrand a *nommé M. chirac* premier ministre. Leur recette devrait simplement se terminer par la mention *« à suivre »*.

ANDRÉ PASSERON.

★ Pierre Pascallon : *Plaidoyer pour la Constitution de la Ve République.* Economica, 194 p., 85 F.

★ Bernard Tricot et Raphaël Hadas-Lebel : *Les institutions politiques françaises.* Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 532 p, 196 F.



Le PS, parti attrape-tout ?

Les socialistes ont les moyens de recruter sur leur droite et sur leur gauche

Nul doute que les élections législatives du 16 mars n'aient marqué un tournant important dans l'histoire du Parti socialiste. Après dix ans de reconstruction du parti et cinq ans d'exercice des responsabilités nationales, le PS se trouve confronté à une situation inédite pour lui. Rassemblant l'essentiel des voix de gauche, premier de tous les partis par l'importance de son score électoral mais revenu dans l'opposition, il doit redéfinir ses perspectives de reconquête du pouvoir et tirer les leçons de son expérience gouvernementale.

Précédant cette échéance, le congrès de Toulouse réuni en octobre 1985 a vu resurgir, certes incomplètement mais avec une vigueur qui ne trompe pas, le débat entre courants au sein du parti ; un débat qui marque l'originalité du PS sur la scène politique française, suscitant attrait ou réserve, mais singulièrement occulté par l'expérience du pouvoir. Ainsi les courants dont on a pu un peu rapidement envisager l'effacement devant les impératifs de la gestion gouvernementale, sont au contraire bien vivants.

Dès lors, la question qui se pose est bien de savoir comment, délié de ses obligations de réserve et de solidarité à l'égard du gouvernement, mais non du président, le Parti socialiste va reprendre ses débats internes ; et cela, alors que sur d'importantes questions de programme et de stratégie son identité politique a profondément évolué au cours des cinq dernières années, qu'il s'agisse de son appréciation du système économique et de ses contraintes, de la nature de ses alliances électorales et politiques ou encore de sa propre définition.

Dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la droite, les dirigeants socialistes avaient indiqué qu'ils n'entendaient pas pour autant revenir à une « culture d'opposition », effaçant le réalisme économique durement acquis dans la gestion gouvernementale, mais se proposaient de faire de leur parti une social-démocratie à la française, dont l'ambition serait à la fois de s'assurer le soutien de 40 % du corps électoral et de rassembler à sa gauche les déçus du parti de M. Georges Marchais, réduit par l'électorat à la portion congrue, et à sa droite les sympathisants centristes ou modérés de l'opposition.

Mais il n'est pas certain que cette perspective, relativement différente du projet socialiste affirmé en 1981, s'imposera sans difficulté aux militants du parti. Retrouvant une plus grande liberté de discussion et de critique, nécessairement appelés à établir le bilan approfondi des cinq dernières années, sollicités par les différents postulants à l'élection présidentielle de 1988, les militants socialistes vont peser de tout leur poids dans la redéfinition de la stratégie, des contours et de l'image de leur parti.

Des questions aussi importantes que celles de l'unité du Parti socialiste, ou au contraire de sa division, de son aptitude à devenir la force politique centrale dans le système des partis ou à participer, à son détriment, à une redistribution générale des rôles dans ce système dépendent largement de l'attitude qu'adoptera cette communauté hétérogène que forment les militants, unis jusque-là pour la conquête et l'exercice du pouvoir.

La permanence des courants

Une enquête menée auprès des militants du Parti socialiste l'année dernière peut apporter à cet égard quelques éclairages, dans la mesure où elle met en évidence à la fois la spécificité de chaque courant et les clivages liés à la coexistence dans un même parti de groupes socialement et idéologiquement contrastés. Il s'agit d'une enquête par questionnaire adressé à tous les militants de trente fédérations regroupant environ 40 % des effectifs du parti. Plus de quatre mille réponses sont revenues des fédérations concernées. L'enquête a pu ainsi dépasser le cadre monographique, d'une part, le niveau des responsables, d'autre part, qui font le plus souvent l'objet des études sur le militantisme.

Malgré l'apparence de l'unanisme, la permanence et la singularité des courants sont toujours affirmées, tant du point de vue des trajets sociaux des militants que de leurs systèmes de valeurs et de leurs choix idéologiques. Ainsi observe-t-on que les adhérents les plus anciens (et les plus âgés) sont regroupés dans le courant majoritaire aujourd'hui, alors que les adhérents plus jeunes et plus récents dans le parti appartiennent plus souvent au CERES ou au courant rocardien. Les positions sociales les distinguent aussi : les courants Mauroy et Mitterrand restituent bien l'image d'un Parti socialiste, parti de classes moyennes, au sein duquel le courant rocardien regroupe davantage les couches les plus favorisées et où le CERES se présente, quant à lui, comme un courant « bipolaire ».

Il attire en effet à la fois le plus de cadres supérieurs (30 %) et le plus d'ouvriers (13 %). C'est le courant le plus jeune et le plus marqué à gauche *(cf. tableau 1)*.

Le courant de l'ancien premier secrétaire est le plus représentatif par son nombre et son recrutement de la réalité du Parti socialiste. Plus âgé, ce courant reflète l'histoire du « nouveau » Parti socialiste et des formations qui l'ont précédé (SFIO, CIR). Ce qui le caractérise au premier chef, c'est un « légitimisme réaliste », associé à l'adhésion aux valeurs traditionnelles de la gauche : 61 % des militants ayant voté pour la motion Mitterrand à Metz déclarent que la personnalité de M. François Mitterrand a été un facteur très important de leur adhésion au PS contre 45 % des membres du CERES et des partisans de M. Pierre Mauroy et 44 % des rocardiens (1).

Inscrit dans une longue tradition politique, le courant Mauroy attire souvent à lui les plus modérés des militants socialistes et ceux qui sont les moins favorables aux nouvelles valeurs revendiquées par le PS. Bien que plus nombreux à évoquer la tradition politique familiale comme raison importante de leur engagement (34 % contre 29 % des mitterrandistes, 23 % des rocardiens et 20 % du CERES), ils se placent surtout moins souvent à gauche de l'échiquier politique comme le montre le tableau 1. Leur moindre libéralisme dans le domaine des valeurs sociales et des normes culturelles apparaît dans l'exemple suivant : l'abolition de la peine de mort est une bonne chose : 55 % sont d'accord contre 65 % des mitterrandistes, 75 % des rocardiens et 80 % du CERES.

Le courant Rocard est moins attaché aux valeurs traditionnelles de la gauche ; ses partisans évoquent moins souvent le désir de transformer la société comme une des raisons de leur adhésion (67 % contre respectivement 76 % des membres du CERES, 70 % des mitterrandistes et 72 % des partisans de M. Pierre Mauroy). En revanche, ils se distinguent par un fort libéralisme culturel. Ils occupent de fait le plus souvent une place intermédiaire entre le CERES et les courants Mitterrand et Mauroy. Le CERES apparaît bien comme le courant de gauche du Parti socialiste.

Niveau culturel et choix idéologiques

Ainsi, la préférence exprimée pour un courant recoupe bien des différences significatives entre les militants et ce fait peut expliquer leur permanence. Mais une étude plus fine des réponses à notre enquête conduit à relativiser la portée de cette différenciation en terme de courants.

On peut, en effet, faire deux observations :

● Les courants sont eux-mêmes assez hétérogènes, à la fois sociologiquement et idéologiquement. D'ailleurs une partie non négligeable des militants en change ;

● Ils traduisent imparfaitement des clivages plus profonds.

Tout se passe comme si, en fonction des situations locales, des péripéties propres à la vie du parti, du poids particulier de chaque dirigeant, des groupes différenciés de militants s'efforcent d'ajuster leurs choix de courant à leur identité politique. La mobilité des contours de chaque courant comme la complexité de leurs systèmes d'alliance ou de différenciation selon les congrès dissimulent en partie à la fois le caractère composite d'une grande formation politique comme le PS et la réalité évidente d'un consensus interne qui fonde son unité.

Ainsi les clivages introduits par le courant d'appartenance ne suffisent pas à rendre compte de la diversité du Parti socialiste. On peut observer en même temps que deux grands facteurs de différenciation interviennent, le niveau culturel et les choix idéologiques. Ils jouent le plus souvent de la même façon comme le montrent les tableaux 1 et 2.

On observe en outre qu'au sein du Parti socialiste les militants les plus diplômés se situent le plus souvent sur les positions les plus à gauche de l'échelle (43 % contre 32 % des moins diplômés). Ces différences renvoient aussi à l'appartenance à une classe d'âge : les plus jeunes sont plus diplômés (comme dans la population globale) et plus à gauche. Un effet de génération vient donc se juxtaposer aux relations déjà constatées. En prenant notamment en compte ces deux facteurs, cinq groupes de militants peuvent être définis à partir de l'enquête :

● Le premier, que l'on pourrait désigner comme le noyau dur de la gauche socialiste, est formé des militants qui se classent le plus à gauche sur l'échelle gauche-droite et sont le plus favorables à la transformation radicale de la société et à la participation de ministres communistes au gouvernement. Ce système d'opinions ne se fonde pas sur une différenciation sociologique. On retrouve à peu près la même proportion de cadres supérieurs que d'ouvriers ou d'employés. Ces militants, qui représentent environ 15 % de ceux que nous avons interrogés, sont plus nombreux dans le CERES.

● Le deuxième rassemble les militants dont la position à gauche sur l'échelle gauche-droite est à la fois liée à un haut niveau de diplôme et à une affirmation prononcée de leur libéralisme culturel. Plus jeunes, d'adhésion plus récente et occupant des positions sociales élevées, ils évoquent plus souvent le désir d'exprimer leurs convictions parmi les raisons de leur engagement.

Modernistes et porteurs d'un système de valeurs qui les situe à gauche, on les retrouve dans tous les courants avec toutefois une prédominace du CERES et du courant Rocard. Ils représentent un peu plus d'un quart de l'ensemble des militants interrogés.

● Le troisième (un tiers des réponses) se compose de militants à la fois moins diplômés et situés moins à gauche, de milieu social plus modeste, très attachés aux personnalités locales du PS et à son leader historique. Plus réservés à l'égard du Parti communiste, on compte parmi eux plus d'anciens adhérents de la SFIO (et donc de militants plus âgés). Ils se différencient nettement des précédents par un libéralisme culturel moins affirmé, mais leur identification aux valeurs traditionnelles de la gauche, l'accord qu'ils marquent avec les grandes orientations du parti et les principales mesures gouvernementales en font le groupe central dans lequel recrutent largement les courants Mitterrand et Mauroy.

● Le quatrième groupe (peu nombreux, moins de 10 %) est formé de militants qui se situent le plus à droite sur l'échelle gauche-droite, les plus conservateurs dans les réponses concernant le libéralisme culturel, particulièrement les rapports au sein de la famille et l'action de la justice. Malgré sa composante relativement populaire, ce groupe représente bien la droite du Parti socialiste.

● Un cinquième groupe, enfin, lui aussi situé à la droite du PS avec une faible propension à voir se transformer la société et des réticences à l'égard des valeurs traditionnelles de la gauche, ainsi qu'une hostilité affirmée à la présence de ministres communistes au gouvernement, rassemble des militants qui se distinguent du groupe précédent par deux caractéristiques importantes, leur niveau de diplôme et leur libéralisme culturel élevés. Alors que le positionnement à gauche et l'intensité du libéralisme culturel sont généralement associés chez les militants socialistes, c'est l'inverse que l'on observe chez eux. Ils sont plus nombreux à se situer dans le courant Rocard, et représentent un peu moins de 20 % des militants interrogés.

Renforçant les effets du milieu social et du niveau culturel, les choix idéologiques transgressent les différences entre courants.

Cette diversité interne constitue à la fois une richesse et un facteur de fragilité. Elle lui permet d'envisager l'extension de son recrutement, encore très limité si on le compare à l'ampleur de son électorat, vers des groupes disponibles de sensibilités très variées : radicaux de gauche anciens électeurs du Parti communiste et même écologistes ou alternatifs. Mais dans le même temps, cette perspective, qui conditionne sans doute la réalisation de l'objectif majoritaire que se fixe le Parti socialiste, implique à la fois une nette définition des règles du fonctionnement interne entre tendances bien différenciées et la délimitation des bases d'un consensus prenant acte de cette diversité.

HENRI REY
et FRANÇOISE SUBILEAU,
chargés de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) On demandait aux militants dans le questionnaire administré en 1984-1985 pour quelle motion ils avaient voté au congrès de Metz de 1979 et à celui de Bourg-en-Bresse en 1983. Les réponses concernent évidemment les militants déjà membres du PS à ces deux dates (les deux tiers interrogés pour le congrès de Metz, la quasi-totalité pour celui de Bourg-en-Bresse).

TABLEAU 1. – Position sur l'échelle droite-gauche selon le vote au Congrès de Metz (*)

Courants	Positions les plus à gauche	Positions au centre gauche	Positions au centre
Mitterrand	29 %	63 %	7 %
Mauroy	15 %	67 %	17 %
Rocard	27 %	63 %	9 %
CERES	42 %	52 %	4 %

(*) L'échelle comporte 7 positions de l'extrême gauche à l'extrême droite. Nous avons regroupé les positions 1 et 2 les plus à gauche, le « centre gauche » correspond à la position 3, le centre à la position 4.

TABLEAU 2. – Les raisons de l'adhésion

	Diplômes inférieurs ou égaux au baccalauréat	Diplômes supérieurs	Positions les plus à gauche	Positions au centre gauche	Positions au centre
Transformer la société	73 %	66 %	78 %	67 %	58 %
Exprimer ses convictions	68 %	65 %	71 %	65 %	54 %
Equilibrer le Parti communiste	27 %	35 %	44 %	55 %	66 %
La personnalité de F. Mitterrand	21 %	30 %	21 %	28 %	30 %
Soutenir une personnalité	23 %	44 %	29 %	37 %	43 %
Soutenir le gouvernement	51 %	63 %	24 %	27 %	26 %

TABLEAU 3. – Le libéralisme culturel

	Diplômes inférieurs ou égaux au baccalauréat	Diplômes supérieurs	Positions les plus à gauche	Positions au centre gauche	Positions au centre
Une fille doit pouvoir prendre la pilule avant sa majorité	69 %	47 %	61 %	51 %	43 %
Les enfants n'ont pas à juger leurs parents	32 %	55 %	38 %	48 %	57 %
L'école doit avant tout apprendre la discipline	32 %	63 %	41 %	53 %	68 %
Les tribunaux ne sont pas assez sévères avec les jeunes délinquants	16 %	39 %	48 %	63 %	74 %
L'avortement est un acte médical comme un autre	56 %	62 %	64 %	59 %	50 %
L'abolition de la peine de mort est une bonne chose	82 %	61 %	78 %	68 %	49 %
Les femmes doivent d'abord s'occuper de leurs enfants	9 %	31 %	41 %	48 %	65 %

EN BREF

● *Le MPPT veut porter plainte.* – Le Mouvement pour un parti des travailleurs (ex-PCI), formation d'extrême gauche qui a obtenu 0,68 % des voix aux législatives du 16 mars, a annoncé dans son hebdomadaire *Informations ouvrières* (numéro daté 27 mars-2 avril) son intention de porter plainte contre le *Journal du Dimanche* qui l'avait accusé d'avoir des contacts avec des terroristes. Un article du *Journal du Dimanche* du 23 mars affirmait notamment que des terroristes *« étaient en contact avec différents mouvements d'extrême gauche comme le MPPT ».*

● *Quel avenir pour les communistes ?* – M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant de la fédération de Paris du PCF, élu le 16 mars député « communiste critique » sur une liste du PS des Alpes-Maritimes, organisera un débat le mardi 15 avril à 20 h 30, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes à Paris, sur le thème : *« Quel avenir pour les communistes ? »* Parmi les participants il y aura MM. Michel Cardoze, François Hincker, Georges Labica et Paul Noirot.

● *La fédération du PCF d'Ille-et-Vilaine contre un congrès extraordinaire.* – La fédération communiste d'Ille-et-Vilaine *« s'est résolument prononcée contre la tenue d'un congrès extraordinaire »*, a déclaré son premier secrétaire, vendredi 28 mars. M. Paul Lespagnol, qui rendait compte devant la presse de la réunion du comité fédéral chargé d'examiner les travaux du comité central des 24 et 25 mars, a assuré que ses membres *« à l'unanimité »* avaient *« réaffirmé leur accord avec la politique audacieuse définie lors du 25e congrès »*. Selon lui, *« il y a aucune raison de vouloir remplacer M. Georges Marchais à la tête du parti »*. Le PCF a obtenu 3,36 % aux récentes législatives dans ce département.

● *Union de la gauche rompue à Longwy.* – Le maire de Longwy (Meurthe-et-Moselle), M. Jules Jean et son groupe d'élus communistes et républicains ont été mis en minorité, vendredi 28 mars, au cours du vote du budget primitif 1986. Le projet a été rejeté par 18 voix contre 15, après que les élus socialistes se furent associés au groupe d'opposition RPR-UDF. Les élus socialistes ont estimé que le document présenté ne laissait pas suffisamment apparaître la volonté commune de contenir les dépenses, tant d'investissement que de fonctionnement. L'union de la gauche, au conseil municipal, avait été réalisée aux élections de 1983.



(Publicité)

PCF : pour le vingt-sixième congrès

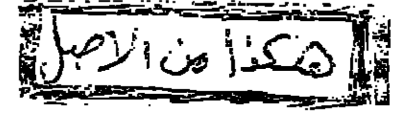
Le PCF vient de subir un nouvel échec électoral qui le ramène à une situation de faiblesse et de marginalité qu'il n'avait pas connue depuis plus de cinquante ans. Nous, membres de ce parti, ne pouvons assister sans réagir à cette véritable liquidation. Non, nous n'avons pas le temps pour nous ! Non, nous ne pouvons pas dire simplement aux Français de faire leur expérience, alors qu'est revenue au pouvoir une droite reaganienne et qu'une extrême droite à plus de 10 % du corps électoral pousse à des solutions racistes et xénophobes dont on a, hélas, expérimenté ailleurs et en d'autres temps les effets tragiques. Non, nous ne pouvons laisser sans réagir des dirigeants continuer à imposer à notre parti des pratiques, un langage et un mode de fonctionnement qui le conduisent inexorablement à sa perte.

C'est pourquoi nous réclamons la convocation d'urgence d'un congrès extraordinaire pour instaurer enfin le nécessaire débat démocratique sur les causes réelles de cette succession de reculs et les moyens d'y mettre fin. Depuis plus d'un demi-siècle, les communistes représentent en France une force irremplaçable dans la lutte pour une société plus juste, plus fraternelle et plus démocratique.

Ils ne sauraient se résigner à n'être plus acteurs de l'histoire, face au jeu d'une alternance exclusive entre une droite néo-libérale d'inspiration américaine et une social-démocratie prête à toutes les compromissions et à tous les renoncements. Il y va indéniablement de l'avenir de ce pays et de ses enfants.

Daniel Karlin (membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel), Tony Lainé (psychiatre), Alain Reiland (agrégé d'université, conseiller municipal Metz), Gilbert Wasserman (journaliste), André Tossel (prof. université de Nice), *Guy Lacour (prof. université, cons. municipal Talence)*, Michel Cardoze (journaliste), Maurice Moissonnier (historien), Claude Frioux (prof. université Paris-VIII), Bernard Umbrecht (journaliste), Michel Nandy (journaliste), Roger Martin (écrivain, adj. maire Mont-Saint-Martin), Chantal Monteiller (auteur-dessinatrice), Alain Gresh (journaliste), Jean Vilanova (premier secrétaire de la fédé Puy-de-Dôme), Jean-Jacques Perrier (B. F. Puy-de-Dôme, ancien secr. section Michelin), Daniel Delpoux (B. F. Puy-de-Dôme, ancien secr. section Michelin), Jean-Pierre Antignac (secr. fédéral Puy-de-Dôme, ancien secr. section Michelin), Philippe Dibilio (journaliste), Claude Leroy (enseignant), Alain Caignol (prof., cons. municipal Sémur-en-Auxois), *Christian Dellacherie* (cadre sup. SNCF), *Raymond Julien* (prof. université de Limoges), Raoul Sangla (réalisateur), Jérôme Kanapa (cinéaste), Jean-Claude Quiniou (ingénieur), Guy Chavanne (enseign., ancien maire d'Oyonnax), Jean-Pierre *Jeudy (enseign., maire de Carhaix)*, Pierre Bonte (dir. de recherche CNRS), Richard Varin (ingénieur CNRS), docteur Henri Lelièvre (adj. maire du Mans), Paul Jargot (ancien sénateur de l'Isère), Béatrice de Hauteclocque (cons. municipal de Voreppe), Keith Dixon (prof. université de Grenoble), Michel Picard (prof., adj. maire de Bourges), Harry Bernas (dir. recherche CNRS), Colette Bernas (maître de conf., université Paris-X), Marcel Trillat (journaliste), Claude Guisard (cadre sup.), Jacques Cramaix (journaliste), Michel Vovelle (prof. université Paris-I), Jacques Rey (architecte), Jacques Scheibling (géographe), Emile Breton (journaliste), François Ducastel (ingénieur), Jean-Charles Eleb (journaliste), Patrick Tort (prof. Coll. international de philosophie), Robert Charvin (prof. université de Nice), Noël Guibert (polytechnicien, h. fonctionnaire), François Clapier (ingénieur CNRS), Renée Ventura-Clapier (chargée de recherche CNRS), Mario Luzzati (dir. recherche CNRS), Alain Montintin (techn. CNRS), Claudine Karlin (ingénieur CNRS), Constance Audia (éducatrice spécialisée, ancienne secr. fédérale de Moselle), Alain Amicabile (premier secr. fédéral de Meurthe-et-Moselle, cons. régional), Marc Rogalski (prof. université de Lille), Jeannine Rogalski (chargée de recherche CNRS), Lucien Bouby (chargé de recherche CNRS), Gérard Paris-Clavel (graphiste groupe Grapus), Pierre Bernard (graphiste groupe Grapus), *Jean-Paul Bachollet* (groupe Grapus), Anne Preiss (graphiste), Paul Janiaud (chargé de recherche INSERM), Jacques Bidou (conseiller en communication), Anne-Marie Struk-Debatisse (avocat), Jean-Claude Maublanc (cadre supérieur), Georges Doumenc (journaliste), Michel Grésillon (géographe), Catherine Zins (réalisatrice), Evelyne Fumat (prof. à l'université de Montpellier), Henri Biron (ancien secr. fédéral Isère), Michel Fournier (secr. *section Michelin), Jean-Patrick Lebel* (cinéaste), Christiane Lack (cinéaste), Luce Vigo (animatrice cinéma), Marie Guisard (enseign.), Marie-Luce Pourci (universitaire), Christian Marchal (chargé de recherche INSERM), Gérard Mandeville (ingénieur CNRS), Yves Lainé (prof.), Bernard Barromes (journaliste), Annie Barromes (secrétaire), Jean-Pierre Riccio (techn. CNRS), Marc Ollivier (chargé de recherche CNRS), Gisèle Boz (techn. CNRS), Philippe Méhaut (chercheur), Alain Paulze (ingénieur), Marc Pallain (journaliste), Frédéric Planche (universitaire), Michel Fourquet (peintre), Serge Candullo (médecin), Roger Tarantola (admin. CNRS), Max Allier (écrivain), Joël Lessard *(cadre admin.), Gisèle Lessard* (enseign.), Gérard Morettini (techn. CNRS), Jocelyne Carmichaël (comédienne), Hélène Cuenat (formatrice), Nadine Prévost (directrice MJC Yutz), Dorothée Vion (journaliste), Jacques Andos (journaliste), Mireille *Rivat (chanteuse), Dorothée Danset* (économiste), Jacques Levy (géographe), Francis Dora (enseignant), Marie-Hélène Lottin (psychiatre), Jean-Jacques Lottin (critique cinéma), Jack Ros (dir. départ. de l'éducation surveillée), Joël Pailhé (maître-assistant université de Bordeaux), Claude Roudeau (psychologue), Jean-Pierre Agazar (comédien), Jean-Claude Petit (compos. chef d'orch.), Guy Rivière (maire), Alain Pallanque (maire adj. Portes-lès-Valence), Annick Euzard (cons. munic. Echirolles), Germaine Petit (cons. munic. Echirolles), Henri Sanchez (cons. munic. Echirolles), Alfred Gryelec (maire de Vizille, cons. gén.), Marcel Benoit (maire adj. de Bourg-en-Bresse), Marcel Ouzoulias (cons. général), J.C. Leriget (maire de Parves), Christian Ouzoulias (dir. d'école), André Blanchemanche (dir. infor. municipale Miramas), Nicole Blanchemanche (fonctionnaire des impôts), Maurice Bachet (architecte-scénographe), Jean-Pierre Gallèpe (cinéaste), Francesca Solleville (chanteuse), Lucien Bonnafé (psychiatre), Laurent Sablic (journaliste), Jean-Loup Englander (maire de Saint-Michel-sur-Orge), Marcel Prioul (maire de la Ville-du-Bois), Jean-Marc Bernard (maire de Sceaux-les-Chartreux), Claude Villanova (ouvrier), Denise Caraguitcheff (dir. d'école), Jacques Caraguitcheff (maire de Dissay), Jean-Jacques Philippe (économiste), Pierre Ferré (agent de maîtrise), Michel Coustoux (maire de Pont-de-Claix, cons. général), Hélène Marguerie (maire adj. Bagnolet), *Daniel Marguerie, Henri* Piquet (agriculteur), Philippe Thirion (archéologue), Henri Jayet (maire de Viricu), Francis Morel (maître de conf., cons. municipal), Denise Sartor (ingénieur CNRS), Jean Lamore (maire adj. de Cestas), Pierre Bourouge (comédien), Yvon Politi (agent *techn.), Jacques Brianti (premier adj.* Bagnères-de-Bigorre), Jean-Pierre Chapoulié (maire adj. Bagnères-de-Bigorre), Marie-Blanche Dehaut, Christian Dehaut (doct. en pharmacie), Marie-Claude Malaquin (enseign.), Gérard Malaquin (maire adj. *Aulnoye), Jean-Marc Magliuli* (maire adj. Onnaing), Marie-Jocelyne Lerenaudie (maire adj.), Jacques Ducol (prof.), Alain Lesné (journaliste), Alain Fesler (avocat), Michel Fesler (avocat, maire adj.), Jacky Vieux (maire adj. Saint-Fons), Michel Suret-Canale (artiste peintre), Aimé Guedj (maître de conf.), Jacqueline Guedj (prof.), Jean-Charles Queirolo (maire adj. Cogolin), Claude Esposito (maire de Portiragnes), André Galan (maire de Montagnac), Pierre Guiraud (maire de Pézenas), Christian Harle (resp. formation), Nicole Eleb-Harle (architecte), Marcel Foucault (maire adj. Gennevilliers), Louis Torrens (agent techn.), Franck Meynadier (maire du Pompidou), Luc Doumenc (architecte), Antoine Martinez *(maire de Bédarieux), Nicole Martinez* (photographe), Paule Doumenc (prof.), Sylvain Saltiel (attaché d'administr.), Jean Sauvageon (maire adj. de Romans), Jean-Claude Fauvet (cons. général), Alain Girod (ingénieur), Pascale Girod (prof.), Jean-Louis Bernard (architecte, maire adj. La Ville-du-Bois), Patrice Urvoy (polytechnicien), Marc Rouleau (étudiant), Evelyne Pieiller (romancière), Joël Jouanneau (metteur en scène), Patrice Grevet (économiste), Dominique Lecocq (journaliste), *Frédéric* Bard (chanteur), Louis Audibert (syndicaliste), Michel Chaigneau (syndicaliste), Alain Sicard (prof. de faculté), Louisette Blanquart (journaliste), Arlette Fulrad-Tessereau, Jacky Flouzat (maire adj. Montluçon), Magali *Ponsonnet* (enseign.), Gilbert Ponsonnet (enseign.), Serge Paganelli (maire d'Audincourt, cons. général), Dominique Crelier (sec. fédéral du Doubs), Robert Ducol (vétéran PC, président FOL 37), M. Clec'h (vétérinaire), Mme Clec'h, Claude Couderc (réalisateur TV), Pierre Giudicelli (maire adj. Bastia), René Subissi (maire adj. Bastia), Joseph Tomasini (cons. municipal Bastia), Paul Tomi (cons. municipal Bastia), Pierre Orsoni (officier FFI), Jean-Louis *Haguenauer (pianiste), Jean-Pierre* Lahec (maire de Béthoncourt), Alain Arvinberod (maire adj. Echirolles), Muguette Giraud (pharmacienne), André Ollivro (maire adj. St-Ouen-l'Aumône), Gilles Edelson (1er adj. au maire Thionville), Marie-Jeanne Keller (cons. municipale Thionville), Pierre Juvin (maire adj. Romans), Vincent Labeyrie (dir. CNRS), Denise Foucard (cons. musical), Guy Lenavennec (cons. municipal Trappes), René Janelle (ancien sec. *général Féd. CGT), Jean-Marie* Lièges (maire adj. de St-Ouen-l'Aumône), Claude Rossi (maire de Fos-sur-Mer), Gilbert Argeles (dir. adj. Institut de formation), Marcel Guimard (maire adj. La Roche-sur-Yon), Renée Talibart (maire adj. Ste-Geneviève-des-Bois), *Jean Guilbault* (sec. fédéral Vendée), Marcel Quintard (maire adj. La Roche-sur-Yon), Yvon Quiniou (prof.), Claudine Foucault (employée), Frédéric Foucault (magasinier), Patrick Berton (ouvrier bâtiment), Jean-Yves Berton (employé), Michel Bataillon (écrivain), Michèle Fogel (historienne), Alex Jordan (graphiste groupe Grapus), Annie Soria (architecte), Gilles Vigoureux (cadre), Yves Lecoz (cadre), Karbasnikoff (médecin), Claude Dellacherie (dir. CNRS), Pierre Auberger (administrateur Renault), Eddy Catach (médecin), Nina Catach (dir. CNRS), Jean-Paul Richart (dir. SES), Marie-Christine Masure (assistante sociale), Alex Abancourt (cadre communal), Jean-*Yves Even (cadre), Alain Acas* (cadre d'entreprise), Paul Joly (comptable), Eric Noblet (cadre), André Gisselbrecht (prof. université), Annie Bertano (cadre communal), Jean-Louis Allemand (adj. technique), Michel Dutour (syndicaliste), André Fontaine *(syndicaliste)*, Georges Frot (resp. service municip.), Nadine Ledogar, Robert Jeansoulin (prof. université), Martine Lemonnier (formatrice), Madeleine Roche (éducatrice), Adelaïde Bernard (inspecteur DDASS), Geneviève Grard (cons. municipale), *Arnault Grard (syndicaliste), Jacques* Souviron, Marie Souviron, Michèle Pastorelli (psychologue), Monique Ravix, André Ravix, Roger Giry (instit.), Odette Claverie (instit.), Jean-Philippe Decroux (cons. municipal), Jean-Claude Fidalgo, Irène Grente, *Robert Jallu, Gérard Méheut*, Philippe Perdrizet, Pierre Bailly (maître de conf.), Mauricette Fournier (employée), Catherine Vallade (cadre municipal), Armand Soler (instit.), Marie-Thérèse Soler (instit.), J.-L. Delacruz (ouvrier prof.), Sylvestre Scarpa (ouvrier), Robert Platini (techn.), Rosyne Boadjan (dir. MJC), André Réveillard (cons. municipal), Jean Blanchet (PDG de SCOP), Alain Pochet (techn.), Jean Brule (ingénieur), Claude Blanchet (ouvrier), J.-L. Réveillard (syndicaliste), Daniel Haranger (prof.), *Colette Haranger* (prof.), Gérard Deglise (cons. municipal), René Piola (prof.), Jean Barrel (techn. EDF), Denis Butlen (enseign.), Yveline Lévy-Piarraux (prof. agrégé), Colette François (surveillante chef), Raymond Weil (sculpteur), *Hélène Champagne (représentante), Pierre Beckouche (chercheur* Paris-I), Odile Meynadier (employée), Jacqueline Rey (sec.), Jean-Pierre Rey (architecte), Marc Puig (resp. service culturel), Francis Blanchet (enseign.), Monique Levecque-Calisti (dir. de production), *Michel Pillot (cadre administ.), Bernadette Coutton* (cons. d'orientation), Claude Hervé (prof.), François Duchemin (psychanalyste), Francis Dorra (prof.), Lilian Halls-French (sociologue), Jean Geron (prof. d'école normale), Claudine Geron (maître-assistant), Jean Bernard (employé PTT), Marylène Bernard (assistante sociale), Denise Delterme (prof.), Pierre Guerin (cheminot), André Champagne (ouvrier d'Etat), Jacques Frimont (prof.), Marie-Pierre Cognard (médecin), Pierre Lacoste, Marie-Paule Hervieu (prof.), Joël Mettait (journaliste), Lucas (créatrice), François Marottin (université de Clermont-Ferrand), Aurélie Ricard (cinéaste), Jeanine Chapon (sec.), Rubi Scrive-Loyer (prof.), P. Le Stire, Lucien Berger (cadre supérieur), Françoise Corrèze (écrivain), Noël Celerier (prof.), Chrystel Thuillier (documentaliste), Jean-Pierre Thuillier (prof.), Nicole Brunne (prof.), Marie-Claude Raynaud (prof.), Pierre Raynaud (cons. d'orientation), Marie-*Dominique Ville (cons. d'orientation)*, Marie-Claire Lamarche (psychologue), Bernard Lamarche (prof.), Daniel Dauvois (prof.), Alain Rouy (agrégé d'allemand), Jean Blum (médecin), Nicole Soulat (animatrice), Maurice Mathiot (techn.), André Boissin (dir. d'école), Diego Zaccharias (cadre administratif), Michel Roudier (dir. technique), Michel Fournier, Jean-Marie Verdavaine, Annie Taillant, Christian Loncul, Patrick Destrebecq, Jean-Georges Genaux (cadre territorial), Jean-Paul Da Maggio (instit.), Marie-Françoise Pardillos (instit.), Pascal Sanchez-Munoz (employé), Marie-Clotilde Rissoan (INSERM), Jean-Pierre Rissoan (agrégé université), Fabien Douzenel, Pierre Sartor (chercheur CNRS), Alain Leroy (techn.), Christiane Silvente (bibliothécaire), Pierre Rolland (vétéran PCF), Honoré Parise (réalisateur), Rose Lebaupin (sec.), Lionel Coiffard (inf. municipal), Robert Chagny (maître de conf.), J.-M. Gauthier (resp. culturel), J.-C. Duboud (CCAS Grenoble), J.-P. Almos (CCAS Grenoble), Georges Simard (CCAS Grenoble), Ida Masson (employée), Jacqueline Donque (psychologue), Yves Donque (comédien), Claudine Favre (gérante collec*tivité), Georges Favre (gérant* collectivité), J.-M. Morel (employé), Michel Dibilio (comédien), Bernard Mallet (enseign.), Jacques Calvet (maître de conf.), Nadine Calvet (instit.), Michel Verdaguer (maître de conf.), Jean-François Lorenzin (journaliste), Michel Cukier (dir. d'école), Alain Boeuf (journaliste), Jean-Quentin Poindron (étudiant), Denise Karnaouch (attaché rech. INRP), Lucien Gaudot (vétéran PCF), Renée Gaudot (vétéran PCF), Danielle Sudrie (vétéran PCF), Jacques Charransol (élève ENS Fontenay), Olivier Coquard (élève ENS Fontenay), Antoine La Mantia (infirmier), Michel Huet (dir. off. munic. d'act. culturel), Jean-Pierre Faye (enseign.), Jean-Robert Leroy, Marcel Migozzi (prof.), Walter Venturelli (prof. agrégé), Nadine Venturelli (prof.), Jacques Moulin (intendant), Jeannette Moulin (prof.), Josée Pizzi-Golgo (chir. dentiste), Marie-Rose Debeauvais (chir. dentiste), Julien Borgnino (maître de conf.), Joséphine Borgnino (sec. universitaire), *Joëlle Lambert, Jean-Luc* Fabry (éducateur spécialisé), Josette Trombini (éducatrice), Violette Monnier (cons. municipale), Denis Kayser (enseign.), Augustin Dalmais (médecin), A. Vernin, Gérard Tiberti (pharmacien), René-Michel Arrasse (resp. *municipal), Sylvain Nahon (pédiatre)*, Edouard Ruiz, Jean-Paul Clabaut (enseign.), Vincent Jezervski (maître de conf.), Juan Alvarez (responsable inf.), Bernard Waymel (principal de collège), Gérard Laurent (cons. municipal), Henri Douineau (retraité Renault), Raymonde Dibilio (instit.), Jean-Joseph Floch (éduc. spécialisé), Anne-Marie Floch (éduc. spécialisée), Hubert Keller (cadre administratif), Chloé Keller (enseign.), Alain Rougerie (enseign.), Martine Gavara (enseign.), Marco Menegoz (cons. municipal), *José Gavara (enseign.)*, Jacques Dulin (médecin), Pierre Perreau (prof.), Michel Faucher (cadre communal), Michèle Bernabeu (enseign.), François Le Monnier, Georges Monnet (syndicaliste), Marlyne Monnet (cons. municipale), Georgette Drevet (ouvrière), Elizabeth Franco (cons. municipale de Roquebrune-Cap-Martin), André Franco (infirmier), H. Weber (prof. université), Jean Jaffré (prof.), Aline Jaffré (prof.), Pierre Echassoux (médecin), Jean-Marc Robinet (animateur), Danièle Berton (sec.), Odette Eyssantier (dir. IUT), Claudette Joubert, Alain Joubert (retraité), Raymond Kerborion (cadre), Albert Carrel, Jean Paleau (ingénieur), Julie Faure, Alice Arrouze (doct. en pharmacie), Bruno Meynet, Alain Salomon (cameraman), Marie-Andrée Foures (instit.), Jean-Paul Foures (instit.), Agnès Pierrikarde (psychiatre), Emilie Labregere (enseign.), Jean-Claude Labregere (enseign.), Christian Henrisey, Jocelyne Deville, Raymonde Villemagne, Lucien Lagaye, Marie-Jeanne *Heurisey, Jeff After (journaliste)*, Michel Deville, Daniel Rosner, H. Berthaux, A. Berthaux, Jean-Claude Renoux (cons. municipal de Saint-Quentin-la-Poterie), Mireille Hoey (enseign.), René François (journaliste), Claude Tanné (prof.), Claude Frajerman (ingénieur CNRS), Fernande Elosu, Francis Foreaux (enseign.), Claudine Renaud (syndicaliste), Jacques Boulesteix (chercheur CNRS), Bernadette Coutton (cons. d'orientation), Jean-Louis Butour (fonct. ministère de l'économie), *Marie-Hélène Lavallard* (maître de conf.), Philippe Lavallard (dir. recherche CNRS), Marie-Claude Rollandin (psychologue, cons. munic.), Charles Rollandin (psychologue), P. Gauchemand, J. Baudoin (insp. départ. éduc. nat.), S. Baudouin (prof. faculté), Jean-Guy Pinède (maire, cons. gén.), Jeanine Pinède (prof. collège), Jean-Paul Berthollé (cons. munic.), Alain Carro (ouvrier), Jacques Cabanne (journaliste), Dominique Lefort (enseign.), Michèle Pelle*voizin (prof. philosophie)*, Alain Rouault (maître conf.), *Larbi Braïk*, Andrée Braïk, Alain Segret (économiste), Yolande Delaneau (médecin), Italo Sgobba (cons. syndical), Irène Lanfranchi (journaliste), Georges Rey (journaliste), Gabriel Duran (dir. off. cult. mun.), Denis Revaine (prof. univ. Grenoble), Lucienne Revaine (prof.), Mireille Champlouier (secrétaire), Abdel Kader Hammoun (maître de conf.), Maurice Vincens (maître de conf.), Suzy Rizzon (prof. élu mun.), Marcel Borg (éduc.), Marie-Noëlle Borg (inst.), Maurice Carrel (prof.), Henri Carrel (principal adj. de collège), Pierre Sikirdji (médecin), Claudine Sikirdji (artiste peintre), Kille Traore (comptable), Benoît Klimat (journaliste), G. Barre (ing., doct. sciences math.), *Marcelle Balliste*, (cons. principale), Antoine Duriez (syndicaliste), Colette Fleuret (maître assist. Paris-IV), Jean Bernard (agent PTT), Marylène Bernard (assis. soc.), Jean-Jacques Romero de Avila (principal collège), Betty Bazelle (orthophoniste), François Duboisy (principal collège), Jean-Pierre Garrot (technicien PTT), Jocelyne Portaz (enseign.), Daniel Portaz (enseign.), Gilles Portaz (étud.), Martine Druel (prof. LEP), Patrick *Druel (prof. collège), Roger Perrot* (enseign.), Jean-Philippe Decroux (enseign., cons. mun.), Hervé Hubert (médecin), Bernard Codazzi (cons. municipal), Michel Iafelice (prof. hist.), André Daspré (maître de conf.), Claude Emerique (cons. municipal, prof.), Janie Arneguy (enseign.), André Vidal (instit.), Janine Vidal (instit.), Bernard Candelon (compositeur typo.), Jean-P. Butault (chargé de recherche), Jean-L. Coujard (maître conf.), René Mavuel (prof.), Guy Joignaux (ing. de recherche), M. Benjamin Steinberg (dir. adm.), Lucien Lagaye (cadre bancaire), Philippe Duong (économiste), Etienne Flamant (agt commercial), Anne-Marie Franon (assist. sociale), Lyselle Rogez (retraitée), *Jacques Franck (médecin), Hugues* Roche (comédien), Jean-Paul Roussel (adj. maire), Liliane Epelbaum (attachée direct.), Colette Doco-Rochegude (enseign.), Marc Ragouilliaux, Ronald Hugues (enseign.), Etienne Gatineau-Sailliant (médecin), Jean-Robert Franco (photogr.), Philippe Garabiol (étudiant), Jean Zucman (médecin), Denise Maldidier (maître conf.), Bernard Robin (informaticien), Richard Heissler (prof.), Christine Heissler (instit. sp.), Francys Gramet (assist. TV), Agapito Silveira (ouvrier du Livre), Claire Torreilles (enseign.), Volodia Torreilles (prof. agrégé), Marie-Jeanne Perez (journaliste), Michel Doumenc (journaliste), Andrée Timsit (enseign.), Solange Sagne (enseign.), Jean Sagne (historien), Jackie Azema (musicien), Jean-Pierre Valls (cons. municipal), Marie-Jeanne Valls (enseign.), Manuela Lucas Mettay (plasticienne), Jean Chazarenc (enseign.), Jacques Souviron (cadre sup. Drass), Jackie Naguol (employé), *Abdan Auberthié* (cadre SNCF), Jean-Pierre Albouy (agt de maîtrise), Dominique Roda (employée), Martine Albouy (employée), Jean-Pierre Pastre (agt EDF), Marcel Timsitt (enseign.), Nadia Bian (aide soignante), Thierry *Delmas (aide soignant), Jacques Puig* (étudiant), Josette Espi (cons. municipal), Jacques Espi (relations ext. entreprise), Robert Rivière (journaliste), Elise Maouad (psychanalyste), André Vergely (cadre sup.), Jacqueline Vergely (cadre CAF), Claude *Francalacci (employé), Josette* Francalacci (employée), Gérard Roizes (dir. CNRS), Maurice Rochad (enseign.), Michel Guevara (sec. gén. mairie), André Agullo (libraire), André Vallier (dir. serv. techn.), Gaby Palhares (enseign.), Jean Palhares (enseign.), Yannick Alonso (élève sage-femme), Patrick Sinsard (insp. DDASS), René Gaudy (écrivain), Geneviève Bentolila (décoratrice-graphiste), Paule Guinot-Mozziconacci (enseign.), Gérard Marcou (Maître de conf.), Ch. *Kanelopoulos (chargé de recherche* CNRS), Bernard Huvet (cons. municipal Noisy-le-Sec), Bruno Vietti (élève ENA), Claude Rosaz (prof.), *Francis Boyrie* (agt PTT), J.-F. Clopeau (enseign.), Sébastien Bacholet (cadre), Jacques Migozzi (prof.), Annie-Brigitte Djian-Soria, Henri *Gaillard (principal de collège)*, Jacqueline Thieck (prof.), C. Fouilloud, N. Grataloup, D. Lechere, Jean-Michel Rousseau (agt techn.), Nadine Bonnet (sec.), Marcelle Ozonkap (instit.), Roger Bardin (enseign.), Pierre Bonnet (médecin), Jackie Avenel *(anim. culturel), Nicole Avenel* (instit.), Alexandre Perieros (économiste Renault), Geneviève Rousselle (bibliothécaire Renault), Jean-Luc Debru (enseign.), *Liliane* Baillet (enseign.), Françoise Roucheray (prof.), Jean-Paul Molinari (sociologue), *Marc Richevaux, Maurice Vial* (sec. gén. Miramas), André Bandin (journaliste), André Plancot (dir. d'école), Daniel Mitermite (cons. municipal), Maryvonne Dellacherie (prof.), André Herbert (employé PTT), Luce Bousseau (prof.), Jean-Pierre Deprez *(syndicaliste), Philippe* Dumoulin (enseign.), Martine Masson (enseign.), Edith Flinois (ouv. Renault Douai), Henri Troclet (adj. maire de Quincy), François Bourdon (ouvrier), Daniel Audibert (employé PTT), Marcel Peretti (syndicaliste), Thierry Duong (cadre hosp.), Jean-Simon Medam, Godineau (cadre sup. SNCF), Thérèse Beaussier, Francis Blanchet (prof.), Odette Lioancy (enseign.), Henri Santiago (ouvr.), Jean-Claude Man (enseign.), Serge *Polato (maire adj.), Robert Berthet*, Christian Douay (employé), Dominique Perrado (employé), Michel Cadé (historien), Jean-Philippe Labat (cherch. CNRS), Jean-Marie Philibert (enseign.), Michel Labro (employé CCAS), Michel Angles (enseign.), *Lina Angles (sec.), Hélène* Deacos (dir. d'école), Daniel Alric (techn.), Yves Barrière (chef d'équipe), Jean-Marie Privat (ouvr.), M.-Madeleine Privat (empl. de maison), Viviane Sicart-Monthubert (dir. école), *Marcelle Bariat* (instit.), Jean Massy (cadre retraité), Christian Dugognon (géom.), Pascal Otzemberger (enseign.), J.-*Michel Grave* (enseign.), Patrick Papin (enseign.), Frédéric Pain (enseign.), Michèle Fogel (historienne), Danielle Chollet (enseign.), *Hamart* (cadre d'ent.), Boher, Ligault, Siccardi, Burillo, Emmanuel Guallino (journaliste), Pierre Magnetto (journaliste), André Gisselguch, Joël Mazalaigue, Janine Heller (dir. CIO), Bruno Servant (éducat. spécialisé), Michel Giraud (ingén.), Régine Germain (att. communal), Michel Demont (médecin), Jacqueline Demnet (ingén.), Nicole Jacquel (étudiante), Guy Fouque (animateur), Rosine Fouque, Georges Hanclot (empl. municipal), Hanclot (resp. office), Jacques Goursaud (syndical.), A. Prenant (maître de conf.), Juan Soria (enseign.), Gérard Planterose (adjoint maire), Paule Stoppa (prof.), Maguy Magagnose (prof. retr.), Marcel Magagnose (dir. école retr.), Roland Fleury (pharmacien), *René Dray, Liberto Marti* (dentiste), Pierre Effa (cons. municipal), Chantal Bridier (secrétaire), Denis Plumet (représentant), Alain Lefort (cons. municipal), Alain Codognet (prof.), Marc Bidault (prof.), Alexis Dupire (retr. SNCF), Solange Dupire (retr. INRA), Jean Guibaud, Serge Roche (ingénieur), Claude Blanchet (syndicaliste), André Boissin (dir. d'école), Fernand Laporte (cons. municipal), Serge Chaleon (cadre administ.), J.-Claude Deutsch (ingénieur), Philippe Cozic *(ingénieur), Pierre Jardon* (prof.), René Herault (principal de collège), René Kirkyac-Harian (prof.), Josette Contini (prof.), Marc Gauthier (cons. d'orientation), Joël Carpier (cons. municipal Port-Marly), Martine Giraud (insp. PTT), René *François (journaliste), Georges* Gonczi (maître de conf.), Jean-Marc Gutapfel (anim. socioculturel), Gérard Vergnaud (recherche CNRS), André Fournel (maître de conf. Aix-Marseille III), Molly Fournel (cons. municipal), Jean-Paul Godet (psy*chiatre), Guy Letourneur* (cadre hospitalier), Alain de Bouard (ingénieur), Patrick Charles, Catherine Driancourt (ingénieur INSERM), André Malandain (ingénieur INSERM), Michèle Simonpoli (cadre administ. CNRS), Jacqueline Videment (cadre administ. CNRS), Jacques Morisot (cadre administ.), Géo Perli (cadre administ.), Ulysse Courcoulas (principal honoraire), H. Nativel (prof.), Jean-Louis Beurais (prof.), Simone Lippmann (expert comptable), Claude Lippmann (médecin), Michel d'Oelsnitz (pédiatre), Claude Cadis, François Le Masson (pharmacien, cons. municipal), Michelle Casteret, Jean Rosmorduc (maître de conf.), Jean-Noël Cornillot (docker, licencié ès lettres), Pierre-François Rimasson (enseign.), Alain Pecastaing (cons. municipal), Martha Landard (enseign. retraité), Pierre Landard (enseign. retraité), André Hours, Jacques Audin (tech. CNRS), Alain Mila (étud.), René Joubert, Claude Capet (cons. municip.), Marianne Pastor (prof.), Juliette Ramade (art. peint.), Jean-Pierre Lebec (maire de Béthoncourt); André Pacoud (ens. ret.), Jean-Christophe Ségura (étud.), Christian Dupessey (prof.), Didier Collet (syndicaliste), Christine Collet (synd.), Pierre Bouquet (cons. municip.), Annie Masson (psychomotricienne), Michel Bonicel, José Philippeau ; Jean-Paul Dufau (instit.); Sophie Berges (infirm.); Monique Drouau (maire adj.); Arlette Tesserea (surveil.); Michel Contini (maît. assist.), Guy Sisti (cons. municip.), Pierre Kukawka (ch. de rech.), Georges Claveri (enseign.), Michel Forestier (cons. municip.), Jean-Noël Parrillon (cadre administ.), Serge Guillaume, B. Thirion Gramling (cons. d'orientat.), Alexis Bertassi, J.-J. Moure (insp. PTT), J.-Antoine Boyer (tech. audiov.), Françoise Stoeckel (ch. CNRS), Jean-Paul Villette (universit.), Catherine Martin (prof.), Françoise Soustelle (étud.), Jean Verdure (poète), Alistair Maclaren (cons. municip.), Gisèle Perez (enseign.), Gaby Richon (doct. psychiatre), Renaud Cuillerey (ch. scientif.), J.-Charles Blanc (prof.), Joseph Rethoré (enseign.), Sylviane Turlan (prof. agr.), Jean-Noël Gramling (prof.), Christian Druelle (enseign.), Vincent Salamone, *Maryse Puiatti* (cons. municip.), Sacha Mielnikoff, Sylvie Paul (serv. cult.), Marylène Martin (écriv.), Jean-Pierre Bussières (ing.), Jean-Paul Achard (animat.), Claude Haudiquet (prof.), Pierre Haudiquet (prof.), Josette Pendaries (psychologue), Jean-René Pendaries (ing. CNRS), Françoise Pilon (instit.), *Jacques Pieler* (coméd.), Alain Saillens (enseign.), Marcelle Breneol (prof.), Jean-Claude Dexmier (élu municipal), Yves Babonaux (prof. Paris I), Jean-Louis Menard (prof.), Luc Sanguinede (cadre sup.), Michel Fonchut, Jean-Louis Llacia (médecin), *Claude Llacia* (prof.), *Jacques* Bec (cadre administ.), Magali Bec (prof.), Alain Bec (prof.), Jean Michaud (cons. municipal), Françoise Nodrest, Roger Prost (enseign.), Madeleine Longuénesse (prof.), Catherine Gendrin (conteuse), Roger Barny (prof. université), Lucienne Barny (prof. agrégé), Michel Ralle (maître de conf.), Elena Ralle (maître assist.), R. Weiss (chirurgien), Jean Bourgon, P. Gauchemard, Maryse Vasseviere, Bernard Fauveau, Claude Laurent, René Hacq (adj. maîtrise EDF), Dominique Bargas (cons. d'orientat.), Jacques Gaucher (instit.), Louis Chabat (prof.), Martine Aloutz (médecin), Pierre Aloutz (architecte), Francine Mongin (informaticienne), Jean Martin (architecte), Louis Queiier (élève à l'ENA), Jean Verriele (anc. cons. municipal de Reims), Ghislaine Marciniak (enseign.), Henri Marciniak (enseign.), Yves Mespoulhe (enseign.), Marie Annick Lhuillier (prof.), Gérard *Le* Bras (enseign.), Yvette Rebillon, Jean-Marie Rebillon, Madeleine Guyot (journaliste), Chantal Tatu (maître assist.), Andrée Pinon (directrice), Catherine Helbert (prof.), Michel Garry, René Clastres (maire adjoint), Yves Jean (économiste), Jacques Jeandin (écrivain), Alain Maussiere, Antoine Foute (chargé de mission), Chantal Louis Calixte (secrétaire adm. CNRS), Gérard Garreau (psychiatre), Mirielle Tichadou (biologiste), Alain Rigout (formateur), Jean-François *L'Honoré* (cadre de mutuelle), Marc Bartoli (maître de conf.), *Pascal Mouchamat* (éduc. spécialisé), Danièle Mouchamat (éduc. spécialisée), Jean-G. Leonard (maître de conf.); Jean-Paul Olivier, Dominique Péard (architecte), Yves Grelet (cherch.), Annie Seyne-Brion (assist. soc.); Gérard Brion (éduc. spéc.), Dominique Bazart, Annie Tanne (architecte), Annie Huet, Didier Bargas (ancien él. ENA), Alfred Muller, Thérèse Rabatel (maire adj.), Marc Decastel (CNRS, adj. maire St-Cyr), Gérard Masquelier (ingén. CNRS), Solange Zoladz (enseign.); Fabienne Personnaz (docum.), Jean-Yves Cerf (enseign.), Jean Boumillan (ouvrier), Jean-Michel Grière (mécan.), Henri Comellec (retr.), *Patrick Dangles* (prof.), Benard Watebleed (artisan), Robert André (arch.), Alain Boulanger (format.), Jean Milon (ingén.), Alberte Lecointe (maire adj. Ham), Claude Yvon, Daniel Yvon (cons. munic.), Raymond Crema, L. Herreros, Jean Valtat, Bernard Pommet, Baquerin (techn.), Raynald Guillot (scénar.), Alain Cournanel (économ.), Jean-Manuel Matas, Annick Lioville (sociol.), Richard Labay (cadre), Eliane Vigoureux (cadre), *Bernard Vallée (cadre SNCF)*, Michel Barthelat, J.-F. Simonpoli (cherch.), Sophie Sinibaldi (cherch. DEA droit), Daniel Karman, Jean-Paul Delfino (prof.), Yves Le Stir (syndical.), Georges Bourez (maître ass.), Nigelle Durand-Gasselin (psychothérap.), *Huguette Bince*, Sinter-Aloutz (ing. CNRS), *Gilles Sinter* (cons. munic. du Cannet), Jacques Audin (techn. CNRS), Philippe Haman; Maurice Millereau (anim.), Alain Duboisy (adj. maire), Marie-Claude André-Decaudin (libraire), Hélène Benielli (prof.), Jean-Jacques Bussière (fonc.), Viviane Bussière (sec.), Lydia Lainé (écrivain), Jacques Renaud (sculp.), Armelle Renaud (inst.), Jean-Louis Fennone (ing.), Pierre Dutuit (ens. cher.), *Alain* Rouault (maître de conf.), Florence Agnelou (prof.), Christine Doullet (ét.), Camille Samson (vét. PC, anc. résis. dép.), Jeannette Brun-Samdu (prof.), Michel Savry (ens. cher.), Jeanine Roderville (ens.); Michel Quemble (prof.), Jacques Clément *(architecte), Bernard Doray* (psy.), Michel Bouneaud (techn.), Micheline Cendorf (prof.), Anne Cardoze (prof.), Anne-Marie Saltarelli (médecin), Sarah Lewin (interprète), Françoise Bonte (cons. mun.), Régine Corbeau (sec.), Christian Jabouille (tech. *PTT), Frédérique Guiroy* (mon. gym.), Danielle Porta (maire-adjte La Tour-du-Pin), Jean Porta (psy.), Edouard Lecaroff (prof.), Olivier Guichardaz, Jean-Jacques Blain (inst.), Laura Martinet (étud.), Salah Sitous (anim.), Pierre Deschamps (cons. mun. de Cuincy), *Charles Destré* (conc. pub.), Roger Fassy (cadre d'adm.), Jean-Claude Duriez (cons. mun.), Richard Merra (cons. mun.), Nicole Radenne (maire-adj.)

> **Les signatures sont recueillies par le docteur Tony Lainé, 6, rue Goethe, 75016 Paris.**
>
> **La publication de cet appel coûte très cher. Les contributions financières peuvent lui être adressées.**



société

VINGT-QUATRE ANS APRÈS L'EXODE DES PIEDS-NOIRS

Les souvenirs des soldats perdus de l'OAS

Parmi les sept mille Français qui, vingt-cinq ans après les événements d'Algérie, vivent aujourd'hui dans la région d'Alicante (*le Monde* du 1er avril), figurent ceux qu'on appelle les « soldats perdus » de l'ex-OAS. Certains d'entre eux ont gardé le goût des armes et de l'activisme frénétique. Mais pour la plupart, la cinquantaine largement passée, ils se sont rangés et ont réussi leur intégration dans la société espagnole.

De notre envoyé spécial

Alicante. – Très exagérées, ces histoires de soldats perdus, d'ex-OAS mal remis dont l'Espagne fourmillerait. Surestimés ces complots toujours repoussés que mijoteraient à Madrid ou sur la Costa Blanca des extrémistes de droite venus de toute l'Europe. C'est en tout cas l'opinion du général Tretjac, l'officier français – en retraite – le plus gradé d'Alicante. *« Cela me rappelle ce qu'on disait de la présence des néo-nazis en Argentine, pays où je suis resté longtemps en poste : imaginaire, dans la plupart des cas. »*

C'était aussi la conviction des autorités espagnoles en 1982, de quelques-uns de nos diplomates et de nos ressortissants, agacés par les allusions de la presse, des deux côtés des Pyrénées, aux complicités entretenues dans la péninsule par les vengeurs anti-basques du GAL (Groupe antiterroriste de libération) et la diaspora des desperados.

Oui, un avis vraiment très répandu. Jusqu'au jour, le 19 mars 1984, où fut retrouvé à Biarritz, dans la carcasse calcinée d'une voiture piégée par le GAL, le corps de Jean-Pierre Cherid. De celui-là au moins, les policiers espagnols et français possédaient le pedigree. Un curriculum édifiant de contractuel de l'ombre, typique de l'ancien OAS reconverti dans l'activisme frénétique au profit de causes floues, mais toujours ultra-nationalistes.

Ses amis ? Quelques spécimens de l'« internationale fasciste », comme l'Italien Stephano de la Chiaie ou les extrémistes de la « Triple A » (Alliance apostolique anticommuniste) ou encore les jeunes gens fanatiques de la CEDADE (Centre d'études des amis de l'Europe) de Barcelone, derniers extrémistes en date impliqués dans les assassinats de membres de l'ETA. Ses repères ? La « Transalpine », officine madrilène de clandestins maquillée en agence de voyages, des villas discrètes d'Alicante ou une pizzeria de San-Sebastian que Cherid géra juste avant les années 80, avec l'Italien Giuseppe Calzona, arrêté le 17 juillet 1984 dans la capitale espagnole. Ses partenaires de tirs sur cible vivante ? Marcel Cardonna (ex-OAS), déchiqueté par la bombe qu'il avait posée à Biarritz en juillet 1975 ; Didier Baujon (ex-OAS) ; Jo Zurita (ex-OAS), témoin au procès Ben Barka, ami de Figon, arrêté en juillet 1980, etc.

Par les étapes d'une vie mouvementée, Jean-Pierre Cherid tissait à lui seul la toile reliant quelques « factieux » en perdition de l'Algérie française à des truands en exil et aux clandestins portugais, italiens ou français, mercenaires de combats mythomaniaques au nom d'un Occident menacé par le « péril rouge ». Son chemin était passé, les dernières années avant sa mort, par Alicante, Madrid, l'Italie ou les Canaries. Toutes routes qui mènent fréquemment des tueurs « politiques » ou plus prosaïques au-delà de la frontière du Pays basque, depuis l'apparition du Bataillon basque espagnol (à partir de 1976), puis du GAL (depuis 1984).

Désastre militaire

Suivons l'itinéraire du mort de Biarritz. Jean-Pierre Cherid est né le 28 novembre 1942 à Alger. A dix-neuf ans, il s'engage chez les parachutistes, corps qu'il déserte, avec quelques-uns de ses chefs, le 22 avril 1961, pour rejoindre l'OAS. L'année suivante, il passe clandestinement en « métropole » pour commettre des attentats. Arrêté, condamné à une peine de trente ans d'emprisonnement, il s'évade de l'hôpital pénitentiaire de Toulouse. Interpellé une seconde fois à Barcelone, il est vite relâché par les autorités franquistes.

Il rejoint alors, en 1964, les ex-commandos Delta qui attendent l'amnistie en rongeant leur frein sous le soleil de la Costa-Blanca. Dans les bars d'Alicante et les camps de fortune installés en bord de mer, l'inactivité commence à peser. Les chefs de l'OAS ne parviennent plus à contenir leurs hommes. *« J'ai dépensé une fortune en Espagne, ces années-là,* se souvient le colonel Jean Gardes, l'un des auteurs du « putsch des généraux », *des mois d'efforts à les sortir de prison ou à tenter de les raisonner. »*

Jean-Pierre Cherid se marie avec une fille d'Alicante, fait cent petits métiers. Quand les émissaires de Moïse Tshombe viennent à Alicante recruter des mercenaires pour la guerre du Biafra, le jeune pied-noir est parmi les premiers à s'enrôler.

« Ils n'avaient pas su se recycler, nous avait dit, à Madrid, M. Georges Beylert, employé de l'ambassade de France en Espagne et animateur de l'Association française des anciens combattants. *Le Portugal, le Congo, l'Amérique du Sud, aujourd'hui le Nicaragua, avec les « contras », tout leur était bon pour rester des guerriers. Ils étaient nés un fusil à la main. Ils devaient mourir de même. »* Jean-Pierre Cherid survit pourtant au désastre militaire du Biafra.

Titre de gloire

Après un détour par un hôpital du Portugal, Jean-Pierre Cherid revient en Espagne. Il s'installe à Madrid, officiellement employé comme représentant de commerce. Les policiers retrouvent parfois sa trace à l'occasion de quelques actions « chaudes » comme un attentat contre le président algérien Boumediène pour lequel son frère est condamné, ou une fusillade déclenchée en 1976, lors d'un rassemblement carliste en Espagne. Sur les photos prises lors de cette assemblée, Jean-Pierre Cherid figure en bonne place au milieu d'extrémistes italiens.

Son titre de gloire, toutefois, c'est sans doute d'avoir conçu le plan de vengeance de l'assassinat du premier ministre espagnol, l'amiral Carrero Blanco, en 1973. D'avoir trouvé les hommes, la plupart d'anciens membres de l'OAS, capables autour de 1978 d'exécuter l'un après l'autre – et, au nom du bataillon basque espagnol, les membres du commando d'ETA. On le sait aujourd'hui, et les anciens d'Alicante en parlent déjà comme d'un fait d'histoire : à cette occasion au moins, Jean-Pierre Cherid travailla pour le compte des « services d'information » de la police antiterroriste du Pays basque.

Sa propre femme, retrouvée à Madrid, nous l'a confirmé, comme s'il s'agissait d'une évidence connue de tous : des responsables de la police espagnole, comme le commissaire Connesa, *« venaient parfois à la maison »*. Cherid, à l'époque, bénéficiait des plus hautes protections. Soupçonné lors d'un attentat commis à l'agence Transalpine, il fut mis hors de cause rapidement sur intervention de la police du Pays basque. Un autre jour, un homme du « service d'informations » lui rapporta son pistolet qu'il avait perdu.

A Alicante, Cherid, homme carrefour de toutes les aventures clandestines d'une idéologie de droite dans la péninsule, était connu comme le loup blanc. Beaucoup des anciens « Delta » installés dans la région se disent ses amis, même s'ils condamnent sa dérive effrénée. Quand on lui parle de l'ancien agitateur du « Bataillon basque », Jean Decouty, ancien compagnon d'armes de Jean-Louis Bastien-Thiry (1), aujourd'hui restaurateur réputé de l'Auberge de France, hoche la tête d'un air entendu et murmure simplement : *« Ah ! oui, Jean-Pierre... »*

« Des gamins qui avaient mal tourné »

Puis, très vite, comme pour éloigner un soupçon des anciens « Delta » ou des « OAS-métro » d'Alicante, il explique longuement que les activistes d'aujourd'hui ne pouvaient être que les plus jeunes des combattants « Algérie française » d'hier. *« Ceux qui avaient de dix-sept à vingt-deux ans, les lampistes, les deuxième classe. »* Vingt-cinq ans après les événements d'Algérie, les « factieux » ont tous largement dépassé la cinquantaine, rangés, souvent en retraite, jouant aux boules ou ruminant des songes passés en forçant sur le pastis.

Tous connaissaient Cherid et les autres soldats perdus, comme Jean-Claude Ruiz, impliqué dans un autre attentat anti-basque et dont les parents habitent toujours Alicante, ou Jacques Debesa, qui, avant d'être condamné à Pau dans une affaire de même nature, s'était spécialisé dans la fausse monnaie à Benidorm. Mais, à les croire, les aînés restés en contact jouaient un rôle modérateur. *« Max et Jésus ont dépensé tout leur argent pour aider ces gamins qui avaient mal tourné,* dit encore Jean Decouty. *C'était notre unique relation avec ce présent tapageur. »*

Quel intérêt pourrait, en effet, bien avoir cet *« ami de Jean-Marie »* (Le Pen) à continuer à faire le coup de feu dans les Pyrénées ou ailleurs ? Jean Decouty est devenu un notable de la Costa-Blanca. Il reçoit à sa table les membres de la municipalité socialiste ou le proviseur du lycée français. Santé, prospérité, discrétion.

Cette présence, même embourgeoisée, d'une bonne cinquantaine d'anciens OAS dans la région d'Alicante paraît cependant bien embarrasser, depuis 1982, les autorités de Madrid. En tout cas, la bienveillance, voire l'impunité, de l'ère franquiste a cédé la place à une attention plus suivie.

Après la reprise des attentats anti-basques, en 1984, cette fois sous la signature du GAL, des enquêtes ont été menées à Alicante, et un rapport, jamais rendu public, a été rédigé par des commissaires des brigades spéciales à l'intention du ministère de l'intérieur. Les policiers avaient noté les fréquents séjours que certains hommes d'affaires basques, suspectés de commanditer le GAL, avaient effectué sur la Costa Blanca... L'un des « ex », Gilbert Trujillo a même été entendu plusieurs heures au commissariat après une filature de plusieurs semaines. *« Ils voulaient me faire croire qu'ETA allait m'enlever,* dit-il. *Tu parles ! »*

Depuis ces alertes, les anciens « Delta », pour leur défense, s'en prennent à *« tous ces truands qui s'affublent d'un passé OAS imaginaire pour faire leurs petites affaires tranquillement »*. Certains font même allusion aux frères Perret, malfaiteurs français d'origine pied-noir installés à Benicassin, plus au nord sur la côte, anciens de la bande des « Trois Canards ». Ils passaient, ces dernières années, pour les sergents recruteurs de la seconde génération de commandos anti-basque, plus marquée par le banditisme du sud-ouest de la France ou par le SAC (Service d'action civique).

« Ils n'ont jamais été OAS, affirme un « ex ». *Je me suis renseigné. Ce sont des faux ! »* Ne pas confondre. L'OAS a bien ses soldats perdus, mais on ne peut pas lui mettre tout sur le dos.

Et puisque nous le prenons ainsi, puisque nous mélangeons tout, apprenons, parole de « factieux », encore ceci : beaucoup de fanatiques de droite, de mercenaires égarés après la guerre d'Algérie, n'auraient peut-être pas basculé dans ces aventures extrêmes si la France leur avait, entre 1964 et 1967, tendu plus rapidement la main du pardon.

« J'ai dû attendre 1967 pour pouvoir revoir mon pays, explique Jean Decoty. *Moi aussi, un peu plus, je partais pour me battre au Mozambique. Et après, j'aurais dû continuer. Toujours plus loin dans les coups tordus, vous le savez bien ! »* Pour le patron de l'Auberge de France, il ne fait aucun doute que *« l'amnistie est venue trop tard »* et que les crimes seraient peut-être moins nombreux à Biarritz ou à Hendaye si le gouvernement, après 1962, avait activé *« sa politique de réintégration »*.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Chef du commando du Petit-Clamart, fusillé en mars 1963.

Gilbert Trujillo, ancien commando

Gilbert Trujillo, ancien membre des commandos OAS du lieutenant Degueldre, éprouve une fois de plus le sentiment de s'être fait avoir. Victime de la poisse ou, comme il le dit, de son *« entêtante honnêteté ». « Cette saloperie que j'ai dans la poitrine et qui me rend malheureux comme la pierre. »*

Il se savait instable, Trujillo, *« nomade manouche », « pied-noir sans terre »*. Il en voulait à mort à la France et se doutait bien qu'il ne trouverait jamais le repos en métropole. Alicante promettait d'être une bouée de sauvetage. Cela pourrait fort bien ressembler au bout de la route.

Il en pleurerait. A cinquante ans bien sonnés, le chômage. Après des années d'errance, la clandestinité sanglante en Algérie, le tour de France des prisons pendant soixante-deux mois, une amnistie tardive (1967) et des métiers de misère, le bureau d'aide sociale. De quoi décourager ce petit homme râblé et nerveux, à l'œil inquiet et à l'accent de rocaille, qui montre tant son besoin d'être admiré par sa femme et ses cinq enfants, nés ou élevés *« au gré des détentions »*.

Il lui restait la foi en la solidarité des armes. Illusion encore : un compagnon de son ancien groupe – le Delta 7, – reconverti dans les machines à sous, l'invite à le rejoindre avec sa famille à Alicante. Gilbert Trujillo vend ses quelques meubles *(« une misère, deux millions de centimes »)* et fait passer la frontière à sa famille, en septembre 1983, dans une voiture minuscule. Les premières semaines, l'ancien commando d'Alicante assiste les émigrés, donne un peu d'argent. *« Mais il était question d'un travail, pas d'une aumône ! J'avais l'intention de monter une affaire de couscous. Il a refusé de me prêter les premiers fonds, lui que j'avais caché pendant six mois en Algérie ! »*

Alors il tire le diable par la queue, Trujillo, il travaille au noir, réparant des chauffages centraux ou des appartements. Comble de malheur, la police espagnole lui *« cherche des histoires à propos de la voiture ». « C'est incroyable,* dit-il, *je ne réussis rien. La seule chose qui me réconforte c'est de penser qu'au contraire des anciens OAS mes enfants mangent propre. Tant pis si mes gosses n'ont pas de biens. Je leur laisserai de l'honneur ! »* Ses trois garçons, sa femme approuvent en silence, regardant avec tendresse le vieux combattant refluer un sanglot.

Le bon temps

Quand cela va trop mal, Trujillo ne peut s'empêcher de penser au passé, à sa querelle sans fin avec la France – *« je m'entends l'insulter »*, – aux combats de la nuit dans les rues d'Alger. Alors ses yeux s'enflamment. Il retrouve l'accent pied-noir pour raconter sans fin ses coups de main contre les gendarmes mobiles, les membres du FLN infiltrés dans Bal-El-Oued ou les hold-up dans les banques. *« Ah, qué pissade de rire ! »* Ses trois garçons l'écoutent encore détailler l'exécution d'un adversaire musulman. *« Attention, hein, je l'ai tiré de face, pas dans la nuque »*.

C'était visiblement le bon temps pour Trujillo. Celui aussi, très paradoxalement, par l'admiration qu'il vouait à ses chefs, de la recherche d'une certaine morale. *« Moi je n'ai pas continué la guerre à mon propre compte. »* Sa colère tape tous azimuts. Contre *« ces résistants qui ne résistent qu'à l'anis »*, son propre frère, OAS lui aussi, qui projetait de *« braquer »* les banques d'Alger pour son profit personnel, contre son neveu qui multiplie *« les dérapages ». « Ils étaient déjà des bandits dans l'organisation. Ils le sont restés et magouillent dans la région. »*

Et pour se donner du courage, pour ne pas dévier de sa ligne de conduite, Trujillo, dans son minuscule appartement d'Alicante, sort d'une vitrine, pour la millième fois sans doute, la médaille que quelques anciens « Delta » ont frappée à la mémoire du lieutenant Degueldre.

Ph. Bg.

Toulon double les effectifs de sa police municipale

De notre correspondant

Toulon. – Selon M. François Trucy, maire UDF de Toulon, *« le chômage, la surpopulation maghrébine et les clochards »* sont les trois facteurs essentiels de l'insécurité de la ville. C'est du moins les arguments qu'il a développés, le 26 mars, au cours de la première conférence de presse de son mandat (qu'il exerce depuis six mois), avant d'annoncer le doublement des effectifs de la police municipale, forte actuellement de vingt-trois personnes.

Outre *« le chômage record dans [le] département »*, le maire de Toulon estime que *« la surpopulation maghrébine, en particulier dans la vieille ville, obsède les Toulonnais et préoccupe la municipalité »*. De fait, M. Trucy hérite d'une situation à laquelle son prédécesseur, M. Arreckx, actuel président du conseil général, n'a pas apporté toute l'attention nécessaire, favorisant, par là même, la formation d'un véritable ghetto où la population immigrée va croissant : 50 % de l'ensemble des habitants avec 5 500 personnes, dont 1 600 célibataires. Les deux foyers d'accueil (400 pensionnaires) ouverts au cours des deux dernières décennies ne sont pas de nature à apporter une solution.

M. Trucy estime que la population maghrébine atteint *« un taux très supérieur au* [taux] *raisonnable, avec des pourcentages pouvant atteindre 60 % dans la vieille ville »*, actuellement en cours de réhabilitation. Ce qui en *« modifie fondamentalement l'aspect et l'identité, et compromet la condition même d'une coexistence paisible des populations »*, selon le maire, soucieux de redonner à la ville son image touristique et de créer des emplois à l'année. D'où la nécessité de détruire 1 800 logements actuellement occupés mais qui, selon l'administration, ne seraient pas habitables. L'extension d'un foyer pour travailleurs célibataires et la programmation d'une seconde structure ne permettront d'accroître les capacités d'accueil que de 160 lits à peine, soit, avec ce qui existe actuellement, 10 % seulement de la population concernée.

M. Trucy estime que *« la surdélinquance étrangère est incontestable en France : 15 % de la criminalité globale, 58 % des trafics de drogue. Il est malheureusement patent que cette surdélinquance est d'abord maghrégine »*. Et d'ajouter que, dans la vieille ville, *« 20 % des résidants sont en situation irrégulière »*.

Le maire demande que *« la police nationale puisse disposer à nouveau le plus rapidement possible de l'autorisation de contrôler, à tout moment et en tout lieu, l'identité des personnes »* et que *« les délais de garde à vue, dérisoires dans leur actuelle brièveté, soient allongés d'une manière significative »*. Soucieux de développer sa politique pour les jeunes et la prévention de la délinquance, M. Trucy estime *« nécessaire de diminuer la proportion de la population maghrébine, en particulier dans le centre-ville »*.

Craint-il qu'on l'accuse de xénophobie ou d'incitation à la discrimination raciale ? *« C'est l'inverse de ma démarche... Il y a en ce moment une race qui en chasse une autre, c'est comme les fourmis rouges d'Argentine, qui ont chassé les fourmis noires de Provence. Je suis simplement pour le retour des Toulonnais dans Toulon. »* Et, pour le favoriser, le maire lutte aussi contre les clochards, dont *« l'augmentation et l'attitude de plus en plus agressive contribuent à accroître le sentiment de malaise et d'insécurité de la population »*.

« Les nouveaux boucs émissaires »

Qu'on ne s'y trompe pas, M. Trucy n'a rien contre *« le clochard classique et inoffensif qui faisait partie du paysage des villes »*. Mais il réprouve *« les bandes organisées et envahissantes qui créent un problème nouveau incompatible avec la rénovation des conditions de vie du centre-ville »*. Ces bandes se résument en fait à 150 « marginaux » dont la plupart se retrouvent chaque midi à « Jericho », un centre où ils peuvent déjeuner gratuitement et où une équipe de bénévoles s'efforce de favoriser leur réinsertion.

Le maire approuve ces efforts mais condamne toute sédentarisation de cette population : *« Je ne veux pas que Toulon devienne un lieu de villégiature privilégié des clochards de l'Europe »*. Ainsi, depuis quelques semaines, le premier magistrat de la ville a mis en place une opération consistant à faire conduire des clochards en fourgon par des policiers jusqu'à un centre de douches et d'épouillage installé pour la circonstance.

Ces mesures ne font pas l'unanimité. Quelques voix s'élèvent déjà pour protester, à gauche comme à droite. M. Gilles Rebèche, responsable de « Jericho », estime *« qu'à l'ère de l'industrialisation et de la guerre aux pauvres, ces derniers sont les nouveaux boucs émissaires. On s'attaque à eux, car on sait bien qu'ils ne savent ni ne peuvent se défendre »*.

JOSÉ LENZINI.

● *Attentat contre une discothèque à Calvi.* – Une charge explosive a pratiquement détruit, dimanche soir 30 mars, Le Byblos, une discothèque de Calvi (Haute-Corse). Il n'y a pas eu de victime. L'établissement avait déjà été l'objet d'un attentat au mois d'août 1985. Il avait été rouvert très rapidement. A l'époque, l'ex-FLNC avait indiqué qu'il n'était pas responsable de l'attentat.

● *Faux billets dans le Gard.* – Trois hommes qui écoulaient des faux billets de 200 francs ont été arrêtés dimanche 30 mars à Bagnols-sur-Cèze (Gard) par les gendarmes, Jean-Pierre Jean, trente-huit ans, Prosper Jackel, vingt-neuf ans, et Georges Hamed, trente-six ans, tous trois originaires de la localité, auraient diffusé au total une centaine de fausses coupures. La moitié de ces faux billets a pu être récupérée lundi par les gendarmes. Les trois hommes devaient être présentés mardi au parquet de Marseille.

CATASTROPHE AÉRIENNE AU MEXIQUE

Cent soixante-six morts dont neuf Français

Un Boeing 727 de la compagnie Mexicana de Aviacion s'est écrasé, le 31 mars, dans l'État de Michoacan, à 130 kilomètres au nord de Mexico. L'appareil transportait huit membres d'équipage et cent cinquante-huit passagers. Parmi ceux-ci, figuraient neuf Français, dont M. François-Xavier Lartilleux, directeur régional de la Compagnie des wagons-lits, sa femme et plusieurs membres de sa famille. Il n'y aurait aucun survivant.

La police a arrêté quelques-uns des paysans qui se sont précipités pour dépouiller de leurs bijoux les cadavres mutilés des passagers. *« C'était horrible,* a déclaré un policier, *certains morceaux des corps étaient accrochés dans les arbres et les pillards les descendaient pour leur enlever un anneau ou une montre. Nous avons vu plus de deux cents personnes en train d'emporter des bijoux et d'ouvrir les rares bagages demeurés intacts. »*

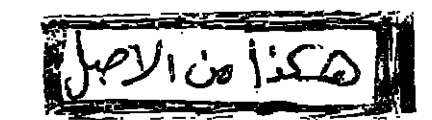
L'avion avait décollé de Mexico et se dirigeait vers Puerto-Vallarta, Mazatlan et Los Angeles. Quelques minutes après l'envol, le commandant de bord demandait au contrôle aérien l'autorisation de perdre de l'altitude et de rentrer à Mexico en urgence. Les communications radio se sont alors interrompues. Selon des témoins, le Boeing était en feu lorsqu'il a explosé et s'est disloqué en deux morceaux.

Le président mexicain, M. Michel de la Madrid, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur cette catastrophe qui est la plus meurtrière enregistrée au Mexique depuis dix-sept ans.

[Né le 3 juin 1932 à Valence (Drôme) François-Xavier Lartilleux avait fait l'Institut catholique des arts et métiers à Lille. Il était entré à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme en 1953, occupant des postes à Paris, Madrid, Genève, Oran, Constantine et Tunis.

De 1961 à 1968, il avait été chef du département tourisme des agences des Wagons-Lits du Mexique puis devint directeur pour l'Amérique latine et enfin l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale.]

● *Deux disparitions en Méditerranée.* – Deux plaisanciers ont disparu dimanche 30 mars en Méditerranée, victimes de la tempête et des vents violents qui ont soufflé pendant le week-end sur le sud-est de la France. Renaud Deboisveux, trente-cinq ans, qui se rendait à Calvi sur un voilier de 13 mètres, a été emporté par une vague. C'est également une forte lame qui a emporté l'un des sept passagers d'un autre voilier faisant aussi route vers la Corse, Walter Krebs, quarante ans, un Suisse, qui n'a pu être sauvé par ses amis.



SOCIÉTÉ

AÉRONAUTIQUE

L'Inde commande vingt-sept hélicoptères français

L'Inde vient de commander vingt-sept hélicoptères Dauphin à l'Aérospatiale. Ce contrat, d'une valeur de 80 millions de dollars (560 millions de francs), a été signé, lundi 31 mars à New-Delhi, par le commandant Sanii, représentant la compagnie Helicopter Corporation of India, et le président de l'Aérospatiale, M. Henri Martre. Ces appareils seront livrés à partir de septembre 1986.

Vingt et un d'entre eux seront utilisés par la compagnie indienne des pétroles et six autres serviront dans l'armée de l'air indienne (*le Monde* du 27 mars). Parallèlement, la société britannique Westland a vendu vingt et un hélicoptères d'une valeur de 650 millions de francs aux Indiens.

ESPACE

Deux satellites japonais pour Ariane

La fusée européenne Ariane devrait en principe mettre deux satellites japonais en orbite en 1988. En effet le groupe Space communications, constitué autour de Mitsubishi, s'apprête à verser 40 millions de yens à la société Arianespace, soit un peu plus de 220000 dollars, pour la réservation de deux créneaux de tir. Les deux satellites de télécommunications japonais que le lanceur emportera sous sa coiffe auront chacun une masse de 1,5 tonne. Le premier devrait être lancé en avril 1988 et le second à l'automne.

Cette réservation japonaise est d'autant mieux accueillie par les responsables d'Arianespace que la société chargée de la promotion du lanceur européen avait, en septembre dernier, essuyé un échec commercial au Japon. La Japan Communications Satellite Inc avait alors choisi la navette spatiale américaine de préférence à Ariane.

SÉISMES

San-Francisco trois fois secouée

Un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a secoué la région de San-Francisco le 31 mars vers 4 heures (14 heures, heure de Paris). Il était plus fort que les deux premières secousses qui s'étaient produites le 29 et le 30 mars. Le tremblement de terre du 31 mars n'a fait que trois blessés légers. Les dégâts se sont bornés à des ruptures de câbles électriques, ce qui a privé de courant quelque vingt mille personnes habitant aux alentours de San-José, ville située à 80 kilomètres au sud-est de San-Francisco. — *(AFP, AP.)*

VOLCANS

La Fournaise se rendort

La phase éruptive du piton de la Fournaise, le volcan actif de la Réunion, est considérée comme terminée depuis le dimanche 30 mars à 22 h 38, (heure de Paris). L'activité sismique n'a cessé de diminuer depuis le 30 mars. Le 31 mars, en fin d'après-midi, elle était pratiquement arrêtée. De même, les deux coulées de lave qui étaient sorties du volcan à basse altitude et qui avaient coulé dans la mer pendant dix jours, ne sont plus alimentées et se solidifient. La route nationale qui fait le tour de l'île a pu être dégagée au bulldozer.

Le préfet a autorisé les familles évacuées depuis le 19 mars à rentrer chez elles ce 1er avril. Mais il maintenu, par sécurité, le plan ORSEC. — *(AFP.)*

Nuit de cendres en Alaska

Le volcan Augustine, qui s'élève dans la petite île déserte du même nom dans le Cook Inlet, à quelque 300 kilomètres au sud-ouest d'Anchorage (Alaska) a connu le 31 mars, son activité la plus forte depuis dix ans. Le 28 mars, les cendres et d'autres débris volcaniques projetés dans l'air ont obligé à fermer l'aéroport international et la base aérienne militaire d'Anchorage.

Le 31 mars, le volcan Augustine a été le siège d'une violente explosion, qui a soufflé de grandes quantités de cendres à plus de 12 kilomètres d'altitude. Le nuage de débris volcaniques a provoqué une « nuit » en plein jour à Homer, petit port pourtant situé à plus de 110 kilomètres du volcan. — *(UPI.)*

MÉDECINE

La vaccination permettrait d'éviter la mort de 3,5 millions d'enfants chaque année

Les décès chaque année de trois millions et demi d'enfants dans le monde pourraient être évités par l'emploi de la vaccination, a indiqué lundi 31 mars à Washington le « *Groupe de lutte pour la survie des enfants* », dirigé par le Dr William Foege. Des progrès ont été accomplis dans ce domaine, mais il reste encore beaucoup à faire, a souligné le docteur Foege.

Trente ans après l'extension de la vaccination contre la poliomyélite, environ cinq mille enfants sont paralysés chaque semaine par cette maladie. Et quelque dix mille enfants meurent chaque jour de maladies que l'on pourrait prévenir, a précisé le Docteur Foege. Le chiffre total de 3,5 millions de victimes infantiles chaque année a cependant baissé par rapport aux cinq millions d'il y a quelques années. 60 % des enfants dans le monde ont maintenant accès à la vaccination.

Une douzaine de pays, comme la Colombie, la Turquie, la Chine et l'Inde, a indiqué le Dr Foege, ont lancé des campagnes de vaccination massives. Au Savador, une trêve de trois jours dans les combats entre rebelles et forces gouvernementales a permis à deux tiers des enfants du pays d'être vaccinés.

L'Organisation mondiale de la santé s'est fixé comme but de parvenir à vacciner la totalité des enfants dans le monde d'ici à 1990, en luttant principalement contre six maladies : la rougeole, le tétanos, la polio, la diphtérie, la tuberculose et la coqueluche. — *(AFP.)*

VOMIR POUR MAIGRIR

13 % des adolescents californiens utilisent régulièrement des médicaments (laxatifs, diurétiques ou vomitifs) en dehors de toute prescription médicale : telle est la conclusion d'une récente étude menée auprès de 1 728 étudiants par une équipe de l'université médicale de Stanford (1). Cette enquête comportait un questionnaire très complet concernant notamment les habitudes alimentaires et le comportement par rapport à la nourriture et au contrôle du poids. Elle incluait aussi une série de mesures anthropométriques.

Les résultats sont surprenants autant qu'inquiétants : 13 % des adolescents interrogés utilisent des médicaments anorexigènes, des laxatifs et des diurétiques ainsi que des produits vomitifs. Les jeunes filles ont deux fois plus que les garçons recours à de tels procédés. Il s'agit, le plus souvent, d'adolescents inquiets pour leur « ligne », jeûnant fréquemment, comptabilisant les calories apportées par leur alimentation et se sentant coupables en cas d'excès alimentaires.

Il s'agit aussi d'adolescents dont le poids est comparativement plus élevé que celui de leurs camarades qui n'ont pas recours à ces procédés.

« *Notre étude,* commentent les auteurs, *suggère qu'un nombre alarmant de jeunes adolescents peuvent utiliser des procédés dangereux pour la santé afin de contrôler leur poids.* » Les auteurs estiment ainsi que de telles attitudes peuvent, à terme, avoir pour conséquence de favoriser l'apparition de désordres alimentaires, voire de troubles plus graves.

J.-Y. N.

(1) *Journal de l'Association médicale américaine* (JAMA) daté du 21 mars.

CORRESPONDANCE

Le stationnement souterrain à Paris

Après notre article « La capitale en mal de stationnement » (le Monde *du 6 mars), M. Maurice Doublet, président-directeur général de la SAEMES (Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris), nous donne les précisions suivantes :*

Aucune subvention d'exploitation n'est versée à la SAEMES depuis 1984. Au titre de 1986, La société a entrepris la construction de quatre cents nouvelles places de stationnement sans le moindre concours financier de la Ville.

En moins de deux ans, les avances qui nous avaient été consenties ont été remboursées. La SAEMES a très largement atteint les objectifs qui lui avaient été fixés par les services de la Ville de Paris.

Ce sont toujours des concessionnaires privés qui gèrent nos parkings. Mais la SAEMES a effectué des constructions que le secteur privé n'aurait pu réaliser pour des raisons financières. C'est normal, car la société fait face à des besoins collectifs indiscutables et joue le rôle d'un service public avec la souplesse et l'esprit du service public.

C'est ainsi que la SAEMES a financé pour plus de 100 millions de francs de travaux et qu'elle offre chaque année plus de 8 millions de francs de marchés de prestations au secteur privé.

RELIGION

AVANT DE PUBLIER UN NOUVEAU DOCUMENT SUR LA « THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION »

Rome lève sa sanction contre Leonardo Boff

Le Saint-Siège a décidé, samedi 29 mars, de suspendre la condamnation à « *un an de silence* » qu'il avait formulée, le 8 mai 1985, à l'encontre du Père franciscain Leonardo Boff, l'un des « théologiens de la libération » les plus connus. Auteur du livre *Eglise, charisme et pauvres* (1), ce prêtre brésilien de quarante-sept ans avait été vivement critiqué dans un document publié par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (*le Monde* du 22 mars 1985). Le cardinal Ratzinger, préfet de cette congrégation, lui reprochait de formuler « *des critiques fondamentales* » à l'égard de l'Eglise, qu'il accusait d'être « *étrangère à la pensée du Christ* ». Le Saint-Siège avait alors invité le théologien à observer « *une période de strict silence qui lui consente une réflexion approfondie* ».

Critique du « pacte colonial »

Dix évêques brésiliens avaient protesté contre cette « *punition* », estimant que « *tant la mesure en soi que la procédure utilisée pour l'appliquer* [leur semblaient] *peu évangéliques, attentatoires aux droits de l'homme comme à la liberté d'investigation du théologien, contraires au témoignage de liberté et de charité chrétienne* » (...).

Le Père Boff devait rompre le silence une seule fois, le 17 septembre 1985, lors d'une messe célébrée à Managua (Nicaragua). « *Nous n'appartenons pas à une Eglise abstraite,* déclara-t-il, *mais concrète, avec laquelle nous voulons avancer, une Eglise neuve, dans une société nouvelle, qui passe par Dieu et aussi par les hommes, par la libération et la justice sociale.* » On retrouvait là en filigrane les principales critiques faites à l'Eglise par le Père Boff dans son livre : une Eglise « *tournée exclusivement vers le dedans* », qui s'est « *rapprochée des classes dominantes qui contrôlent l'Etat* » selon un « *pacte colonial* ».

Apprenant la nouvelle de son amnistie, plus d'un mois avant l'échéance de sa condamnation, le Père Boff a déclaré : « *C'est un grand cadeau de Pâques, je suis très heureux.* » Pour sa part, le Père Olmiro, franciscain, s'est exclamé dimanche 30 mars, au cours d'une messe célébrée au couvent de Petropolis : « *A l'image du Christ, le jour de Pâques, le Frère Leonardo vient de ressuscier à la même date pour l'Eglise et pour son travail en faveur des pauvres et des opprimés.* »

La Congrégation pour la doctrine de la foi doit publier cette semaine un nouveau document sur la « théologie de la libération ». Rappelons que l'ensemble des évêques brésiliens avaient été convoqués par le pape le mois dernier.

(1) Editions Lieu commun, 288 pages, 85 francs.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE DE RACQUETBALL

Un petit cousin du squash

Les troisièmes internationaux de France de racquetball ont eu lieu à Paris du 25 au 31 mars. Le titre est revenu au Néerlandais Fritz Groenendijk, numéro 3 européen, qui a battu en finale le numéro 2 français, Jean Tolosana (15-4, 15-11).

Le « paddle racquet » est né aux Etats-Unis dans les années 50, à l'initiative de Joe Sobek, professionnel américain de squash et de tennis. Vingt ans plus tard, il prendra le nom définitif de racquetball. Mais il faudra attendre 1976 et les apparitions sur un court de l'abominable JR, héros du feuilleton télévisé « Dallas », pour que ce sport prenne véritablement son essor.

Le racquetball se joue entre quatre murs sur un court fermé de 12,20 mètres de longueur, 6,10 mètres de largeur et autant de hauteur. On utilise six surfaces — cinq au squash, — une raquette à petit manche et grand tamis, et enfin une balle bleue de 5,7 centimètres de diamètre, pressurisée à deux kilos. Durant toute la partie (deux sets en 15 points gagnants), seul le serveur peut marquer, à l'instar du volley ou du squash. Il y a surtout cette fameuse balle qui joue les pois sauteurs mexicains, ricochant d'un mur à l'autre à une vitesse telle (près de 160 km/h) qu'elle oblige les joueurs à porter de petites lunettes « martiennes » ainsi qu'une lanière de sécurité autour du poignet. Cette particularité du rebond distingue définitivement le racquetball du squash.

En France, ce sont les Basques — Errecarte, Ospital, Deleurme, Etchevestre, Idiart — qui, depuis l'introduction de ce sport, fin 1982, l'ont peu à peu adopté, au détriment de la pelote. La jeune Fédération française (trois ans d'âge et mille licenciés) a conservé un esprit de « terroir » tout à fait particulier, et à chaque compétition, quand une délégation basque est du voyage, vacarme et spectacle sont assurés.

Le squash bénéficie encore de plusieurs services d'avance sur le racquetball : près de deux cents clubs représentant quelque sept cents courts pour l'un, opposés à huit clubs et vingt courts pour l'autre.

• *Automobilisme : championnat de France des voitures de production.* — Olivier Grouillard (BMW M5) a remporté, le 31 mars à Nogaro (Gers), la première épreuve du championnat de France des voitures de production 1986. Il a devancé Dany Snobeck (Mercedes 190) et Bernard Beguin (BMW M5).

• *Escrime : championnats du monde des moins de vingt ans.* — Le Soviétique Serguei Kostarew a gagné la médaille d'or, le 31 mars à Stuttgart, en battant en finale le Polonais Mariusz Rys. Pour la troisième place, le Français Jean-Baptiste Stern s'est imposé face au Roumain Adrien Pop.

Le Monde
SCIENCES

Il y a quatre milliards d'années...

Le prix Crafoord 1986 a été décerné à Claude Allègre et à Gerald Wasserburg pour leurs travaux de géochimie isotopique. Une science qui raconte l'histoire de la Terre.

LE prix Anna-Greta et Holger-Crafoord 1986 vient d'être décerné par l'Académie royale des sciences suédoise à Claude Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris, et à Gerald J. Wasserburg, du California Institute of Technology, pour leurs travaux de géochimie isotopique. La géochimie isotopique permet de reconstituer l'histoire de la Terre — et aussi celle du système solaire — en dosant les isotopes de certains éléments présents en quantités infinitésimales dans les roches terrestres.

La croûte continentale et le manteau (voir l'encadré ci-dessous) sont constitués à 90 % de silicates. Parmi les isotopes des éléments constituant les 10 % restants, certains viennent des processus normaux qui ont présidé à la formation de tous les éléments de l'univers. D'autres sont formés en partie par ces processus et en partie par la désintégration d'éléments radioactifs. Ces derniers s'appellent les isotopes radiogéniques.

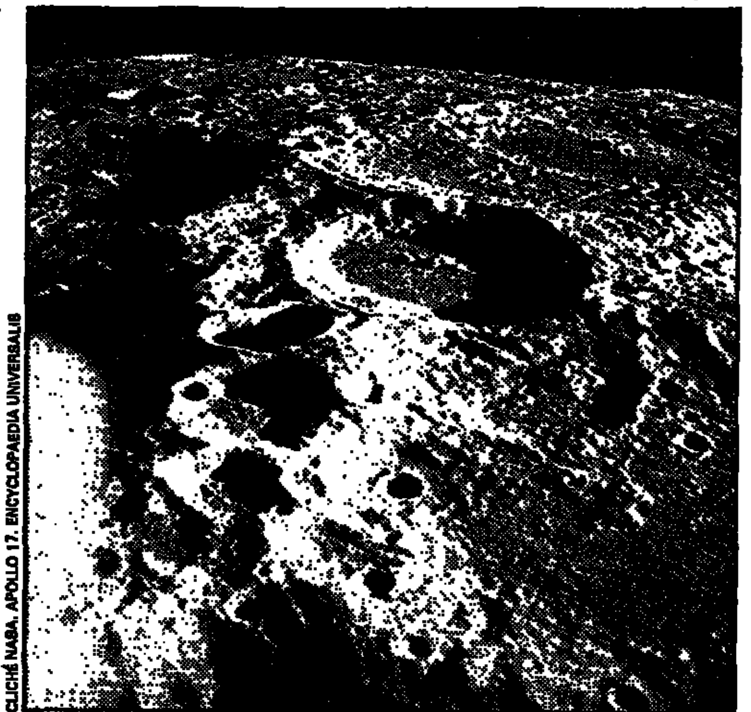
Sont ainsi présents dans la Terre à l'état de traces : le strontium-87 (20 parties par million-ppm), le néodyme-143 (1 ppm), le plomb-206-207-208 (180 parties par milliard-ppb), le thorium-230 (94 ppb), les gaz rares, argon-40 (10^{-2} ppm), hélium-3 (10^{-7} ppm) et le xénon-129 (10^{-7} ppm), pour n'en citer que quelques-uns (1).

Tous ces éléments radiogéniques sont en quantités tellement infimes que le profane pourrait penser qu'ils n'ont aucune importance. Tel n'est pas le cas, au contraire. Ils jouent le rôle d'espions qui trahissent l'origine des roches dont ils font partie et permettent ainsi de reconstituer l'histoire de la Terre.

La Terre a été créée il y a 4,5 milliards d'années par des phénomènes d'accrétion qui ont attiré les uns vers les autres des poussières et des cailloux de plus en plus gros présents dans le système solaire. A ses débuts, la Terre a formé une boule composée de 63 % de silicates de magnésium, de 30 % de fer et de 7 % de silicates des autres éléments.

Or tout processus d'accrétion dégage de la chaleur. La toute jeune Terre était donc très chaude (1 000° C environ). Très vite, le fer — lourd — fondu est « tombé au fond », c'est-à-dire au centre de la Terre. Ainsi s'est formé le noyau central en moins de 30 millions d'années.

De leur côté, en une centaine de millions d'années, les éléments les plus légers se sont échappés de cette boule brûlante sous forme de gaz, constituant la protoatmosphère. Au sein de celle-ci, la vapeur d'eau s'est condensée. Entraînant le dioxyde de carbone (CO_2), elle est retombée en pluies diluviennes pour former les océans. Le piégeage du carbone dans les océans est une caractéristique de la Terre. Si le CO_2 était resté dans l'atmosphère, notre planète aurait été torride (comme Vénus) et impropre à la vie.



CLICHÉ NASA, APOLLO 17. ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

Contrairement à la Terre, la Lune garde les traces de son bombardement météoritique.

Il y a 4,4 milliards d'années, la Terre était une boule recouverte d'eau. Sa carapace subocéanique était solide, mais percée par d'innombrables volcans. La planète, en effet, était le siège d'un volcanisme très intense créé par sa chaleur interne, due à l'accrétion originelle et aussi aux impacts de très nombreuses météorites — parfois énormes — par la chute desquelles s'achevait le processus d'accrétion.

De — 4,4 à — 4 milliards d'années, le bombardement météoritique a diminué d'intensité. La Terre s'est refroidie. Mais la présence, dans le manteau, d'éléments radioactifs (uranium, thorium, potassium pour l'essentiel) y a maintenu une certaine chaleur ; phénomène qui, d'ailleurs, se continue de nos jours.

La « soupe » se concentre

Le manteau était déjà à l'état de solide visqueux, comme il l'est de nos jours. Il pouvait être, à l'échelle des temps géologiques, brassé par des courants de convection, comme l'est l'eau d'une vulgaire casserole posée sur le feu. Les courants de convection étaient plus actifs que maintenant, car la radioactivité du manteau, source de chaleur, était alors plus intense.

Dans les courants convectifs ascendants, les roches du manteau montaient vers la surface de la Terre, et, par décompression, passaient partiellement à l'état liquide. Or, dans tout phénomène de fusion, certains éléments de la « soupe » se concentrent. Cela explique que l'uranium, le thorium et le potassium radioactifs, accompagnés d'éléments légers (sodium, aluminium), se sont regroupés en écume, et celle-ci a pu rester en surface, puisque le bombardement météoritique était devenu très faible. Ainsi, à partir de — 4 milliards d'années, s'est formée la première croûte continentale. La formation de cette croûte s'est accompagnée, bien évidemment, d'un appauvrissement progressif du manteau en éléments radioactifs et légers.

La surface couverte par ces toutes premières masses continentales était modeste : 10 % probablement des 150 millions de kilomètres carrés occupés par les continents actuels. Mais quelques lambeaux de cette croûte continentale initiale ont été identifiés en Australie, en Afrique du Sud et au Groenland.

Le processus de formation de la croûte continentale ne s'est jamais interrompu. Mais les éléments du manteau nécessaires à cette formation diminuant peu à peu, le rythme d'augmentation de la croûte continentale se ralentit donc avec le temps.

Tout ce schéma historique n'est pas une vue de l'esprit. Il a été défini et confirmé par diverses études sur la géochimie isotopique. Les éléments radioactifs « pères » donnent naissance, par désintégration, à des éléments stables « fils », en suivant un rythme connu et immuable propre à chaque élément.

La proportion d'un isotope-père par rapport à son isotope-fils dans la croûte continentale est comparée à la proportion des mêmes isotopes présents dans les basaltes mis en place au cours des âges géologiques (les basaltes sont issus directement du manteau par le volcanisme). En effet, certains des isotopes-pères (uranium-238 et rubidium-87 par exemple) ou certains des isotopes-fils (le néodyme-143) sont attirés préférentiellement dans la croûte continentale.

Mais il ne faut pas oublier que, pour chacun des éléments pris en compte pour reconstituer l'histoire de la Terre, coexistent un ou plusieurs isotopes radioactifs et un ou plusieurs isotopes stables. La proportion des isotopes d'un même élément dépend ainsi de deux facteurs : d'une part, du temps écoulé depuis la formation de la roche ; d'autre part, de la quantité de l'isotope-père présent dans la roche au moment de la formation de celle-ci.

Tous les éléments dont on dose les isotopes ne représentent que quelques ppm ou quelques ppb des roches analysées. Il a donc fallu attendre de disposer de techniques et d'appareils extraordinairement précis — les spectromètres de masse — pour que la géochimie isotopique, qui joue sur le milliardième de gramme, puisse se développer.

Encore faut-il préparer le travail des spectromètres de masse en isolant d'abord chaque élément (qui est alors constitué de tous ses isotopes) par la microchimie, qui a été développée à l'Institut de physique du globe de Paris. La précision nécessaire à cette microchimie ressort d'une comparaison : il y a plus de plomb dans un mètre cube d'air de Paris que dans l'échantillon de quelques grammes d'où chaque élément sera extrait. On comprend dès lors que, pour éviter toute contamination, les laboratoires de microchimie sont aussi « stériles » que les chambres des grands brûlés.

YVONNE REBEYROL.

(1) ppm : partie par million ; ppb : partie par milliard.

Croûtes, manteau et noyau

La Terre est constituée de plusieurs enveloppes concentriques ayant des compositions et des propriétés particulières. De la surface au centre, viennent :

● *Les croûtes.* La croûte continentale, granitique pour simplifier, est épaisse, en moyenne, d'une trentaine de kilomètres. Elle est composée à 90 % de silicate d'aluminium. Les 10 % restants sont faits de tous les autres éléments chimiques. La croûte océanique, basaltique pour parler en termes simples, est épaisse en moyenne d'une dizaine de kilomètres. Elle est produite par la montée de magmas issus du manteau supérieur, qui se solidifient en arrivant à la surface de la Terre.

● *Le manteau* est épais de quelque 2 900 kilomètres. Il est constitué à 90 % par du silicate de magnésium, les 10 % restants comprenant, eux aussi, tous les autres éléments.

● *Le noyau* — la boule centrale — a un rayon d'environ 3 470 kilomètres. Il est composé, pour l'essentiel, d'un alliage fer-nickel.

Le prix Crafoord

LE fonds Crafoord, créé en 1980 par une donation faite par Anna-Greta et Holger Crafoord à l'Académie royale des sciences de Suède, permet d'attribuer chaque année (depuis 1982) un prix à un ou plusieurs scientifiques de très haut niveau travaillant dans une des disciplines qui ne rentrent dans aucune des catégories couvertes par les prix Nobel. Le prix consiste en une somme d'environ un million de couronnes suédoises (autant de francs français), une médaille d'or et un diplôme.

Comme pour le prix Nobel, le choix du ou des lauréats Crafoord est fait par l'Académie royale des sciences suédoise à la suite d'une méticuleuse sélection à l'échelle mondiale. Conformément à la volonté de A.-G. et H. Crafoord, une discipline différente est récompensée chaque année en suivant un cycle précisé par les fondateurs du prix : mathématiques, sciences de la Terre, sciences biologiques, astronomie, et de nouveau sciences de la Terre et sciences biologiques. A.-G. et H. Crafoord ont précisé que les travaux d'écologie et ceux concernant la polyarthrite rhumatoïde devaient avoir une part particulièrement importante dans les prix décernés en sciences biologiques.

Les lauréats ont été : en 1982, Vladimir I. Arnold (URSS) et Louis Nirenberg (Etats-Unis), mathématiciens ; en 1983, Edward N. Lorenz et Henry Stommel (Etats-Unis), météorologiste et océanographe ; en 1984, Daniel H. Janzen (Etats-Unis), écologiste ; en 1985, Lyman Spitzer Jr (Etats-Unis), astrophysicien.

Les tribulations de la recherche

La recherche scientifique vient d'être attribuée à un ministre délégué, rattaché à celui de l'éducation nationale. Un nouvel épisode d'une histoire mouvementée.

IL en va des ministères de la recherche comme des automobiles. A chaque salon, à chaque changement de régime ou de gouvernement, son nouveau modèle. Au gré des valses politiques et des attributions de portefeuilles, ce qui relevait de la recherche et de la technologie pouvait, tout d'un coup, ne plus être technologique du tout. Ce qui dépendait des universités ou de l'enseignement supérieur devenait subitement le rejeton, couvé ou oublié, d'un ministère de l'industrie boulimique. Ce qui parfois n'intéressait personne était soudain l'enjeu de batailles de pouvoir donnant lieu à des situations cocasses, où la tutelle administrative des organismes de recherche n'était pas dans la main chargée de distribuer la manne budgétaire.

En somme, au fil des ans, la recherche s'est trouvée ballottée au gré des courants, tant il est vrai que cette discipline ne ressemble en rien à ces institutions immuables que sont l'éducation nationale, les finances, la défense ou les affaires étrangères.

De cette histoire toute simple, dont la recherche scientifique garde la mémoire (1), nous vient le souvenir de ce que fut l'ancêtre de toutes ces administrations responsables de la recherche, à savoir le sous-secrétariat d'Etat aux inventions. C'était en décembre 1916, en pleine première guerre mondiale. Aristide Briand croyait à la technique et attendait d'elle une contribution à l'économie de guerre. Mais le nouveau-né n'aura guère le temps de se développer et disparaîtra après onze mois d'existence sous les coups du cabinet Clemenceau.

Suit alors une longue traversée du désert qui conduit vingt ans plus tard, en juin 1936, à la mise en place par Léon Blum du premier sous-secrétariat d'Etat à la recherche scientifique. Pour la première fois le mot recherche apparaît et avec lui un sous-secrétaire de choc et de charme : Irène Joliot-Curie. Las ! l'aventure ne dure pas plus d'un an. Le sous-secrétariat disparaît avec le gouvernement qui l'avait créé, mais, en mars 1938, renaît de ses cendres pour une période d'un mois ! Fâcheux coup du sort que cette suppression-là, qu'effacera partiellement la création, un an plus tard, du Centre national de la recherche scientifique.

Grâce à l'atome

Passe la seconde guerre mondiale, qui laisse la France un peu à l'écart des grandes réalisations anglo-saxonnes dans le domaine de l'atome, alors même que sept ou huit ans plus tôt Frédéric Joliot-Curie et ses collaborateurs étaient à la pointe des recherches sur la fission de l'uranium. Considéré comme un secteur d'avenir, l'atome va contribuer à redorer le blason de la recherche, avec la mise en place par ordonnance du 18 octobre 1945 du Commissariat à l'énergie atomique. L'explosion aux Etats-Unis du premier engin nucléaire n'est sans doute pas étrangère à cette décision du gouvernement dans les années 50.

Bien que la mise en place, en juin 1954, par Pierre Mendès France, du secrétariat d'Etat à la recherche scientifique et au progrès technique ne fit pas mention de l'atome dans l'intitulé des portefeuilles, il fut clairement affirmé que le titulaire de ce poste dispose des attributions dévolues au président du conseil dans le domaine nucléaire. Une situation que le gouvernement Guy Mollet va renforcer avec la création d'un secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la recherche scientifique et de l'énergie atomique.

L'atome, toujours l'atome, et 500 milliards d'anciens francs à dépenser en cinq ans dans ce secteur pour le secrétaire d'Etat Georges Guille. C'est le temps des premiers crédits de l'usine de séparation isotopique de l'uranium de Pierrelatte. Le printemps 1957 s'achève et avec lui disparaît le secrétariat d'Etat dont les attributions restent cependant dévolues au président du conseil. Vient alors la création du comité interministériel de la recherche scientifique de novembre 1958, du comité consultatif de la recherche scientifique et de ses douze sages, dont le secrétariat commun, dirigé par le délégué à la recherche scientifique et technique, fonctionnera sous l'autorité du premier ministre.

Vaches grasses

La recherche se cherche et trouve de nouveaux points d'ancrage avec le Fonds de développement de la recherche et le Comité, encore embryonnaire, de recherches spatiales, auquel succédera, en 1961, le Centre national d'études spatiales. Il faut alors attendre le gouvernement Pompidou afin que la recherche scientifique soit de nouveau à l'honneur dans les ministères.

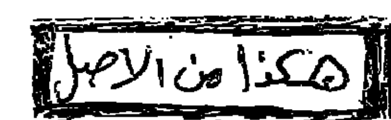
C'est la période des vaches grasses, de dix ans environ, qui commence avec la nomination, en avril 1962, du premier ministre d'État chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales : Gaston Palewski. Trois ans plus tard, lui succède un secrétaire d'Etat suivi d'un ministre délégué, lui-même remplacé par un ministre d'Etat. Et ainsi de suite. La recherche a toujours le vent en poupe, jusqu'en 1969, où l'interaction étroite entre la recherche et l'industrie prévaut et la fait passer sous la tutelle du ministère de l'industrie, qui prend alors le nom de ministère du développement industriel et scientifique.

Cet âge d'or ne va toutefois pas durer. Commence en effet, au début des années 70, une période d'austérité qui va durer presque dix ans et mettre la recherche françaises *« au bord de l'asphyxie »*. En 1974, elle disparaît, pendant trois mois, des portefeuilles ministériels. C'est le temps du ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Ce n'est qu'avec Jacques Chirac, puis Raymond Barre, qu'elle retrouve son rang — non sans mal parfois — au sein de plusieurs ministères de l'industrie et de la recherche et, à partir de 1977, d'un secrétariat d'Etat.

L'époque est donc aux budgets d'austérité, aux créations de postes limitées et à une certaine inquiétude que l'arrivée au pouvoir du président Mitterrand en 1981 va calmer. La recherche reprend du panache et devient priorité nationale, conduite au pas de charge par le troisième ministère d'Etat de son histoire. Jean-Pierre Chevènement, qui arrache notamment la tutelle du CNRS aux universités et à l'éducation nationale. Tout ne va pas cependant pour le mieux, car l'industrie n'entend pas se laisser déposséder de tout dans le domaine de la technologie. Mais le problème se dissipe de lui-même lorsque Jean-Pierre Chevènement cumule les fonctions de ministre de l'industrie et de la recherche. La place est alors prête pour Laurent Fabius, qui reprend les rênes le temps de devenir premier ministre et de créer pour la seconde fois un ministère de la recherche et de la technologie, confié en juillet 1984 à Hubert Curien. Voilà pour le passé. Que nous réserve demain ?

[illegible]

(1) Voir à ce sujet [illegible] par la Société [illegible]



Lasers à tout faire...

Souder, percer, découper, usiner... Les lasers peuvent tout ou presque tout. On comprend que les recherches en ce domaine passionnent les industriels.

QUE les opérations de recherche et développement engagées pour le compte de la défense nationale n'aient pas pour premier objectif de satisfaire aux critères de rentabilité économique habituellement retenues par l'industrie, on le conçoit sans peine. Pas plus qu'elles n'ont pour vocation de donner lieu, à court terme, à des applications plus civiles. Pourtant, les retombées directes ou indirectes de ces programmes dans l'industrie sont nombreuses. *Cela tient* au fait que les recherches effectuées pour le compte des militaires s'apparentent par leur nature à celles menées par les industriels.

Les exemples de tels transferts *au secteur civil ne* manquent pas. C'est le cas, par exemple, de ces travaux menés sur le vol supersonique pour les Mirage-IV des forces stratégiques, dont le Concorde a en partie bénéficié. Mais c'est aussi celui des recherches sur la physique des lasers, que les industriels peuvent, avec le temps, exploiter à des fins plus civiles. Pourquoi les lasers ? Tout simplement parce que, dans le domaine industriel, ils peuvent tout ou presque tout : souder, percer, découper, marquer, usiner la plupart des matériaux. D'où l'intérêt que lui portent les industriels de l'automobile, de l'aéronautique, de la confection ou de l'industrie du cuir.

A chaque application donc, son laser. Et, notamment, le *laser à gaz carbonique* (CO_2) qui, mieux que tout autre, offre des rendements énergétiques élevés (supérieurs à 20 %) tout en fournissant à l'utilisateur une des sources continues de lumière cohérente les plus puissantes. Avec un laser CO_2 de 5 kilowatts, il est possible de découper des alliages en titane de 7 à 8 millimètres d'épaisseur à des vitesses allant jusqu'à 6 mètres par seconde. Avec un autre d'une puissance cinq fois moindre, on peut souder des tôles d'acier inox d'1 millimètre d'épaisseur au rythme de 6 mètres par minute.


DESSIN DE NICOLAS GUILBERT

Aussi conçoit-on les formidables enjeux industriels et commerciaux que sous-tend la maîtrise de cette technologie, largement dominée par les Américains. Très tôt pourtant, les Français se sont intéressés à ce type de laser, allant même jusqu'à gagner dans les années 60, à l'Exposition universelle de Montréal, une médaille d'or avec une machine d'1 kilowatt présentée par la Compagnie industrielle des lasers (CILAS), filiale de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Très vite, un produit plus compact destiné aux industriels fut dérivé de ce laser.

Las, il ne suffit pas d'être visionnaire pour réussir et, en dix ans, une dizaine de machines seulement furent vendues. L'industrie n'était pas prête et le produit proposé peut-être pas assez optimisé. Toujours est-il que, dans le milieu des années 70, la CGE et la Soudure autogène française décidaient d'« arrêter les frais ».

Depuis, la situation a changé et, dès la fin des années 70, les *sociétés américaines* ont inondé le marché avec des lasers CO_2 de première génération. Pour rester dans la course, il fallait donc franchir une étape. C'est ce que les équipes du centre de recherche de la CGE, installé à Marcoussis (Essonne), ont fait en s'appuyant sur les résultats de recherches militaires, encore confidentiels voici à peine trois ou quatre ans. Ils ont en effet *développé un laser à gaz carbonique* (CO_2) de grande puissance à usage industriel. Assemblé en 1985, le premier prototype de cet outil, capable de délivrer une puissance continue de 7 kilowatts, a produit son premier faisceau de lumière dans le courant du mois de janvier de cette année.

Comment en est-on arrivé là ? En améliorant la technique déjà connue du laser à gaz carbonique. Dans un tel appareil circule en permanence un mélange d'azote (46 %), d'hélium (51,5 %) et de *gaz carbonique* (2,5 %). Des décharges électriques appliquées à la cavité où circule ce mélange permettent d'exciter les molécules d'azote, qui à leur tour cèdent leur énergie aux molécules de gaz carbonique. Ces dernières produisent alors, en se désexcitant, une émission laser dans l'infrarouge à une longueur d'onde de 10,6 microns. L'hélium, quant à lui, permet de rendre le procédé plus efficace.

Pour parvenir à ce stade, les chercheurs des laboratoires de *Marcoussis ont fait appel* aux résultats d'études menées pour le compte de la direction des recherches et études techniques (DRET), dépendant de la délégation générale pour l'armement, portant sur la stabilisation des décharges *électriques* déclenchées dans la cavité par des phénomènes de turbulences aérodynamiques (1).

Dès 1980, l'application de ce principe aux lasers à CO_2 industriels fut étudiée avec l'appui *successif de la DRET* et du ministère de la recherche et de la technologie. Une maquette prototype de 3 kilowatts fut construite. Elle fonctionna en mars 1984, mais son concept dut être profondément remanié pour permettre le *développement*, en liaison avec Alsthom et EDF, de la machine actuelle. Depuis 1980, une trentaine de millions de francs ont été dépensés dans ce but, dont le tiers a été payé par l'administration.

Ce laser de 7 kilowatts, baptisé TAF-10, fait encore l'objet d'essais qui vont se poursuivre jusque dans le courant du mois de juin, afin d'explorer *tout* le potentiel que la technique de cet appareil offre. Cette campagne d'expériences sera également l'occasion de tester la fiabilité des composants de ce nouveau laser, mais aussi d'améliorer la qualité de son faisceau. « *Si tout va bien*, affirme Michel Gaillard, directeur de la division optronique des laboratoires de Marcoussis, *la puissance de ce laser pourrait être portée à 10 kilowatts dans les semaines qui viennent.* »

Puissance considérable dont on ne sait pas encore dans quel état elle laissera les composants optiques de la machine. Les premiers *résultats obtenus sont* toutefois suffisamment prometteurs pour que la Compagnie industrielle des lasers (CILAS), filiale de la CGE, envisage « *de faire sous seize à dix-huit mois un laser industriel de 8 kilowatts dérivé de cette machine de laboratoire* ». De même, il est acquis que la CILAS fasse, tel quel, des copies du laser de Marcoussis pour des laboratoires qui en auraient l'utilisation, comme par exemple des instituts de soudage.

Ainsi la CILAS, qui propose dans ses catalogues des lasers CO_2 industriels de puissance plus modeste (1 à 4 kilowatts), s'appuyant sur des techniques *éprouvées mais plus anciennes*, entend-elle se placer face à ses concurrents sur le terrain des lasers de grande puissance, dits de deuxième génération, dont le *champ* d'application *privilégié* devrait être le traitement de surface des matériaux, et que développent Japonais, Allemands et bien sûr Américains.

Une décision dont l'industrie française devrait se réjouir dans la mesure où, en dépit d'une pénétration des lasers industriels en France encore faible par rapport à ce *qu'elle* est en Allemagne ou au Japon, la progression attendue de la demande pour les prochaines années devrait atteindre quelque 25 %. Reste que, en 1985, le nombre des machines lasers CO_2 utilisées en France pour l'usinage des matériaux (découpe, soudure et traitement de surface) dépassait de peu la centaine, et que la grande majorité des sources de lumière utilisées était d'origine étrangère.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) D'autres techniques existent, telles celle d'« excitation par radio fréquence » *développée par le DFVLR* de Stuttgart, avec lequel les équipes de Marcoussis aimeraient bien travailler dans le cadre d'Eurêka.

Dans l'infrarouge

DANS le domaine de l'usinage des matériaux, l'industrie utilise essentiellement deux types de *lasers fonctionnant dans* l'infrarouge : les lasers à CO_2 et les lasers YAG (Yttrium Aluminium Garnet). Dans les premiers, le milieu actif, permettant le déclenchement de l'émission laser, est du gaz *carbonique mélangé à de* l'azote et de l'hélium, tandis que dans les seconds, ce milieu, solide cette fois, est constitué par les atomes d'une terre rare, le néodyme, présent dans les cristaux de grenat *d'alumine à l'yttrium.*

Ces deux types de lasers permettent de *travailler à* l'atelier dans trois grands domaines :

— *La découpe et le perçage.*

Pour ces opérations, la puissance des lasers choisis varie en fonction du matériau à usiner : de quelques centaines de watts (lasers YAG et CO_2) pour des non-métalliques à plus de mille watts (lasers CO_2 essentiellement) pour des métalliques.

— *La soudure.*

Là encore, les lasers à CO_2 *et les lasers YAG* se complètent, les premiers offrant une plage d'utilisation relativement large et des vitesses d'exécution de plusieurs mètres par minute, tandis que les seconds se prêtent à des travaux de *précision pour lesquels les* épaisseurs à souder sont fines. Reste que le laser doit, dans certains domaines de la soudure, faire ses preuves pour concurrencer *efficacement* le soudage par faisceaux d'électrons.

— *Le traitement de surface.*

C'est probablement un des champs d'application privilégiés des lasers, mais il réclame *des puissances que seuls les* lasers à CO_2 offrent actuellement. Sont particulièrement concernées, par ce type d'outils, les opérations de durcissement superficiel des matériaux et de dépôt *d'alliages durs sur des pièces* mécaniques soumises localement à des phénomènes d'usure.

Aussi remarquables soient-ils, les lasers à CO_2 comme les lasers à YAG présentent *des inconvénients dus au fait* que la majeure partie du faisceau de lumière est réfléchie par le matériau à usiner. Cela va de 92 % du rayonnement visible ou infrarouge proche du YAG à 98 % de l'infrarouge *moyen du CO_2 lorsque le* matériau usiné est de l'aluminium.

Ces chiffres sont bien sûr inférieurs pour du fer, mais il est clair que, faute d'astuces pour améliorer le rendement *du laser, l'infrarouge n'est pas* la partie du spectre la mieux adaptée à certains travaux d'usinage. En effet, le coefficient d'absorption de la lumière de l'aluminium peut varier de 40 à 80 %, dès lors *que l'on* travaille dans *l'ultra*violet à 0,2 micron de longueur d'onde, alors qu'il n'était que de 1 à 2 % avec de l'infrarouge à 10 microns. C'est la *raison pour laquelle* des recherches importantes sont faites sur d'autres types de lasers, les lasers impulsionnels à excimères, qui travaillent dans un domaine de longueur d'onde compris entre 0,19 et 0,3 *micron.*

LIVRES

« L'ESPACE EN HERITAGE », d'André Lebeau

Que fera l'homme de sa conquête ?

ON peut prendre ce livre comme une histoire, incomplète, de la conquête spatiale. C'est manquer son objet. On peut considérer qu'il n'est qu'une gigantesque introduction à son dernier chapitre, « Les forces en présence », qui met en lumière la *logique des actions menées par* les États-Unis et par l'Europe et en tire pour notre continent les éléments d'une stratégie. C'est le réduire à un essentiel désincarné. *Pour reprendre le langage* des physiciens quantiques, on pourrait parler de dualité entre l'aspect historique et l'aspect analytique, chacun nourrissant l'autre.

Professeur au Conservatoire *national des arts et métiers, où il* occupe la chaire de techniques et programmes spatiaux, André Lebeau a eu d'importantes responsabilités au Centre national d'études spatiales, puis à l'Agence spatiale européenne. Directeur général adjoint de celle-ci, il était particulièrement en charge du long terme. A un tel poste, la vision stratégique est indispensable et une pro*fonde connaissance de ce qui se* fait un peu partout dans le monde.

L'enseignement universitaire conduit en général à transformer *une expertise en érudition* et à affiner le mode d'expression. André Lebeau était ainsi bien placé pour écrire *l'Espace en héritage.* Rien d'étonnant à ce que l'ouvrage se lise avec facilité *et plaisir, qu'il puisse se ranger* sans conteste dans la catégorie des « *écrits sérieux sans être hermétiques* » auxquels l'auteur a limité sa bibliographie et *qu'il* n'y « *doublonne* » avec aucun de ses devanciers.

L'aventure ou le déclin

C'est l'invention des ballons par les frères Montgolfier qui ouvre *le livre. Des ballons et non* des avions, dont l'histoire « *n'a que peu de relations avec la conquête de la troisième dimension* ». L'avion est d'abord un moyen de transport alors que le ballon puis le satellite sont des *laboratoires* et *des observatoires.*

Le *satellite* est plus *éloigné* que le ballon. Il voit la Terre comme un tout et montre les mouvements complexes de son atmosphère. Situé au-dessus de celle-ci, *il peut observer tout* l'univers sans être restreint aux *étroites « fenêtres »* de transparence atmosphérique. Et puisqu'il a dans son champ de vision des points éloignés du globe, il peut relayer de l'un vers *l'autre des flots d'informations*, programmes de télévision ou conversations téléphoniques. Toutes les utilisations actuelles *des satellites sont ainsi* fondées sur le recul qu'il permet de prendre.

Ce ne sera plus le cas dans l'avenir. Une industrialisation de l'espace se profile à l'orée du prochain siècle. « *L'ouvrier spatial* » exploitera « *les gisements de l'espace* ». Ceux qui n'en *seront pas se voueront au déclin.* L'Europe peut participer à cette aventure. Mais il n'y a pas de places réservées.

Le titre du livre pourra intriguer. Que vient faire *l'héritage* dans un domaine d'activité *qui sort tout juste de l'adolescence.* Le mot n'est repris que dans une très brève conclusion. L'auteur y pose une question, « *Can we survive technology ?* », qui *inquiétait* dès 1955 John von Neumann. Trente ans d'appro*priation* de la troisième dimension n'auraient-ils ouvert aux hommes qu'un nouveau champ clos pour leurs luttes ? Ne leur auraient-ils offert que des armes *encore plus destructrices ? Que* fera l'humanité de cet « espace » ? Il n'est pas au pouvoir d'André Lebeau de nous le dire.

M. A.

★ *L'espace en héritage*, par André Lebeau, éditions Odile Jacob (Seuil), 441 pages, 125 F.

« LA CONQUÊTE DE L'EAU », de Jean-Pierre Goubert

Don du ciel et objet de méfiance

L'*EAU est devenue si intimement liée à notre* quotidien, accessible, apprivoisée, banalisée, que nous oublions parfois combien sa *conquête est récente. Il aura* fallu plus d'un siècle et demi — de la Révolution française jusqu'à l'entre-deux-guerres — pour domestiquer, mécaniser, *laïciser ce symbole de purification* et de passage (naissance, mariage, décès), autrefois don du ciel et de la nature, richesse fondamentale de la cité, mais aussi objet de méfiance voire de terreur, longtemps considéré comme un multiplicateur de la contagion et des épidémies.

De cette conquête, le livre de Jean-Pierre Goubert restitue avec précision et savoir les étapes, les enjeux, les effets sur nos usages, nos sensibilités et nos actes de tous les jours. *Conquête technique* d'abord, avec notamment les projets visant à rationaliser la distribution de l'eau, à prévenir la pénurie et à mieux assurer la salubrité publique ; *avec aussi la substitution du système d'écoulement* par réseau à la « ligne » héritée de l'Antiquité, l'installation de nouveaux équipements et la construction des égoûts, dont le réseau, à *Paris*, va atteindre 560 kilomètres en 1871.

Conquête scientifique surtout, avec la distinction, établie dès le dix-huitième siècle, entre les eaux pures et les eaux usées, l'eau alimentaire et l'eau destinée à d'autres usages. La réfutation par Pasteur de la théorie selon laquelle l'eau serait le lieu d'élection des microbes, la cause de la stérilité des femmes, des maladies endémiques, des fièvres d'automne. Enfin, l'introduction, à la fin du siècle dernier, sous l'influence pasteurienne, d'une analyse bactériologique de l'eau et la nécessité mise ainsi en évidence d'une nitrification et d'une filtration des eaux.

C'est au tournant du siècle qu'on en arrive à l'idée d'universaliser et d'uniformiser la distribution, face à une demande sans cesse accrue : de 1760 à 1900, *l'estimation des besoins quotidiens* par habitant passe de quelques litres à plusieurs centaines de litres.

Mais l'essor de la bactériologie entraîne également une redéfinition des normes hygiéniques et sanitaires, au nom de la santé publique. L'eau devient un élément indispensable à l'espace *public (fontaines, lavoirs publics, châteaux d'eau) et à l'espace* privé (lavabos, baignoires et salles de bains, bidets et water-closets).

Cette diffusion hygiénique a pour relais l'école et l'instituteur, la médecine — surtout celle de l'hôpital —, les supports publicitaires qu'offrent les journaux tant « bourgeois » que populaires, et, plus généralement, l'imitation intersociale qui gagne les zones rurales de façon progressive, inégale, mais irréversible.

RAN HALÉVI.

★ *La conquête de l'eau*, de Jean-Pierre Goubert. Préface d'Emmanuel Leroy-Ladurie, Laffont, 304 p., 8 pages de photos hors-texte, 92 F.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE *DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.*

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de *Paris du 5 juin 1985*, M. FOURNET Jacques, né le 22 janvier 1926 à Paris (14e), demeurant aux Baux-Sainte-Croix, lieudit le Chambellan à Evreux (27), a été condamné à dix mille francs d'amende pour avoir, sur le territoire national, le 10 août 1981, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur l'existence, les conditions d'utilisation de la vente, les qualités substantielles des biens qui font l'objet de la publicité, mais seulement en ce qu'il a fait paraître dans le journal *Midi libre* un encart publicitaire composé de deux planches photographiques au-dessous desquelles se trouvait le libellé suivant concernant des ventes de maisons mobiles au Grau-du-Roi Port-Camargue : « Les Jardins de Tivoli », Votre résidence en toute propriété entièrement meublée, terrain paysagé 7 hectares, location bail, Venez visiter nos maisons témoins », alors qu'en réalité :

1°) le terrain de 7 hectares était un terrain camping-caravaning ;

2°) le terrain loti n'était pas la propriété de l'acheteur de la résidence ; la cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait dans les journaux *le Monde*, *le Figaro*, *le Midi libre* (édition du Gard et de l'Hérault) et *le Méridional la France*. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

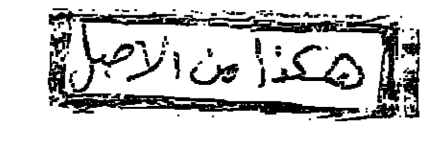
EXTRAIT D'ARRÊT DE CONDAMNATION *PAR CONTUMACE*

D'un arrêt rendu par la cour d'assises du département de l'Allier siégeant à Moulins sous la présidence de monsieur MASDUBOST, à l'audience publique du 18 décembre 1985, il résulte que le nommé : MAHÉ Eric, Raymond, Joseph, né le 27 mars 1959 à Paris (12e), sans profession, sans domicile connu, ayant demeuré 17, rue de la Pointe à Paris (12e) Contumax, déclaré coupable pour avoir à Montluçon le 13 novembre 1982 frauduleusement soustrait : — des bijoux d'une valeur totale de 152 000 F environ — et une somme d'argent de 2 200 F au préjudice de Robert LANGLOIS avec cette circonstance que ladite soustraction a été aggravée par le port d'armes apparentes ou cachées. Que ces faits constituent le crime prévu et puni par les articles 379 et 384 alinéa 2 du Code pénal a été condamné à la peine de la RÉCLUSION CRIMINELLE A PERPÉTUITÉ. La cour a en outre ordonné l'accomplissement des formalités de l'article 634 du Code de procédure pénale. Pour extrait certifié conforme.

LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 27 novembre 1985, la XIe chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale la dame DE MARCO, née FRIZON Maud Danièle, née le 15 septembre 1941 à Paris (14e), styliste, demeurant 13, boulevard Raspail, à Paris (7e), à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis ; le sieur DE MARCO Luigi, né le 14 novembre 1928 à Torre Del Greco (Italie), industriel en Italie et gérant de la société FRIZON en France, demeurant 13, boulevard Raspail, Paris (7e), à la peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier soussigné, à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.



culture

THÉATRE

«CLASS ENEMY», à l'Espace Cardin

Jean-Michel Dupuis : « Un tremplin pour les comédiens »

L'Espace Cardin présente, à partir de ce mardi 1er avril, *Class Enemy*, de Nigel Williams, spectacle de Jean-Michel Dupuis créé en mai 1983 au TNP, une histoire de loubards relégués dans une école misérable comme dans une poubelle. Ils ont découragé tous ceux qui ont essayé de les instruire, de les normaliser. Réduits à eux-mêmes, chacun à son tour prend le rôle de professeur, dévoile ce qu'il sait, ce qu'il est.



FONTERAY/VIVA

Une scène de « Class enemy » Un burlesque retenu exécuté par des clowns cyniques

Class Enemy est un « must » des années 70, typique de ce théâtre sociologique que l'humour vient sauver. Les acteurs anglais en faisaient un jeu, un amusement brutal. A Berlin, Peter Stein transformait la pièce en lutte sauvage et contrôlée pour assurer une domination. L'an dernier, le TNP en confiait la réalisation à Jean-Michel Dupuis, trente ans, comédien depuis dix ans, depuis ses classes avec Jean-Paul Roussillon au Conservatoire.

Vérité et maîtrise

Comédien rare, puisqu'il n'est pratiquement jamais au chômage. Il possède la puissance animale d'un Depardieu, plus la fragilité lassée d'un Souchon.

Il n'a pas choisi la facilité en montant *Class Enemy* avec des comédiens jeunes, à qui il a demandé à la fois leur vérité et une grande maîtrise technique. Il a horreur de ce qui touche *« le psychodrame, l'épanchement »*, a réglé un jeu de burlesque retenu, exécuté par des clowns cyniques, un jeu dont il reconnaît aujourd'hui la froideur : *« J'aurais dû prendre le temps de dépasser la mécanique »*, dit-il.

Class Enemy était sa première mise en scène totalement professionnelle. Il a fait l'expérience de cette *« exaspération qui vous saisit en assistant aux représentations. Je n'avais fait qu'une partie de ce que je voulais. Je m'interrogeais sur cet étrange vide que je ressentais. »*

Un an plus tard, l'angoisse n'est plus la même. Jean-Michel Dupuis avait joué Alceste, tourné dans le *Maupassant* de Claude Santelli. Et il joue encore *Comme de mal entendu*, à la Madeleine. Sa tête était ailleurs, mais les acteurs souhaitaient reprendre le spectacle, parce que ne pas se montrer à Paris est toujours frustrant. *« On a réglé un montage de trente minutes, une sorte de bande-annonce que l'on a montrée à Pierre Cardin. Il a tout de suite accepté et a dit :* « C'est jeune, viril, géométrique. » *Et c'est exactement ça. D'abord, je me suis senti impuissant, il m'a fallu une semaine pour me déverrouiller.*

Ensuite, on a passé des heures à changer cinq minutes. La difficulté de la pièce est qu'elle est un prétexte, un tremplin pour les comédiens. Je l'ai aimée pour cette raison. Etant comédien, j'ai dirigé comme si je jouais, pourtant je n'ai pas voulu le faire, je n'ai pas confiance en ma schizophrénie.

C'est une curieuse expérience. Très vite, ce que font les comédiens ne correspond pas à ce que vous attendiez, et c'est là que ça devient intéressant... J'ai appris aussi que si l'on veut restituer la force d'un texte il ne faut pas aller plus loin que ce qu'il propose. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

★ Jusqu'au 11 mai, Espace Cardin, 20 h 30.

FESTIVAL

AU PRINTEMPS DE BOURGES

Carrefour africain

Les musiques des continents africain et américain ont élargi le champ du Printemps de Bourges. Mais la racine du Festival reste la chanson française. Dans la liberté des rencontres, « au tremplin », sur la « scène verte », voire en première partie d'une tête d'affiche, de jeunes chanteurs donnent le meilleur d'eux-mêmes. Charlélie Couture commença ainsi son aventure à la fin des années 70.

Certains débutants ont besoin d'être *« nettoyés, poncés, décapés »*, selon les termes ménagers d'un directeur artistique, avant un lancement plausible sur le marché. Quelques-uns se trompent d'époque, vivotent quelque temps, dans une sorte d'ersatz du circuit rive gauche d'il y a trente ans. D'autres, comme le Suisse Sarcloret, se produisent pendant plusieurs années dans les cafés de Bourges avant de se présenter sur la scène du théâtre, avec plusieurs cordes à leur arc : chez Sarcloret, disciple avoué de Captain Beefheart, Bobby Lapointe et Albert Marcœur, la tendresse est venue tempérer un esprit satirique, et les couleurs musicales, aujourd'hui empruntées, laissent imaginer quelques futurs jolis spectacles.

Avec Sarcloret, Jacques Haurogné, ancien élève du Studio des variétés, et Pascal Mathieu, riche de mots et de révolte, ont retenu jusqu'ici l'attention du Printemps.

Après une soirée Touré Kunda programmée samedi dernier sous le grand chapiteau, l'Afrique noire était encore en vedette lundi 31 mars avec le Zaïrois Ray Lema, le Sénégalais Youssou N'Dour et le Malien albinos Salif Keita, légendaire chef de l'orchestre du buffet de la gare de Bamako au début des années 70, l'un des chanteurs musiciens les plus influents d'Afrique de l'Ouest. Descendant de Sundata Keita, le fondateur de l'empire du Mali, Salif Keita vit en France depuis un an, tourne dans l'Hexagone, en Hollande, en Allemagne. Comme tous les musiciens de sa génération, il a habillé le folklore de son pays de couleurs sensibles aux jeunes Occidentaux et, de sa voix haute, blessée, influencée par le chant musulman, il trace d'étonnantes arabesques en langue mandingue.

La musique d'Afrique noire n'est pas carrée, elle crée irrésistiblement un climat de fête, une ivresse des sons et des rythmes. Mais les musiciens qui la servent avancent à pas de chameau, évoluent trop peu ou trop lentement, et prennent ainsi le risque de voir un public occidental avide de changement se détourner vite d'eux. La seule chance des Africains, et Salif Keita le sait bien, c'est de profiter du vent favorable pour amener leur musique à son évolution inéluctable, faire disparaître le dialecter et chanter en français ou en anglais

Neuf mille personnes assistaient lundi soir au concert d'Indochine, le groupe de rock français devenu numéro un au hit-parade depuis la dissolution, il y a quinze jours, de Telephone pour cause d'incompatibilité d'humeur entre ses membres. Indochine, qui s'inspire de l'univers de la bande dessinée, ne manque pas d'humour, joue un rock plus moderne, plus honorable.

CLAUDE FLEOUTER.

EXPOSITION

Tannert : doublement allemand

Que la peinture allemande renaisse, qu'elle existe à nouveau depuis une dizaine d'années, ce fait est bien connu. Mais, jusqu'ici, sa régénérescence s'était nourrie de souvenirs expressionnistes. Il était devenu traditionnel de s'affirmer allemand en pastichant, bien ou mal, Kirchner ou Nolde. Tannert pousse plus loin la réminiscence et la récupération quand il s'en prend au premier des romantiques, à l'illustre Friedrich en personne. Du *Naufrage dans les glaces*, morceau de bravoure, le moderne a tiré une copie qui se distingue de l'original par ses empâtements maçonnés. Doublement allemand ainsi, a dû penser le peintre. Doublement caricatural plutôt.

Les autres toiles de l'exposition, paysages bruns et rouges hantés à l'occasion de fétiches néo-primitifs redondants, laissent sur le même sentiment : celui d'une œuvre à laquelle la revendication abusive d'un héritage sert de prétexte. L'art d'outre-Rhin ne se réduit pas à ses encroûtements ni à la répétition d'un Friedrich, si grand soit ce dernier. Il est par chance des artistes allemands qui l'ont montré, et dont Tannert pourrait peut-être suivre l'exemple.

Ph. D.

★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg ; jusqu'au 16 avril.

LIVRES DE JAZZ

Charles Delaunay : « Delaunay's Dilemma »

Un livre de Mémoires. Celui qui vient de le signer a inventé, voici quelque cinquante ans, un genre nouveau dans la presse : la revue de jazz, et une science nouvelle, sans laquelle la musique dont traite ce genre de publication n'aurait pu avoir d'histoire qu'invertébrée : la « discographie » – le mot est de lui. En racontant son aventure, l'auteur parle d'un art et d'une époque, non seulement du temps où il fut un des acteurs du changement, mais encore de ces années 20 où défilaient chez ses parents – Robert et Sonia – des personnages que leurs biographes aimeront redécouvrir : Cendrars, Delteil, Tzara, Cocteau, Chagall, Max Jacob. Les années ont passé, sans que, de ceux-ci non plus que des musiciens, elles aient pu, chez Delaunay, ruiner le souvenir.

★ Editions W, 346 pages, 115 F.

L. M.

Giles Oakley : « Devil's Music »

Une étude considérable, encore, grande œuvre de référence en son domaine, à l'égal des travaux de Paul Oliver : celle de Giles Oakley. Celui qui aime écouter, veut mieux connaître, se propose d'étudier et comprendre profondément le blues doit absolument lire ce précieux et lourd volume, revu pour la traduction de la poésie orale par l'érudit Jacques Demêtre, comportant une documentation savante, des reports précis aux nombreux textes cités et une sélection judicieuse de disques ou d'ouvrages fondamentaux par Jean Buzelin. Aux manques d'une iconographie assurément moins riche que celle de l'original anglais, la documentation française substitue son apport original et compensateur. En couverture : l'image souriante, rêveuse, désenchantée de Bessie Smith, image célèbre, captée par Chris Albertson.

★ Denoël, 352 pages, 120 F.

L. M.

Alain Gerber : « le Cas Coltrane »

John Coltrane, comme Armstrong, Bechet, Ellington, Young, Monk, Parker, Davis, est figure charismatique. Comment naît le charisme ? Et comment devient-on soi-même, en acceptant et mettant à distance le message des autres ? Comment peut-on assumer tout le poids d'une histoire collective et, sans la renier, la renouveler ? Comment opérer une coupure entre le passé et l'avenir sans que celle-ci soit un total abandon de ce qui fut hier la beauté, et qui le sera toujours ? Telles sont les questions auxquelles répond Gerber, questions capitales que « Trane », comme « Bird » – et « Satchmo » avant eux – ont posées et que le critique reprend et scrute, avec les outils affinés des sciences de l'homme, comportementalisme rénové, marxisme structuraliste, freudisme lacanien, culturalisme existentiel, dans la zone de soixante-huit. Des pages notables, d'un écrivain merveilleux, abordant un musicien sans pareil.

★ Parenthèses, collection « Epistrophy », distribution PUF, 85 F.

L. M.

CINÉMA

«LE SECRET DE LA PYRAMIDE», de Barry Levinson

Le label Spielberg

Tout homme est le fils de l'enfant qu'il fut. Et il est délicieux de faire la connaissance de deux écoliers victoriens avant qu'ils deviennent ce que Sir Conan Doyle en fera, des héros un peu figés, l'un dans sa houppelande, son génie et son ombrageuse mélancolie, l'autre dans son insatiable et docile curiosité.

Donc, dans le dortoir du collège, lieu austère de leur rencontre, Sherlock Holmes n'est encore qu'un long adolescent audacieux et rêveur *« qui n'a pas une tête à casquette »* (très inspiré Nicolas Rowe), et John Watson un petit garçon craintif et replet. Acajou luisant, pavés neigeux, maîtres sévères, vieux savant excentrique, on se croit parti pour un conte d'hiver tendance Dickens modifié vidéo-clip. C'est compter sans Steven Spielberg.

Producteur du film de Barry Levinson, il lui impose plus que sa marque, mieux que son label, sa loi. Pour l'auteur de *E.T.* ou des *Aventuriers de l'arche perdue*, enfance rime le plus souvent avec violence, mais toujours la première triomphe de la seconde. Le scénario, signé Chris Columbus (à qui l'on doit déjà d'autres savoureuses spielbergueries, *les Goonies, Gremlins*), se plie donc brillamment aux contraintes du genre. Il y a des monstres hideux, des meurtres horribles, des adultes abominables, il y a, irrésistible d'astuce et d'innocence, la toute première enquête de Sherlock Holmes. Dans un entrepôt de Londres, le limier en bourgeon découvrira la pyramide souterraine où des adeptes dévoyés du culte d'Osiris coulent dans la paraffine bouillante de jeunes vierges innocentes (*cf* scène similaire dans *Indiana Jones et le temple maudit*, et échappera à ses poursuivants à l'aide d'une machine volante à pédales (*cf* le décollage des bicyclettes dans E.T.)...

Cela n'est rien encore... Une femme encapuchonnée de noir et armée d'une sarbacane ne cesse de projeter à la ronde des épines empoisonnées. Ses victimes aussitôt sont la proie d'atroces hallucinations, astucieux prétexte à des effets spéciaux d'enfer : le faisan rôti jaillit toutes serres dehors du plat d'argent où il est couché à la tête du banquier, le chevalier en armure descend du vitrail et de son bras cloisonné pointe une épée sanglante sur le prêtre terrifié. Chacun ses fantasmes. Le gourmand Watson ne verra-t-il pas de féroces choux à la crème l'agresser de toute la force de leurs petites pattes ? Et Holmes ? Son inconscient lui réserve des tortures plus œdipiennes... Comme le scénario un irréparable chagrin d'amour qui justifiera sa future et suspecte misogynie. Élémentaire, mon cher Sigmund.

Cette histoire allègre et cruelle est filmée avec un soin charmant, un attendrissement rétro qui fait merveille. Elle a, semble-t-il, un peu déçu aux Etats-Unis. Trop européenne, sans doute. Evidemment, pas pour nous !

DANIÈLE HEYMANN.

CULTURE

DIGRESSIONS par Bernard Frank

L'erreur révélatrice

1 ROGER LEENHARDT ET WILLIAM WYLER

DANS la collection « Ecrits », dirigée par Jean Narboni et Alain Bergala, où furent édités des textes d'André Bazin, de Dreyer, de Rossellini et d'Eric Rohmer, *les Cahiers du cinéma* viennent de publier un recueil de chroniques de Roger Leenhardt sur le septième art. Le réalisateur des *Dernières Vacances* (1948), du *Rendez-vous de minuit* (1962) et de plus de cinquante courts métrages (citons *Paul Valéry, Monsieur Ingres, Douze mois en France* et, en 1980, *Manet ou le novateur malgré lui*), a eu le temps, avant de mourir, en décembre 1985, de collationner ses articles et même de les replacer à l'aide de brèves préfaces « *à la fois dans ma biographie personnelle et dans l'atmosphère cinématographique de l'époque* ».

C'est par une note sur la presse filmée publiée dans la revue *Esprit*, en octobre 1934, que Roger Leenhardt débute ses réflexions écrites sur le cinéma. Elles s'achèvent près de quarante ans plus tard par un rapport sur le documentaire d'art à la télévision, demandé à lui et à six autres experts internationaux (dont Jean-Marie Drot et « *mon cher Max-Pol Fouchet* ») par Emilio Fulchignoni pour l'UNESCO en 1972. Certains de ses jugements peuvent aujourd'hui surprendre. Ainsi, son provocant « A bas Ford, vive Wyler ! » article-manifeste publié dans *l'Ecran français* du 13 avril 1948. Que nos jeunes lecteurs se rassurent. En 1946, quand nous étions encore au lycée, nous aurions souri devant une telle bévue ! *The Best Years of our Lives*, de William Wyler, que l'on projetait sans doute au Marbeuf, nous semblait le type du film pour « parent », ce qu'aurait pu être, après tout, Roger Leenhardt. Et Greer Garson et Walter Pidgeon, les acteurs idéaux pour faire couler les larmes la veille de Noël ! Leenhardt a beau s'abriter derrière le « *A bas Laforgue, vive Rimbaud !* », que criaient jadis Picasso et Max Jacob en descendant la rue Lepic, son cri de guerre a été infirmé par le temps.

Notons qu'à la fin des années 40 Roger Leenhardt n'était pas le seul à pratiquer ce « wylérisme » agressif. André Bazin, qui le considérait comme son maître en critique cinématographique dans son article « Wyler ou le janséniste de la mise en scène », partageait doctement sa préférence. Et Alexandre Astruc, *dans tout l'éclat de sa jeunesse* et de sa caméra-stylo, n'hésitait pas à se faire huer en reprenant le cri de guerre de son aîné, devant le public de ciné-club. Mais c'était tout de même le public des cinés-clubs qui avait raison !

Pour comprendre cette méprise, il faut savoir que, en ce temps-là, les apprentis cinéastes avaient soif de respectabilité : Ford leur semblait du côté du spectacle, du passé, et Wyler, avec son intimité, du côté de la modernité. Wyler, c'était, en apparence, le NRF protestante, la bonne littérature du nouveau cinéma, tandis que John Ford c'était un peu les best-sellers de Robert Laffont !

Dans le même article, une affirmation nous étonne : « *Ford et Wyler, les deux plus grands metteurs en scène du monde.* » Plus que la préférence de Leenhardt, qu'il considère Ford et Wyler comme les Shakespeare, les Racine, du cinéma nous fait rêver. En 1948, même pour un *homme de goût et de métier comme Leenhardt*, la Cinémathèque de Langlois n'avait pas encore joué son rôle. Malgré elle et les Champs-Elysées, qui étaient si l'on veut notre Louvre et notre Orangerie, le cinéma n'avait pas encore trouvé son musée imaginaire. Par ses connaissances et sa sensibilité, Roger Leenhardt ressemblait plus à un amateur de tableaux du dix-huitième siècle qu'au guerrier de l'art, incollable sur les analogies, qui serait sorti tout armé des *Voix du silence* !

C'est ce qu'on a appelé au cinéma la nouvelle vague, les garçons de mon âge, qui vont trancher en faveur de Ford. Nous fûmes sauvés du wylérisme, autrement dit du maniérisme pompier — aujourd'hui juste renversement des choses, les films de Wyler ont bien du charme, comme ces tableaux français de la fin du dix-neuvième siècle, — par nos mauvaises rencontres, nos détestables fréquentations. Le Mac-Mahon plutôt que les salles d'art et d'essais d'alors. Et ce flair de truffier qui nous faisait dénicher les salles des Champs-Elysées ou d'ailleurs où étaient projetés pour une semaine, parfois moins, ces films américains qui ne payaient pas de mine.

Il y a du Wyler chez Truffaut, mais Truffaut, cet intimiste qui a bricolé à droite et à gauche, nez en l'air, dans les rues de Paris, a *lu* tout le cinéma américain. Wyler ne le prend pas au dépourvu, et puis il est maître à bord de ses films. Du moins autant qu'on puisse l'être, comme *la Nuit américaine*, son chef-d'œuvre, nous l'a montré.

2 UNE BIEN CURIEUSE RÉTICENCE DE SARTRE

DANS ses « chroniques de cinéma », déjà fort attachantes, nous avons droit, de surcroît, à une sorte de pochette surprise, de cadeau, de cadeau Bonux. Dans l'un de ces textes-liaisons qui agrémentent son discours, Roger Leenhardt nous explique pourquoi au chapitre « Les années 40 », le lecteur ne trouvera pas d'article sur Orson Welles et son fameux *Citizen Kane*, projeté en France, rappelons-le, au cinéma Balzac en 1945, sans grand succès. C'est que, à l'époque, Leenhardt parlait cinéma à la radio dans une émission qu'il avait intitulée « Le tribunal des ondes » et où il avait choisi pour collaborateurs « *deux bouches d'or, deux bavards plus intrépides que moi, Claude Roy et la merveilleuse Nicole Védrès* ».

Nos trois larrons arrivaient au studio « *sans aucun papier rédigé* ». Leenhardt se souvient d'avoir salué en son temps *Citizen Kane* comme un chef-d'œuvre, mais il n'est resté, semble-t-il, aucune trace de cette émission. Il fait la remarque que c'est dommage, car, à part trois ou quatre exceptions, la critique fut totalement négative. Le texte de notre chroniqueur est alors interrompu par ses éditeurs, qui ont retrouvé, grâce à Jean-Charles Tacchella, une superbe défense de *Citizen Kane* de Roger Leenhardt parue dans *l'Ecran français* du 3 juillet 1946 — et dont l'auteur avait perdu tout souvenir — en réponse à un commentaire « *très réservé* » publié dans le même journal, le 1er août 1945. C'est ce commentaire qui nous passionne aujourd'hui, car il est de Jean-Paul Sartre. Un Sartre au mieux de sa forme, qui vient juste d'avoir quarante ans, qui est célèbre, dominateur et sûr de lui, qui a vu ce film avant *tout le monde*, du moins avant tous les Français repliés frileusement dans leur Hexagone, à New-York, lorqu'il était l'envoyé spécial de *Combat* (Camus) et du *Figaro* (Brisson). Cet article, quoi qu'il ne fût pas ignoré, n'a jamais eu peut-être l'audience qu'il méritait. On l'a mis sous le boisseau. Comme il n'a rien d'un fond de tiroir, comme il est vif, extrêmement articulé, on est bien content de le voir en action, tout bondissant. « *Il n'est bruit dans le cinéma français que du film d'Orson Welles :* Citizen Kane. *On en fait un chef-d'œuvre bouleversant (...), mais la réalité est moins séduisante. (...)* »

Sartre, très petit Français protectionniste, qui veut arrêter à nos frontières les vins étrangers frelatés et qui ne valent pas les nôtres, tente de nous rassurer : *Citizen Kane* peut épater les naïfs Américains, il ne surprendra pas nos compatriotes qui ont fait cent fois, à l'époque héroïque du cinéma, des films de ce genre. Et quel est le genre de ce film ? Tenez-vous bien, c'est le genre intellectuel ! « *C'est une œuvre intellectuelle, une œuvre d'intellectuel* », dit très exactement Sartre avec une moue à la fois sarcastique et méprisante.

Sartre est de bonne foi, comme toujours. Il ne nie pas que ce soit une œuvre intéressante, c'est même une œuvre unique pour ces pauvres Américains, mais elle doit rester chez elle. Elle ne gagnera pas à être transplantée en Europe. Je vous l'ai déjà dit, c'est comme les vins. Ces petits vins d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, du Portugal, de Californie, d'Australie, du Chili, se laissent boire chez eux, quand on les prend à la ferme, au domaine, en vacances, mais si on les ramène en France, on sera déçu, ils ne tiennent pas le coup, ils déviennent de la piquette !

Sartre remarque avec justesse que Welles « *n'est pas un cinéaste de profession. Je dirai plutôt que c'est un touche-à-tout de grand talent* ». La grande idée de Sartre sur *Citizen Kane*, et qu'il développe avec brio, c'est que ce film n'est pas du cinéma. C'est de la satire. « *Nous sommes fort loin du film classique américain qui ne veut rien prouver et dont la plus grande vertu est la naïveté réaliste. Mais ne nous éloignons-nous pas, par-dessus le marché, du cinéma en général ?* » *Citizen Kane*, c'est un film beaucoup trop engagé, c'est un film à thèse, à problèmes, nous dit Sartre, qui est pour le divertissement. Sartre, c'est le Jacques Laurent de Welles ! Et, bien entendu, le film tout entier a un « *léger parfum de psychanalyse* », dit notre hussard, en se gaussant.

Ah ! Nous sommes loin du bon vieux cinéma américain que Sartre aimait tant dans sa jeunesse, avant-guerre, de *la Chevauchée fantastique*, de ces films si vivants, si drôles, qui ne nous cassaient pas la tête. Il n'y a pas une phrase de Sartre qui ne serait à commenter avec une multitude de points d'exclamation. La dernière, pour finir en beauté : « Citizen Kane *n'est pas pour nous un exemple à suivre.* » Finalement, la seule vraie critique, c'est celle qui pose avec éclat la plaque à côté du bon numéro pour qu'on la voit distinctement. Que ce soit Sainte-Beuve ou Sartre, ces deux-là n'ont pas failli à cette règle d'or

COMMUNICATION

L'APPLICATION DE LA LOI FILLIOUD

M. Henri Caillavet : « la presse d'opinion est en danger »

Installée officiellement le 12 mars 1985, la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse a travaillé pendant un an et traité plusieurs dossiers « chauds ». *Elle* doit remettre son premier rapport dans les jours qui viennent. La nouvelle majorité a promis d'abolir rapidement la loi du 23 octobre 1984 qui l'a créée, mais la commission n'en continue pas moins son travail. Son président, M. Henri Caillavet, dresse ici un bilan et fait des propositions.

« *Bilan positif* », estime globalement M. Henri Caillavet. En matière de transparence, d'abord, les résultats sont probants. Parmi les trente-deux mille publications qui, en France, bénéficient du dépôt légal, la commission a écarté les journaux gratuits et associatifs et choisi de demander l'identité des dirigeants et l'origine des capitaux aux trois mille journaux qui possèdent un numéro de commission paritaire. « *Ces trois mille titres sont aujourd'hui en règle avec la loi ; ils ont publié leur « ours », qui indique l'identité des actionnaires et des capitaux qui sont investis, ce que n'avait pas réussi à obtenir l'ordonnance de 1944* », note M. Caillavet.

La publication des comptes des journaux — autre obligation faite par la loi sur la presse au titre de la transparence — a été également obtenue. La commission a exigé de six cents titres (quotidiens nationaux, régionaux ou locaux, hebdomadaires ou périodiques spécialisés) qu'ils lui communiquent leurs comptes et qu'ils les publient dans leurs colonnes. Hormis quelques rares exceptions et avec quelques rappels à l'ordre, cela a été fait. La commission a opté pour « *la voie réaliste* » : ne pas heurter de front les éditeurs de presse, « *débattre et négocier* ». Elle a accepté que la parution de ces comptes se fasse en deux ou trois fois, que certains titres fournissent leurs chiffres de 1984 et que les groupes publient des comptes groupés.. « *A eux de ventiler par secteur — du fait de la diversité de leurs activité : presse, imprimerie, labeur, — à nous de vérifier* », explique M. Caillavet.

Au terme d'une compilation et d'un examen minutieux, M. Caillavet estime qu'« *Il n'y a pas de constat d'irrégularité concernant l'origine des capitaux. Il n'y a pas de capitaux étrangers investis irrégulièrement.* »

M. Hersant en infraction

Le versant « pluralisme » du travail de la commission est nettement moins positif. Deux cas ont particulièrement posé problème : *l'Union* de Reims et *le Progrès* de Lyon. Les autres dossiers de restructuration de titres (*le Matin de Paris, le Courrier de Saône-et-Loire, Nord littoral* ...une douzaine en tout) ne portaient pas atteinte au pluralisme au sens de la loi de 1984.

Dans le cas de *l'Union*, la commission a conclu, après examen du dossier de reprise présenté par M. Philippe Hersant, que sa proposition était certes transparente sur le plan des capitaux, mais qu'« *en fonction de considérations juridiques, financières et personnelles* », le repreneur *France-Antilles* (dont M. Philippe Hersant est le gérant) dépendait directement ou indirectement de la Socpresse de M. Robert Hersant. Il y avait donc atteinte au pluralisme. « *L'avis qu'a donné la commission au tribunal de commerce de Reims n'est pas contraignant*, explique M. Caillavet. *En revanche, le parquet, lui, doit considérer cet avis comme probatoire. Il a donc été en retrait sur la commission* ». Avec la location-gérance de *l'Union* confiée à M. Philippe Hersant, l'atteinte au pluralisme demeure, estime celle-ci. « *Au parquet, lors de l'audience prochaine, de prendre ses dispositions* », conclut M. Caillavet.

Appréciation identique pour *le Progrès*. La commission a considéré que la reprise du groupe lyonnais par M. Robert Hersant portait atteinte au pluralisme. Les audiences se sont succédées à Lyon et à Paris. Les chiffres de diffusion du groupe Hersant ayant été contestés par ses avocats. La commission a rassemblé pour la prochaine audience du 7 avril de nouvelles pièces montrant qu'« *il y a dépassement des seuils* » autorisés par la loi. Au parquet, encore, de les utiliser à bon escient. « *Nous pouvons espérer que le nouveau garde des sceaux, M. Albin Chalandon, sera objectif, et attentif à la défense du pluralisme* », lance M. Caillavet...

Apostrophe désabusée : la loi sur la presse, vue du 11 *bis*, rue de Milan, siège de la commission, est loin d'être un chef-d'œuvre juridique, et la commission, au cours de l'année écoulée, a pu en mesurer les difficultés d'application. M. Caillavet estime qu'elle est « *mal rédigée* », et que la pratique a permis de mettre en lumière des contradictions avec l'ordonnance du 26 août 1944, l'autre texte de base, que le Conseil constitutionnel a rétabli dans son intégralité. Dans son rapport, la commission — qui s'est livrée à un examen juridique minutieux — fait ses propositions pour sortir de l'« *imbroglio juridique* » dans lequel, en réalité, on se trouve.

M. Henri Caillavet suggère, en outre, que certains aspects de la législation soient modifiés, sans revenir sur l'essentiel. Il n'est pas nécessaire, estime-t-il, que chaque publication soit tenue de publier ses comptes : la commission pourrait être informée et, s'il y a anomalie, saisir la justice. Les seuils prévus par la loi pour s'opposer aux concentrations de quotidiens pourraient être relevés (M. Caillavet propose 20 % au lieu de 10 %), parce que « *les techniques modernes invitent à des regroupements* ».

« L'écrit est révolutionnaire »

L'essentiel ? C'est la défense du pluralisme, et là-dessus le président de la commission est catégorique, passionné, même : « *Je persiste et je signe. L'esprit de la loi est bon. La presse n'est pas une marchandise comme les autres. La pluralisme est une liberté matricielle dans une société démocratique.* » Son verdict : « *La presse d'information politique, la presse d'opinion, est en danger. Des journaux disparaissent, peu trouvent les moyens de naître. Or c'est la presse politique la presse d'opinion, qui transforme les lecteurs en citoyens, qui permet au débat démocratique d'exister. Nous sommes surinformés par les médias audiovisuels, mais notre jugement qui se forme avec l'écrit, risque de ne plus l'être. L'écrit est révolutionnaire, chargé de pouvoir, c'est avec lui que l'on peut forger et formuler ses options.* »

L'ancien sénateur de Lot-et-Garonne, qui signa plusieurs propositions de loi, en vient à regretter de n'avoir pas centré toute son action politique sur ce thème. Mais, au moment de la disparition quasi certaine de sa commission, il lègue son « testament ». Autour de trois idées.

Première idée, qu'il a développé dans un « Point de vue » publié par *notre* journal (1) — : mettre en place, audiovisuel et presse écrite confondus, une autorité médiatique unique. Les entreprises de presse deviennent des entreprises multimédias,et les nouvelles télévisions, locales et nationales, vont accentuer cette évolution. Actuellement, personne ne contrôle les opérations de capitaux et les concentrations dans l'audiovisuel.

Deuxième idée : un institut national de la presse. Il serait chargé de recueillir les aides de l'Etat à la presse écrite et celles, à créer, venant du secteur privé (la publicité en particulier). Cet institut gérerait un fonds de la création et de la restructuration, pour les journaux d'information générale et politique. Il fournirait des prêts à taux réduits, et servirait de garantie aux banques. Son action serait notamment orientée vers la création de nouveaux titres.

Troisième idée : réviser le système des aides. M. Caillavet préconise une TVA à taux zéro (actuellement la presse bénéficie de taux réduits) ; il suggère que la publicité soit limitée sur les chaînes de télévision, comme le préconise la Commission des communautés européennes. L'article 39 *bis du code général des* impôts — qui exempte les entreprises de presse d'une partie de l'impôt sur les bénéfices à condition d'utiliser ceux-ci à l'investissement matériel — devrait être « *discipliné* », pour qu'il serve effectivement à sa destination, et étendu. Et un « 39 bis rédactionnel », servant à investir dans le contenu et non dans les immeubles et les machines ? « *Je suis pour. Je l'ai moi-même déjà proposé en 1946 à l'Assemblée nationale constituante.* » La loi devrait en outre obliger les annonceurs, estime M. Caillavet, à confier une partie de leurs budgets publicitaires à la presse écrite d'opinion.

Le président de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse se veut, en définitive, fidèle à « *l'esprit de la Libération* ». « *Il faudrait*, explique-t-il, *considérer que celui qui met de l'argent dans un journal n'est pas propriétaire de l'esprit de ce journal. Le contenu, ce sont les journalistes qui en sont responsables.* » Un discours qui n'a que fort peu de chances de trouver un écho au sein de la nouvelle majorité, et qui n'éveille généralement que méfiance et hostilité parmi les éditeurs. M. Caillavet le sait. En sursis pour quelques semaines, il fait comme si lui et sa commission avaient « *l'éternité devant eux* ».

YVES AGNÈS.
et YVES-MARIE LABÉ.

(1) *Le Monde* du 4 mars.

GUERRE DES CHAINES PAR SATELLITE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

La nouvelle chaîne publique « culturelle et européenne » Eins Plus, lancée samedi soir 29 mars par satellite à destination des réseaux câblés ouest-allemands, ne peut être reçue dans quatre des cinq *Laender* dirigés par la CDU.

En s'opposant à sa diffusion, celle-ci estime en effet que la nouvelle chaîne de télévision, fruit d'une alliance entre la chaîne publique ARD et la Société de radiotélévision suisse SRG, empêche les stations privées de se lancer, en occupant une place sur les réseaux câblés. C'est la réponse du berger à la bergère : une autre chaîne, SAT 1, lancée l'an dernier à l'initiative d'un groupe de journaux, est boycottée par les *laender* dirigés par les sociaux-démocrates, au motif qu'elle est... privée.

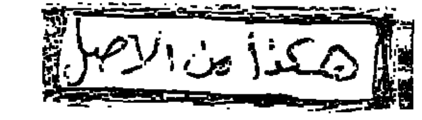
Cette bataille politique se double d'une bataille juridique : la station émettrice de Eins Plus, à Baden-Baden, accuse les Etats hostiles de violer la Loi fondamentale de la *RFA*, qui prévoit la liberté de diffuser. Résultat paradoxal : les chaînes étrangères diffusées par satellite sur le câble — Sky Channel, Music Box ou la francophone TV 5 par exemple — n'ont aucune difficulté de réception.

Encore faut-il relativiser l'impact de cette guerre des chaînes : la République fédérale allemande compte moins de cinq cent mille foyers raccordés à un réseau câblé. — (*AFP.*)

● *Création d'un service bourguignon d'informations sonores.* — Quatorze radios locales privées, issues de quatre départements — la Côte-d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne, — se sont regroupées autour d'une petite agence — l'Agence bourguignonne de communication — qui leur fournit des bulletins d'information régionale deux fois par jour. La transmission de ces bulletins, *réalisés depuis leur studio* dijonnais par trois journalistes, se fera par un système « audiphone » adapté par les télécoms. Parallèlement *à la rédaction, un service publicité* s'adressera aux annonceurs souhaitant avoir, sur la Bourgogne, une stratégie régionale en matière de radio.

★ ABC, 21, place de la République, 21000 Dijon. Tél. : 80-73-60-74.

● *CBS rejette une nouvelle OPA.* — Après avoir repoussé la tentative d'achat de M. Ted Turner l'an dernier, la chaîne américaine CBS vient de refuser une nouvelle OPA, celle du magnat du pétrole Marvin Davis qui propose de racheter le « network » pour 3,75 milliards de dollars. Marvin Davis, qui a revendu l'an dernier à M. Rupert Murdoch la moitié du capital de la Twentieth Century Fox, cherche à réinvestir ses bénéfices dans les médias. Avant la CBS, il s'est intéressé au groupe Warner et tourne aujourd'hui autour de Time Inc. propriétaire de la chaîne Home Box Office et de la société de production cinématographique Orion.



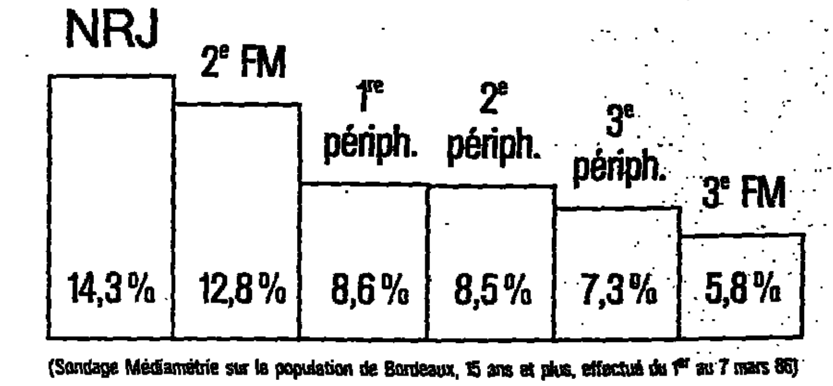
NRJ 1er GRAND CRU FM DE BORDEAUX.

Champagne encore pour les auditeurs de NRJ !

A Bordeaux aussi, NRJ est n° 1 devant toutes les radios FM et périphériques.

Le dernier sondage réalisé début mars confirme celui de juin dernier : NRJ se place en tête de l'audience des radios FM et périphériques dans l'agglomération bordelaise.

Après l'Arc de Triomphe à Paris, après avoir bouffé du Lyon, NRJ fait sauter le bouchon à votre santé !



(Sondage Médiamétrie sur la population de Bordeaux, 15 ans et plus, effectué du 1er au 7 mars 86)



La plus belle

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHRYSALIDE, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 21 heures.
STRATÉGIE DES PAPILLONS, Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.
CLASS ENEMY, Espace Cardin (42-66-17-61), 20 h 30.
UN DIRECT AU CŒUR, Lucernaire (45-44-57-34), 20 heures.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), à 19 h 30 : l'Heure espagnole, de Ravel ; Gianni Schicchi, de Puccini.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse : 20 h 45 : troupe Sankai Juku (Butô/Japon ; chor. : Ushio Amagatsu).

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le *Sexe faible*.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08). Tempête (43-28-36-36) *20 h 30, dim. 16 h : Passions.*
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-43-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class enemy.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53) 21 h : le Spleen de Paris, de Baudelaire, textes dits par J.-L. Philippe, au piano : A. Kremski (Liszt, Wagner).
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : le Petit Prince ; 20 h 30 : Souvenirs de soleil.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 45 : la *Prise de Berg-op-Zoom.*
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), *22 h 15 : Etranger dans la nuit.*
POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : Nuit d'ivresse.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : *20 h 30 : l'Ecume des jours ; II :* 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82) : Buffo : 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle à 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 22 h : les Jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : *Areuh = MC2 ; 21 h 30* : les Kamikazes de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : *Elles nous veulent* toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les *oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on* sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 30 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 1er avril

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : *Maquillages.*
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Fox Troc de Montpellier.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Viva Maria.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Rahoerson.
LA PINTE (43-26-26-15) : Fuite de Jazz.
SHOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Attenoux.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwood Trio.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Nuit de Mme Lucienne.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 21 h : la Ville.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à R. Lester : the « Knack »... et comment l'avoir (v.o., s.-t.f.) ; Carte blanche à Robert Chazal : 19 h, Bandits à Orgosolo, de V. de Seta (v.o., s.-t.f.) ; 21 h, Joe Hill, de Bo Widerberg (v.o., s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; *Quintette, 5e (46-33-79-38)* ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Montparnasse Pathé,* 14e (43-20-12-06).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; *14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-20-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (45-43-99-41).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68).
CRÉATURE (*), (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
DOUCE FRANCE (Franco-all.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ÉLU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
ENEMY (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaîté Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e *(46-33-79-38)* ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
LA GITANE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : *Lumière,* 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, *5e* (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
REMO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 13e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e *(43-36-23-44) ; Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RAMBO II (A., v.f.) : Bellevue, 20e (47-97-46-99).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – *V.f. : Lumière,* 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.o., V.f. : *Miramar, 14e* (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-34-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos (h.sp.), 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
SANS ISSUE (A.) (*) : V.o. : Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : *Forum, 1er* (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : *République Cinéma,* 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-36-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27).*
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; *PLM Saint-Jacques,* 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mont*parnos, 14e (43-27-52-37)* ; *Convention* Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
VAUDEVILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention *Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).*

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LE CIRQUE DES HORREURS (Brit., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
CUL-DE-SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LA FLUTE A 6 SCHTROUMPFS (franco-belge) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE GRAND SOMMEIL (A., *v.o.*) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
INDIANA *JONES ET LE TEMPLE* MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES MORFALOUS (Fr.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
NEW-YORK MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e *(43-26-48-18)* ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
LA NUIT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85).*
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-*67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94)* ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action *Christine Bis, 6e (43-29-11-30).*
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; *Utopia, 5e (43-26-84-65).*
TCHAO PANTIN (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
THÉORÈME (It.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er *(42-97-49-70)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 22 h : le Mécano de la Générale ; 19 h : Fiancées en folie.
50e ANNIVERSAIRE DE LA TWENTIETH CENTURY FOX (v.o.), Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40), Stormy Weather.
CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN - VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 30 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 20 h 30 : Ordet ; 22 h 15 : Dies Irae.
J. HAS (v.o.), 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), la Poupée.
FESTIVAL IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), *18 h 15* : la Mission ; 20 h : Pour la défense du peuple ; 22 h 15 : Film surprise.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Stu*dio* 28, 18e (46-06-36-07), Ginger et Fred.
4 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) Mon épouse favorite.
IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM ET DE L'AUDIOVISUEL (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) 16 h : Underground américain 1939-71 ; 18 h : Dwoskin ; 20 h : Aspects du cinéma indépendant contemporain ; 22 h : Dwoskin.
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h : l'Amour en fuite. 20 h 20 : Tirez sur le pianiste.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 25.
METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 17 h 15.
LA NUIT PORTE JARRETELLES (*) *(Fr.)* Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h ; + République Cinémas, 11e (48-05-51-33), 22 h 30.
PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 50.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 16 h.
RAGING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
TESS (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 21 h 40.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARAIGNÉE DE SATIN, film français de Jacques Baratier, Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC *Marbeuf, 8e (45-61-94-95).*
ATOMIC CYBORG, film italien de Martin Dolman (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le City Triomphe, 8e (545-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01)* ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
HIGHLANDER, film britannique de *Russell Mulcahy (v.o.) : Gaumont* Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *UGC Convention, 15e* (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES MONTAGNES BLEUES, film soviétique de Eldar Chenguelaïa (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Cosmos, 6e (45-44-28-80)* ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
OUT OF AFRICA, film américain de Sydney Pollack (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier (43-87-34-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e *(43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE, film américain de Barry Levinson *(v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; *Gambetta, 20e* (46-36-10-96) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SIGNE RENART, film suisse de Michel Soutter : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Emmenez-moi au Ritz.
Téléfilm de L. Martin et C. Desailly, adapt. F. Dard, réal. P. Grimblat, avec M. Ronet, V. Mairesse, M. Méril. (Redif.)
Trois femmes qui se sont laissé abuser par un même homme décident de se venger.

22 h 5 De la sainteté.
Série de quatre émissions de J.-M. Berzosa. I: Introïtus.
Quatre heures pour voir, observer, entendre, cerner la « chose » : un voyage à l'intérieur de l'appareil judiciaire de l'Église, un parcours du combattant qui a mené le réalisateur — cinéaste espagnol athée — de Paris à Grenade, d'Angers à Rome, à dos d'âne, à pied, en train et en voiture. La première émission, aride, est une sorte d'initiation méticuleuse, où l'on apprend l'histoire des saints, le chemin qu'emprunte un dossier où les experts s'affrontent pour vérifier s'il y a miracle ou non.

23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : la Flambeuse.
Film français de Rachel Weinberg (1980), avec L. Massari, L. Terzieff, G. Blain, E. Dress, D. Sauvegrain.
Une bourgeoise qui se sent inutile dans la vie découvre la passion du jeu avec les clients d'un bistrot de quartier, et s'y donne à fond. Tradition réaliste narrative du cinéma français pour l'étude d'une fascination et d'une libération féminine empruntant de curieux chemins. Léa Massari est comme un vertige.

22 h 15 Débat : La passion du jeu.
Avec, entre autres participants, le baron Empain, Roger Le Taillanter, ancien chef de la brigade mondaine, Pierre Delannoy, ethnologue ; des joueurs, des psychiatres...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : L'histoire et la guerre.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui, présentée par Alain Souchon.
Actualités de l'année 1955 ; à 22 h, réclames de l'époque ; à 22 h 10, Tom et Jerry et Tex Avery.

20 h 45 Premier film : le Voleur du roi.
De Robert Z. Leonard (1955), avec A. Blyth, E. Purdom, D. Niven, G. Sanders, R. Moore.
Sous le règne de Charles II, une jeune aristocrate anglaise demande l'aide d'un aventurier pour réhabiliter la mémoire de son père. Film de cape et d'épée tellement mouvementé qu'on a du mal à y comprendre quelque chose.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Deuxième film : Attaque.
Film américain de Robert Aldrich (1956), avec J. Palance, E. Albert, L. Marvin, W. Smithers, R. Strauss, R. Jaeckel (v.o. sous-titrée, N.).
En 1944, lors de l'offensive des Ardennes, un capitaine américain cause, par son incompétence et sa lâcheté, la mort de ses soldats. Deux lieutenants se dressent contre lui. Un film de guerre qui fit du bruit, par son authenticité, son refus de sacrifier aux mythes de l'héroïsme, la nervosité de sa mise en scène et la force de sa direction d'acteurs.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Documentaire : La mémoire des pôles ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 05, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 8 h 30, Taxi driver, film de M. Scorsese ; 10 h 20, Série : la Rançon de la gloire ; 11 h 10, Making Subway ; 12 h, dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Par où t'es rentré... on t'a pas vu sortir, film de P. Clair ; 15 h 30, Derrière la porte, film de L. Cavani ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, la Vengeance du serpent à plumes, film de G. Oury ; 22 h 25, Sac de nœuds, film de J. Balasko ; 23 h 50, Timerider, film de W. Dear ; 1 h 20, Série : Mike Hammer ; 2 h 10, Série : Comics.

LA « 5 »

7 h 30 à 19 h 30 Rediffusion des émissions de la veille : 7 h 30, Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30 et 15 h 30) ; 8 h 30, film : le Ciel peut attendre (et à 12 h 30 et 16 h 30) ; 10 h 30, Série : la Cinquième Dimension (et à 14 h 30 et 18 h 30).
19 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 2 h 15).
20 h 30 Fantastique mardi : les Guerriers de la nuit, film de Walter Hill (et à 23 h 30).
22 h 30 Jonathan ; magazine de l'aventure (et à 1 h 15).

TV 6

14 h TV 6 tonic (et à 20 h).
17 h Système 6.
19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère, Festival de Tebessa (Algérie).
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'église Saint-Germain-des-Prés le 14 mars) : « Vêpres d'un confesseur, en ut majeur », de Mozart ; « Requiem à la mémoire de Louis XIV », de Cherubini, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. G. Delogu, chef des chœurs M. Tranchant, R. Daugareil, premier violon, chef de chant, M. Paubon, sol. J. Chamonin, B. Pecchioli, T. Raffalli, M. Egel.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 25, Aquarium.

Mercredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Arsène Lupin prend des vacances.
De J.-P. Desagnat, d'après l'œuvre de Maurice Leblanc. Avec : G. Descrières, C. Degliame, R. Carel... (redif.).
L'audacieux gentleman cambrioleur n'hésite pas à se faire passer pour un policier. Identité utile pour « surveiller » une exposition de statues précolombiennes en or massif...

21 h 35 Opération Kaiko.
Reportage de Sosuke Yasuma. Réal. : R. Ryokei Saito, prix Jean d'Arcy 1984.
Des découvertes bouleversantes lors d'une expédition franco-japonaise à 6 000 mètres au fond de l'océan Pacifique en 1985. Les secrets des tremblements de terre dans les fosses japonaises, où s'engloutissent lentement les plaines et les montagnes immergées de l'océan.

22 h 35 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invitée : Adeline André, créatrice de mode. Au sommaire : Symphonies en ordinateur majeur (l'ordinateur au service des créateurs) ; Du train au teck (comment un fabricant de traverses de chemin de fer, face à la crise, s'est reconverti dans la construction de mobilier pour jardin en teck). Le chapeau de Labiche au Français (Bruno Bayen monte le Chapeau de paille d'Italie *à la Comédie-Française).*

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Malédiction de la veuve noire.
de D. Curtis (redif.)
Un policier avec des cadavres étranges, entièrement vidés de leur sang

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Stars TV, années 80 (que sont devenues les anciennes stars des débuts du petit écran, comme Roger Lanzac, Raymond Marcillac, Jacqueline Huet, etc.) ; Supporters (ce que représente le football pour ses fans) ; Les crades (les Français et l'hygiène) ; El chicones (celui qui porte une croix à travers les rues de Murciacu, en Espagne, pendant la semaine sainte) ; Moi, un roi (portrait du comte de Paris).

23 h 10 Histoires courtes.
« Abandons », de P.-J. de Bartolomé (variations sur le thème de l'abandon) ; « Lad », de P. Jan (la vie d'un lad).

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Pollen
Emission de J.-L. Foulquier.
Autour de Francis Lalanne et de Léo Ferré.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
« Trois mâts pour un estuaire » : les évolutions du trois-mâts le Belem *le long de l'estuaire de la Loire, de Nantes à Saint-Nazaire.*

22 h 20 Journal.

22 h 45 Cinéma : Laisse béton.
Film français de Serge Le Peron (1983), avec J. Gasnet, K. Ayadi, Y. Rajai, N. Ciccidicola, M. Gourary, J.-P. Kalfon.
Deux gosses de treize ans, un petit Français et un petit Maghrébin, rêvent d'échapper au béton des HLM pour aller à San-Francisco. Chronique très limpidement réaliste d'un appel à la liberté, à la lutte contre la violence et la résignation.

0 h 10 Prélude à la nuit.
« Nocturne en ut majeur nº 1 », de Poulenc, par P. Davenet, piano.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Zorro ; 17 h 30, Edgar-le détective cambrioleur ; 18 h, Ile-de-transe ; 18 h 35, BD 3 ; 18 h 40, Kamikaze impro ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 14 h et 17 h 20) ; 9 h 35, Signé Charlotte, film de C. Huppert ; 11 h 5, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 15 h 20, Téléfilm : Charlie Muffin ; 17 h 5, Série : Comics ; 17 h 45, 4C+ ; 18 h 15, Les affaires sont les affaires ; 18 h 55, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h, Zénith ; 19 h 35, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz ; 21 h, le Couloir de la mort, film de G. Trikonis ; 22 h 30, Subway, film de L. Besson ; 0 h 10, Derrière la porte, film de L. Cavani ; 1 h 55, Sur les chemins de l'aventure : P.-D. Gaisseau.

LA « 5 »

7 h 10 à 19 h 30, Rediffusion des émissions de la veille : 7 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 11 h 30 et 15 h 30) ; 8 h 30 Film : le Kid en kimono, de Frank Tashlin (et à 12 h 30 et 16 h 30) ; 10 h 30 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 14 h 30 et 18 h 30) ; 19 h 30 Jeu : C'est beau la vie (et à 2 h 30)
20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23 h 30)
21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 0 h 30)
22 h 30 Big Bang, magazine scientifique (et à 1 h 30)

TV 6

14 h TV 6 Tonic (et à 20 h).
17 h Système 6
19 h NRJ 6 (et à 22 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : le portrait d'Hanshan, vagabond et ascète de la Chine du VIIe avec P. Carre, son traducteur et complice ; reportage ; Ted Benoit, les bulles d'un auteur de bande dessinée ; invité : Roberto Juaroz.
21 h 30 Tendances de la sémiotique musicale européenne : GRM/INA.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Severance Hall de Cleveland) : « Symphonie nº 9 en ré majeur », de Haydn ; « le Chant de la terre », de Mahler, par l'Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol. M. Forrester, soprano, et R. Lewis, ténor.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : le troisième courant ; à 23 h 5, jazz club au « Petit Opportun ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 AVRIL

— *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Télématin » d'A 2, à partir de 6 h 45.

A VOIR

Clips d'amour

Mais c'est vrai, qu'étaient-ils donc devenus, ces Roger Lanzac, François Deguelt, Raymond Marcillac, Jacqueline Huet ? Vous vous souvenez de Janine Villa (Janique Aimée), de Georges de Caunes... ? Pendant des années, ils ont regardé la France au fond des yeux, dans chaque maison, ils faisaient un peu partie de la famille. Puis il y a eu deux chaînes, trois chaînes, les années ont passé, ils sont partis. Les Français les ont-ils oubliés ? L'équipe de « Moi... je » en a retrouvé quelques-uns. Reconversions plus ou moins faciles, il y a de la nostalgie dans l'air, une pincée d'amertume parfois. Les étoiles ont brillé, étoiles filantes.

On verra dans le même magazine un autre reportage, sur une de ces équipes de « supporters » qui accompagnent les joueurs de foot, ceux qui confondent sport et idéologie, qui prennent les stades pour des tremplins de guerre (*« on nous respecte quand on frappe », « on frappe tout ce qui est contre nous », « il faut nettoyer l'Europe »*) ; une courte enquête sur des Français sales (il y en a) ; un portrait du comte de Paris : roi toujours, roi sans château ni couronne, qui lègue à son petit-fils des codes, des règles et une morale.

On aime toujours « Moi... je », ce magazine au style rapide, qui déniche les modes de vie les plus opposés, les individus les plus cachés. Du journalisme d'investigation sans en avoir l'air. L'émission fonctionne sur le plaisir, en bousculant les tabous, les écritures.

Bernard Bouthier et Pascale Breugnot ont décidé d'aller plus loin encore. Ils vont lancer à la fin du mois un autre magazine mensuel. « Sexy folies » annonce par son titre la teneur : il y sera question des coulisses du sexe, de la face cachée de la vie au travail, des petits dessous qu'on voudra bien montrer... Parmi les rubriques prévues, *« au ton léger, coquin, nouveau »* — c'est ce qu'ils disent, on n'a pas vu, — on verra des couples s'affronter pour jouer (chaque bonne réponse fait effeuiller la marguerite), l'homme le plus sexy d'une entreprise, les consommateurs de cassettes X, les conseils de... France Roche, des « clips d'amour », etc. On nous promet de l'humour. Espérons.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Moi... je », mercredi 2 avril, A 2, 22 h 10.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

ASTROLOGIE

ALLO ! VENUS ? — D'ici la fin 1986, la France sera dotée d'un réseau de trois millions de terminaux Minitel. Deux jeunes gens ont eu l'idée de proposer aux fervents d'horoscope un service d'atrologie sur Minitel : Astrotel. En composant simplement les chiffres 36-15-91-77 et le sigle ASTRO, vous pourrez recevoir chez vous l'horoscope occidental (quotidien et hebdomadaire) ; l'horoscope chinois avec, pour chacun des signes, tout ce qui concerne la personnalité, l'amour, le travail, le relationnel, les éléments, l'ascendant, les années chinoises ; le guide des carrières, le calendrier lunaire et les positions planétaires (pour les astronomes amateurs) ; le Yi King (jeu divinatoire chinois vieux de cinq mille ans), les affinités astrales et les biorythmes.

★ **Pour tous renseignements : Delphine Barret, 74, rue Joseph-de-Maistre. Tél. : 42-26-73-18.**

PRESSE

UN TRAIN SOUS LA MER. — 50 milliards de francs, c'est le coût estimé du tunnel sous la Manche ; 100 milliards de francs, ce devrait être le montant de la dette SNCF en 1990, dette qui se stabiliserait à cette date si le succès commercial du TGV sud-est se confirme, si la nouvelle stratégie marketing de la SNCF lui permet de concurrencer plus valablement la route et l'avion, enfin, si elle réussit à moderniser rapidement son parc et ses méthodes de gestion. pour relancer son département marchandises. Un numéro hors série de *Science et Vie* est consacré à « L'avenir du rail ». Le rail demain, c'est aussi la sécurité renforcée, et « Aramis », projet de véhicule urbain automatique, qui individualise le transport collectif.

★ ***Science et Vie*, numéro hors série (10 mars-10 juin 1986), 18 F chez les marchands de journaux.**

TRANSPORTS AÉRIENS

HORS TAXE ET HORS COHUE. — A en croire une récente étude, 50 % des passagers européens qui empruntent un long courrier achètent des produits hors taxe, soit au sol, soit en vol. Afin de répondre et de devancer cette demande, WARDAIR, une compagnie aérienne canadienne spécialisée dans les vols charters réguliers mettant l'accent sur le confort, propose désormais à ses passagers un nouveau service. Avec son billet, on reçoit un catalogue permettant de choisir puis de réserver par téléphone, avant son départ, soit pour le vol aller, retour ou les deux, les articles hors taxe que l'on compte rapporter avec soi. Ces derniers vous sont remis à votre siège. On paie à bord et on peut annuler sa commande au dernier moment. On évite ainsi les cohues de dernière minute, les files d'attente et la peur de manquer son avion ainsi que l'absence du produit désiré à bord de l'avion ; tout en bénéficiant d'un large choix et de prix affirmés concurrentiels à l'échelle internationale.

★ **TRANSCANADA/WARDAIR, 12, rue de Castiglione, 75001 Paris. Tél. : (16.1) 42-61-54-24.**

ENTRE PARIS ET LONDRES, AIR FRANCE SERT GRATIS. — A partir du 1er mai, Air France proposera à ses passagers de la classe économique un service de repas et boissons gratuites sur chacun de ses dix-huit vols qui relieront tous les jours Paris à Londres. Jusqu'à présent, Air France n'assurait ce service qu'en classe affaires.

VACANCES

VOYAGES A CRÉDIT. — Ni carte bancaire, ni carte de paiement, ni carte de crédit, ni carte de services, la carte « Exclusive Havas », lancée récemment et nationalement par Havas-Tourisme, se veut la première carte de tourisme à crédit. Proposée aux clients des 260 agences du réseau Havas Voyages au prix de 245 F, cette carte, valable un an, renouvelable et utilisable par tous les membres d'une même famille, associe des services variés à un compte voyage permanent. Service le plus original, ce dernier permet d'acheter tous les voyages distribués par les agences du réseau (1 000 F minimum) en ne payant que 10 % à la réservation (au lieu des 25 % habituels) et, surtout, d'étaler son remboursement sur le nombre de mois souhaité, douze au maximum. A noter que chaque remboursement reconstitue le capital de départ (de 5 000 à 50 000 F en fonction des revenus) et que le taux du crédit est de 10,6 à 19 %.

Parmi les autres avantages offerts, des voyages spéciaux à prix spéciaux, des prix exclusifs dans plus de 1 000 hôtels dans le monde, des réductions auprès de 30 000 établissements, en France et à l'étranger. Sans oublier des chèques voyages, une permanence téléphonique 24 heures sur 24 et une priorité chez le loueur de voitures Hertz.

★ **Renseignements dans les agences Havas Voyages.**

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 AVRIL

« Jardins et cités d'artistes de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30 (sortie métro Saint-Paul) (Résurrection du passé).

« La Conciergerie : du palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Le Montparnasse des peintres et des écrivains », 15 heures, devant la Closerie des Lilas, 171, bd du Montparnasse (Arcus).

Le Palais de justice, palais des rois et tribunal révolutionnaire », 15 heures, grille Palais de justice.

« Le monastère des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, et « Picasso dans un palais du Marais », 19 h 30, 7, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« De Renoir à Picasso et les Nymphéas de Claude Monet », 14 h 30, musée de l'Orangerie (Approche de l'art).

« L'Opéra, parties publiques », 15 heures, haut des marches à gauche (AITC).

« Le Marais (nord), la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

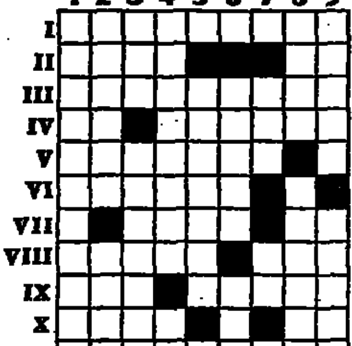
« L'Opéra, théâtre des fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 13 h 30, entrée, et Exposition « De Rembrandt à Vermeer », 17 h 15, entrée exposition Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Martin-des-Champs et son réfectoire », 14 h 30, 270, rue Saint-Martin.

« Pour les jeunes : Notre-Dame au Moyen Age », 14 h 30, devant portail central.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4195



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui cherche souvent la chicane. — II. Repas de première communion. Ancien disque à succès. — III. Fait le jour même ce qui aurait dû être fait le lendemain. — IV. Un bon rapport lorsqu'il s'agit de ronds. Est donc de mèche. — V. Intermédiaire entre l'âne et le cheval. — VI. Enveloppe de graine. — VII. L'éternel féminin. Ont un rôle important dans une distribution privée. — VIII. On peut donc y voir le jour. Service parfait. — IX. Grande chaleur qui incite à se « couvrir ». Un vaurien qui peut valoir beaucoup. — X. Eaux. Bien refait. — XI. Etaient plus forts que les as.

VERTICALEMENT

1. Mises de fonds. — 2. Est à mettre dans la liste des commandes. Où il y a à boire et à manger. — 3. Association de pensées. Morceaux de flûtes. — 4. Grossit à vue d'œil. N'est jamais le mot de la fin. — 5. Fournit un bon conducteur pour nos déplacements. — 6. Empruntée et parfois emprunteuse. Arrive en courant. — 7. Crâne. Dans le lac. — 8. Etaient dessinés après avoir été croqués. Tirée du lit. — 9. Incidents techniques. Pas en petite tenue.

Solution du problème nº 4194

Horizontalement

I. Canard. La. — II. Avare. Cas. — III. Négligé. — IV. Anées. Pré. — V. Ri. Chat. — VI. Drain. Ami. — VII. Le. Iles. — VIII. Epingle. — IX. Règne. Ere. — X. Errent. — XI. Sée. Savon.

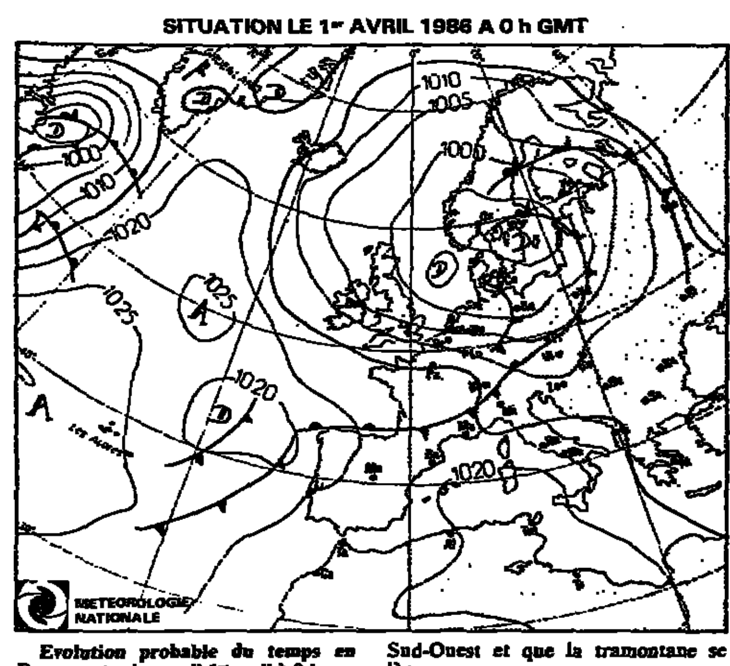
Verticalement

1. Canardières. — 2. Avenir. Père. — 3. Nage. Aligre. — 4. Arlésienne. — 5. Reis. Gens. — 6. Il. Ta. — 7. Céphalée. — 8. La. Rame. Rio. — 9. Ascétisme.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er AVRIL 1986 A 0 h GMT



PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 h GMT

Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er avril à 0 heure et le mercredi 2 avril à minuit.

Le temps restera perturbé sur le pays mais avec une atténuation des vents.

Mardi : Le temps sera très nuageux à couvert, sur une moitié sud le matin avec encore des éclaircies sur le pourtour méditerranéen et surtout en Corse. L'après-midi, ces nuages concerneront les régions méditerranéennes, l'est du Massif Central, les Alpes puis le Nord-Est.

En soirée, ils gagneront également la Corse. Ces nuages seront accompagnés de précipitations modérées en général mais assez fortes mercredi après-midi et la nuit suivante sur le pourtour méditerranéen et les Alpes, tandis que des éclaircies se développeront alors sur le Sud-Ouest et que la tramontane se lèvera.

Plus au nord, le temps sera plus clément, avec prédominance d'éclaircies le matin, de nuages l'après-midi. Toutefois des averses se produiront près de la Manche. Les vents seront modérés.

Les températures minimales baisseront d'environ 2 degrés dans le Nord-Est. Ailleurs elles évolueront peu. Les maxima de 9 à 18 degrés du nord au sud seront donc en légère baisse dans les régions méridionales, stationnaires ailleurs.

Évolution prévue pour la fin de semaine :

Flux perturbé de sud-ouest, des Pyrénées au Jura, et persistance d'un ciel plus instable sur le Nord-Ouest.

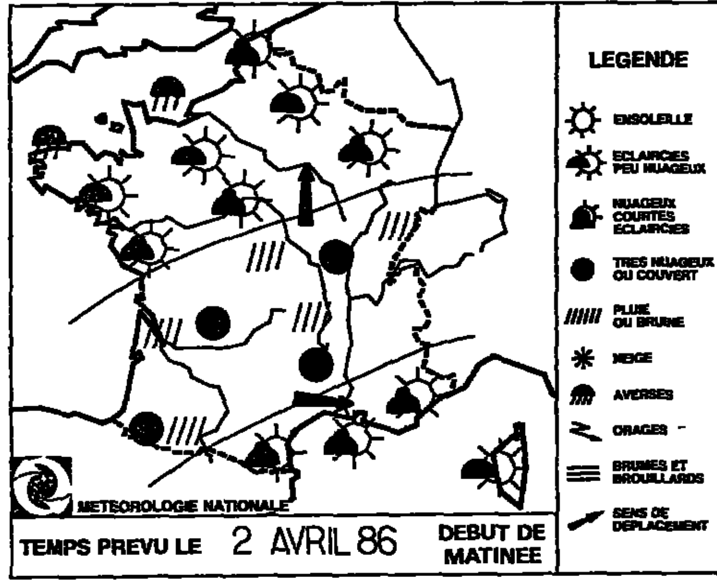
Jeudi 3 avril : *Le matin, encore des* averses de la Bretagne au Pas-de-Calais, variable avec quelques éclaircies de la Vendée au Pays basque, très nuageux à couvert et pluvieux ailleurs. Dans la journée, *les pluies se renforceront en se* décalant vers l'est, s'étendant en soirée de l'Alsace-Lorraine à la Côte d'Azur et à la Corse où elles prendront un caractère d'averses. Des orages sont à craindre sur les Alpes. Le temps instable gagnera le sud dans la journée. Tramontane dans la journée et mistral dans la soirée.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 6 degrés en général, localement 1 à 2 degrés sur le nord des Alpes et 7 à 8 degrés près des côtes méditerranéennes. Les températures maximales seront de 8 à 12 degrés sur la moitié nord, de 12 à 14 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 4 avril : Encore des pluies près des frontières de l'est le matin, et généralisation du temps variable avec *averses, plus chargé près des frontières* du nord, où les précipitations pourront être plus continues. Les averses seront *plus fortes et plus fréquentes sur* le Nord-Ouest, puis sur la Champagne et la Lorraine. Renforcement du mistral. *Températures en baisse de 1 à 2 degrés.*

Samedi 5 avril : Ciel très nuageux à couvert sur le Sud-Ouest gagnant tout le pays en cours de journée, avec des pluies à caractère orageux sur les régions méditerranéennes. Températures minimales en hausse sur le Sud-Ouest. Températures maximales en hausse sensible.

Dimanche 6 avril : Temps instable sur le Nord-Ouest et près des côtes atlantiques avec averses, ciel nuageux *sur les autres régions.* Températures sans grand changement.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	5	S
BIARRITZ	18	9	C
BORDEAUX	13	9	N
BOURGES	13	2	N
BREST	11	4	N
CAEN	11	4	S
CHERBOURG	8	5	N
CLERMONT-FERR.	16	0	S
DIJON	13	1	N
GRENOBLE St-M-H	15	7	P
GRENOBLE St-Geo.	17	6	P
LILLE	11	4	S
LYON	15	3	S
MARSEILLE-MAR.	18	7	S
NANCY	14	4	S
NANTES	13	5	N
NICE	22	15	S
PARIS-MONT.S.	13	3	N
PARIS-ORLY	14	3	N
PAU	17	8	N
PERPIGNAN	19	8	C
RENNES	12	2	N
STRASBOURG	16	6	S
TOURS	13	3	N
TOULOUSE	19	11	N
POINTE-A-PITRE	30	23	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	23	10	S
AMSTERDAM	9	3	A
ATHÈNES	20	12	S
BANGKOK	35	23	S
BARCELONE	18	6	S
BELGRADE	19	7	S
BERLIN	9	3	A
BRUXELLES	11	4	S
LE CAIRE	24	17	S
CANARIES	—	—	—
COPENHAGUE	4	-4	B
DAKAR	27	20	S
DJERBA	23	11	S
GENÈVE	19	2	S
HONGKONG	16	15	C
ISTANBUL	17	9	S
JÉRUSALEM	12	8	B
LISBONNE	18	9	S
LONDRES	10	3	S
LOS ANGELES	19	13	C
LUXEMBOURG	10	3	A
MADRID	—	—	—
MEXICO	26	9	B
MILAN	19	6	S
MONTRÉAL	23	3	S
MOSCOU	11	3	N
NAIROBI	26	16	A
NEW-DELHI	31	16	S
NEW-YORK	23	14	S
OSLO	2	-1	+
PALMA-DE-MAL.	—		
PÉKIN	20	8	S
RIO-DE-JANEIRO	29	22	N
ROME	16	9	S
SINGAPOUR	29	26	C
STOCKHOLM	2	0	•
SYDNEY	24	19	C
TOKYO	16	7	C
TUNIS	21	6	S
VARSOVIE	14	7	A
VENISE	15	7	S
VIENNE	18	7	A

A	B	C	N	O	P	S	T	•
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. Philippe PELLETIER
et Mme, née Françoise POITRAT,
Marie, Claire, Jeanne,
Antoine et Pierre †,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure.

Paris, le 23 mars 1985.

— Julien et Nicolas ROCHEREAU

ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurélien et Florence.

Saint-Cyr-l'Ecole, le 27 mars 1986.

Décès

— On nous prie de faire part du décès de

Henri DAMEY,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,
ancien inspecteur général
de l'économie nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mars 1986, dans sa soixante-douzième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 26 mars, dans la plus stricte intimité.

De la part de
Son épouse, ses filles, gendres et petits-enfants

Mme Henri Damey,
Marie-Françoise et Félix Lancastre,
Marie-Claude et Bernard Denis
et leurs enfants, Vincent, Muriel et Jean-Baptiste.

— **Henri FELTGEN,**
ancien employé du *Monde,*
ancien chauffeur de *M. Beuve-Méry,*

vient de mourir d'un cancer à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Lorsque les « anciens » du journal entraient au 5 rue des Italiens, l'une des premières *silhouettes qu'ils apercevaient dans le hall était* celle d'Henri Feltgen, le chauffeur du « patron ». Grand, le visage sérieux avec, de temps en temps, un petit pli des lèvres ou une étincelle dans l'œil pour passer sur le registre de l'humour, tout de gris vêtu, il n'avait pas son pareil pour déjouer les ruses de la circulation parisienne.

Entré au *Monde* en 1946, il accompagna quasi quotidiennement pendant plus d'un quart de siècle M. Hubert Beuve-Méry. Il partit en retraite à Manosque, à soixante-cinq ans, poursuivant paisiblement ces activités de jardinage dont il avait souvent rêvé au volant de sa voiture.

A Mme Suzanne Feltgen, et à son fils, *le Monde* adresse ses plus vives condoléances.]

— Mme Victoria Lamboley,
Mme Célestine Lacoëntre,
M. Edmond Lacoëntre,
M. Yves Lacoëntre,
Mme Danièle Lacoëntre,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean LACOËNTRE,

leur petit-fils, fils et frère,
survenu à Paris, le 20 mars 1986, dans sa trente-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

20, rue Jules-Didier,
10120 Saint-André-les-Vergers.
« Le Vieux Village », Montoison,
26800 Portes-lès-Valence.

— **Mireille LAGET,**
née Chanut, le 23 avril 1936,
professeur d'histoire
à l'université Paul-Valéry
de Montpellier,

malgré son humour, son rayonnement, sa vivacité, sa force, son désir, a doucement quitté les siens au lever du jour de Pâques.

La cérémonie au cimetière de Grammont, route de Mauguio à Montpellier, aura lieu le mercredi 2 avril 1986, à 14 heures.

Laget Michel,
1790, rue du Pont-de-Laverune,
34100 Montpellier.

Chanut,
Maison de retraite,
2252, route de Mende,
34100 Montpellier.

— M. Yves Lamache,
Mme Odette Cossart,
M. et Mme Robert Lamache
et leurs enfants,
Mme May Duhameaux
et ses fils,
Mme Claudine Couture,
Toute la famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Myriam LAMACHE,
née Duhameaux,
maître de recherches au CNRS,

leur épouse, fille, belle-fille, belle-sœur, sœur et tante,

survenu le 27 mars 1986, dans sa quarante-sixième année, en son domicile, 6, boulevard Saint-Germain, à Paris-5e.

Priez pour elle.

Le service religieux en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e, et l'inhumation au cimetière d'Ouerre (Eure-et-Loir) ont *eu lieu dans la plus stricte intimité.*

— M. et Mme Pierre Ramel,
Sophie et Anne,
Le Père Lucien Ramel, prêtre,
M. et Mme Chaventon
et Bruno,
M. et Mme Gaudez
et Guillaume,
M. et Mme Jean-Paul Ramel,
M. et Mme Gérard Ramel
et Fabienne,
Mme Eugène Ramel
et ses enfants,
Les familles Ramel, Grand Clément, Grospiron, Laloge, Guichon, Ferouillat, Chavin, Favre, Dalmas, Garde, Dherbey et Chevassus,

font part du retour à Dieu de

Mme Charles RAMEL,
née Lucienne Grand Clément,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église de Meximieux (Ain), le mardi 1er avril 1986, à 15 heures.

Priez pour elle.

Pas de fleurs.

Selon la volonté de la défunte, une collecte sera faite, à l'issue de la cérémonie, pour l'enfance malheureuse.

— Les anciens FTP-MOI du bataillon Carmaniol Liberté

ont la douleur de faire part du décès de leur camarade

Elie PFEFFER,
dit « Théo »,

survenu le 26 mars 1986 à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 avril, à 10 h 30, au cimetière de Vanves.

Anniversaires

— Oran, Paris.

Mme L. G. Wolff

rappelle la disparition, il y a un an, du

docteur Alexandre AMOUYAL,
officier de la Légion d'honneur,

et demande à ceux qui gardent son souvenir d'avoir une pensée émue pour lui.

— Pour le septième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,

que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

Avis de messes

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Lionel SEURAT,

décédé accidentellement à Canton, le *4 avril 1983, une messe sera célébrée le* vendredi 4 avril 1986, à 11 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Marnes-la-Coquette.

A son souvenir sera associée une pensée émue à l'intention de son cousin germain

Michel SEURAT,

détenu comme otage au Liban depuis le 22 mai 1985.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

LÉGION

Nous achevons ci-dessous la *publication des promotions et* nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans *le Monde* du 1er avril :

Affaires sociales et solidarité nationale

Sont promus *officiers :*

MM. André Dufaud, président d'une association de régimes de retraite complémentaire ; Edmond de Rothschild, président de la fondation ophtamologique Adolphe de Rothschild ; Joseph Revol, inspecteur général de la sécurité sociale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Albert Akerberg, directeur général d'un organisme promoteur d'équipements sociaux ; Damien Arbona, sous-directeur à l'administration centrale ; René Barras, président d'une association d'aide aux personnes démunies ; Pierre Bertelet, président d'un *organisme mutualiste* ; Georges Désir, président-fondateur d'un club du 3e âge ; Jean-Paul Escande, médecin-chef d'un service hospitalier ; Bernard Facque, directeur d'un organisme de retraite ; Jolfred Frégonara, président d'une union de mutuelles de travailleurs ; Pierre Galley, médecin-chef d'un service hospitalier ; André Hébraud, président d'une caisse primaire d'assurance-maladie ; André Labatut, directeur d'un centre hospitalier ; Jean Marchand, président d'une fédération de syndicats de médecins ; l'abbé Marcel Marie, *président d'une association* de culture populaire ; Jean-Pierre Monnier, ingénieur dans une société de génie médical ; Sami Olievensztein, directeur d'un centre médical ; Jean Ponzetto, médecin-chef de service hospitalier ; Mlle Anne-Marie Revol, directrice d'une association de résidences pour personnes âgées ; Georgette Rivals, cadre honoraire d'une URSSAF ; M. Jean Verruy, président d'une union de sociétés *mutualistes.*

Santé

Est promu *commandeur :*

M. Charles Vèque, président d'honneur *d'une union régionale hospitalière.*

Sont promus *officiers :*

MM. Stéphane Bidou, ancien médecin phtisiologue ; Adolphe Steg, médecin-chef de service hospitalier.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Guy Azam, ingénieur en chef *dans une société de construction d'appa*reils à usage médical ; Raymond Barmont, secrétaire général de la Ligue française contre le cancer ; Louis Boisguérin, ancien médecin généraliste ; Jean-Pierre Bourdarias, médecin-chef de service hospitalier ; Maurice Bruliat, médecin-chef de service hospitalier ; *Jean Déprez, président* d'une union d'associations de handicapés ; Bahman Habibi, médecin-chef de département au centre de transfusion sanguine ; Michel Hambourg, médecin-chef d'une pouponnière ; Jean Jardel, inspecteur en chef de la santé ; Daniel Lamendin, conseiller d'une fédération syndicale ; Mme Anne-Marie Mazelaygues, épouse Bru, ancienne sage-femme ; M. Georges Merlhe, directeur de l'assistance publi*que à Marseille ; Mme Madeleine Randi*neau, épouse Vernet, directrice d'une maison de cure médicale ; Lina Stankovitch (en religion sœur Marie-Laurence), auxiliaire de service hospitalier.

Rapatriés

Est promu officier :

M. Jacques Dazinière, conseiller juridique à l'association Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés.

Urbanisme logement et transports

Sont promus *commandeurs :*

MM. Marceau Long, président de la *compagnie Air France* ; *Raoul Rudeau,* ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Giocanti, administrateur à *l'administration centrale* ; *Roger Taillibert,* architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Paul Bec, président d'une *société* de travaux publics ; Robert Benoit, architecte ; Maurice Bourges, directeur de l'équipement du Nord ; *Jacques Brocard,* directeur-adjoint d'un centre expérimental de recherches et d'études du bâtiment ; Paul Carrois, agent d'administration à la direction de l'équipement des Deux-Sèvres ; Pierre Chemillier, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; *Gérard Dreyfus,* ancien entrepeneur de bâtiment ; Guy Gainant, directeur de l'office d'HLM de Limoges ; Hubert Karst, directeur de l'équipement des Alpes-Maritimes ; Paul Labouré, ancien directeur d'un office d'HLM ; Guy Pillet, métreur-vérificateur ; François Rouillé, directeur de l'équipement de la Haute-Garonne ; Bernard Sounier, président d'entreprises de bâtiment.

Transports

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Bernis, président du Comité national routier ; André Marcq, directeur adjoint de la RATP ; Roger Mouflard, administrateur civil à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Darchen, agent contractuel à la météorologie nationale ; Jacques Guellec, directeur de l'équipement des Côtes-du-Nord ; Mme Paulette Hanen, née Goix, agent d'administration à la direction de l'équipement des Hauts-de-Seine ; MM. René Jourdan, *président* de la section du Var de la mutuelle du personnel ; Jean Kalmbacher, secrétaire du conseil d'administration de la SNCF ; Jacques Naslet, secrétaire général de l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports ; Mlle Denise Prudhomme, chef de groupe à l'administration centrale ; M. Claude Quin, président du conseil d'administration de la RATP ; Mme Jacqueline Scheu, née Niebel, secrétaire dans un institut de navigation aérienne ; MM. Guy Serre, ouvrier à la direction *de l'équipement de* l'Ardèche ; *Michel* Ternier, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Mer

Est promu *officier :*

M. Roger Vian, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edmond Bechhoefer, directeur de l'armement à la Compagnie générale maritime ; Alain Gauthier, directeur du port autonome de Rouen ; François Mic, patron pêcheur en retraite ; Gérard Piganeau, directeur des transports maritimes du groupe Elf-Aquitaine ; Gérard Vigneron, directeur de la Compagnie générale maritime au Havre.

Commerce, artisanat et tourisme

Sont promus *officiers :*

MM. Joseph Guignand, président de l'association Villages Vacances Familles ; Max Igla, directeur de société ; Marcel Schaff, président de société.

Sont nommés chevaliers :

MM. Armand Arianer, président de la Fédération des artisans du taxi ; Henry Berghauer, président du directoire d'une société ; Jean Blat, président de la Fédération de l'industrie hôtelière ; Aimé Boffety, ancien artisan menuisier ; Roger Drumm, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse ; Michel Etevenon, directeur d'une agence de publicité ; Roger Forestier, président de la Fédération de camping et de caravaning ; Jean Gillet, président fondateur de l'International Concierge Institute ; Paul Henry, président de société ; Pierre-Michel Jung, *président du directoire d'une société* ; Prosper Turjman, dit Troujman, gérant de magasins.

Travail, emploi et formation professionnelle

Est promu *commandeur :*

M. Jules Catoire, ancien ministre.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Alary, chef d'entreprise à Villefranche-de-Rouergue ; Pierre Balay, membre du comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais ; Marius Baudo, délégué officiel pour la France d'une organisation internationale pour la formation ; Victor Bradefer, ancien secrétaire national FO des mineurs ; Joseph Dault, président de l'Association *des décorés du travail* ; Lucien Dubois, ancien moniteur de formation professionnelle ; Pierre Durand, vice-président du syndicat des cadres de *l'UNEDIC* ; Hilaire Fortuné, ancien directeur du travail et de l'emploi du Limousin ; Jean Guedj, directeur de la Banque populaire du Nord ; André Habart, ancien directeur du service d'information et de documentation de l'apprentissage ;

D'HONNEUR

Adonis Lachaud, président du syndicat corporatif des représentants en chaussures; Philippe Lafarge, avocat de l'UNEDIC; François Lebouteux, chargé de mission à l'insertion des jeunes; Guy Legay, directeur de cuisine à l'hôtel Ritz de Paris; François Lepelley, restaurateur; Jacques Pouzet, président d'Usinor Châtillon; André Ramoff, délégué à la formation professionnelle; Jean-Baptiste Santoni, directeur adjoint au groupe Sacilor.

Environnement

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean-François Chambolle, directeur de la prévention des pollutions; Mme Francine Cockenpot, retraitée de l'éducation nationale, auteur-compositeur; Huguette Moraillon, née Chouillet, trésorier détachée auprès de l'agence du bassin Seine-Normandie.

Recherche et technologie

Est promu *commandeur* :

M. Anatole Abragam, professeur honoraire au Collège de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Beaumont, directeur de la société Total mines nucléaires de la Compagnie française des pétroles; Jean Hagenmuller, professeur de chimie minérale à l'université de Bordeaux.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Alain Colmerauer, professeur à l'université d'Aix-Marseille II; Michel Lavalou, conseiller du président de Rhône-Poulenc; Jean-Claude Lehmann, directeur scientifique du CNRS; Pierre Mainguy, directeur scientifique de BSN; Mme Christiane Mercier, directeur de recherche à l'INRA.

Culture

Sont promus *commandeurs* :

MM. André Chastel, professeur d'histoire de l'art; Jean Guitton, essayiste, philosophe, membre de l'Académie française; Hubert Landais, directeur des Musées de France au ministère.

Sont promus *officiers* :

MM. Amable Audin, conseiller archéologique de la ville de Lyon; Robert Boyer, chef du service de l'inspection générale de l'administration; Charles Bruck, chef d'orchestre; Jean Dréville, réalisateur de films; Jean-Jacques Gruber, président honoraire de la chambre syndicale des maîtres verriers; Mme Mireille Hartuch, veuve Emmanuel Berl, dite Mireille, auteur, compositeur de musique; M. Marcel Marceau, acteur et directeur de la compagnie de mime Marcel Marceau; Mme Simone Mesnil, épouse Brunau, secrétaire général de la Cité internationale des arts.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Pierre Angremy, dit Rémy, écrivain; Hubert de Clausade, dit Hubert, producteur de spectacles; Yves Deschamps, directeur du centre d'action culturelle de Montbéliard; Jean Duvignaud, écrivain; Dominique Fernandez, romancier, essayiste; Christian Goudineau, professeur au Collège de France; Mme Henriette Henry, veuve Dane, conservateur en chef des musées de la ville de Paris; MM. Jean-François Jaeger, directeur d'une galerie de peinture; Isaac Jedwab, dit Yves Jamiaque, auteur dramatique; Gérand de La Tour d'Auvergne, inspecteur général de l'administration des affaires culturelles; Georges Lebrun, ouvrier restaurateur; Charles Marq, maître verrier; Louis Mitelberg, dit Tim, sculpteur, graveur, caricaturiste; Jean Rochefort, comédien; Jacques Sereys, sociétaire de la Comédie-Française; Michel Troche, critique d'art.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers* :

MM. Honoré Bonnet, ancien directeur technique national du ski; Pierre Comte-Offenbach, président du comité Pierre de Coubertin; Paul Ricard, président fondateur de sociétés sportives.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Alexandre, inspecteur général de la jeunesse et des sports; Jean Lagisquet, dit «Bota», chroniqueur sportif de pelote basque; Jean Lajudie, directeur de la jeunesse et des sports de Rennes; Mme Andrée Mazeran, née Barniaudy, responsable d'un service vacances pour les Eclaireuses et Eclaireurs de France civils; M. Alfred Schoebel, président de la Fédération des internationaux du sport français.

Droits de la femme

Est promue *officier* :

Mme Marie Sébal, maire honoraire.

Sont nommées *chevaliers* :

Mmes Suzanne Broydo, veuve Kepes, médecin; Jacqueline Schaub, épouse Jamet, chargée de mission à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Le *Journal officiel* du 16 mars avait publié une liste de promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense :

Défense

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Pierre Dabezies; Pierre Delachenal, général de corps aérien.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jules Francillon; Henri Lousteau, général de brigade.

MM. Jacques Terrié; Jacques Caldefy; Emile Lasalle; André Bressy; Antoine Mulsant; Maurice Prestat; Gérard Fagalde; Albert Pons; Angel Villerot; Albert Bénichou; Charles Beetz; François Cartalade; Roger Flamand; Pierre Gaillardo; Olivier Simonot.

MM. Fernand Costagliola; Joseph Hnaden; Jean Thépin; Bernard Citroën; Raymond Debord; Constantin Feldzer.

Sont promus *officiers* :

MM. Gustave Tridon; Robert Buffereau; Pierre Lesouef; Maurice Schmidt; Roger Destors; Henri Craman; Louis Durand; Paul Ravier; Marc Martin.

MM. Louis Menghini; Roger Ottinger; Claude Pot; Bernard Clémentin; Marcel Cotard; Achour Elmeddeb; Pierre Gérardin; Benoit Giraudet; René Labarre; Albert Lavoye; Alexis Medvedeff; Lucien Méplomb; Fernand Raspail.

MM. Jean Tymen; Max Vuillemin; Raymond Nguyen Van Danh; Roger Albertus; Daniel Baudin; Jacques Blavette; Henri Bourgal; André Camus; Jacques Carrati; Henri Chaperon; Jean Fusillier; Félix de Gail; Pierre Giraud; François Hervis; Camille Janin; Jean Javelaud-Noël; Robert Lagière; Michel Leboux; François Lorta; Paul Loubet; Louis Magneset; Roger Maistriaux; Pierre Mangé; Jean-Paul Marcadet; Elie Miran; Paul Nicolle; Guy Pelletier; Ernest Stumm; Michel Tourret; Marc Vernon; Raymond Villemin; Jean-René Frassati; Pierre Suisse.

MM. Claude Brintet; Claude Tramson; Yves Ollivier; Albert Simon; Jacques Brand; Alain Domenjöd; Pierre Fabre; Claude Hamel; Claude Huan; Claude Larmier; Hyacinthe Lavalou; André Renaud.

MM. Henri Bayard; Robert Bourny; Igor Eichenbaum; Gilbert Germain; Louis Poiré; Claude Allais; Jean-Pierre Biju-Duval; Toussaint Guidoni; Gabriel Lang; Maurice Larrayadieu; Pierre Lebrun; Roger Lefebvre; René Moureaux; André Ribeiro; Philippe Thomassin.

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes Jeanne Dubouays de la Bégassière, Marie Thévenin, MM. Nicolas Mikoff, Pierre Jamet, Louis-Maurice Binard, Maurice Lagel, René Champeaux, André Cotillon, Jean L'Hoste, Antoine Martinez, Pierre Messmer, Jean Murat, René Prévôt, Alain Roussel, Philippe Vion, Bernard Picquard, Guy Freste, Jean Accard, Charles Allard, Robert Alzin, Romain Amoureux, Robert Aner, Tony Aparicio, Jean Baës, Michel Bagot, Marc Baradat, Guy Bareau, Pierre Barrère-Fligt, Jean-Marie Bassac, Pierre Beluze, Charles Bernard, Jean-Jacques Berry, Arnaud Bertérèche de Menditte (de), Roger Brillant, Alain Billières, André Blanchou, Bernard Bodereau, Jean Bougnoux, Jean-Philippe Bourcart, Aimé Boutaud, Jean Brasier de Thuy, Emmanuel Buffenoir, Claude Butel, Georges Butor, Robert Calmajis, Alain Carbonneaux le Perdriel, Herlé Carn, Henri Castrec, Yves Cazalot, Jacques Champault, Jean Charlot, Pierre Charvet, Philippe Chastenet de Géry Pellevoisin, Roger Comte, Gérard Coppée, Roger Cotta, Jean-Claude Cousin, Gilles Crochet, Pierre Daniel, Daniel Debelle, Paul Défendini, Marc Del Guist, Roger Devilleger, Thierno Diallo, Yves Dieulevent (de), Ronan Du Bousquehenneuc, Marcel Dubosc, Hubert Dupire, Jacques Dupuy, Jean Fagot, Guy Fataccioli, Henri Forestier, Jean Gaunet.

MM. René Geiger, Bernard Gouat, Claude Gourvès, Jean Grand-Clerc, Raymond Granger, Roland Gras, Maurice Hance, Maurice Haon, Jean Gébrard, André Humbert, Robert Hurel, Georges Imbert, Claude Irlinger, René Jaïn, Gilles Jeannot, Jacques Joannin, Roland Jolivot, Bernard Joyet-Lavergne, Jean Labadie, Léo Lallart, James Landel, Bouailam Laoufi, Julien Lassalle, Piere Le Bellec, Yann Le Cornec, Jacques Lefèvre, Piere Lejay, Christian Lenain.

MM. Edouard Le Stand, Jean-Claude L'huillier, Dominique Loiseau, Jean-claude Mallet, Paul Marcel, Jean Maréchaux, Laurent Marion, Jean Maurin, Maurice Mochon, Roger Morgan, César Mufraggi, Georges Nagy, Pierre Olivier, Alain Ollé-Laprune, Jean-Carl Ollivier, Louis Orengo, Marc Parrotin, Paul Picariello, Jean Poulain, Henri Pourcin, Guy Pouvreau, Claude Prévost, Marcel Provençal, Jacques Reitzer, Georges Reliaud, Jacques Richon, René Roche, Marcel Rocher, Michel Rogovitz, André Rohrer, Michel Roth, André Roy, Michel Sabre, Edouard Saïd, Jacques Savary, Jean-Paul Schillinger, Jacques Schwartz, Georges Schwein, Michel Taulet, Claude Tellier, Jacques Thillier, Jean Thouvard, André Thual, Noël Thura, Guy Vaillant, Marcel Vallat, Pierre Vigé, Jean-Claude Vinçonneau, Wolfgang Berger, Paul Delsol, Do Van Môt, Jean Gipoulou, René Grillet, Ali Kada-Rabah, André Koch, Aimé Lemaire, René Lemire, Pierre Mabillot, Nicolas Mamulas, Helmut Michalack, Noël Pezet, Antoine Roda, Joseph Vitry, Rmlo Y Klong, Ange Giorgetti, Paul Margaron, Robert Bivod, Maurice Poulain, Antoine Tramoni, Gilbert Ameil, Bruno de Barberin-Barberini, François Cassagnou, Jean-Claude Degrémont, Maurice Eschbach, Jean-Pierre Gautier, Jacques Lesteven, Dominique Lesur, Antoine de Lèvezou de Vesins.

MM. Fernand Vallat, Jean-Marie Vezin, Jean-Claude de Zuter, Roger Bato, Jean Castel, André Apkarian, Claude Chardon, Jacques Dattée, Claude Eon, Yves Fleur, Jean Georges, Claude Grosjean, André Humbert, André Lincy, Paul Lions, Alfred Ortet, Edouard Paradeis, Raymond de Philip, Bernard Pierrat, Jack Roucaute, Gaston Royer, Jerzy Stasinski, René Clep, Emile Dandurand, René Le Roux.

HISTOIRE

Etre historien aujourd'hui

(Suite de la première page.)

Les interventions précises, documentées, lucides des historiens d'autres pays ont montré que la situation était identique ailleurs, et que c'était l'ensemble de la recherche historique qui était ainsi menacée.

Autre exemple qui a trait au statut de l'histoire dans l'opinion commune. Grossièrement, les quatre décennies écoulées depuis 1945 peuvent se découper pour la France en trois séquences contrastées. Premier temps, au lendemain de la guerre, l'histoire est reine; elle exerce une domination souveraine sur les esprits. La tragédie que le monde vient de vivre a convaincu de l'importance de l'histoire pour les destinées individuelles, et les idéologies dominantes sont essentiellement historiques.

Vérité et légendes

Quinze ans plus tard, il en va tout autrement : la nation s'est engagée à corps perdu dans un processus de modernisation qui fait du changement un absolu : qu'attendre de la connaissance d'un passé auquel on a résolument tourné le dos et que chaque année rend un peu plus caduc ? De surcroît, la mode intellectuelle se prononce en faveur de systèmes qui s'attachent à la cohérence des systèmes et à l'analyse des structures au détriment de l'étude des processus qui leur donnent naissance ou les désagrègent.

Depuis quelques années, les signes se multiplient d'un retour à l'histoire. Cette succession de phases n'est pas propre à la France : elle se retrouve, avec de légers décalages dans le temps, dans la plupart des pays. Toutes les sociétés, les plus jeunes comme les plus anciennes, expriment une même attente à l'égard de l'histoire et des historiens.

Si une telle demande est bien faite pour réjouir ceux qui croient à l'histoire au point d'en avoir fait leur métier et leur raison d'être, elle ne laisse pas de poser quelques questions que la réflexion commune de ces historiens venus du monde entier a bien éclairées. De l'histoire, les collectivités, quelles qu'elles soient, attendent avant tout qu'elle confirme leur identité, qu'elle légitime leur existence, parfois qu'elle la crée de toutes pièces. C'est le fait des sociétés politiques; ce l'est aussi des classes sociales; l'histoire ouvrière est mobilisée au service de la conscience de classe et de la solidarité qu'il convient de fortifier. De même l'histoire des femmes ou des minorités régionales.

Cette sollicitation, l'historien ne peut l'ignorer : il manquerait à sa fonction s'il s'isolait de la communauté dont il est aussi membre, mais sa vocation n'est pas seulement de déférer à la demande sociale : elle est de faire la vérité, au besoin au détriment des légendes. Instance de légitimation des grands mythes fondateurs ou instance critique démystificatrice ? Telle est une des antinomies de l'histoire. De surcroît, l'histoire a aussi pour vertu d'introduire à l'intelligence d'autres pays, d'autres cultures, d'autres sensibilités.

Comment donc concilier des exigences si contraires ? C'est le paradoxe de l'histoire dans sa relation avec la société. La question n'est pas neuve : elle est aussi ancienne que le métier d'historien, mais les termes où elle se présente aujourd'hui sont originaux. Etre historien aujourd'hui, c'est une vraie question, et la confrontation des situations faites à l'histoire et aux historiens selon les régions et les régimes fut une étonnante leçon d'histoire comparée en même temps qu'une invitation à méditer sur le destin de notre humanité. Quoi de plus conforme à la mission première de l'UNESCO ?

RENÉ RÉMOND.







Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

Objectifs :
Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac, leader européen, s'impose dans ce secteur très porteur.

Nous recherchons notre

RESPONSABLE H/F ASSURANCE QUALITE LOGICIELS BUREAUTIQUES

Il est chargé de mettre en place la politique Qualité pour la conception des logiciels.

Rattaché à notre Direction Assurance Qualité et *en liaison avec les autres Directions de la Compagnie*, il a pour mission :
- la discussion des spécifications fonctionnelles
- la rédaction des plans Qualité Logiciels
- la définition des standards de développement
- logiciel
- le suivi de projets-pilotes.

Ingénieurs Grande Ecole ou Université, option informatique il/elle a acquis une expérience confirmée en réalisation de logiciels, le sens de la concertation et de la créativité : autant d'atouts pour atteindre ses objectifs et réussir dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 0104
à Michèle CORBINEAU.
BULL TRANSAC.
7, rue Ampère.
91343 MASSY CEDEX.

Bull

Jeune ingénieur



Matériaux synthétiques et renforcement des sols - Implanté dans le monde entier, ce groupe français a développé depuis une quinzaine d'années une technique de renforcement des sols. Pour s'intégrer à l'équipe chargée de l'évolution technologique du produit, est recherché un jeune ingénieur *ayant des compétences* dans le domaine des matériaux synthétiques, de la métallurgie et du génie civil. Il participera aux recherches menées sur les matériaux qui entrent dans la composition de la Terre Armée en effectuant des essais en laboratoire ou sur site réel. Ce poste qui implique des connaissances en mécanique des sols, en RDM et en chimie organique conviendrait à un jeune ingénieur (*INSA, Université de Compiègne...*) *ayant de bonnes* aptitudes à la rédaction des rapports de synthèse. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération annuelle sera fonction des compétences du candidat. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D2760M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

GOUPIL

GOUPIL, C'EST UNE CARRIERE. Le souci de l'entreprise et des produits repose sur les hommes et les méthodes employées. Nos performances techniques, industrielles et commerciales se traduisent par une expansion spectaculaire. Accompagnez-nous dans notre croissance en soutenant nos efforts.

RESPONSABLE DU PROJET CAO ELECTRONIQUE ET MECANIQUE

Vous êtes ingénieur ou de formation équivalente et vous avez acquis une expérience CAO et IAO dans un poste similaire.

Vous serez chargé de la mise en place des outils informatiques de CAO, logiciels sur VAX et sur station DAISY, des méthodes et procédures afin d'optimiser les études de cartes et de circuits personnalisés, effectuées au sein de notre Direction Marketing et Développement.

Notre Conseil établira les premiers contacts. Adressez-lui lettre, CV, photo et niveau de rémunération actuelle en précisant sur votre dossier la référence 788M

ALPHA CDI, 181 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

MEMBRE DE SYNTEC



ALPHA CDI

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES



Toulouse

Recherche pour son établissement de Toulouse,

Un ingénieur grande école

spécialisé en électronique informatique

Il sera chargé du suivi technique de projets industriels relatifs à des stations de réception, centres de traitement et systèmes de traitement d'image.

Une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine serait souhaitée.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence 86/03 au CNES, Division du Personnel, 18 avenue Edouard Belin 31055 Toulouse Cédex.

média-system

SPERRY

Un des grands leaders dans la fourniture de systèmes informatiques complexes, base sa stratégie sur une gamme étendue de produits : Série 1100, UNIX, PC, Réseaux, Systèmes Experts. Les performances de nos produits PC et UNIX nous ont permis de constituer un réseau de distributeurs très professionnels.

Nous recherchons pour notre département **VENTES INDIRECTES**

UN SUPPORT TECHNIQUE PC - MSDOS

Pour soutenir l'activité de ses distributeurs, le département des ventes indirectes cherche un support technique de haut niveau orienté MSDOS et éventuellement UNIX.

Votre grande expérience du terrain vous a rendu autonome.

— Vous avez le sens du contact.
— Vous connaissez la distribution micro-informatique.
— Vous savez faire vôtre le support logiciel de l'avant vente et de l'après vente.
— Vous vous déplacez volontiers.
— Vous nous intéressez.

DES INGENIEURS COMMERCIAUX PC et UNIX

Pour assister ses distributeurs dans la vente des produits PC et UNIX.
Pour développer son réseau de distribution, le département des ventes indirectes cherche des ingénieurs commerciaux PC et UNIX.
De formation supérieure, vous avez su démontrer vos capacités de commercial et de gestionnaire.

— Votre pratique du terrain vous a rendu autonome et combatif.
— Vous connaissez la distribution micro informatique.
— Vous développez avec les revendeurs un véritable partenariat commercial.
— *Vous avez dans le passé atteint* des objectifs ambitieux.
— Vous nous intéressez.

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne et impliquent un certain *nombre de déplacements en Province. Adressez lettre manuscrite s/* réf. BTVI avec C.V. et photo à SPERRY, Direction des Ventes Indirectes 3, rue Bellini, 92806 Puteaux.



CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 65



INGENIEUR RESEAUX AU LOTO... LE HASARD N'Y A PAS SA PLACE.

A 30 ans environ, formé à bonne Ecole (Supelec, Telecom), vous êtes devenu depuis quelques années, un spécialiste de l'exploitation des réseaux à commutation de paquets, ayant fait vos premiers pas professionnels chez un utilisateur ou un constructeur. Et vous avez appris que vos initiatives ne devaient rien au hasard.

En tandem avec un ingénieur, vous suivrez et analyserez les performances *d'un réseau de terminaux temps réel, assisté pour cela d'une petite équipe* que vous aurez vous même recrutée et formée.

Notre environnement : BURROUGHS (B 7800 et B 1900). Il serait donc souhaitable que vous le connaissiez.

Si vous êtes intéressé, ou si vous souhaitez plus d'informations, écrivez au LOTO NATIONAL. A l'attention de Madame GOURNAY. Domaine des Gueules Cassées. Moussy le Vieux, 77230 Dammartin en Goële.

DESSEIN

LOTO

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS
RECRUTE

JOURNALISTE

Pour informations sur les sociétés, expérience des services d'études de banque ou d'analyse financière souhaitée
Envoyer C.V. ss nº 7.138

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
pour son SERVICE DIFFUSION
— 25 ans minimum.
— Formation assurée.
— *Rémunération importante.*
Tél. ce jr pour R.V. au 45-38-66-75 ou au 45-38-98-54.

GROUPE DE PRESSE
leader sur marché
en très forte expansion
cherche

CHEF DE PUBLICITÉ

Support junior ou sénior
Expér. presse grand public
Connaissances souhaitées : télématique - informatique

Adresser C.V. ss nº 7.137
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Tenir des objectifs en conciliant techniques et relationnel !

C'est l'opportunité offerte en bordure *Atlantique* par la *filiale* performante d'un Groupe réputé et bénéficiaire en 85 à plusieurs

INGENIEURS DEBUTANTS

dans ses Services Généraux *New Look.*

*Notre usine de 2 000 personnes en position de leader Européen sur les marchés très concur*rentiels de l'électroménager investit fortement en matériels et équipements nouveaux afin de conserver le top niveau qui est le sien.
Elle a donc besoin pour réaliser ses ambitieux projets d'avenir de jeunes généralistes (X, A.M., CENTRALE ou équivalent) capables de concevoir, négocier et réaliser des recommandations en matière d'immobilier, télécommunications, manutention, environnement, énergies-fluides, sous-traitance.
Le rôle charnière de ce Service d'une cinquantaine de personnes, promoteurs d'une logistique industrielle innovante implique un engagement personnel de la part des candidats et un solide sens de la communication et de l'efficacité.
La fonction est un excellent tremplin pour une évolution rapide à l'intérieur du Groupe tout *entier* (112 000 personnes) *car elle permet à travers un management participatif* d'approcher toutes les grandes fonctions de l'Entreprise Industrielle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. detaillé, photo et prétentions à notre conseil :

Michel AUBRY 1 et 3, place de la Vendee 85000 LA ROCHE SUR YON

Pierre Lichau S.A.

JEUNE INGÉNIEUR AUTOMATICIEN,

à 27-30 ans, vous avez la fibre commerciale : venez rejoindre notre entreprise lyonnaise en forte croissance.

Nous souhaitons renforcer notre position de leader dans les équipements permettant d'automatiser les fabrications dans les PME. Devenez

notre ingénieur technico-commercial,

au sein de notre département Automatismes et Systèmes. Venez prendre en charge la prospection de nos clients potentiels, l'évaluation et l'étude de leurs besoins, la réalisation de nos offres. Votre réussite à ce poste et notre croissance vous permettent d'espérer une excellente progression.

Notre consultante, Mme S. JUILLARD, vous remercie de lui écrire (réf. 1151 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7. RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

informatis

PARIS - PROVINCE

15 ans de Compétence et de sérieux au service de sa clientèle parmi les plus grandes SOCIÉTÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES.

RECHERCHE

30 INGENIEURS (X,ECP,ESE,INSA,Sup Aero ...)

ou équivalent de préférence option Informatique, Automatique, *Electronique.*
Pratique souhaitée des Matériels :
MITRA - SOLAR - PDP 11 - VAX - MINI 6 - GOULD
Micros : INTEL, MOTOROLA 6809 et 68000 et des Systèmes : IMS, DSA, SNA, TRANSPAC, UNIX.

Pour les activités suivantes :
- SYSTEMES D'ARMES - BASES DE DONNÉES
- SIMULATION DE STRATÉGIES MILITAIRES
- *LOGICIEL DE BASE, RÉSEAUX, BASE DE* DONNÉES
- PROCESSUS INDUSTRIEL, *TEMPS RÉEL,*
- TÉLÉCOMMUNICATIONS, *GÉNIE LOGICIEL,*
- CFAO, ROBOTIQUE, MONÉTIQUE,
- SYSTÈMES DE GESTION - BUREAUTIQUE
- MÉTHODOLOGIE, INTELLIGENCE ARTIFIC.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Bien introduits dans les milieux Informatiques des Administrations, Industries, Banques et Constructeurs, et ayant l'expérience des Négociations et de la vente de Services Informatiques à un «Top Niveau».

Nous offrons de *réelles* possibilités d'évolutions pour des éléments de valeurs, jusqu'aux postes de Directions.

Hervé-Emile MEIMOUN
26, rue Daubenton 5è - 43.37.99.22

Constructeur Informatique
recherche URGENT

2 INGÉNIEURS

LOGICIELS diplômés désirant valoriser leurs connaissances dans l'environnement industriel.
Tél. pr R.V. 47-84-74-52.

INSTITUT DE FORMATION
EN LANGUES
A PARIS, recrute

PROF. DE FRANÇAIS

(langues étrangères)
pour poste stable.
Envoyer c.v. + photo
sous nº 7 140 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ET. INDUSTRIEL
RÉGION CLERMONT Fd 63
RECHERCHE
Pour bureau d'études

1 INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Grandes écoles, ENSI
débutant ou quelques années *d'expérience.* Envoyez C.V. à HAVAS 63002 CLERMONT-FD
Cedex nº 93.247.

SECTEURS DE POINTE

RESPONSABLE LOGISTIQUE

TOURS **200.000 +**

Laboratoire pharmaceutique (800 personnes, plusieurs unités de production), filiale d'un groupe international, nous fabriquons et distribuons des matériels médicaux à usage unique, marché sur lequel nous sommes leader.

Dans ce contexte hospitalier, la qualité du service n'en revêt que plus d'importance et la fonction logistique prend un aspect essentiel.

Transports, livraisons, gestion des stocks, distribution des produits, gestion de la sous-traitance, suivi de la qualité : tout est à réorganiser dans une optique optimisation des coûts (budget 20 MF/an environ) et amélioration du service.

A vous de concevoir une stratégie efficace. Vos quelques années d'expérience dans la fonction font de vous un spécialiste...

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, parlez anglais, connaissez la gestion informatisée et êtes prêt à franchir le pas qui vous sépare d'un poste très évolutif. Merci d'adresser votre candidature sous réf. 86/37/464 à notre Conseil Pascale Galampoix.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grecourt - BP 1522 – 37015 TOURS Cédex

IMPORTANTE STE DE SERVICE
filiale d'un groupe international
recherche

INGENIEURS

pour participer aux développements de réseaux de transmission de données.

- Base matérielle : Mini-ordinateurs (MITRA, SOLAR)
- Langages d'applications : FORTRAN, PASCAL, LTR.
- Expérience requise : 2 à 4 ans dans la conception et le développement de logiciels techniques, l'intégration et la qualification de logiciels de télécommunications.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo N. 5218 - **PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.**

L'UNIVERS DE LA GESTION

CADRE FINANCIER

Nous sommes une importante banque, située à Paris-2e, et nous recherchons dans le cadre du développement important de nos activités financières un Cadre débutant ou confirmé.

Nous vous confierons, en fonction de vos aptitudes, l'élaboration et le suivi de produits d'épargne : SICAV, Fonds Communs de Placement...

Pour ce poste, une formation supérieure (HEC, Sciences Po, Droit) est indispensable. Dynamisme et capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, (confidentialité assurée), sous la référence 4071, à

MEDIA P.A. 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra

MEDIA PA

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Centre de la France **200 - 240 000 F**

Patron de choc
Pro du transport routier international

Harry Vos

HARRY VOS-INTERNATIONAL TRANSPORT b. v. pour développer les activités de sa filiale du Centre de la France, crée le poste de Directeur de cette entité (C.A. 25 MF).

Rattaché à la Direction Générale Hollandaise, il :
- crée une synergie de travail entre les départements Exploitation et Gestion ;
- anime, dirige et dynamise une équipe de 5 sédentaires et 35 chauffeurs ;
- optimise la rentabilité par l'amélioration des procédures ;
- assure l'interface avec la clientèle existante ;
- recherche en permanence de nouvelles affaires de fret pour le trafic retour.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de la fonction dans le transport routier international. Votre fibre commerciale, votre rigueur, votre diplomatie, votre sens de l'organisation, vous permettent d'intervenir à tous les niveaux avec efficacité. L'anglais ou l'allemand courant est indispensable.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, sous référence 5164 LM.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO



T.P.

AFRIQUE DE L'OUEST

Secrétaire général

Les T.P. vous connaissez !

Vous en avez même une solide expérience après plusieurs années passées sur les chantiers à l'étranger peut-être même en Afrique.
Au sein de notre importante entreprise de T.P. vous serez le second du Directeur de notre Agence située en Afrique Ouest.
En charge du Secrétariat Général, vous assumerez la responsabilité administrative et financière ainsi que les relations avec l'environnement local (autorités, organismes, etc...).
Vous devrez, en outre, en l'absence du Directeur d'Agence, prendre des initiatives sur des dossiers généraux.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 84009, à MS JONCTION 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.
Vous pouvez mentionner sous double enveloppe les noms des entreprises avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact.

Jonction

SOCIETE FROMAGERE

Filiale d'un groupe international recherche le

DIRECTEUR DE SA FILIALE EN GRANDE-BRETAGNE (Londres)

De formation supérieure, anglais courant, expérience dans la distribution de produits similaires ou grande distribution appréciée.

Il aura à gérer la filiale : gestion, finances..., à animer les ventes et gérer un atelier de conditionnement.

Ecrire avec C.V., prét. et photo s/réf. 5207 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans.

CONTESSE

L'UNIVERS DE LA GESTION

Un Important Groupe d'Assurances
recherche à Paris

un jeune analyste financier

Le candidat s'intégrera dans une équipe financière restreinte dont le souci permanent est celui de l'efficacité.
Il devra, pour ce faire, avoir un esprit particulièrement mobile et ouvert et posséder de grandes facultés d'adaptation.
Sa mission principale sera d'aider aux prises de décision en matière de gestion de valeurs mobilières.
Il recevra, en outre, des missions ponctuelles qui couvriront les multiples aspects d'une direction financière.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat
- de formation supérieure (Sup. de Co., Sciences Eco...)
- ayant le goût des contacts humains
- connaissant parfaitement l'anglais
- titulaire d'une expérience significative (1 à 2 ans minimum dans le domaine de l'analyse financière).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf. 1995 à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

Société de distribution et de montage de pièces de rechange automobiles, filiale d'un important groupe international. C.A. prévisionnel 86 : 40 millions de Francs, 87 : 130 millions de Francs. Paris

300.000 F.

Directeur Administratif et Financier

Rattaché au Directeur de cette jeune équipe, il aura la responsabilité :
- de la tenue de la comptabilité et du reporting à la Maison Mère,
- de l'élaboration des budgets, de la trésorerie,
- du suivi des questions juridiques et fiscales,
- de l'administration du personnel,
- du développement du plan informatique.

Expérience réussie de 5 ans minimum dans une fonction financière très opérationnelle et au sein d'une Société dotée d'un système performant exigée.

Formation supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co ou équivalent, option finances/comptabilité. Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

De 30 minimum, le candidat devra justifier de créativité et d'enthousiasme et être capable de travailler dans une petite équipe appelée à progresser très vite.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 26009M à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.

CURRICULUM



emplois régionaux

Responsable sûreté industrielle

280.000 F

Rhône-Alpes - Cet organisme de conseil et d'assistance met à la disposition de ses clients les compétences d'ingénieurs spécialisés de haut niveau. Poursuivant son développement, il recherche un ingénieur en sûreté industrielle. Il prendra en charge les missions d'analyse des différents risques industriels concernant la sûreté des biens, des personnes et de l'environnement : il établira le diagnostic en clientèle en préconisant les solutions permettant de les minimiser. Il pourra par la suite - au sein d'une équipe pluridisciplinaire - assurer l'expansion de cette activité tant en volume que dans la complexité des sujets traités. Il animera l'équipe qu'il aura mise en place et sera responsable de sa gestion. Ce poste s'adresse à un ingénieur de formation grande école (ECP, ECL, Sup Aéro ou équivalent) âgé d'au moins 30 ans et ayant acquis dans une ou plusieurs fonctions antérieures, une pratique de la sécurité et des risques industriels de type chimie, armement, transport, ferroviaire, aéronautique... La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat retenu et pourra atteindre 280.000 francs. Ecrire à P. GYSELINCK en précisant la référence A/3927M.



78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet **NSM** GROUPE ABN BANK

recherche pour son Agence de **CANNES** un

ATTACHE DE CLIENTELE PRIVEE

Il devra constituer son fonds de commerce composé d'une clientèle haut de gamme de particuliers, professions libérales et commerçants.

Sont indispensables :
- l'expérience du poste
- une solide formation générale
- une excellente présentation
- une grande aisance dans les contacts alliée à de réelles aptitudes commerciales.

La connaissance du milieu régional sera appréciée.

De sérieuses possibilités de promotion et une rémunération attrayante seront offertes à un candidat de valeur.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à Banque N.S.M. Section Recrutement B.P. 466.08 - 75366 Paris cedex 08.

CONTESSE



emplois régionaux — emplois régionaux

JEUNES INGENIEURS

atlantic — Débutants ou presque ...

Le Groupe ATLANTIC (900 personnes - 800 millions de francs de chiffre d'affaires), leader national dans la fabrication et la vente de matériels et équipements pour chauffage (convecteurs, chauffe-eau, chaudières, ...) recherche, face à son développement, deux collaborateurs.

INGENIEUR MAINTENANCE — Vendée

Rattaché au Responsable du Service Entretien de l'unité chauffe-eau, il devra s'intégrer à l'équipe déjà en place (une quinzaine de personnes), avec pour tâche principale la mise en place d'équipements modernes et performants, dans un contexte très automatisé, en relation avec le Bureau d'Etudes Industrialisation. Pour ce poste formateur, nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur débutant diplômé (AM, ENSI, INSA, ...), souple et adaptable et possédant déjà de bonnes connaissances en automatismes.

REF. M 1/1363 D

INGENIEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT — Mâconnais

Intégré à l'unité chaudières, et rattaché au Chef de Service Recherche (9 personnes), il aura en charge le développement, l'amélioration et la mise au point des produits, dans un contexte de CAO/DAO. Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur débutant diplômé (AM, ENSAIS, INSA, ...). Des connaissances en thermo-dynamique constitueraient un atout. La réussite dans la fonction exige un esprit créatif, pratique et pragmatique, lié à une grande faculté d'adaptation.

REF. M 1/1363 E

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence concernée, à

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor — PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

CHAINE NATIONALE

pour notre magasin 1 500 m² situé dans une grande ville centre Bourgogne

recherchons

RESPONSABLE MAGASIN

Homme motivé, vous êtes un battant, capable de vous intégrer à une structure très performante et ambitieuse. Votre capacité d'animation d'une équipe de 10 personnes, votre dynamisme et sens commercial font de vous un homme de contact. Votre rémunération sera comprise entre 130 000 et 150.000 F.

Adresser c.v. + lettre manuscrite + photo sous nº 7 142
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Ingénieur fonction achat
produits, études en électronique et informatique

ARSENAL DE TOULON

Grande unité de **recherche et d'industrialisation**, nous intervenons dans le domaine des armes navales. Nous traitons des marchés parfois très importants concernant en particulier des produits ou études en électronique et informatique.

Actuellement, nous recherchons un ingénieur de formation électronique ou informatique de préférence, pouvant avoir quelques années d'expérience dans la fonction Achat, ou un jeune diplômé motivé par celle-ci.

Intégré au Service Central des Achats, vous apporterez de façon très autonome vos conseils et votre participation aux ingénieurs de l'établissement lors de l'évaluation des offres, de l'élaboration des contacts et de la négociation des marchés. Vous participerez également à la définition de la politique d'Achat dans ses diverses composantes : procédures, actions de formation interne, études et enquêtes...

Les contacts nombreux et variés ainsi que les aspects Conseil et Négociation demandent de réelles motivations relationnelles. L'importance de notre établissement permet à terme diverses possibilités d'évolution dans les filières techniques ou technico-administratives.

Merci de faire parvenir votre lettre manuscrite de candidature + C.V. + photo, sous réf. 8605/LM, à Jacques CARLOTTI - CAPFOR Aix-Marseille CA Evolic - La Bastide Blanche - 13127 VITROLLES, qui traitera confidentiellement les candidatures.

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CAEN
ANGERS - BREST - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER - RENNES

MEDIA BA

PMI en expansion, 100 personnes
recherche

• CHEF SECTION COMPTABLE (H./F.)

PROFIL :
- BTS, DUT, DECS.
- Expérience nécessaire.
- Pratique informatique.

• JEUNE INGÉNIEUR (H./F.)

Première expérience souhaitée.
Pour recherches en isolation et devant résoudre problèmes thermiques et mécaniques.

FORMATION :
Ingénieur génie chimique/génie mécanique.

Ces deux postes sont à pourvoir rapidement.

Lieu de travail : ville Ouest France.

Envoyer dossier candidature (lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions) sous nº 7 141 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DONT LE SIÈGE EST A CLERMONT-FERRAND
recrute pour son agence de Metz

1 INGÉNIEUR D'AFFAIRE
(salaire 160 000 F)

Il sera chargé du montage d'opérations de toutes natures, principalement de tourisme dans un premier temps. Il aura également la responsabilité d'études générales ou études de faisabilités économiques avec des aspects marketing commerciaux et financiers. Ses prestations seront faires pour des partenaires privés ou appartenant au secteur public. Le candidat aura 30 ans au moins, et des connaissances administratives, fiscales, financières et juridiques répondant au profil exigé. Il devra être bilingue (français, allemand). Écrire à Havas 63002 Clermont-Ferrand Cedex N 94 196.

Région Rhône-Alpes

JEUNE RESPONSABLE PERSONNEL USINE

atlantic — Le Groupe ATLANTIC (900 personnes - 800 millions de francs de chiffre d'affaires), leader national dans la fabrication et la vente de matériels et équipements pour chauffage, crée aujourd'hui le poste de Responsable du Personnel pour l'une de ses unités de production située dans l'Ain.

Rattaché au Directeur du Personnel basé en Vendée, il aura pour missions principales l'animation et la communication (systèmes d'information, expression et concertation des salariés, gestion participative, cercles de qualité, CHSCT,...) au sein de l'entreprise, en suscitant toute action propre à l'amélioration du climat social. Il participera par ailleurs au recrutement du personnel non cadre ainsi qu'à l'élaboration du plan de formation dont il assurera le suivi.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un homme de terrain, de 28 ans au moins, personnalité affirmée, de formation supérieure et pouvant justifier d'une expérience similaire de l'ordre de deux ou trois années, acquise en milieu industriel. Un talent pédagogique, un sens du dialogue et un esprit participatif sont nécessaires pour une parfaite intégration et réussite dans la fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M1/1363 F

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor — PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

GROUPE PETROLIER recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
DIRECTION REGIONALE DE NANCY

Animateur de l'équipe technico-commerciale, il assiste la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions, réalisations d'études technico-économiques) et collabore aux démarches et négociations commerciales.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes des Ingénieurs diplômés E.N.S.I., A.M., I.N.S.A., I.D.N. et justifiant d'une expérience dans le domaine THERMIQUE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 3785 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Confidentialité assurée.

CONTESSE

OFFRES D'EMPLOIS

NOTRE MISSION : L'ENTREPRISE

AGEFOS PME Ile de France

se développe et recherche

conseillers en formation

ESCAE, SC. ECO, I.A.E., ...

Vous avez la réputation d'être curieux et votre ouverture, vos qualités d'écoute, vous ont déjà façonné aux dialogues constructifs et à la négociation.

Cadre Diplômé de 25 à 35 ans, votre expérience de l'entreprise et votre ambition vous portent à rechercher un poste évolutif au sein d'une équipe dynamique. Notre mission est de promouvoir la formation et l'emploi des Jeunes auprès de plus de 20.000 PME et de leur apporter les solutions nécessaires à leur développement économique.

Le terrain des Entreprises d'Ile-de-France vous permettra de mesurer vos capacités, et vos performances seront reconnues.

Envoyer, en précisant vos motivations, lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à AGEFOS/FORMADIS-SELECTION - 11, rue Hélène, 75017 PARIS

Dans le cadre de son développement

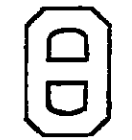
BOSSARD CONSULTANTS
l'un des tout premiers cabinets de conseil en organisation

recherche

JEUNE CADRE DE GESTION

de formation supérieure (Ecole de commerce, IUT option finances et comptabilité...), celui-ci prendra progressivement en charge le contrôle de gestion de plusieurs départements.

Ce poste requiert, outre d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'initiative, des qualités de communication, une connaissance de l'informatique étant un atout supplémentaire.



Merci d'adresser vos C.V. et photo à Th. JACQUELIN, BOSSARD CONSULTANTS - 12 *bis*, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

GROUPE SYSECA

Dans le cadre de l'expansion de notre activité Systèmes de Communications, nous recherchons

ingénieurs informaticiens

confirmés
3 à 5 ans d'expérience

Domaine : téléphonie/radiotéléphonie
Compétences : systèmes et logiciels en
- RNIS
- commutation téléphonique
- radiotéléphonie
- micrologiciel Motorola/Intel

Ces ingénieurs participeront au développement des futurs systèmes de télécommunications nationaux et internationaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M014 à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de CA, 820 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Notre Société d'Assurance, à vocation professionnelle, a largement décentralisé l'activité de ses 1500 collaborateurs et son chiffre d'affaires dépasse les 2 milliards.
A l'occasion d'une vaste restructuration, nous souhaitons repenser et mieux intégrer les possibilités de la bureautique et de l'informatique.

C'est dans ce but que nous pourvoyons à PARIS le poste de

responsable du département organisation

Dans ce poste-clé, vous mettrez à profit une formation supérieure alliée à une solide expérience dans une fonction similaire exercée en entreprise (secteur secondaire ou tertiaire) ayant obligatoirement nécessité l'utilisation de l'informatique.
Homme de dialogue, familiarisé avec les contacts à haut niveau et assisté de 10 collaborateurs, vous mettrez en place des procédures et des méthodes nouvelles.
Vous optimiserez les rapports avec les utilisateurs en leur apportant des outils d'aide à la décision et en conduisant des missions d'organisation qui vous impliqueront personnellement, dans tous les secteurs d'activité d'un Groupe d'Assurance.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2094 M à Lévi Tournay Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

Directeur d'agence centrale

BANQUE DE DEPOT PRIVEE

Nous sommes dans le peloton de tête des banques privées françaises, 200 personnes, total du bilan 1985 : 1,8 milliard. Nos clients sont essentiellement des PME auxquelles nous essayons d'apporter le maximum de services. Le poste de Directeur de l'agence de notre siège (Paris 8 ème), est à pourvoir (15 personnes, 250 M d'emplois, 600 M de ressources). Rattaché au Directeur de l'exploitation, ce collaborateur a la responsabilité du développement commercial de l'agence et il définit le plan commercial et le met en œuvre avec l'aide de commerciaux ; il assure les contacts et les négociations avec les chefs d'entreprise. Ce poste convient à un H.E.C ou équivalent de 35 ans environ, ayant une expérience réussie de Directeur d'agence, acquise dans une banque de dépôt où les critères de développement et d'efficacité soient importants dans l'évaluation des hommes. La croissance rapide de notre banque et du groupe auquel nous appartenons doit permettre à un candidat à fort potentiel de trouver chez nous des perspectives de carrière.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 578.86 M à notre conseil 61 boulevard Haussmann 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

cegos

30 ans env. et passionné de la fonction

Société en développement dans la communication d'entreprise recherche

STANDARDISTE-SECRÉTAIRE

Assistance Conseil
BISCUITERIE, PANIFICATION FINE

Société Industrielle (3.000 personnes, 950 millions de C.A.) Principale filiale d'un groupe en pleine expansion (2,7 milliards de C.A.)
recherche
COLLABORATEUR EXPORT

GROUPE DAFSA KOMPASS
recherche
ANALYSTE FINANCIER DÉBUTANT

OFFRES D'EMPLOIS

cegos

Consultant en gestion de personnel spécialisé dans la P.M.E.

Vous connaissez la CEGOS, Organisme de CONSEIL et de FORMATION. Nous recherchons un CONSULTANT DE HAUT NIVEAU, ayant une solide expérience de Direction de Personnel (10 ans minimum), acquise si possible dans une P.M.E. De bonnes connaissances en droit social et dans les techniques de gestion de personnel sont nécessaires.
Nous vous demandons de savoir analyser les problèmes de nos clients, proposer et contribuer à mettre en œuvre des solutions constructives.
Vous aurez, par ailleurs, à animer quelques stages de techniques de Gestion de Personnel.
Nous apportons d'importants moyens logistiques, une excellente image et des perspectives motivantes.
Adressez votre candidature avec lettre man. et C.V. détaillé à Claude VERMOT-GAUD - CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

PUBLIVAL

30 ans env. et passionné(e) de la fonction personnel...

Vous avez acquis une formation supérieure, vous avez une première expérience réussie dans la fonction Personnel, vous souhaitez continuer à acquérir l'expérience de techniques diversifiées de la fonction en prenant directement en charge : **la formation, la gestion des données statistiques et la paie, le suivi des procédures administratives,** vous êtes convaincu (e) que l'information et la Communication doivent être développées dans l'entreprise, vous souhaitez vivre votre temps, c'est à dire dans un contexte européen.

***ALORS, VENEZ NOUS REJOINDRE** et devenez*

L'ASSISTANT (E) DE NOTRE DIRECTEUR DU PERSONNEL

Nous sommes une PMI (400 personnes, 250 MF de CA), filiale d'une multinationale US et le poste que nous vous offrons se situe à proximité immédiate de **GENEVE**.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous référence TC 6016/331 à M. PRENANT

ALLIANCE Hommes & Entreprises
22, rue de Constantinople, 75008 Paris

ÉCOLE D'AFFAIRES
ET DE COMMERCE INTERNATIONAL
recherche

POUR SON PROGRAMME
INTERNATIONAL BA ET MBA

PROFESSEURS

- Gestion
- Management
- Marketing
- Publicité
- Droits des Affaires et du Commerce International
- Techniques de Commerce International

Certains cours sont impérativement bilingues - Français/Anglais

En vacataire, quelques heures par semaine

Envoyer C.V. et prétentions à :
Publicité Claude Michel
82, bd de Sébastopol - 75003 Paris
qui transmettra.

Société en développement dans la communication d'entreprise

recherche

STANDARDISTE-SECRÉTAIRE

ayant le sens du contact, de l'équipe et de la disponibilité.
Notions d'anglais.
Rémunération intéressante, Levallois.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à :
RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
2, rue du Parc, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Une Société d'Assurances (siège STRASBOURG) recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE (ACTUAIRE)

FORMATION : ISFA (Institut des Sciences financières et d'Assurances) ou Ecole Supérieure d'Assurances ou à défaut, au minimum une maîtrise en mathématiques (excellent niveau en calcul des probabilités indispensable) et connaissances en informatique de gestion.

FONCTION : Il s'agit d'un poste évolutif et polyvalent en ce qui concerne la nature et l'importance des tâches.

Il est centré sur la recherche, le développement et l'étude des produits quant à leur « faisabilité » (incidences juridiques, fiscales, ...).

La préférence sera donnée à un (e) candidat(e) expérimenté(e), en possession d'une culture économique. A défaut, bienvenue aux débutants !

Adressez C.V. manuscrit, sous réf. 4184, à notre Conseil

MEDIA BA

managing
40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

Assistance Conseil
BISCUITERIE, PANIFICATION FINE

Nous recherchons un ingénieur de technologie et assistance conseil pour des missions d'assistance auprès des industriels (biscuiterie, panification fine) et conduite de projets technologiques.

Profil : Ingénieur Agro ou Industrie Alimentaire ou similaire ayant **obligatoirement** une connaissance pratique acquise en usine de la mise au point et de la fabrication des produits céréaliers. Une expérience de la conduite d'une ligne de fabrication sera un "plus" appréciable.

Poste situé en proche banlieue Sud de Paris nécessitant des déplacements de courte durée.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, en indiquant prétentions, sous réf. RC/6017/142 à M. PRENANT.

ALLIANCE Hommes & Entreprises
22, rue de Constantinople - 75008 Paris

Société française de dimension internationale spécialisée dans le secteur des
TELECOMMUNICATIONS
recherche

Jeunes ingénieurs

FORMATION : A.M. - ICAM - INSA... débutants ou ayant quelques années d'expérience.

- Un poste est à pourvoir dans ses bureaux d'études transmissions et réseaux, comportant la responsabilité de la mise en œuvre de l'exploitation d'un système de computer vision (logiciel CADDS-4X).
- Un autre poste concerne son service téléinformatique et image, exploitation d'un système CAO de conception de circuits imprimés.

Ces postes sont basés à PARIS.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9915 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Société Industrielle
(3.000 personnes, 950 millions de C.A.)
Principale filiale d'un groupe en pleine expansion
(2,7 milliards de C.A.)

recherche

COLLABORATEUR EXPORT

Pour préparer et suivre des dossiers techniques (produits, qualité, prix)

Ce poste de dialogue entre usines et clients exige :
- un candidat, de formation supérieure, aux contacts aisés, ouvert aux problèmes techniques.

Il maîtrise parfaitement l'anglais et l'allemand (lu, parlé, écrit).

Déplacements en usine à prévoir

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous n° 7 143 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Nous sommes une entreprise située à Paris en rapide expansion dans un secteur tertiaire très porteur.
Notre rayonnement est international avec des points de ventes en France et à l'étranger.
Nous recherchons un (e)

organisateur concepteur HF

« **LE POSTE :** S'intégrant dans une petite équipe, l'organisateur-concepteur agira en tant qu'interface entre les informaticiens, le Service de Gestion et le Service Commercial pour assurer la meilleure utilisation des moyens.

LE CANDIDAT IDEAL : 27 ans minimum, BAC C indispensable, ingénieur IDN, Centrale ou équivalent ou Sup de Co, ayant quelques années d'expérience dans un poste similaire ou dans un poste tel que : Comptabilité Analytique, Planning Production, Dispatching, Gestion ou Logistiques. Nous recherchons surtout une personne soucieuse des détails tout en étant capable de faire une rapide synthèse et qui prendra en considération l'efficacité en fonction des coûts. Les connaissances de l'informatique en tant qu'utilisateur avisé d'une méthode (MERISE par exemple) ainsi que l'anglais courant sont indispensables.

Merci d'envoyer votre C.V., photo et salaire actuel, sous référence 4325-M à Mamrégies qui transmettra. »

Mamrégies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

GROUPE DAFSA KOMPASS

recherche

ANALYSTE FINANCIER
DÉBUTANT

Diplômé de l'enseignement supérieur (IEP, ESC ou 3e cycle universitaire en finance et/ou économie) pour assurer la réalisation d'études économiques et financières.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. à :
DAFSA - Service du Personnel,
7, rue Bergère,
75009 PARIS.

ORGANISME PUBLIC
recherche

FORMATEUR

Etudes supérieures (DUT informatique ou documentation appliquée à l'informatique) + 2 ans expérience minimum

Elaboration et réalisation d'un programme de formation interne à l'informatique

Poste pouvant évoluer vers fonction
ADMINISTRATEUR BASES de DONNÉES

Adr. C.V. et lettre manus. ss n° 4.960 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Missions :
- analyse des problèmes du financement des entreprises ;
- études, contacts avec l'administration ;
- conseils aux adhérents ;
- études des questions connexes telles que les prix, les conditions de paiement, les marchés publics.

Profil :
- sciences-Po ou HEC + Droit et Sciences Economiques, 30 ans minimum ;
- connaissances fiscales et macro-économiques appréciées ;
- grande polyvalence, rigueur technique, bonne capacité à rédiger et à communiquer ;
- expérience de 4 à 7 ans dans une banque, une administration, une direction générale ou secrétariat général d'une grande entreprise ou d'organismes professionnels.

Adressez votre candidature avec C.V. à Mme BELLANGER 31, av. Pierre-1er-de-SERBIE 75116 PARIS.

Sté informatique recherche
CHEFS PROJETS
CONCEPTEURS haut niveau, expér. bourse, titres exigés. Tél. Pr R.-VS 47-84-74-52.

IMPORTANT C.E. RÉGION PARISIENNE
recherche pour
SON SECTEUR VENTE
AGENT DE VENTE

Disponible immédiatement (contrat à durée déterminée).

- Formation exigée.
- Expérience professionnelle indispensable.

Ecrire sous le n° 7 136
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

GENIOUS SYSTÈMES rech.
3 INGÉNIEURS
LOGICIEL T.R.
HP 1000, PDP, VAX
SOLAR, 68000, 80/86...
Téléphone : (1) 46-05-35-80.

Organisme de formation et de recherche en économie des transports maritimes rech. collabor., libre imméd., dipl. Sc. éco, sc. po ou droit, préf. exp. professionnelle 2 ans.
Env. C.V. + photo + prét. à L.E.T.M. B.P. 94110 Arcueil.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ transport maritime à vocation internationale recherche
DOCUMENTALISTE
Libre immédiatement pour contrat à durée déterminée (6 à 12 mois max.) en remplacement congé maternité. Elle doit être capable d'assurer, au sein de l'entreprise, l'ensemble des fonctions documentation information interne.
Adresser lettre + C.V. à Sélection du Personnel 16, av. Matignon, 75008 Paris.

Organisme Professionnel PORTE DAUPHINE recherche
UN RESPONSABLE DE SON CENTRE DE DOCUMENTATION
Expérience de la fonction exigée. Pharmacien apprécié. Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo au n° M, 6016 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Recherche TRADUCTEUR PIGISTE ANGLAIS, ÉCONOMIE.
Références. Faire propositions. Ecrire sous le n° 7 139 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES
APPEL DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR D'HYDROLOGIE GÉNÉRALE
Une chaire d'hydrologie générale est vacante à l'E.N.P.C. à partir de l'année scolaire 1986-1987. Le texte détaillé de l'appel de candidature est disponible au secrétariat du directeur de l'enseignement.
Les candidatures comportant notamment un projet de cours et un c.v. devront parvenir au directeur de l'enseignement de l'E.N.P.C.
28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.
Tél. 42-60-34-13, poste 1208
AVANT LE 30 AVRIL 1986.

Organisme Tourisme-Affaires recherche immédiatement
ATTACHÉ COMMERCIAL

- Homme ou femme.
- Formation école de commerce.
- Expérience deux ans minimum.
- Langues étrangères : anglais, allemand souhaités.

Pour prospection clientèle Paris et Région Parisienne

Adresser lettre manuscrite C.V., photo à : S.F.C. 38, bd Saint-Jacques, 75014 PARIS (ne pas téléphoner).

J. femme garde vos enfants tous les jours même week-end, aide scolaire possible.
Tél. au 42-00-17-31.

---

secrétaires

Organisme Professionnel PORTE DAUPHINE recherche
UNE SECRÉTAIRE
Pour son Directeur du Personnel. Niveau BTS Expér. exigée. Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo ss n° 6.015 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Organisme Professionnel PORTE DAUPHINE recherche
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Niveau BTS, connaissance de la micro-informatique souhaitée. Adresser lettre manuscrite + CV + photo : ss n° M, 6014 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune commercial, bilingue français, hongrois, 2 ans en poste à Budapest, recherche exportateurs souhaitant développer leurs affaires en Hongrie. Tél. : 21-75-24-01.

J.H. ESC + 3e cycle GESTION, ch. empl. de la communication, forte motiv., 16-44-20-41-01.

Maîtrise de chinois. J.F. 22 a., ch. travail interp. trad. auprès ent. export France, étranger. Tél. 45-55-17-07 le vend.

Homme 33 ans, licence Droit 6 ans expérience en RECRUTEMENT D'ETAM recherche poste de
CHARGÉ DE RECRUTEMENT
en entreprise ou en cabinet conseil
DANIEL GILLET, 7, rue Saint-Vincent-de-Paul, 75010 Paris.

DIRECT. TRANSPORTS
Internat. 47 ans, 22 ans EXP. DONT 4 AFRIQUE FRANCO. CHERCHE POSTE RESPONS. France ou étranger. Libre immédiatement. Ecrire sous n° 5 303 HAVAS 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

Cadre africain, 38 ans Niveau Doctorat gestion + IEP + Socio rech. entreprises dynamiques pour recherche marchés extérieurs et finalisation contrats en Afrique noire. Secteurs : agriculture, industrie, études, textile, alimentaire, produits seconde qualité, fournitures diverses
Ecrire sous le n° 7.134
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 20 ans, exp. commerce ext., formation univ. cadre direct. export. tril. angl., espagnol, connaissance alld rech. urgence stage avril/juin ou poste stable. Départ. : 37-41-28-49 - 79-86-16-17. Tél. entre 12 h 1/4-13 h ou après 18 h. Téléphone : 47-56-81-11.

J.F. 32 a., DUT gestion, maîtrise (Master of Business Studies). Gestion du personnel, licence d'anglais, F.P. : informatique, comptabilité, étudierait toutes propositions. Ecrire sous le n° 1669
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET (VOIE PIÉTONNE) beau studio, 3e ét., ascenseur BEL IMMEUBLE. 570.000 F GARBI 45-67-22-88.

13e arrdt

TOLBIAC JEANNE-D'ARC
STUDIOS 2 P., 3 P. IMMEUBLE PIERRE DE T., ASC. GARBI 45-67-22-88.

16e arrdt

MUETTE
Imm. stand., magnif. appt de récept., ét. élevé. TERRASSE plein CIEL, SUD. Px 4.500.000 F
SAINCLAIR 45-67-01-22.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

ACHÈTE COMPTANT Studio ou 2 P., même à rénover Paris. Tél. 42-23-73-73.

locations non meublées offres

Paris

5e PARIS CENTRE, studio 2 et 3 P., tt cft + divers Téléphone : 43-45-78-93.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Employés et Dirigeants IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE rech. appts 2 à 8 P. Studios, villas. Libres de suite en juillet, août. Assurance loyer. Téléphone : 45-04-48-21.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
45-62-78-99

immeubles

J.M. CLÉMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. V.-Hugo (75116) 45-53-60-36.

MAROC, Central, vds cause famil. IMMEUBLE bon rapport, bon état, centre ville Téléphone : 92-72-00-53.

maisons de campagne

8 km PAU SUD. part. vds maison 5/6 chbres, 4.200 m² clos, piscine, libre. Téléphone : 59-21-72-64

bureaux

Locations

ÉTOILE-GEORGE-V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F MS Rue St-Honoré ou Paris-12e CONSTITUTION SARL 2000 F. INTER DOM. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-58.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

CITÉ UNIVERSITAIRE 680 m², PARKING 580.000 F. R.E.R. - MÉTRO 45-02-13-43.

ASNIÈRES GARE 90 m² BUREAUX + PARKINGS M.B. 45-02-13-43.

économie

REPÈRES

Dollar : raffermissement à 7,16 F

Le dollar s'est sensiblement redressé, mardi 1er avril, sur toutes les grandes places financières internationales pour coter 7,16 F (contre 7,1325 F jeudi 27 mars) et 2,3350 DM (contre 2,3175 DM). Mais d'une façon générale, les affaires ont été calmes. D'après les cambistes, les opérateurs ont été soulagés qu'aucun réalignement n'ait été opéré dans le SME durant le long week-end pascal. Leurs interventions dans cette perspective avaient pesé sur le billet vert à la fin de la semaine écoulée, comme sur le franc français, qui s'est également raffermi face au deutschemark : 3,0680 F pour 1 DM contre 3,0775 F.

Balance des paiements courants : excédent record au Japon

L'excédent de la balance des paiements courants japonais a fortement augmenté en février, atteignant 3,94 milliards de dollars contre 1,87 milliard en janvier à la suite d'un nouvel excédent record du commerce extérieur. Gonflée par l'appréciation du yen vis-à-vis du dollar, la balance commerciale a enregistré un solde positif de 4,78 milliards recouvrant une poussée de 17,8 % des exportations japonaises contre une hausse limitée à 8,1 % des importations. La balance des invisibles, par contre, a vu son déficit se creuser à 658 millions contre 391 millions en janvier. Au total, la balance des paiements courants cumule un excédent de 48,17 milliards de dollars pour les onze premiers mois de l'année budgétaire qui se terminait le 31 mars. Dans ces conditions, les prévisions gouvernementales d'un solde positif de 51 milliards sur douze mois ont toutes chances d'être sensiblement dépassées.

Un numéro de la revue « Droit social » sur le contrôle de la Cour de cassation en matière de licenciement

La revue *Droit social* (1), dirigée par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, aborde dans son numéro de mars 1986, qui vient de sortir, des sujets qui alimentent le débat social actuel. Outre un article de François Loubéjac sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la revue publie un dossier sur le contrôle, par la Cour de cassation, de la cause réelle et sérieuse de licenciement.

M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, évoque *« une idée reçue »*, selon laquelle la Cour de cassation *« se serait mise dans une situation difficile, en élargissant par trop le champ de son contrôle. D'où la nécessité de revenir sur cette orientation et d'aller jusqu'à l'abandon de tout contrôle... Certaines décisions récentes semblent traduire ce courant. Jusqu'où peut-on aller sans trahir les missions de la Cour de cassation ? »*

M. Jean Pélissier, professeur de droit du travail à l'université Jean-Moulin et directeur du centre de recherche en droit social de Lyon-III, fait état d'une recherche du service des études et de la documentation de la Cour de cassation selon laquelle, entre le 1er janvier 1980 et le 30 juin 1985, soixante-douze arrêts de cassation concernant la qualification *« cause réelle et sérieuse »* ont été publiés. *« Sur ces soixante-douze arrêts, soixante-huit (soit 94,4 % des décisions rendues et publiées) sont des arrêts cassant des décisions des juges du fond ayant constaté l'absence de cause réelle et sérieuse de licenciement. Quatre arrêts seulement (soit 5,6 % des décisions rendues et publiées) cassent les décisions des juges du fond ayant retenu l'existence d'une cause réelle et sérieuse de licenciement. »*

(1) Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

Bibliographie

DROIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Spécialiste français incontesté de la Sécurité sociale, Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit du travail à l'Université de Paris-II, offre une édition complètement remaniée de son Précis Dalloz. Non seulement tous les aspects juridiques de la Sécurité sociale, y compris les éléments les plus récents, législatifs et réglementaires, sont analysés avec beaucoup de clarté, mais l'auteur examine aussi les incidences des transformations économiques, démographiques et sociologiques (natalité, immigration, chômage, divorce, préretraite, etc.) sur le système français. Au passage, il règle ses comptes avec les chantres du libéralisme, dont il dénonce « l'indigence de la pensée », relance le débat sur le poids des prélèvements obligatoires, s'inquiète de l'éclatement de la notion de vieillesse et des risques d'évolution vers une société duale.

Véritable « bible » sur la Sécurité sociale, l'ouvrage, rigoureux dans ses analyses, encyclopédique par la diversité des éclairages apportés, est tonique par les questions fondamentales qu'il pose. Malgré son volume impressionnant (plus de 1 200 pages), il est d'une consultation aisée et agréable, grâce à une table des matières et à un index alphabétique clairs et détaillés et à de nombreux tableaux qui illustrent les textes.

★ *Droit de la Sécurité sociale*, par Jean-Jacques Dupeyroux. « Précis Dalloz », dixième édition, 1986, 188 F.

● *Revalorisation d'allocations chômage.* – Le conseil d'administration de l'UNEDIC (assurance-chômage gérée paritairement par les syndicats et le patronat) vient de décider de porter, au 1er avril, le minimum garanti de l'allocation de base de 104,55 F à 105,50 F par jour et celui de l'allocation de base exceptionnelle (attribuée aux chômeurs n'ayant travaillé que trois à six mois au cours de l'année précédente) de 78,41 F à 79 F par jour. L'allocation de fins de droits passe de 63 F à 64 F par jour et, pour les plus de cinquante-cinq ans, de 88,15 F à 89 F par jour. La CGT a protesté contre cette revalorisation *« limitée à 1 % »*, qui ne touche de surcroît qu'*« un nombre relativement faible de chômeurs »*, la plupart d'entre eux ayant leurs allocations bloquées jusqu'au 1er octobre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,1420	7,1470	+ 45	+ 60	+ 100	+ 130	+ 275	+ 375
$ can.	5,1271	5,1325	– 129	– 108	– 214	– 178	– 474	– 382
Yen (100)	3,9989	4,0039	+ 99	+ 115	+ 200	+ 226	+ 583	+ 650
DM	3,0630	3,0665	+ 88	+ 101	+ 179	+ 199	+ 508	+ 566
Florin	2,7177	2,7206	+ 61	+ 70	+ 121	+ 136	+ 339	+ 386
F.B. (100)	14,9759	14,9927	– 500	– 376	– 697	– 511	– 921	– 530
F.S.	3,6669	3,6713	+ 118	+ 135	+ 235	+ 261	+ 701	+ 776
L (1 000)	4,5053	4,5106	– 352	– 315	– 582	– 523	– 1383	– 1271
£	10,4787	10,4932	– 356	– 312	– 590	– 525	– 1260	– 1073

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16
DM	4 1/2	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	10	10 1/2	11 1/2	12 1/2	10 5/8	11 1/4	9 1/4	9 5/8
F.S.	4 1/2	5 1/2	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	14	16	15 7/8	16 5/8	15	15 5/8	14 1/4	14 3/4
£	11 7/8	12 1/8	11 3/4	11 7/8	11 9/16	11 11/16	10 1/2	10 5/8
F. franç.	8 5/8	8 7/8	15 1/4	16 1/4	13 3/4	14 3/4	11	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La nouvelle convention d'assurance-chômage est entrée en vigueur le 1er avril

Faute d'équilibrer ses comptes, le système d'assurance-chômage est maintenant soumis à une révision, tous les deux ans. A compter du 1er avril 1986, une nouvelle convention est appliquée. Elle restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1987.

Déjà, en novembre 1982, M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, dut intervenir par décret pour réduire les prestations en l'absence d'accord entre les partenaires sociaux.

En février 1984, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, syndicats des salariés et syndicats patronaux acceptaient la partition du régime en deux systèmes distincts, l'un d'assurance, alimenté par les cotisations salariales, l'autre d'assistance, financé par le budget de l'Etat. Mais ce n'était pas encore suffisant. Au cours de l'année 1985, l'UNEDIC, l'organisme paritaire de l'assurance-chômage, renouait avec le déficit, accentué par l'existence d'une dette – un emprunt de 12 milliards de francs contracté en 1984 et remboursable en sept années.

Avant même que n'intervienne l'échéance prévue pour la négociation, il fallait, le 17 juillet 1985, décider d'une augmentation de la cotisation de 0,20 %, à la charge exclusive des salariés à compter du 1er juillet. Puis, après des discussions particulièrement délicates, quatre syndicats (sans la CGT), le CNPF et le CGPME signaient le 19 novembre dernier une nouvelle convention. La CGT devait la ratifier fin janvier – tout en la condamnant – afin de continuer à siéger au conseil d'administration. Les nouvelles dispositions se traduisaient, dès le 1er novembre, *« vu l'urgence »*, par une augmentation supplémentaire des cotisations de 0,38 %, supportée cette fois en parts égales par les employeurs et par les salariés (1).

Parallèlement, et en réponse à l'effort consenti par les gestionnaires d'un organisme autonome, le ministre du travail, qui était alors M. Michel Delebarre, obtenait un rééchelonnement de la dette, les remboursements ayant déjà été interrompus de manière unilatérale entre le 1er novembre 1985 et le 31 mars 1986. Ainsi que le souhaitaient les partenaires sociaux, la charge financière annuelle de l'UNEDIC sera désormais ramenée de 2,75 milliards de francs à 1,5 milliard (2).

Quant à la convention elle-même, elle a été modifiée pour tenir compte de deux nécessités, il fallait réaliser des économies sur les prestations versées, de façon à garantir un équilibre financier toujours précaire, et améliorer la couverture sociale de certaines catégories de chômeurs, puisque l'on constatait, à l'expérience, que le dispositif actuel les pénalisait. Il s'agissait de faire, pour ces derniers, ce qui avait dû être décidé pour les chômeurs en fin de droits quand, au 1er juillet 1985, leur allocation avait été portée à 63 francs par jour afin de se rapprocher de la valorisation de 50 % de l'allocation de solidarité annoncée par le gouvernement et de répondre ainsi à une préoccupation de l'opinion publique.

Côté économies la nouvelle convention a révisé à la baisse le montant de l'allocation de base servie pendant les premiers mois du chômage. Composée d'une partie fixe (43,87 francs par jour au 1er avril) et d'une partie proportionnelle à l'ancien salaire, dit de référence (3), l'allocation de base sera nécessairement moins onéreuse pour l'UNEDIC, la partie en pourcentage étant ramenée de 42 à 40 %. En outre, l'indemnisation du chômeur, qui ne pouvait être inférieure à 60 % de ses revenus antérieurs pendant sa période de droits à l'allocation de base, comportera maintenant un plancher fixé à 57 %.

Retouches

Au passage, les cadres et les agents de maîtrise, pour l'essentiel, voient se réduire un avantage qui avait été obtenu par la CGC lors de la précédente négociation. Ils continueront toutefois à payer la surcotisation de 0,50 francs qui devait financer cette garantie supplémentaire (4).

Pour le reste, les principes demeurent inchangés. Le niveau maximal d'indemnisation est maintenu à 75 % du salaire de référence (il était de 80 % en 1982), et il existe toujours un montant minimal de l'allocation de base journalière, pour les bas salaires, établi à 104,55 francs au 1er octobre 1985 et qui devrait être revalorisée au 1er avril.

Côté améliorations, la nouvelle convention apporte surtout des retouches qui bénéficieront d'abord aux demandeurs d'emploi âgés de plus de cinquante ans. Ceux-ci auront droit à trois mois de plus d'indemnisation en allocation de base, sans être soumis à une demande de prolongation, tandis que les chômeurs de moins de cinquante ans obtiendront deux mois supplémentaires. Au total, cependant, les durées maximales d'indemnisation, toutes allocations confondues, ne sont pas allongées. Pour les plus de cinquante ans, ce sont les prolongations en allocation de fin de droits qui sont réduites de trois mois. Pour les moins de cinquante ans, ce sont les prolongations en allocation de base et en allocation de fin de droits qui diminuent, respectivement, de un et de deux mois *(voir tableau)*.

Une dernière nouveauté vise, par ailleurs, à *« remédier à un détournement de procédure »* qui s'était, semble-t-il, répandu. Sont normalement indemnisés les salariés involontairement privés d'emploi, mais la commission paritaire de l'ASSEDIC peut toujours admettre que telle ou telle personne ayant rompu volontairement son contrat de travail avait un motif légitime de le faire et, en conséquence, lui accorder le bénéfice de l'assurance-chômage. En cas de refus, certains salariés ayant donné leur démission se présentaient comme chômeurs après avoir obtenu, et achevé jusqu'à son terme, un contrat de travail à durée déterminée, ce qui leur ouvrait à nouveau tous leurs droits. L'UNEDIC précise que, désormais, le salarié dans cette situation devra justifier d'une période d'affiliation de quatre-vingt-onze jours depuis la date de son départ volontaire.

Enfin, et comme lors de l'entrée en vigueur de chaque nouvelle convention, une période dite de transition est définie pour ceux des chômeurs qui sont actuellement indemnisés. Ils continueront à recevoir leurs allocations, telles qu'elles ont été définies, jusqu'à l'expiration de leurs droits notifiés à une indemnisation donnée et ce, au plus tard jusqu'au 30 septembre 1986. A la fin du droit notifié, et dans tous les cas au 1er octobre 1986, ils se verront appliquer les nouvelles dispositions.

A. Le.

(1) La cotisation pour l'assurance-chômage a été portée de 4,20 % du salaire brut à 4,58 %. Les employeurs versent 3,07 % et les salariés 1,51 %. La répartition se rapproche des 2/3-1/3, et le patronat, qui souhaiterait aboutir à un partage pour moitié, a fait observer que l'augmentation avait été *« répartie exceptionnellement à parts égales »*. La discussion devrait reprendre à ce sujet pour la prochaine convention de 1988. Il est également à noter que les salariés (pour 0,80 %) et les employeurs (pour 1,20 %) fournissent une cotisation de 2 % à l'association pour la structure financière qui gère les fonds nécessaires aux garanties de ressources et aux compléments pour les caisses pour la retraite à soixante ans. Au total, la cotisation s'élève donc à 6,2 % à raison de 2,12 % pour la part salariée, et de 4,08 % pour la part employeur.

2) Selon certaines estimations, l'UNEDIC devait trouver 12,5 milliards de francs pour assainir sa trésorerie et risquait, au 1er novembre, d'être en état de cessation de paiement. Si rien n'avait changé avec la nouvelle convention, le déficit aurait été de 9,6 milliards à la fin de 1987, malgré le rééchelonnement de la dette. La dernière augmentation de cotisation permet d'espérer des rentrées supplémentaires de l'ordre de 9,685 milliards, les économies réalisées étant de 1,9 milliard par an.

3) Le salaire de référence n'a pas été revalorisé au 1er avril 1986.

4) Cette contribution est prélevée sur la tranche des rémunérations comprises entre le plafond de la Sécurité sociale et celui du régime de retraite des cadres.

Un replâtrage temporaire

La nouvelle convention d'assurance-chômage, qui est entrée en vigueur le 1er avril 1986, ne contient pas de révisions déchirantes, à la différence des précédentes. Elle se caractérise par un nettoyage des dispositions déjà anciennes, révisées pour tenir compte de l'usage. Elle permet un replâtrage temporaire d'une situation financière qui dépend, pour beaucoup, de l'évolution du chômage. Les grandes réformes sont loin, et c'est maintenant de façon insensible que le régime d'assurance-chômage s'éloigne de son modèle.

Clin d'œil de l'histoire, cette nouvelle convention coïncide toutefois avec des changements importants à la tête de l'UNEDIC, l'organisme de gestion paritaire institué le 31 décembre 1958. Son unique directeur depuis l'origine, M. Charles Nouailhac, part à la retraite et est remplacé dans ses fonctions par M. Gabriel Mignot, auparavant délégué à l'emploi. L'un des fondateurs de l'UNEDIC, très attaché à son fonctionnement paritaire, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, quitte lui la présidence du conseil d'administration qu'il a occupée à chaque fois qu'un représentant des salariés était désigné à ce poste. M. Guillen, qui représente la fédération patronale de la métallurgie (UIMM, Union des industries minières et métallurgiques), lui succède.

Une page est tournée, donc, qui donne l'occasion de mesurer le chemin parcouru. L'indemnisation à 90 % des licenciés économiques fait désormais partie de la préhistoire. On ne parle plus des faux chômeurs qui recevaient abusivement une allocation et l'on se préoccupe davantage des chômeurs non indemnisés, parfois qualifiés de nouveaux pauvres. Réussite de la politique contractuelle, l'UNEDIC a plié sous le poids des chômeurs et, face à un pouvoir politique qui intervenait de plus en plus dans le traitement social du chômage, s'est trouvée entraînée par la crise. Financièrement, elle en a subi le contrecoup ; techniquement, elle y a perdu de sa valeur d'exemple.

Ingouvernable, incapable de faire des choix drastiques, l'organisme cher à M. Bergeron a compromis sa belle indépendance quand, en 1982, survint l'heure des comptes, dans un contexte particulièrement embrouillé. C'est la puissance d'Etat qui s'exprime en lieu et place des partenaires sociaux, effrayés ou divisés. Il faut diminuer les prestations, se soumettre au réalisme, et M. Pierre Bérégovoy en prendra la responsabilité, au nom de la rigueur. Fini de rêver. En février 1984, les partenaires sociaux abandonneront sous la contrainte économique leurs illusions et se consoleront pour partie de pouvoir, en revanche, renouer avec leur autonomie originelle.

Mais le mouvement est engagé, inexorablement. Si les employeurs et les salariés sont, de nouveau, maîtres chez eux, à l'UNEDIC, ils en subiront de plus en plus les conséquences financières, certes, mais ils auront surtout avalisé le plus important, à savoir la naissance d'un système de protection contre le chômage à deux vitesses. Celui de l'assurance, financé par les cotisations des entreprises et des salariés – celui de l'assistance, supportée par le budget de l'Etat, seul garant de la solidarité nationale (pour les jeunes, les femmes, et les chômeurs de longue durée).

Que la décision ait été bonne ou mauvaise, peu importe. Il restera qu'elle justifie, *a posteriori*, tout ce qui interviendra par la suite et dessinera les contours d'une société différente, dans ses réflexes. Logiquement, l'UNEDIC sera donc amenée pour des motifs d'équilibre incontestables – comme cela est le cas avec la nouvelle convention, – à régulièrement augmenter les cotisations et à réduire les prestations. Ravalée au rang de mutuelle à l'usage exclusif de ses adhérents, elle aura rétabli ses comptes en envoyant plus vite et pour moins cher des chômeurs vers la puissance publique, chargée d'assurer le minimum décent. Et cela au moment où la durée du chômage augmente, où s'accroît le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, où des restaurant du cœur viennent suppléer des défaillances, mal tolérées par une opinion appelée à se mobiliser.

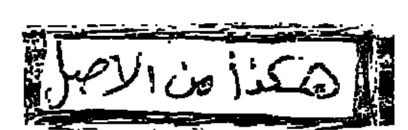
Aujourd'hui, demain, la même logique entraînera plus loin. Et l'on continuera, comme lors de la controverse sur les nouveaux pauvres, à rejeter vers d'autres ce que l'on a soi-même contribué à créer.

ALAIN LEBAUBE.

LA NOUVELLE CONVENTION COMPARÉE A L'ANCIENNE

Durée minimale d'activité salariée avant la fin du contrat de travail		Durée d'indemnisation – Allocation de base – Durée initiale au 1er avril 1986	avant le 1er avril 1986	Allocation de base – Prolongation au 1er avril 1986	avant le 1er avril 1986	Allocation de fins de droits – Durée initiale au 1er avril 1986	avant le 1er avril 1986	Allocation de fins de droits – Prolongation au 1er avril 1986	avant le 1er avril 1986	Durée maximale toutes allocations	
3 mois au cours des 12 derniers mois		3 mois (1)								3 mois	
6 mois au cours des 12 derniers mois	– moins de 50 ans	8 mois	6 mois	2 mois	3 mois	6 mois	6 mois	1 mois	3 mois	15 mois	15 mois
	– 50 ans et plus	9 mois	6 mois	6 mois	6 mois	9 mois	9 mois	3 mois	6 mois	21 mois	21 mois
12 mois au cours des derniers 24 mois ou 6 mois au cours des 12 derniers mois mais si plus de 10 ans d'activité au cours des 15 dernières années	– moins de 50 ans	14 mois	12 mois	5 mois	6 mois	12 mois	12 mois	4 mois	6 mois	30 mois	30 mois
	– 50 ans et plus	18 mois	15 mois	15 mois	15 mois	15 mois	15 mois	9 mois	12 mois	45 mois	45 mois
24 mois au cours des 36 derniers mois	– moins de 50 ans	14 mois	12 mois	5 mois	6 mois	12 mois	12 mois	4 mois	6 mois	30 mois	30 mois
	– 50 ans à 55 ans	21 mois	18 mois	12 mois	12 mois	15 mois	15 mois	9 mois	12 mois	45 mois	45 mois
	– 55 ans et plus	27 mois	24 mois	18 mois	18 mois	18 mois	18 mois	9 mois	12 mois	60 mois	60 mois

(1) Cette allocation est à taux réduits, partie fixe égale à 32,90 francs par jour au 1er avril 1986 et partie proportionnelle représentant 30 % du salaire de référence. Le montant minimal de l'allocation de base est fixé à 78,41 francs par jour.



AFFAIRES

DES PROPOSITIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

Pour une nouvelle législation sur la concurrence

Bien que l'*« élaboration d'une nouvelle législation sur la concurrence »* ne fasse pas partie des priorités du gouvernement, mais seulement des actions qui *« seront rapidement engagées »* (conseil des ministres du 26 mars), les professionnels s'en préoccupent. La CCIP (chambre de commerce et d'industrie de Paris), le plus important des organismes consulaires, a adopté en assemblée générale, le 20 mars dernier, un ensemble de propositions pour cette réforme. S'inspirant à la fois des systèmes en place aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale, comme du droit communautaire, le texte publié constitue un ensemble cohérent, tout entier axé sur la liberté et ses limites, dans un esprit de simplification et d'efficacité, puisque la commission de la concurrence est dotée de larges pouvoirs, incluant des sanctions pécuniaires. *Sont donc considérés comme acquises* la liberté totale des prix et la suppression de leur contrôle, qui devraient intervenir par ordonnance.

Cette contribution à la préparation d'une nouvelle législation vient après deux ans de bagarres entre industriels et grands du commerce, ces derniers ayant créé des *« supercentrales »* d'achat et exigé de leurs fournisseurs que les conditions les meilleures faites à l'un de leurs adhérents *soient généralisées à l'ensemble d'entre eux*. Les industriels – les plus grands s'abritant derrière les plus petits – avaient d'ailleurs obtenu du gouvernement socialiste une mini-réforme (loi du 16 décembre 1985) qui n'avait satisfait ni les uns ni les autres.

Malgré l'adoption de ces propositions par la CCIP, qui compte et des industriels et des commerçants, on peut se demander si la hache de guerre sera jamais complètement enterrée entre ces sœurs toujours ennemies que sont l'industrie et la distribution, tant la concurrence, toujours vantée dans les discours, est mal vécue sur le terrain par les uns et les autres.

La liberté et ses limites

Le nouveau dispositif proposé par *la CCIP* s'articule autour d'un axe central constitué par l'interdiction des ententes entre entreprises et des abus de position dominante dans un secteur donné, péchés majeurs contre la concurrence et le libre jeu du marché. La notion d'abus de position dominante est élargie et précisée : elle s'apprécie à l'égard d'un ou de plusieurs partenaires, lorsque ceux-ci sont *« placés en situation de dépendance »* en raison des conditions commerciales qui leur sont faites ; elle se détermine à partir de trois critères : la part de marché occupée par une entreprise ou un groupe d'entreprises ayant passé un accord, le chiffre d'affaires réalisé, les effectifs employés, ce qui mène à la définition de seuils à ne pas dépasser par groupes de produits ou de services.

Trois pratiques

Cela conduit tout naturellement, suivant les même critères, au contrôle des concentrations et des accords entre les entreprises. Le mécanisme proposé étend aux ententes et aux activités dominantes le système, déjà pratiqué pour les concentrations, de la déclaration facultative soumise à décision de la commission de la concurrence, celle-ci, en cas de non-déclaration, pouvant à tout moment se saisir d'un cas. Le non-respect des décisions de *la commission donne lieu à des sanctions.*

Ces principes de base étant posés, on peut classer les pratiques commerciales en trois catégories : celles *qui sont licites*, celles *qui sont interdites* et celles qui sont obligatoires.

● **Les pratiques licites** : selon la CCIP, bien des pratiques commerciales jugées jusqu'ici anormales deviennent autorisées : les pratiques discriminatoires de vente (prestations gratuites de services d'un industriel fournisseur à un commerçant, ou d'un commerçant à un fournisseur, par exemple), le crédit *d'une entreprise à une autre* (la date de règlement des factures, plus ou *moins proche de la date de livraison*, peut avantager ou pénaliser soit *l'industriel fournisseur, soit le commerçant client*), le refus de vente, les *« ventes liées »* entre professionnels (obligation pour un commerçant d'acheter d'autres produits en plus du produit leader demandé), les primes et les cadeaux, en nature ou en espèces... Tout cela à condition qu'aucun excès ne permettre de classer ces pratiques parmi celles qui constituent une entente condamnable ou un abus de position dominante. Si c'était le cas, ces pratiques tomberaient sous le coup du contrôle de la commission.

● **Les pratiques interdites** : cet univers de liberté connaît cependant des interdits, soit entre professionnels, soit envers les consommateurs.

Interdit, le *« prix imposé »* qui tend *« directement ou indirectement à imposer au revendeur un prix minimum obligatoire »*, sauf, bien sûr, si la loi en décide ainsi (prix du livre, par exemple). Interdite la concurrence déloyale et le paracommercialisme (la vente au détail par *des agriculteurs*, des industriels ou des artisans qui n'ont pas respecté *les règles en la matière* en est une forme). Interdites la vente à perte (*à un prix inférieur au prix de revient*) par un industriel à ses clients commerçants, *surtout* s'il s'agit de dumping, et la revente à perte (prix d'achat plus taxes sur le chiffre d'affaires) par un commerçant au consommateur, sauf dans des cas bien précis : produits périssables, cessation d'activité, produits saisonniers, produits démodés, alignement sur le prix d'un concurrent. Interdites les ventes liées au consommateur, sauf s'il s'agit de « lots » adaptés aux besoins. Interdite la publicité mensongère. Interdits les primes et cadeaux au consommateur, sauf s'ils sont publicitaires et de peu de valeur. Interdites, enfin, les loteries, c'est-à-dire *« les offres au public, sous quelque forme que ce soit, qui font naître l'espérance d'un gain dépendant du hasard »*.

Les soldes, liquidations, ventes forcées ou au déballage, ventes d'usine sans local spécial sont soumis à l'autorisation du maire de la commune, tandis que les soldes *saisonniers ou par des professionnels* soldeurs, les ventes d'usine dans des *magasins spéciaux ou par correspondance* sont libres.

● **Les pratiques obligatoires.** Il n'en *reste que deux* : la *communication* par les industriels des barèmes *et conditions de vente à tous leurs* clients commerçants ; l'affichage des prix dans les boutiques ou les magasins.

Autorité indépendante

Pour mettre en œuvre ce dispositif, la CCIP prévoit une réforme de la commission de la concurrence, qui devient une *« autorité indépendante de nature administrative et juridictionnelle »*, dotée d'une double compétence. Une compétence consultative d'abord, qui lui permet de donner son avis sur tout ce qui concerne la concurrence, qu'elle se saisisse elle-même d'un problème ou que le gouvernement, le Parlement, les collectivités locales, les organisations professionnelles, les associa*tions* de consommateurs lui demandant son avis. Une compétence décisionnelle (et dans ce cas une entreprise qui se juge lésée peut la *saisir*), *les décisions* intervenant après recherche des faits (par ses propres *moyens ou par ceux de la* justice), audition des parties et de *leurs avocats et débats non publics*. Les décisions, en revanche, sont publiées. *Dans les cas graves*, le dossier peut être transmis au parquet.

Les sanctions sont des amendes *calculées en fonction* du chiffre d'affaires de l'entreprise, ou même *du bénéfice illicite réalisé si celui-ci* est supérieur à l'amende normale. La commission peut aussi infliger des astreintes par jour de retard pour que cesse une infraction ou qu'on lui donne un renseignement demandé. La *« transaction administrative »*, actuellement pratiquée, serait donc supprimée. La commission ne pourrait sanctionner que des entreprises et non infliger des peines aux personnes physiques.

La commission, sous la présidence d'un conseiller d'Etat, comprendrait – qui s'en étonnera, s'agissant d'un projet de la CCIP ? – pour un tiers des magistrats consulaires, pour un tiers des magistrats judiciaires et administratifs, et pour un tiers des personnalités qualifiées représentant toutes les formes de commerce.

JOSÉE DOYÈRE.

LA VENTE PAR CORRESPONDANCE APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS FINANCIERS

Cortal : plus de 1,5 milliard de francs gérés en deux ans d'existence

Faire comme les grands... Prenant exemple sur Sears and Roebuck, le numéro un américain – et mondial – de la distribution au détail, qui se fait fort de concurrencer les banques *sur leur propre terrain en matière* de placements financiers, la société Cortal, filiale du groupe Compagnie bancaire, décidait de tenter la même expérience en France. De tout temps, les « non-banques » ont été très actives dans ce domaine, ainsi qu'en témoignent la réussite de groupes tels que Dreyfus Corp. aux Etats-Unis, qui gère à elle seule 25 milliards de dollars, ou encore Fidelity (de même nationalité), Robeco aux Pays-Bas et Hambro-Life en Grande-Bretagne.

Mais la grande idée de Sears and Roebuck *consistait à utiliser* son réseau naturel de distribution – un volumineux catalogue de vente par correspondance – pour y inclure des produits financiers adaptés aux besoins de sa clientèle. Née officiellement en janvier 1984, Cortal a procédé de même. La société a commencé par pratiquer la méthode de vente directe par encarts publicitaires insérés dans les journaux et par voie de mailing, avant de lancer, en juin 1985, son guide des placements, avec, au menu, cinq produits : deux fonds communs, une SICAV de trésorerie, une société civile de placements immobiliers et un bon de capitalisation à prime unique.

« Il fallait se situer entre le sur-mesure offert, à grands frais, aux « deux cents familles » et la confection qui habille plutôt mal des millions d'épargnants encore peu familiers avec les innombrables formes de placements financiers présentes sur le marché », raconte M. Michel Cicurel, directeur général. *« Dans le même temps, nous espérions que les futurs clients ne seraient pas déroutés par l'absence de contact physique avec un représentant de la banque, même si, à cet égard, la personnalisation présentée comme telle par certains établissements se borne à la vente banalisée d'instruments de gestion collective »*, explique-t-il. Cette difficulté, essentiellement psychologique, a été palliée, semble-t-il, par l'attribution d'un correspondant attitré à chaque client et la faculté offerte d'acheter et de vendre ses placements Cortal par téléphone, grâce à un numéro disponible nuit et jour.

Deux ans après le démarrage de cette expérience, la firme, qui va enrichir son catalogue avec l'adjonction d'un fonds commun de placement à vocation internationale et d'un produit retraite, affiche un bilan satisfaisant : plus de 1,5 milliard de francs *d'épargne gérée et* un fichier de cent mille clients potentiels, *dont vingt mille réellement* « actifs ». Pour autant, l'entreprise *n'est pas encore parvenue à son seuil* de rentabilité. *« L'exercice 1985 se traduira encore par une perte*, confirme M. Cicurel, *l'investissement nécessaire pour conquérir un client représente un coût élevé ; or, notre marge reste faible, et la seule façon d'équilibrer l'opération, c'est de fidéliser la clientèle. »*

D'où l'intérêt de proposer à une clientèle généralement modeste, mais qui disposait tout de même d'un solde moyen d'épargne de 70 000 francs par compte fin 1985, une gamme de placements élargie. En évitant si possible le piège des produits *à la mode, directement inspirés* de la « chasse aux jeunes » à *laquelle se livrent les banques*.

A cet égard, la décision d'étendre, sous forme de *« ticket enfant »*, le système du *« ticket Cortal »* n'a pas répondu aux attentes. C'est d'ailleurs un problème de rentabilité que connaissent tous les réseaux de dis*tribution de placements financiers et* de produits d'assurance. Lancées à grand renfort de publicité, les initiatives de Carrefour et d'Habitat, notamment, sur le marché de l'assurance sont loin d'avoir atteint les résultats escomptés. De même, aux Etats-Unis, Sears and Roebuck, après un démarrage très satisfaisant dans cette nouvelle activité, éprouve quelques difficultés de rentabilité. Cortal, qui emploie à présent un peu plus d'une centaine de personnes, a décidé de jouer la difficulté. Non seulement elle se place sur un marché où la *concurrence se fait chaque* jour plus aiguë mais elle se trouve en compétition *directe, sur certains* types de placement, avec des pro*duits maison* du groupe de la Compagnie bancaire : ceux de la compagnie d'assurance-vie et de capitalisation Cardif (dont le chiffre d'affaires consolidé a atteint 3,5 milliards de francs en 1985) et les produits présentés par le guide de la Compagnie française d'assurances *Le Chêne*, une société détenue à parts égales par Cardif et par La Redoute, le numéro un de la vente par correspondance.

SERGE MARTI.

LE GROUPE THOMSON VA RÉDUIRE DE 20 A 25 % SES EFFECTIFS DANS LA TÉLÉVISION

Le groupe Thomson a annoncé, jeudi 27 mars, à la *Commission* européenne de la branche grand *public, qui réunit les syndicats des* filiales européennes, la suppression *d'environ 1 500* emplois dans la fabrication des téléviseurs. Thomson emploie environ 8 500 personnes dans cette activité en Europe. En France, Thomson va supprimer 380 emplois dans la région d'Angers, en plus des 180 FNE déjà annoncés sur ses effectifs de 2 200. En RFA, où 5 300 personnes sont employées, les suppressions d'emplois toucheront un millier de personnes. En Espagne, 200 *personnes seront* concernées sur un effectif de 900. L'activité *de fabrication de téléviseurs* constitue « le cœur » de l'élec*tronique grand public du groupe*. Sur ce marché à croissance faible (2 % par an), *les gains de productivité* sont importants. Pour rester compétitif, Thomson se doit, explique-t-on au siège du groupe, de faire des efforts de compétitivité. La branche grand public a perdu 300 millions de francs en 1985. Le groupe Philips a engagé une semblable réduction de ses effectifs en Europe.

ÉTRANGER

En URSS

DES INCITATIONS MATÉRIELLES POUR AMÉLIORER LA PRODUCTION AGRICOLE

Moscou *(AFP.)* – Le gouvernement soviétique a pris toute une série de mesures destinées à *rentabiliser* la production agricole et à améliorer l'approvisionnement de la population en produits alimentaires, indique une résolution du comité central du Parti communiste d'Union soviétique (PCUS) publiée le 29 mars par la *Pravda*.

Ce texte de quelque quatre mille mots institue une série d'*incitations* matérielles pour les producteurs agricoles. Ainsi, à partir de cette année, les quantités supplémentaires de céréales vendues à l'Etat, par référence à la moyenne des cinq dernières années, leur seront payées le double du prix de base.

Les revenus des responsables de sovkhoze (ferme d'Etat) *et* de kolkhoze (ferme collective) dépendront du chiffre d'affaires de l'établissement, tandis que des primes d'un montant égal au salaire de base sont prévues pour les meilleurs ouvriers agricoles.

Les producteurs de viande et de lait pourront disposer librement de leurs surplus, après avoir honoré leurs obligations envers l'Etat. Ils pourront soit les vendre sur place, sois les céder à d'autres républiques ou régions, sans passer par le « centre » comme cela était le cas jusqu'à présent.

Enfin, les « comité agro-industriels », créés récemment à tous les échelons territoriaux, auront le droit de fixer eux-mêmes les prix de détail des fruits et légumes produits et vendus localement.

En Israël

LE PARLEMENT ENTÉRINE UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ

Le parlement israélien a entériné à une forte majorité, le lundi 31 mars, un budget d'austérité qui devrait permettre de ramener le taux d'inflation à quelque 25 %, *contre 185 % en 1985*. Présenté à la Knesset en janvier, ce budget 1986-1987 prévoit *le licenciement* d'au moins 750 fonctionnaires et une régression des revenus salariaux à leur niveau de 1980. Mais il ne tient pas compte des mesures de soutien financier décidées le 30 mars par le conseil des ministres pour renflouer des entreprises en difficultés, et qui représentent un effort global de quelque 220 millions de dollars.

La loi de finances se répartit en cinq grands chapitres : 40 %, incompressibles, sont alloués au remboursement de la dette intérieure et extérieure de l'Etat, 25 % sont consacrés à la défense, 18 % au « bien-être social » (éducation, santé, services sociaux, subventions aux produits de base), 10 % aux salaires des fonctionnaires et 7 % aux travaux publics. Le gouvernement a, en outre, décidé de créer une taxe à l'*éducation de 60 dollars par enfant* et d'imposer les retraites au-delà d'un *plafond* de 550 *dollars* par mois.

Tenant leurs promesses, les dirigeants israéliens ont par ailleurs accordé une aide de 80 millions de dollars *pour* sauver Solel-Boneh, la grande entreprise de bâtiment, ainsi *que 15 millions*, plus un prêt à long terme de 100 millions, à la Kupat *Holim, principale* caisse d'assurance maladie du pays. Les deux sociétés font partie de l'empire économique de la puissante centrale syndicale Histadrouth. Enfin, un crédit de 30 millions de dollars a été octroyé à l'industrie du coton, elle aussi en sérieuse difficulté.

ENTREPRISES

BP Chemicals devient le premier vendeur européen de polyéthylène

Les grandes manœuvres se poursuivent dans l'*industrie* européenne des plastiques. BP Chemicals vient de se *mettre* d'accord avec le groupe allemand Bayer pour prendre en charge le négoce du polyéthylène basse densité fabriqué par Erdoelchimie (300 000 tonnes/an), leur filiale commune (50/50) de Dormagen (RFA).

Tous grades confondus, BP Chemicals aura désormais une capacité de commercialisation de 960 000 tonnes/an de polyéthylène et, à ce titre, deviendra le numéro un européen.

Par cet accord, le groupe britannique sera en mesure d'harmoniser et surtout de mieux *régulariser* l'écoulement de cette matière plastique de grande diffusion sur un *marché* encore passablement engorgé en Europe (plus de 6 millions de tonnes).

Parapétrolier : *dépôt de bilan de Doris*

Doris, *l'un des principaux* constructeurs de plates-formes *offshore français, a déposé* son bilan, frappé par le ralentissement de la prospection et de la production en mer, consécutif à la baisse des cours du pétrole. Selon les experts, la crise est encore accentuée par la bataille *que se livrent les grands du secteur*, Bouygues Offshore et ETPM, autour des dépouilles des sociétés parapétrolières. *Ainsi, en janvier dernier*, GTM-Entrepose, filiale du groupe Valourec, avait acquis, auprès de la Société générale d'*entreprises* (SGE), filiale de Saint-Gobain, la *majorité du contrôle* de Doris, soufflant ainsi l'affaire à *Bouygues*. Au contraire, *le* rapport Levy, publié en avril 1985, préconisait le rapprochement des principales sociétés du secteur (*le Monde* du 20 avril 1985).

Lustucru retrouve la santé financière

Le fabricant de pâtes alimentaires et de riz Lustucru annonce, pour l'exercice 1985, un bénéfice après impôt de 26 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 830 millions (en augmentation de 5 %), *qui* permet à la société de retrouver la rentabilité de son activité après trois années de restructuration justifiées par la situation *financière de l'entreprise*. Celle-ci se trouve confrontée à un *imbroglio juridique motivé* par les intérêts divergents manifestés par les actionnaires majoritaires et minoritaires de Rivoire et Carret (*le Monde* daté *7-8 juillet 1985*).

Promodès : baisse de 25 % des bénéfices

Le groupe succursaliste Promodès (enseignes Continent, Champion) a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 30 mil*liards de francs, en progression* de 11,5 % par rapport à 1984 (*26,9 milliards de francs*), tandis que le bénéfice net, de 148,8 millions de francs, est en recul de 25 % sur l'année précédente (198,4 millions de francs). Ces résultats sont dus à de nombreuses ouvertures de *magasins, en France et à l'étranger*, ainsi qu'à la restructuration de Promogros (sa filiale pour l'activité de grossiste), dont la modernisation est coûteuse. De plus, Promodès a décidé de se retirer du secteur de la restauration, cédant sa filiale Presto Cafetaria et ses *dix-sept unités à Marest*, filiale du groupe commercial Rallye.

M. Reagan annonce des rep... commerciales pour comp... les restrictions aux exportation... vers l'Espagne et le Por...

AVIS FINANCIERS DES SOC...





M. Reagan annonce des représailles commerciales pour compenser les restrictions aux exportations agricoles vers l'Espagne et le Portugal

Le président Ronald Reagan a annoncé lundi 31 mars que les Etats-Unis allaient établir des quotas et augmenter les droits de douane sur les produits en provenance de la CEE, en réponse aux restrictions qui affectent depuis le 1er mars les exportations américaines de soja et de céréales vers le Portugal et l'Espagne depuis que ces pays font partie de la Communauté.

M. Willy De Clercq, le commissaire européen chargé des relations extérieures, a qualifié la décision américaine de *« geste inamical, d'agressivité inutile, difficile à comprendre »*. Dans les milieux communautaires, où l'on s'attend à ce que les restrictions visent les vins et les produits laitiers, on indique que *« la riposte européenne sera certainement plus vive que Washington ne peut l'imaginer »*. Les pruneaux et les agrumes de Californie, dont c'est actuellement la saison de récolte, constitueraient une cible de choix pour des représailles européennes, dit-on encore à Bruxelles.

Bruits de bottes commerciales de part et d'autre de l'Atlantique ou simples mesures d'intimidation ? Lorsqu'il quitta le département de l'agriculture, M. John Block eut une dernière pensée pour l'Europe en l'avertissant que Washington n'assisterait pas sans broncher à la perte des trois quarts de ses exportations sur l'Espagne et le Portugal : 600 millions de dollars en maïs, 600 millions de dollars en soja, 100 millions en blé. En effet, en entrant dans la Communauté, les pays de la péninsule Ibérique appliquent progressivement les règles de la politique agricole commune (PAC), ce qui se traduit par des quotas à l'importation pour le soja et ses dérivés, et par des droits plus élevés pour les céréales.

Aussitôt, la Commission européenne avait indiqué, en février, qu'elle était prête à négocier, dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers). Celui-ci prévoit qu'on étudie les avantages et les inconvénients pour chacune des parties. Or, d'après Bruxelles, les Etats-Unis auraient cinq fois plus à gagner qu'à perdre avec l'élargissement, qui leur procure des facilités pour les exportations industrielles. M. De Clerq a, par ailleurs, précisé que la CEE était prête à entamer des discussions bilatérales. La proposition qui en avait été faite, dès février également, *« est restée à ce jour sans réponse »*, a indiqué le commissaire européen.

Les mesures annoncées par la Maison Blanche ont pour objet de faire subir à la CEE un préjudice commercial comparable à celui que les Etats-Unis prévoient pour eux-mêmes. En réponse aux quotas sur les importations de soja et de produits dérivés, les Etats-Unis imposeront des quotas aux effets restrictifs similaires pour un montant équivalent d'exportations européennes (environ 90 millions de dollars). Les droits sur des produits européens seront augmentés de façon à réduire le volume de leurs importations pour une valeur d'environ 50 millions de dollars ; cette mesure correspond à l'obligation faite au Portugal par la règle communautaire d'acheter au moins 15,5 % de ses céréales dans la CEE.

Une partie de poker

D'autres droits enfin seront augmentés sur d'autres produits communautaires : Washington en attend une baisse des exportations européennes d'une valeur de 600 millions de dollars, correspondant à la perte présumée du marché céréalier espagnol.

Les deux mesures concernant le Portugal seraient prises d'ici à un mois : Washington se sent à l'aise sur ce dossier, dans la mesure où les quotas imposés au Portugal violent la règle du GATT qui interdit toute restriction en volume des échanges commerciaux. Par contre, les hausses des droits de douane concernant surtout l'Espagne ne sont pas interdites. D'où un différé dans la date d'application de cette mesure qui n'entrerait en vigueur que le 1er juillet 1986 si, d'ici là, la CEE n'accordait pas de compensations.

Les Etats-Unis, en revanche, ne précisent pas sur quels produits porteront leurs représailles. Selon des sources bien informées, il s'agirait, comme on l'imagine à Bruxelles, des vins et des produits laitiers. Les exportations européennes de vins vers les Etats-Unis ont atteint la valeur de 850 millions de dollars en 1984, dont 460 millions pour la France et 360 millions pour l'Italie ; les ventes de produits laitiers ont représenté environ 260 millions de dollars.

Tout semble se passer, entre Bruxelles et Washington, au « bluff », comme dans une partie de poker, car aucune des deux parties, compte tenu de la situation des marchés et de l'état de leurs agricultures respectives, n'a intérêt à ouvrir les hostilités. Le ministre français de l'agriculture, M. Guillaume, faisait récemment remarquer qu'*« un commerçant n'avait pas intérêt à tuer son meilleur client »*. La CEE est le premier client agricole des Etats-Unis, avant même l'élargissement. Il semble bien que des conversations bilatérales se dérouleront à Paris, lors de la réunion ministérielle de l'OCDE, les 17 et 18 avril. Au-delà de la réparation de ce qu'ils estiment être un préjudice commercial, les Etats-Unis tentent en fait d'enfoncer un coin, à la faveur de l'élargissement, dans les règles de la politique agricole commune qu'ils ont toujours contestées.

JACQUES GRALL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINEXTEL

Le conseil d'administration de Finextel, réuni le 25 mars 1986 sous la présidence de M. Jacques Lallement, a arrêté le bilan au 31 décembre 1985 et le compte de résultats de l'exercice 1985.

Cet exercice est caractérisé par :

– la signature d'un nouveau protocole avec les PTT pour un montant de 320 millions de francs, dont 40 millions de francs sur fonds propres ;

– l'importance accrue des nouveaux engagements immobiliers atteignant 205 millions de francs, soit 97 millions de francs en crédit-bail et 108 millions de francs en immeubles destinés à la location ;

– un résultat net de 161 millions de francs en augmentation de 10,6 % sur celui de l'exercice 1984.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire qui doit se réunir le 27 mai 1986 la distribution d'un dividende de 20 francs, égal à celui de l'an dernier, à chacune des huit millions d'actions composant le capital social.

Il sera également proposé à l'assemblée générale que ce dividende soit payé, au gré de l'actionnaire, soit en espèces, soit en actions nouvelles de Finextel, dans les conditions législatives et réglementaires applicables en la matière.

ROCHEFORTAISE SA

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, M. Pierre Maurel, président de Rochefortaise SA, a donné des informations sur la marche du groupe au cours de l'exercice 1985.

Les résultats de l'exercice ne sont pas encore connus, néanmoins on peut d'ores et déjà affirmer que les résultats des filiales sont bons dans leur ensemble.

Jocémiaud, grâce à l'augmentation de son chiffre d'affaires, verra son résultat en hausse sensible. Brenez et Circular Distributors France reconduisent leurs bénéfices. La plus grande progression est à mettre à l'actif de Téléperformance, qui a vu son chiffre d'affaires augmenter de 38 %.

A Madagascar, la situation ne s'améliore pas en raison, d'une part, du manque chronique de devises qui nous gêne dans nos approvisionnements, d'autre part, de la baisse du pouvoir d'achat qui se répercute sur les ventes.

Les résultats 1985, bien qu'en diminution, doivent nous permettre de distribuer un dividende au moins égal à celui de l'exercice précédent.



Exercice 1985

Les informations disponibles à ce jour sur l'année 1985 semblent indiquer une baisse d'activité du marché de la maison individuelle sur catalogue de l'ordre de 5 %.

Dans ce contexte difficile le groupe Bruno Petit a maintenu sa position en livrant 3 115 chantiers contre 3 098 en 1984, soit + 0,5 %. En maisons individuelles, il a réalisé un chiffre d'affaires TTC de 991,2 millions de francs contre 1 033 en 1984, soit – 4,5 %. Les ventes enregistrées en 1985 se sont élevées à 4 471 contre 4 655 en 1984, soit – 4 %.

Les activités foncières et industrielles (composants du bâtiment), sous les marques France Terre et Arbati, ont réalisé un chiffre d'affaires TTC respectif de 107,1 et 76,5 millions de francs, soit 15,6 % du CA total du groupe.

Compte tenu des économies de gestion obtenues, le résultat global se situera à l'équilibre malgré la baisse d'activité.



AUGMENTATION DE CAPITAL

Devant le succès rencontré par cette opération, les souscriptions ont été closes par anticipation dès le 24 mars 1986.

Rappelons que cette opération a été dirigée par Barclays Bank S.A. en qualité de chef de file, avec la participation du Crédit industriel et commercial de Paris, du Crédit lyonnais, de la Banque générale du Phénix et de European International Securities.

Cette augmentation de capital, d'un montant global de 257 132 890 F, a reçu le visa de la COB n° 86-80 en date du 4 mars 1986. La notice a été publiée au BALO du 17 mars 1986.

A A A-ACTIONS-AGRO-ALIMENTAIRE

Société d'investissement à capital variable du groupe des Banques populaires et de la banque Eurofin

L'assemblée générale de la société, statuant sur les comptes du premier exercice, s'est réunie le 26 mars 1986, sous la présidence de M. Plescoff, qui a prononcé l'allocution suivante :

Allocution du président

Mesdames, Messieurs,

L'assemblée générale réunie aujourd'hui à l'issue du premier exercice, d'une durée réduite à sept mois, de la SICAV AAA Actions-Agro-Alimentaire, me donne l'occasion de vous apporter un certain nombre d'informations sur votre société.

Comme vous le savez, AAA Actions-Agro-Alimentaire a été créée, courant juin 1985, par le groupe des Banques populaires et la banque Eurofin.

S'étant engagée à investir en permanence 60 % au moins de ses actifs en actions françaises, AAA permet aux investisseurs institutionnels d'affecter ses actions à la représentation de leurs provisions techniques et aux personnes physiques de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi Monory et par les textes ayant institué les comptes d'épargne en actions. Elle permet également à des investisseurs étrangers de participer, au travers d'une SICAV spécialisée, à la croissance d'un secteur important de l'économie française.

De manière plus générale, AAA s'adresse à tout investisseur s'intéressant au développement à moyen et long terme du secteur agro-alimentaire français.

L'objectif de votre société est de rechercher une bonne valorisation de ses actions à moyen terme, par la sélection de sociétés disposant de patrimoines fonciers importants, ou performantes dans le secteur de l'alimentation (boissons, fromages, charcuterie, surgelés, meunerie, etc.) ou dans d'autres secteurs très proches, comme ceux de la distribution de produits alimentaires, de la restauration, des biotechnologies, tant sur le marché domestique qu'à l'exportation.

L'activité de votre société au cours du premier exercice a été marquée par une situation contrastée. La fin du premier semestre 1985 a été caractérisée par une période de baisse des cours des actions françaises pendant laquelle le portefeuille a pu être progressivement constitué, en mettant à profit les accidents de marché qui se sont produits notamment en août et septembre. Le dernier trimestre a correspondu à une phase de forte reprise qui a permis de concrétiser les premières plus-values du portefeuille.

Globalement, les valeurs du secteur agro-alimentaire ont bénéficié de la hausse du marché en 1985, bien que certains autres secteurs aient été plus performants. Au cours du second semestre qui recouvre l'exercice de votre société, l'évolution des indices Agefi fait apparaître une appréciation de 14,1 % pour l'ensemble des valeurs françaises et de 5,3 % seulement pour le secteur agro-alimentaire qui connaissait donc un certain retard.

L'action AAA s'est cependant fort bien comportée au cours de cette période puisque la valeur liquidative, s'établissant à 560,39 F le 31 décembre 1985, a progressé de 11,8 % sur la durée de l'exercice de sept mois, enregistrant ainsi une excellente performance par rapport à celle de l'ensemble du secteur.

Pendant les neuf mois écoulés depuis la création de la société, la valeur de l'action a augmenté de 28,3 % pour atteindre 642,94 F, hier 25 mars, à la veille de notre assemblée, contre une valeur de lancement de 501,03 F.

On peut d'ailleurs espérer une amélioration sensible du comportement des valeurs agro-alimentaires, certaines contraintes pouvant être allégées du fait notamment de la baisse des prix en francs du pétrole et des matières premières.

A contrario, les effets négatifs de la baisse du dollar ne doivent pas être niés pour un certain nombre de valeurs exportatrices, mais, comme souvent, ils ont pu être surestimés par la Bourse. Les perspectives restent en effet très satisfaisantes pour nombre de sociétés du secteur très spécialisées, à valeur ajoutée élevée, maîtresses de leurs prix de vente et capables de s'adapter à leur environnement.

Dans un contexte boursier favorable pour les valeurs françaises, ces différents éléments vous paraîtront de nature à conforter votre confiance dans l'avenir de votre société.

Nous vous rappelons qu'un dividende de 10,22 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,47 F, sera mis en paiement dès demain, et qu'il vous sera possible de le réinvestir sans frais en actions AAA pendant un délai de six mois.

Il apparaît ainsi nettement que l'intérêt de la création de cette SICAV Monory-CEA très spécialisée est aujourd'hui parfaitement confirmé, du fait de l'importance des secteurs concernés pour l'économie française, qui dispose dans ces domaines de fortes positions exportatrices.

ALSTHOM

RÉSULTATS 1985

Le conseil d'administration d'ALSTHOM, réuni le 27 mars, sous la présidence de M. Jean-Pierre Desgeorges, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de 273 millions de francs environ contre 270,3 millions de francs en 1984. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 645,2 millions de francs aux amortissements (contre 582,5 millions de francs).

La marge brute d'autofinancement exprimée comme la somme du résultat net et des amortissements, compte non tenu de la fraction d'amortissement provenant de la réévaluation, représente 4,58 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Il sera proposé à l'assemblée la mise en paiement, à dater du 30 juin prochain, d'un dividende de 16,50 F par action sur les actions composant le capital avant sa récente augmentation, auquel sera attaché un avoir fiscal de 8,25 F, et d'un dividende de 8,25 F par action sur les actions provenant de l'augmentation de capital, assorti d'un avoir fiscal de 4,125 F. Ces propositions conduisent à une augmentation de 22 % des sommes distribuées, par rapport à la distribution au titre de l'exercice 1984.

Comme les années précédentes, une option sera donnée aux actionnaires pour le paiement d'un dividende en numéraire ou en actions.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée le 26 juin 1986 à 10 h 30 au siège social de la société.



BANQUE LA HENIN

LA HENIN Banque COGEFIMO

La Banque-orchestre de l'immobilier

Siège Social : 16, rue de la Ville l'Évêque, 75384 Paris Cedex 08 - Tél. (1) 265.35.15

Le conseil d'administration de la Banque La Hénin, réuni sous la présidence de M. Dominique Saglio, a approuvé le bilan et les comptes de l'excercice clos le 31 décembre 1985.

Le total du bilan consolidé s'élève à 30 875 millions de francs contre 28 140 millions de francs au 31-12-84. Cette variation provient des opérations de trésorerie qui sont passées de 1 800 millions de francs à 2 697 millions de francs, de l'évolution des crédits à la clientèle pour 1 448 millions de francs et du portefeuille titres de placement et de participation qui a augmenté de 389 millions de francs (+ 49 % par rapport à 1984).

Le total des produits d'exploitation s'élève à 849,07 millions de francs contre 750,75 millions de francs au 31-12-84, soit une progression de 13 %. Pour la Banque La Hénin, seule la progression du produit net bancaire a été de 18,85 %. Cet accroissement provient essentiellement de l'amélioration des intérêts nets des prêts aux particuliers, ainsi que des produits issus du développement des activités financières.

L'augmentation des produits, ainsi que le ralentissement très significatif de l'évolution des frais généraux (+ 3,09 % par rapport à 1984) permettent de dégager un résultat brut d'exploitation, après amortissements, de 97,50 millions de francs contre 49,95 millions de francs en 1984, soit une progression de 195 %.

Après constitution des provisions, le groupe présente un bénéfice consolidé, part Banque La Hénin, de 8,12 millions de francs contre 2,06 millions de francs au 31-12-84.

Contrôlée depuis le 2 janvier dernier à 100 % par la Compagnie Financière de Suez, la Banque La Hénin vient de recevoir de cette dernière une augmentation de fonds propres de 99,97 millions de francs.

OBLICOOP-SICAV

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 25 mars 1986 sous la présidence de M. Jacques Moreau, a :

- approuvé les comptes du premier exercice ouvert le 11 juillet 1984 et clos le 31 décembre 1985, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises ;
- pris connaissance avec satisfaction de l'évolution de 24,02 % de la valeur liquidative de l'action au cours de ce premier exercice, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois (soit 15,72 % en taux annuel) ;
- pris acte de la décision du conseil d'administration du 30 janvier 1986 de limiter les investissements de la SICAV aux obligations dites de « première catégorie » et de ne retenir, pour les droits d'entrée, qu'un taux unique de 2 % (dont 0,50 % acquis à la SICAV) limité aux cinq cents premières actions de chaque souscription ;
- décidé la mise en paiement, à partir du 9 avril 1986, d'un dividende de 61,59 F assorti d'un crédit d'impôt de 4,78 F par action.

Rappel : le réinvestissement du dividende peut s'effectuer, sans versement de droits d'entrée, jusqu'au 9 juillet 1986.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le conseil d'administration du Groupement pour le financement de la construction s'est réuni le 19 mars 1986 sous la présidence de M. Roger Papaz pour arrêter les comptes de l'exercice 1985.

La société a poursuivi en 1985 le rééquilibrage de son patrimoine par l'arbitrage de certains immeubles d'habitation et par l'investissement dans un nouvel immeuble de bureaux de 4 600 mètres carrés situé au Pecq.

Les recettes de loyers se sont élevées à 121,59 millions de francs, en progression de 5,9 %.

Les autres ressources (notamment produits financiers et plus-values sur ventes) totalisent 13,50 millions de francs, contre 8,31 millions de francs.

Les charges incombant à la société sont de 41,04 millions de francs pratiquement au même niveau qu'en 1984.

Après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 82,80 millions de francs, en progression de 10,1 % incluant des plus-values nettes de 4,80 millions de francs, contre 1,50 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée un dividende de 18,50 francs par action, contre 17,50 francs en 1984.

Il sera également proposé aux actionnaires une option pour le paiement de ce dividende en actions qui porteront jouissance du 1er janvier 1986.



COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Le conseil d'administration a examiné, dans sa séance du 26 mars 1986, le compte de résultat de la Compagnie pour l'exercice 1985.

Le chiffre d'affaires hors taxes (hors produits financiers) s'établit à 6,537 milliards de francs. Il est supérieur de 10,2 % au chiffre d'affaires correspondant de l'exercice 1984 compte tenu de la nouvelle répartition des activités de distribution d'eau à Paris, intervenue depuis le 1er janvier 1985, entre la Compagnie générale des eaux et sa filiale, la Compagnie des eaux de Paris.

Le bénéfice net s'élève à 338,429 millions de francs ; il est en progression de 18,47 %. Le résultat courant est lui-même en hausse de 9,56 %.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements est de 117,4 millions de francs (contre 104,4 millions de francs pour l'exercice précédent), et les dotations aux provisions d'exploitation ont été fixées à 507,4 millions de francs (contre 448,1 millions de francs).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 21,50 francs par action (32,25 francs avec l'avoir fiscal), contre 18,75 francs (28,12 francs avec l'avoir fiscal) pour le précédent dividende. La distribution globale serait ainsi de 241,7 millions de francs.

Les premières estimations relatives aux comptes consolidés indiquent que le taux de progression de la part du groupe dans le résultat de l'année 1985 pourrait être sensiblement supérieur à 10 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIETES

sep

les nouveaux espaces

Le conseil d'administration de la Société européenne de propulsion s'est réuni le 25 mars 1986 et a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis le 26 juin 1986 à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires ainsi que les dividendes qu'il lui proposera de voter.

Il ressort de ces comptes :

– Un chiffre d'affaires de 2 262 millions de francs en progression de 25 % sur celui de 1984.

– Un résultat d'exploitation de 81,6 millions de francs (89,9 millions de francs en 1984). Ce résultat tient compte de produits de cession de technologie pour 20,5 millions de francs ainsi que de dotations aux amortissements et provisions pour 100,9 millions de francs au lieu de 51 millions en 1984.

– Un résultat courant de 54,2 millions de francs (43,6 millions de francs en 1984) en raison notamment d'une annulation de provision sur titres de participation pour 7,1 millions de francs.

– Un bénéfice net social de 25,8 millions de francs (15,5 millions de francs en 1984).

Le conseil d'administration propose un dividende par action identique à celui de l'exercice précédent (16 francs) ce qui, compte tenu de l'augmentation du capital intervenue en 1985, conduit à un dividende global de 10,2 millions de francs pour 8 millions de francs l'an dernier.



ÉTRANGER

POUR DIGÉRER LES RÉFORMES

La Chine décide de freiner la croissance

L'Assemblée nationale populaire chinoise, réunie le 25 mars pour dix-sept jours de débats à Pékin, est appelée à entériner les grandes options économiques du gouvernement à l'aube du septième plan 1986-1990. Durant ces cinq années, les planificateurs envisagent de consacrer 62 milliards de dollars à des investissements dont les priorités correspondent aux goulets d'étranglement de l'économie : l'énergie, les transports et les télécommunications. Selon l'agence Chine nouvelle, citant la commission du plan, 925 grands projets ont été définis dont 571 ont été engagés durant le dernier plan. La majorité d'entre eux concernent l'est de la Chine, zone phare du développement économique chinois.

Pour l'économie chinoise, 1986 devrait être une année de pause relative, destinée à digérer les nombreuses réformes introduites ces derniers temps et qui ont conduit en 1984 et 1985 à des dérapages de tous ordres ; boulimie d'investissements et d'importations, flambée des crédits et poussée inflationniste. Les grandes lignes du budget comme du plan quinquennal 1986-1990 présentées dernièrement devant l'Assemblée nationale populaire, à Pékin, ont confirmé cette intention gouvernementale, proclamée depuis quelques mois déjà.

Echaudés par l'emballement de la machine économique qui a porté la croissance annuelle à 11 % en moyenne entre 1981 et 1985, trois fois plus que ne le prévoyait le plan, les dirigeants chinois visent aujourd'hui une expansion de 7,5 % par an. Un rythme impressionnant, bien que le premier ministre Zhao Ziyang ait souligné le 25 mars qu'il n'était *« pas trop ambitieux »*. Mis à part la Corée du Sud et le Brésil, on voit mal quel pays au monde pourrait l'envisager, encore moins le considérer comme modéré. A la mesure des multiples retards à rattraper, il exigera malgré tout des autorités chinoises une reprise en main délicate de l'économie pour jouer à la fois la consolidation des acquis et la qualité de la production.

Les objectifs définis par le ministre des finances, M. Wan Biangqian, et le ministre du plan, M. Song Pin, donnent une idée du cadre dans lequel le gouvernement entend agir. Après avoir engrangé, pour la première fois depuis 1978, un excédent de 880 millions de dollars en 1985, le budget 1986 devrait être équilibré, avec des recettes et des dépenses prévues à 70 milliards. Projet des plus vertueux qui recouvre une volonté de privilégier, officiellement tout au moins, le civil sur le militaire. Les crédits alloués à la défense constituent un simple élément d'appréciation, certains postes comme la recherche sur les armements n'y figurant pas. Mais ils ne représentent cette année que 9,3 % du budget contre 11,9 % en 1985. En revanche, l'enveloppe allouée à l'agriculture progresse de 16 % et celle consacrée à l'éducation, à la santé et à la science de 12,6 %.

Plus encore que ce rééquilibrage, les grands axes définis par les deux ministres rappellent les points faibles contre lesquels l'équipe gouvernementale espère pouvoir lutter. En attendant d'être un jour en mesure de remodeler totalement un système de prix toujours complexe et déroutant pour des entreprises bénéficiant désormais d'une plus grande autonomie de gestion, Pékin aimerait limiter une inflation officiellement estimée en 1985 à 12,2 % en zone urbaine et 6,4 % en zone rurale. En desserrant le carcan d'une économie planifiée et en introduisant des systèmes de primes, le gouvernement a de toute évidence ouvert une boîte de Pandore. En termes réels, le revenu annuel moyen a fait un bond de 10,6 % en zone urbaine et de 8,4 % en zone rurale selon les statistiques gouvernementales. De quoi alimenter une flambée des prix mal évaluée par un indice officiel tenant peu compte des changements profonds des habitudes de consommation des Chinois, alors même que la production ne pouvait suivre.

Pour réduire ce décalage préoccupant entre l'offre et la demande, le ministre du plan espère que sera limitée à 7 % la progression du salaire moyen dans les villes et entend promouvoir l'épargne en relevant les taux d'intérêt sur les bons dont l'achat est obligatoire. Autre source indirecte d'inflation, les investissements continueront d'être surveillés de près. Leur hausse débridée de 33,9 % en 1984 et sans doute d'autant l'an dernier, aura été la plus claire illustration d'une poussée de la masse monétaire qui, après la réorganisation du système bancaire, a un temps échappé au contrôle du gouvernement. M. Zhao a pu mettre son auditoire en garde contre la *« concurrence aveugle »* entre les entreprises d'État, mardi dernier. Il aurait pu tout aussi bien dénoncer la surenchère à laquelle se sont livrées les autorités régionales et locales investissant à tour de bras sans vision d'ensemble des besoins de l'économie du pays. Pragmatique, le gouvernement a malgré tout repris les choses en main dès 1985, comme tend à le prouver le net ralentissement de la production industrielle dont le rythme de croissance est retombé de 23 % au premier semestre à 8 % durant le second.

Le déséquilibre croissant du commerce extérieur

Préoccupés également de l'écart croissant entre les régions côtières, vitrines d'un développement accéléré appelé à jouer un rôle d'entraînement lent par définition, et le reste du pays, une aide de 250 millions de dollars est prévue pour les régions les plus défavorisées. Elle pourrait être renforcée, selon des observateurs occidentaux, par de nouvelles revalorisations des prix des matières premières et de l'énergie produites dans les régions intérieures.

Ces réglages de la machine économique seront de toute façon dominés par un souci majeur pour Pékin : le déséquilibre du commerce extérieur dont le déficit atteint en 1985 le chiffre sans précédent de 14,9 milliards de dollars. Un déficit qui recouvre un bond de 54 % des importations et une faible hausse de 4,7 % des exportations. Renverser cette tendance ne sera possible qu'au prix d'une forte compression des achats de produits étrangers. Ce n'est pas un hasard si le premier ministre a souligné l'urgence d'importer plus de logiciels et de matériels de haute technologie, mais beaucoup moins d'équipements « ordinaires » et de biens de consommation durables. La Chine, pour assurer sa modernisation, a besoin de technologie étrangère, mais voit mal comment multiplier ses atouts à l'exportation pour disposer des devises qu'un tel apport exige.

Il suffit de rappeler que le pétrole et le textile constituent la moitié des exportations du géant communiste pour mesurer le casse-tête auquel se heurte Pékin. La chute des cours du pétrole et la montée des pressions protectionnistes des pays industrialisés réduisent dangereusement les débouchés. La Chine se présente plus comme un concurrent direct que comme un partenaire complémentaire pour les pays de la zone Asie-Pacifique avec laquelle elle réalise les deux tiers de ses échanges. Et ce ne sont pas les pays de l'Est qui suffiront à compenser de tels handicaps en dépit de la multiplication, ces derniers mois, des missions chinoises dans les pays du COMECON. Il y aurait bien une solution permettant d'assurer le financement des importations en attendant une diversification des exportations, notamment dans l'agro-alimentaire, le tourisme ou les services : le recours plus systématique à l'endettement. Mais il s'agit d'une option dont les dangers ont été amplement démontrés ces dernières années dans nombre de pays en voie de développement et qui se heurte à une très solide tradition d'indépendance financière. Le ministre de finances, le 25 mars, a annoncé que les emprunts à l'étranger seraient doublés et interviendraient pour 1,7 milliard de dollars dans les revenus de l'Etat cette année contre 776 millions l'an dernier.

Des montants très modestes et les appels aux prêts internationaux, dont des lignes de crédit non utilisées, n'ont pas porté la dette extérieure globale du pays au-delà de 6 à 7 milliards de dollars. Mais il s'agit d'un tabou politique plus encore qu'économique auquel le gouvernement n'ose pas s'attaquer. Les partenaires commerciaux potentiels de Pékin peuvent le regretter. Mais il semble plus que probable que Pékin continuera à rechercher un maximum d'accords de compensation pour éviter le dilemme endettement-déficit commercial, quitte à ajuster *a posteriori* une gestion d'« un socialisme aux couleurs de la Chine » qui tâtonne encore.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Les Etats-Unis seraient en mesure de créer trois millions d'emplois en 1986

Déclenchée à la fin de 1982, la grande vague de créations d'emplois aux Etats-Unis ne donne aucun signe d'affaiblissement. Selon la dernière étude annuelle réalisée par Dun and Bradstreet, trois millions de nouveaux postes devraient même être créés cette année contre deux millions en 1985. Baromètre de l'optimisme renaissant dans les milieux d'affaires comme chez les consommateurs, ces perspectives, qui feront rêver les Européens, reflètent un bouillonnement persistant dans les services et les petites et moyennes entreprises.

Si les grandes compagnies restent très prudentes et entendent continuer de jouer le travail temporaire ou à temps partiel pour coller au mieux à la conjoncture, les entreprises employant moins de cent personnes compteront pour les deux tiers dans les embauches prévues pour 1986. Il suffit de rappeler que 90 % des sociétés américaines sont de cette taille pour mesurer l'ampleur des changements espérés outre-Atlantique. Des changements dont il reste malgré tout difficile d'analyser les conséquences pour l'économie américaine.

La majorité des nouveaux emplois, selon Dun and Bradstreet, seront créés dans la sphère financière, l'assurance et l'immobilier où 40,6 % des personnes interrogées prévoient des embauches. On retrouve là une des caractéristiques de l'évolution du marché du travail américain depuis trois ans, l'importance croissante des services, ainsi que les interrogations qui en découlent : assiste-t-on à une déqualification des nouveaux salariés parallèlement à une désindustrialisation des Etats-Unis ? La réponse des économistes reste des plus circonspectes.

En considérant les mouvements de l'emploi sur une longue période, il apparaît que, en dépit des rebonds conjoncturels comme en 1984 et 1985, la tendance va dans le sens d'un développement plus rapide des emplois dans les services, l'industrie en ce domaine n'ayant pas encore retrouvé son niveau de 1980. Les industries de technologies de pointe, peu créatrices d'emplois, ne permettent pas de compenser les reculs enregistrés par les secteurs traditionnels en difficulté ou en cours d'automation. Un phénomène qui ne doit pas faire perdre de vue le fait que l'industrie manufacturière, si elle n'emploie que 20 % de la population active non agricole, contribue pour près de 50 % au produit national brut américain.

L'évolution dans le tertiaire mériterait elle aussi une analyse plus approfondie. Recouvrant pêle-mêle les avocats et les médecins, les chauffeurs de taxi et les vendeurs de hamburgers, l'explosion des postes dans les services a poussé certains à conclure que le plus grand nombre des nouveaux emplois étaient sous-qualifiés et sous-payés. Une récente étude de l'université du Maryland tend toutefois à prouver que d'ici à 1995 les métiers hautement qualifiés augmenteront plus vite que les emplois de basse qualification.

Il est sans doute trop tôt pour apporter une réponse claire. D'autant que les contraintes budgétaires pourraient peser sur les crédits sociaux et par là même sur le nombre de postes qui en dépendent. Mais l'étude de Dun and Bradstreet, en estimant entre 20 % et 30 % le nombre d'industriels prêts à embaucher — à l'exception notable du secteur minier, où ce pourcentage tombe à 8,7 %, — tend à indiquer que la pointe surprenante à 7,3 % du chômage en février pourrait avant longtemps n'être qu'un mauvais souvenir.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Plus irrégulier

En nouvelle hausse durant la majeure partie de la séance du lundi de Pâques, Wall Street, une heure avant la clôture, a été pris d'un léger accès de faiblesse et l'indice des industrielles, un moment parvenu à la cote 1 841,83, s'inscrivait à 1 818,61, en recul de 3,11 points. Le bilan de la journée a reflété ce résultat. Sur 2 072 valeurs traitées, 860 ont monté, 853 ont baissé et 359 n'ont pas varié.

Après avoir salué la réduction du déficit commercial en janvier, et la progression en février (+ 0,7 %), de l'indice composite des principaux indicateurs, les investisseurs avaient-ils jugé prudent de prendre un peu de recul ? D'après les spécialistes, rien ne permet de dire qu'une réaction technique s'est amorcée. Le plus grand nombre attribuaient à l'attentisme ce coup d'arrêt à la hausse. Beaucoup s'attendent en effet à un nouvel abaissement des taux d'escompte japonais et s'interrogent sur l'attitude que, dans cette éventualité, la Réserve fédérale pourrait prendre. Emboîtera-t-elle le pas à la Banque de Tokyo ou au contraire restera-t-elle l'arme au pied.

Témoin de l'expectative générale : l'activité s'est ralentie et 135,09 millions de titres ont changé de mains contre 150,27 millions jeudi dernier.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	43 1/4	42 3/8
A.T.T.	22 1/4	22 1/8
Boeing	57 1/4	56 3/4
Chase Manhattan Bank	46 7/8	46 3/4
Du Pont de Nemours	75	76 1/2
Eastman Kodak	63 1/8	62 1/2
Exxon	56 1/4	56
Ford	83 1/4	82
General Electric	78	78 1/2
General Motors	88 3/8	88 1/4
Goodyear	36 1/2	35 3/8
I.B.M.	149 1/8	151 1/2
I.T.T.	47 1/2	47 1/8
Mobil Oil	29	28 1/8
Pfizer	60 3/4	60 1/8
Schlumberger	32 1/4	31 7/8
Texaco	30 1/8	30
U.A.L. Inc.	57 3/4	58 1/4
Union Carbide	22 1/8	21 3/4
U.S. Steel	22 3/4	22 1/4
Westinghouse	53 5/8	54 3/4
Xerox Corp.	68	67 1/8

PARIS

PAS DE COURS AU COMPTANT LE 1er AVRIL

Afin de permettre le pointage et la vérification par les intermédiaires financiers des opérations effectuées les 26 et 27 mars dernier, la Chambre syndicale des agents de change a pris les décisions suivantes concernant la seule Bourse de Paris :

● L'ouverture de la séance du marché à règlement mensuel (RM) a été reportée le 1er avril de 12 h 30 à 13 heures ;

● La cotation des cours au comptant a été supprimée le 1er avril et ne reprendra que le lendemain.

Nous publions exceptionnellement aujourd'hui les cours de la Bourse du 27 mars afin de permettre à nos lecteurs d'avoir une cote aussi complète que possible de cette séance. Celle-ci avait été perturbée depuis la veille par une grave panne de l'ordinateur de la Chambre syndicale (*le Monde* du 29 mars et celui daté 30-31 mars).

27 mars

Hausse dans la pagaille

La plus indescriptible pagaille a régné jeudi à la Bourse de Paris. Depuis la veille 15 h 30, l'ordinateur de la Chambre syndicale était en salle de réanimation. Avec les encombrements déjà provoqués par l'avalanche des ordres, les professionnels, mais aussi les commentateurs contraints de travailler à l'ancienne, ont vécu un véritable calvaire. D'après les calculs assez sommaires faits au vu des résultats de la séance matinale, le marché à 11 h avait monté de 1,5 % à 2 %. Cette progression des cours, la huitième consécutive, a été confirmée durant la grande séance. Mais impossible de la chiffrer avec une quelconque précision. Elle a dû se situer quelque part entre 0,8 % et 2 %, CSF et Peugeot ont bien sûr figuré dans le peloton de tête avec Printemps et SCREG. BSN a crevé tous ses plafonds et Crédit foncier de France a été ferme. Quelques dégagements ont été enregistrés sur Total, Schneider, Carrefour, Elf, L'Oréal, CFAO et Pernod se sont effrités.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HOFFMANN-LA ROCHE ET SANDOZ : DES PROFITS EN PLUS. – Les deux chimistes bâlois affichent une bonne santé financière. Pour 1985, Hoffmann-La Roche annonce 18,8 % de profits en plus avec un résultat de 451,6 millions de francs suisses revenu à son niveau de 1976 pour un chiffre d'affaires accru de 8,1 % à 8,9 milliards de francs suisses. Sandoz a fait encore mieux. Son bénéfice net progresse de 29 % à 529 millions de francs suisses et son chiffre d'affaires atteint 8,45 milliards de francs suisses (+ 14 %). Le premier majore son dividende : 625 FS contre 600 FS. Le second projette pour son centenaire de fixer le sien à 100 FS (contre 90 FS).

HAVAS : UNE GRATUITE POUR CINQ. – Le capital est porté de 262 millions de francs à 315 millions de francs par incorporation de réserves. Une action gratuite pour cinq et un certificat nouveau pour cinq seront distribués.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	135,3	137,2
Valeurs étrangères	109,9	112

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 mars	27 mars
Indice général	354,4	(1)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 1er avril .... 8 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31 mars	1er avril
1 dollar (en yens)	179,65	178,25

(1) Panne d'ordinateur.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 463
5 %	....	0 753
3 % amort. 45-54	....	1 964
Emp. 7 % 1973	7445	..
Emp. 8,80 % 77	125 65	7 460
9,80 % 78/93	104	6 954
8,80 % 78/86	100 28	2 556
10,80 % 79/94	107 20	6 066
13,25 % 80/90	110 52	10 818
13,80 % 80/87	107 75	6 163
13,80 % 81/89	113 15	2 722
16,75 % 81/87	111 06	9 132
16,20 % 82/90	124 25	3 284
16 % juin 82	125 40	12 800
E.D.F. 7,8 % 61	152	2 633
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	10 833
Ch. France 3 %	151	..
CNB Bques janv. 82	102 90	2 541
CNB Paribas	105	2 541
CNB Suez	105	2 541
CNI janv. 82	103 20	2 541
CRH 10,90% déc.85	111	2 365

BOURSE DE PARIS – Comptant – 27 MARS

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 27/3

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1575	1540	1555	– 1 26	230	Elf-Aquitaine	234	234	234	....
....	C.N.E. 3%	3870	3870	3870	....	220	– (certific.)	222	229	228	+ 2 70
1092	B.N.P.	1125	1087	1099	– 2 31	1780	Epeda-B-Faure	1859	1859	1858	[illegible]
1110	C.C.F.	1245	1210	1210	– 2 81	2450	Essilor	2400	2459	2459	[illegible]
2160	Electricité T.P.	2490	2470	2470	– 0 80	395	Esso S.A.F.	416	429 90	420	[illegible]
1330	Renault T.P.	1485	1450	1450	– 2 35	2990	Eurafrance	3100	3030	3080	[illegible]
2060	Rhone-Poul. T.P.	2500	2445	2445	– 2 20	1250	Eurocom	1260	1290	1290	[illegible]
1305	St-Gobain T.P.	1386	1380	1380	– 0 43	1740	Euromarché	2000	1905	1915	[illegible]
1302	Thomson T.P.	1360	1345	1350	– 0 73	1070	Europe nº 1	1130	1145	1145	[illegible]
400	Accor	435	449 50	449 50	+ 3 33	1560	Facom	1590	1549	1549	[illegible]

[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Eastman Kodak	470	470	475	+ 1 06	220	Schlumberger	235	233 50	234	– 0 42
38	East Rand	38 60	39 60	39 60	+ 2 59	80	Shell transp.	82 50	84 50	84 40	+ 2 30
280	Electrolux	295 90	296	296	+ 0 06	2280	Siemens A.G.	2165	2240	2240	+ 3 46
280	Ericsson	303 50	304	304	+ 0 16	138	Sony	151 20	156	156	+ 3 17
395	Exxon Corp.	406 50	424	423	+ 4 31	141	T.D.K.	154 80	159 30	159 60	+ 3 10
530	Ford Motors	618	607	607	– 1 77	14	Toshiba Corp.	15 50	16 50	16 50	+ 6 45
83	Freegold	87	85 30	85 10	– 2 18	1160	Unilever	1172	1172	1180	+ 0 68
96	Gencor	98	98	97 50	– 0 51	380	Unit. Techn.	395	390	390	– 1 26
560	Gén. Electr.	579	580	589	+ 1 72	560	Vaal Reefs	540	531	533	– 1 29
415	Gén. Belgique	456	486	485	+ 6 35	300	Volvo	347	354	355	+ 2 30
590	Gen. Motors	646	649	648	+ 0 30	290	West Deep	285 50	277 80	275	– 3 67
50	Goldfields	54 50	54 40	54 40	– 0 18	505	Xerox Corp.	510	514	514	+ 0 78
42	GdMetropolitain	47	46 70	47	....	1 55	Zambia Corp.	1 58	1 54	1 56	– 1 89
89	Harmony	90	89	89 20	– 0 88						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 228	7 132	6 850	7 400
ECU	6 679	6 686	....	....
Allemagne (100 DM)	307 450	307 680	29 600	31 500
Belgique (100 F)	15 014	15 008	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	272 500	273 100	264	281
Danemark (100 krd)	83 330	83 160	79	86 500
Norvège (100 k)	98 900	98 360	94 600	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 571	10 684	10 300	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 955	4 945	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 521	4 515	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	367 050	368	356	375
Suède (100 krs)	97 720	97 400	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 810	43 900	42 950	44 900
Espagne (100 pes.)	4 904	4 903	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 735	4 710	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 146	5 108	4 850	5 250
Japon (100 yens)	3 989	3 979	3 850	4 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre)	80200	79800
Or fin (en lingot)	80000	79800
Pièce française (20 fr)	541	553
Pièce française (10 fr)	480	475
Pièce suisse (20 fr)	539	519
Pièce latine (20 fr)	600	495
Souverain	600	599
Pièce de 20 dollars	3395	3340
Pièce de 10 dollars	1730	1690
Pièce de 5 dollars	1200	1175
Pièce de 50 pesos	3140	3100
Pièce de 10 florins	511	500
Or Londres	344 80	.....
Or Zurich	345	.....
Or Hongkong	345 25	.....
Argent Londres	6 72	.....

هكذا من الأصل

Le Monde

La baisse des prix du pétrole continue : autour de 10 dollars le baril

Les prix du pétrole ont repris leur chute en début de semaine. Dès lundi 31 mars sur le marché spot de New-York, le cours du baril a perdu 1 dollar pour tomber à moins de 11 dollars, son plus bas niveau depuis huit ans. Les contrats de West Texas Intermediate — le brut américain de référence — se sont négociés à 10,4 dollars pour livraison en mai.

Le marché spot de Londres, fermé lundi à cause des fêtes de Pâques, a rouvert mardi en emboîtant le pas de son homologue américain. Les contrats de brent — qualité du brut de la mer du Nord, qui sert de référence à Londres — se négociaient aux alentours des 10 dollars le baril. Depuis novembre dernier, où les cours étaient encore de 30 dollars le baril, le pétrole aura donc vu son prix divisé par trois en moins de cinq mois.

Depuis l'échec de la conférence de l'OPEP à Genève, il y a une semaine, les pays producteurs poursuivent leurs négociations mais sans parvenir à progresser en vue d'un accord de réduction de la production mondiale. Selon l'agence de presse Reuter, l'Arabie saoudite aurait pourtant réduit sa production au mois de mars de 500 000 barils par jour. *Son extraction aurait ainsi été* de 3,9 millions de barils par jour en moyenne, niveau qui est inférieur à son quota de 4,35 millions de barils par jour.

Mais le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani, a réaffirmé au *Middle East Economic Survey*, que sa politique en la matière ne changera pas. L'Arabie saoudite est persuadée que seule une entente de l'OPEP avec les autres producteurs non membres de l'organisation, notamment la Grande-Bretagne et la Norvège, est susceptible de redresser les cours : « *Les pays membres de l'OPEP ne peuvent plus réduire davantage leur production* », a déclaré M. Yamani.

La baisse de production en mars du Royaume, si elle était confirmée, s'expliquerait donc assez mal, si ce n'est comme un geste d'accommodement destiné uniquement aux pays membres comme l'Iran, qui rendent le royaume responsable de l'effondrement des cours pour ne pas vouloir limiter sa production. Vis-à-vis des pays non membres, dont la Grande-Bretagne, la politique resterait *la même : aucune « coupe »* n'est plus possible. Le ministre koweïtien M. Ali Khalifa, a d'ailleurs, dans une interview au *Guardian*, sévèrement mis en garde la Grande-Bretagne en l'accusant de « *préparer une pénurie future* » de pétrole. Le déficit des puits de la mer du Nord risque de devenir « *énorme* » si les prix restent bas, a-t-il prévenu. M. Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, enfonçant le clou, a déclaré, de son côté, que les prix pourraient tomber « *à 8 dollars ou même à 5 dollars le baril* ».

L'incapacité des pays producteurs à s'entendre, semble d'autre part commencer à provoquer des dissensions aux Etats-Unis. « *Les Saoudiens doivent clairement prendre conscience que des dégâts sont infligés aux producteurs américains* », a déclaré M. John Herrington, secrétaire à l'énergie, qui est le premier ministre américain à redouter publiquement les effets d'une baisse trop forte des prix. Washington était jusqu'ici officiellement favorable à la chute des cours du brut.

Bourse du matin

TOUJOURS BIEN ORIENTÉE

Après quatre jours de chômage, la Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi. Au cours de la séance matinale, le marché a poursuivi son avance mais à une cadence ralentie. A la clôture de 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une modeste progression de 0,3 % environ. Hausse de Chargeurs (+ 7 %), L'Oréal (+ 2,8 %), Michelin (+ 2 %), CSF (+ 2 %), Midi (+ 1 %), Cie Bancaire (+ 1 %). Carrefour (+ 1 %). Repli de Bongrain (— 3 %), Elf (— 1 %) et Lafarge.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 1er AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 0 30

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	449 50	450	450
Agence Havas	1630	1630	1620
Air Liquide (L')	679	679	685
Alsthom	468	468	472
Bancaire (Cie)	1250	1250	1265
Bongrain	1958	1900	1900
Bouygues	1109	1100	1100
B.S.N.	4110	4110	4140
Carrefour	3380	3420	3420
Chargeurs S.A.	1280	1320	1360
Club Méditerranée	606	600	599
Dumez	1185	1186	1182
Elf-Aquitaine	234	230	231
Essilor	2459	2459	2480
Lafarge-Coppée	1315	1310	1300
L. Vuitton S.A.	1210	1170	1220
Michelin	2970	3000	3040
Midi (Cie)	6080	6200	6200
Moët-Hennessy	2236	2235	2235
Navig. Mixtes	920	925	925
Oréal (L')	3390	3470	3485
Pernod-Ricard	1100	1100	1100
Peugeot S.A.	1115	1099	1115
Sanofi	720	720	721
Source Perrier	719	718	715
Télémécanique	3580	3560	3560
Thomson-C.S.F.	1139	1155	1174
Total-C.F.P.	337	334	334
T.R.T.	2763	2750	2750
Valéo	560	....	....

SELON LE QUOTIDIEN CAIROTE « AL AHRAM »

L'Egypte a refusé trois propositions américaines d'intervention commune contre la Libye

Le Caire (*AFP*). — L'Egypte a refusé ces derniers mois trois propositions américaines d'entreprendre des opérations militaires communes contre la Libye, a affirmé lundi 31 mars le quotidien cairote *Al Ahram*, sous la signature de son directeur général, M. Ibrahim Nafee. « *L'Egypte ne prendra jamais les armes contre un autre pays arabe, même si ce pays est la Libye, qui ne manque jamais l'occasion de s'ingérer dans les affaires intérieures égyptiennes et d'œuvrer dans le but de nuire à ses intérêts économiques* », a souligné M. Nafee. Il réfutait ainsi les menaces du colonel Kadhafi de faire porter à l'Egypte « *la responsabilité de la confrontation américano-libyenne* » dans le golfe de Syrte.

Selon le quotidien, des émissaires officiels américains ont proposé à l'Egypte en juillet, à la fin décembre et enfin à la suite de l'attentat contre les aéroports de Rome et de Vienne, d'entreprendre des « *opérations militaires contre la Libye en coopération avec l'Egypte* ». Ces trois dates correspondent à des phases de très vive tension aux frontières égypto-libyennes.

« *Pour les Etats-Unis, l'existence d'une frontière commune de 1 000 kilomètres entre les deux pays offre à l'Egypte une occasion propice pour une attaque contre la Libye avec une assistance américaine* », a ajouté M. Nafee, en soulignant que l'Egypte a refusé cette proposition.

Selon l'hebdomadaire américain *Time*, citant sans le nommer un haut responsable de la CIA, les Etats-Unis avaient envisagé l'été dernier « *plusieurs plans* » contre la Libye, parmi lesquels figurait une opération américano-égyptienne destinée à renverser le colonel Kadhafi.

LA PRÉPARATION DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

M. Jacques Chirac, après avoir assisté à la réunion du bureau du groupe RPR à l'Assemblée nationale a présidé mardi matin, 1er avril, à l'hôtel Matignon — ainsi qu'il le fera désormais chaque mardi — le déjeuner qui réunit les représentants des diverses formtions de la majorité (*le Monde* daté 30-31 mars).

Les participants à ce déjeuner devaient poursuivre comme ils l'ont fait la semaine dernière l'analyse des conditions de la rentrée parlementaire du 2 avril. Les modalités de préparation de la réforme électorale ont également été envisagées. Le rétablissement du scrutin majoritaire et le redécoupage des circonscriptions électorales demeurent naturellement de la compétence du ministère de l'intérieur. Les services de celui-ci, sous l'autorité de M. Charles Pasqua. Le nouveau ministre élaborera donc un avant-projet de remodelage des circonscriptions. Celui-ci sera alors sommis à la Commission de hauts magistrats dont *le Monde* a annoncé la création dans son numéro daté du 1er avril.

Cette commission vérifiera si les critères souhaités par le gouvernement sont effectivement respectés, et elle formulera éventuellement requarques et avis. La nouveauté de la procédure décidée par M. Chirac réside à la fois dans les modalités de désignation de hauts magistrats et dans les vérifications que cette commission pourra opérer.

Au Liban

DES COMBATS ENTRE MILICIENS CHIITES D'AMAL ET PALESTINIENS ONT FAIT QUATORZE MORTS

Beyrouth (*Reuter*). — Des tirs sporadiques ont retenti lundi 31 mars dans les camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth, où des combats opposant depuis quatre jours des Palestiniens aux miliciens chiites d'Amal ont fait quatorze morts, rendant précaire l'équilibre instauré par le cessez-le-feu de dimanche.

A l'issue d'un entretien avec des responsables palestiniens et des observateurs syriens, Nabih Berri, dirigeant de la puissante milice chiite, a déclaré : « *La crédibilité de chacun a été entamée.* » Les responsables palestiniens, chiites et syriens ont appelé les miliciens à fermer les permanences des partis, ont interdit « *toute manifestation militaire* » et ont appelé les combattants à veiller eux-mêmes à l'application du cessez-le-feu.

Mahdi Bseiso, un responsable palestinien, a déclaré de son côté : « *Nous espérons que c'est la dernière fois que des gens du même bord s'affronteront.* »

A Lyon

LE TRIBUNAL DES PRUDHOMMES CONDAMNE M. RAYMOND BARRE

M. Barre, ancien premier ministre, député du Rhône, a été condamné, mardi 1er avril, par le tribunal des prudhommes de Lyon, à verser 8 345,61 F à Mlle Penverne, une secrétaire dont il s'était séparé sans respecter la procédure de licenciement. Mlle Penverne n'avait, en effet, pas reçu par écrit l'exposé des griefs qui avaient conduit à son licenciement.

Quant au fond, le tribunal des prudhommes de Lyon a estimé que le licenciement de Mlle Penverne avait une « *cause réelle et sérieuse* ». Il était reproché à cette secrétaire de « *se sentir peu concernée par son travail* » et de s'absenter sans motif en période électorale, « *moment exceptionnel et crucial pour un homme public* », a estimé le tribunal des prudhommes de Lyon. En conséquence les prudhommes ont rejeté la demande de Mlle Penverne qui réclamait 200 000 F de dommages et intérêts à M. Barre.

● *Le premier ministre assistera à une messe anniversaire pour Georges Pompidou.* — M. Jacques Chirac se rendra mercredi matin 2 avril à 9 heures en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, où sera célébrée une messe à la mémoire de l'ancien président de la République, à l'occasion du douzième anniversaire de sa mort.

● *Décès accidentel de quatre religieuses françaises en Côte-d'Ivoire.* — Quatre religieuses — les sœurs Marie-Stéphane Giroguy, Jeanne Gasté, Marie-Joseph Balet et Paulette Berson —, membres de l'ordre de la Povidence, ont été tuées, dimanche 30 mars, dans un accident de voiture qui a fait au total sept morts, sur la route d'Agboville à Abidjan. — (*AFP*.)

Sur CFM
de 19 h à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 2 AVRIL
Allô « le Monde »
47-20-52-97
Les priorités sociales du nouveau gouvernement
avec MICHEL NOBLECOURT
Émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Chaque mardi et chaque vendredi, à 8 h 27, la chronique placement de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.

Sur le vif

Epinglé

Ce matin, je dégringole au service politique : Hernu, sa Légion d'honneur, c'est une blague ? C'est un poisson d'avril, hein ?

— Mais non, pourquoi ? C'est vrai.

— Je vous crois pas.

— Enfin, puisqu'on te le dis. C'est encore une vacherie de Joxe.

— Comment ça ?

— T'es complètement débile ou quoi ? Réfléchis trente secondes. Joxe, il le déteste, Hernu. C'est lui qui l'a fait renvoyer. Dans l'affaire Greenpeace, il lui a tout mis sur le dos. Il l'a dénoncé. C'est un fayot. A la mi-juillet, il est allé trouvé ton Mimi et il a cafté : M'sieur ! M'sieur le président ! Le *Rainbow Warrior*, c'est pas nous qui l'avons fait sauté. C'est lui, c'est Hernu.

— Alors pourquoi, là, maintenant, il lui épingle une décoration ? Parce qu'elle a des palmes ?

— Non, même pas. C'est rien qu'un ruban, un truc minable. C'est pour lui mettre le nez dans son caca. Pour bien montrer qu'il n'y avait jamais eu droit, à la *Légion d'honneur*. Tout ce qu'il était, Hernu, c'est compagnon du *Beaujolais*. Il n'a pas été soldat, alors à titre militaire, tintin...

— Oui, mais il a fait ministre de la guerre.

— Et alors ? Ses uniformes, il les louait au Châtelet. C'étaient des tenues d'opérette. De toute façon, un ministre ne peut pas recevoir de médailles. C'est le règlement. Il peut en donner. Il peut pas en demander. Ça le rendait malade, Charles. Du coup, dès qu'il a été foutu à la porte, il est rentré par la fenêtre. Il s'est roulé aux pieds de Joxe : Allez, Pierrot, sois chic, file-la-moi ! L'autre — pour grenouiller, c'est le roi — lui a fait remplir tout un tas de formulaires. Et aujourd'hui, il lui balance, en pleine poire, un beau pétard à retardement, façon Auckland.

— Pourtant, il se répand en remerciements, Hernu. Il dit qu'il est très ému, très touché.

— Bien obligé. Mais, t'inquiète, il va se venger.

— Comment ?

— Il va créer l'ordre du parapluie. Et il va bombarder Joxe commandeur. Et Fabius, grand-croix.

CLAUDE SARRAUTE.

Hachette vend à Moët-Hennessy ses parts dans la CLT

Comme ses responsables l'avaient laissé entendre, le groupe Hachette — qui a récemment pris le contrôle d'Europe 1, — vient de vendre la participation (8,2 %) qu'il détenait dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), propriétaire de RTL. L'acheteur est la société Moët-Hennessy. La transaction, dont le montant n'a pas été révélé, doit être soumise à l'agrément du gouvernement luxembourgeois. Le capital de la CLT est contrôlé majoritairement par le holding Audiofina (54,5 %), qui regroupe Havas (29,98 %), le groupe belge Bruxelles-Lambert (38,04 %) et Electrafina (14,98 %). Les autres actionnaires sont la Compagnie des compteurs Schlumberger (12,3 %), Paribas (10,3 %) et divers porteurs, dont M. Edmond de Rotchschild.

● *2 500 emplois supprimés à United Newspapers.* — Le groupe de presse britannique United Newspapers, qui édite les quotidiens *Daily Express* et *Daily Star* et l'hebdomadaire *Sunday Express*, a fait accepter aux syndicats, le 31 mars, la suppression de deux mille cinq cents emplois sur six mille huit cents, dont cent soixante emplois de journalistes. La direction avait menacé de cesser les activités du groupe si un accord n'était pas trouvé. D'autre part, un accord a été passé, le 30 mars, entre M. Robert Maxwell, PDG du groupe Mirror, et le syndicat du livre Sogat 82. A la suite du conflit qui avait éclaté au quotidien écossais *Daily Record*, il y a trois semaines, M. Maxwell avait licencié les huit cent vingt salariés du journal. L'accord stipule que les six cents membres du Sogat 82 seront réembauchés.

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1986 a été tiré à 382 947 exemplaires

A B C D E F G